



FABIAN GREDILLAS/AFIP

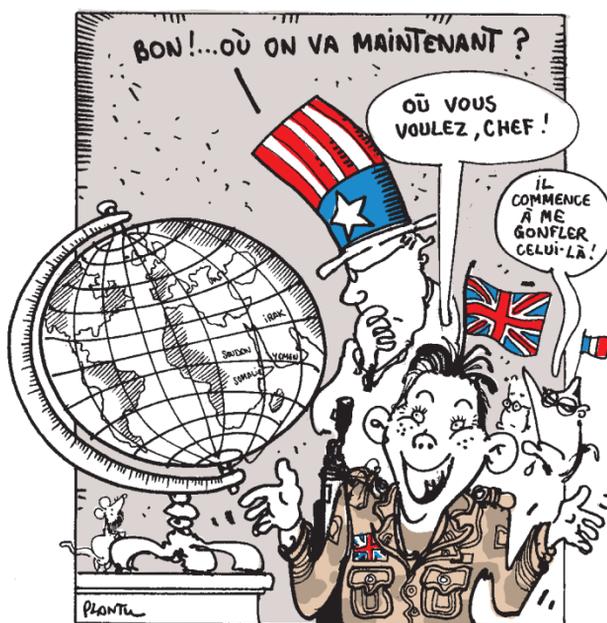
## L'Amérique choisit ses nouvelles cibles

● Le gouvernement Bush veut en finir avec Saddam Hussein ● Il accuse l'Irak de développer des armes de destruction massive ● Aucun lien n'a été établi entre Bagdad et le 11 septembre ● Parmi les refuges potentiels pour Al-Qaida, la Somalie est en tête de liste ● Yémen et Philippines sont aussi visés

### SOMMAIRE

● **Le combat des Etats-Unis contre Saddam Hussein** : L'administration Bush veut en finir avec le chef de l'Etat irakien, bien qu'aucun lien solide n'ait été établi entre l'Irak et les attentats du 11 septembre, voire avec l'anthrax. Mais des divergences subsistent sur les moyens d'y parvenir. L'ONU rappelle que l'Irak ne remplit pas ses obligations sur le recours à des inspecteurs du désarmement. Dans un entretien au *Monde*, Hans Blix, président de la commission de l'ONU chargée de ce dossier, juge « fort probable » que l'Irak ait repris ses programmes d'armes de destruction massive. p.2

● **La cible somalienne** : Le compte à rebours de la phase numéro deux de la guerre antiterroriste pourrait avoir commencé pour la Somalie. Des navires de guerre américains, allemands et britanniques croisent au large des côtes



somalienne. Des combattants d'Al-Qaida pourraient tenter de rejoindre cette terre d'accueil que les Américains appellent le « second Afghanistan ». Donald Rumsfeld place aussi le Yémen et le Soudan parmi les cibles potentielles. Les Etats-Unis considèrent l'Asie du Sud-Est - Philippines, Malaisie, Indonésie - comme un possible refuge pour Al-Qaida. p.3

● **En Afghanistan** : Notre envoyée spéciale à Bamyân, là où les bouddhas géants ont été détruits par les talibans, raconte la discrète souffrance des Hazaras, l'ethnie mal aimée d'Afghanistan. La force internationale chargée d'assurer la sécurité à Kaboul comptera 3 000 hommes. Interrogé par *Le Monde*, le général Fahim, ministre de la défense afghan, ne lui assigne qu'un rôle très limité. Des fuyards d'Al-Qaida ont été arrêtés au Pakistan. p.4

► www.lemonde.fr/dossier-special

## L'Argentine en plein chaos

Pillages et émeutes dans le pays, démission du gouvernement

LE MARASME économique que traverse l'Argentine depuis plus de quatre ans tourne à l'anarchie. Bien que le président De la Rúa ait décrété, mercredi soir 19 décembre, l'état de siège pour trente jours, des dizaines de milliers de personnes ont manifesté dans la nuit devant le Parlement et le ministère de l'économie à Buenos Aires. Les pillages de magasins et de supermarchés se multiplient dans la capitale et en province. Un premier bilan des émeutes fait état de quatre morts, notamment

à Rosario et Santa Fe. A Cordoba, la police a fait usage de balles en caoutchouc contre des employés municipaux qui réclamaient le paiement d'arriérés de salaire. Le ministre de l'économie, Domingo Cavallo, qui veut réduire les dépenses de 20 % en 2002 pour tenter d'honorer le service d'une dette de plus de 130 milliards de dollars, a démissionné.

Lire page 5, notre éditorial page 17 et la chronique de Pierre Georges page 36

## Faut-il ajuster la loi Guigou ?

LE DÉPUTÉ (PS) de l'Essonne Julien Dray a remis, mercredi 19 décembre, au premier ministre, le rapport qui lui avait été commandé sur le volet policier de la loi sur la présomption d'innocence. M. Dray demande que la durée des premières formalités de garde à vue soit allongée d'une à trois heures. Il souhaite que l'on revienne, dans les affaires criminelles, sur l'impossibilité de placer les témoins en garde à vue. Le rapporteur (PS) de la loi, Christine Lazerges, a, pour sa part, rendu un rapport tirant un « bilan largement positif » de la première année d'application du texte.

Lire page 8

► www.lemonde.fr/securite

## L'ambassadeur de France à Londres, dernière victime de l'indiscrette Lady Black

LONDRES  
de notre correspondant

L'apparence de Lady Black est trompeuse. Petite, un visage aux traits fins, des yeux de biche, le port altier : à soixante ans sonnés, l'épouse du président du groupe de presse canadien Hollinger aurait plutôt l'air d'une de ces hôtes en vue tenant un salon littéraire à Kensington ou à Hampstead. Mais c'est aussi une femme de certitudes qui écrit des éditoriaux au vitriol, sous son nom de jeune fille, Barbara Amiel, dans le quotidien de prestige de son mari, le *Daily Telegraph*. Cette journaliste de choc est d'un conservatisme bon teint, eurosceptique, championne du libéralisme et de la cause d'Israël.

L'ambassadeur de France en Grande-Bretagne, Daniel Bernard, est la dernière victime de celle que la jet-set connaît sous le surnom peu affectueux de « l'Impératrice ». Lors d'un dîner à la résidence des Black, le diplomate s'entretient en anglais avec le magnat - qui possède notamment le *Jerusalem Post* - de la situation au Proche-Orient. Lord Black évoque ensuite cette conversation avec un autre convi-

ve, qui lui-même en rend compte à la maîtresse de maison. Quelques jours plus tard, cette dernière affirme dans le *Telegraph* que « l'ambassadeur d'un pays important de l'Union européenne » avait fait référence à « Israël comme à un petit pays de merde ». Le *Guardian* révèle le lendemain qu'il s'agit du représentant du Quai d'Orsay.

L'ambassadeur français nie avoir prononcé des propos injurieux à l'encontre de l'Etat juif. Par ailleurs, il juge « scandaleux » que, dans un dîner privé entre amis, l'hôtesse révèle les propos et les publie. Paris soutient la position de Daniel Bernard. Tout comme une autre grande dame de la haute société londonienne, Lady Powell, présente lors de la soirée.

Même au pays des tabloïds-rois et des journalistes-voyeurs, pareil procédé est jugé choquant. « J'ai eu de nombreuses conversations privées avec Conrad Black que je n'oserai jamais répéter en public », affirme Roy Greenslade, expert des médias. D'autres soulignent l'hypocrisie du directeur du *Daily Telegraph*, Charles Moore, qui ne cesse de donner des leçons en matière de protection de la vie privée. Ce der-

nier, il va de soi, n'exerce aucun contrôle sur le contenu de la chronique de M<sup>me</sup> Amiel, qui n'est pas toujours à cheval sur l'exactitude de ses informations. Ainsi, en pleine campagne d'Afghanistan, la femme du « tycoon » a confondu Cheikh Zayed, président des Emirats arabes unis et allié de la Couronne, avec un homonyme, membre du réseau Al-Qaida !

Les féaux de Citizen Black racontent avec une ferveur touchante comment cette native de Watford, partie de rien, est parvenue aux cimes journalistiques avant d'épouser en quatrième nocce le milliardaire Conrad Black. Sans dire l'essentiel : que beaucoup d'autres la méprisent pour ses écrits réactionnaires teintés de paranoïa. Depuis le début de l'intifada, Lady Black s'en prend constamment aux journaux concurrents soupçonnés de défendre les Palestiniens, mais également aux siens pour faire bonne mesure. Ainsi, la passionaria d'Ariel Sharon n'a pas hésité à qualifier de « mensonge à la Goebbels » un article critique d'Israël publié dans l'un des hebdomadaires du groupe.

Marc Roche



### ENQUÊTE

## Messier, deuxième vie

Le PDG de Vivendi Universal est devenu plus américain que les Américains. Installé à New York depuis septembre, il s'est démené pour conquérir la ville traumatisée par les attentats du 11 septembre et pour faire basculer son groupe vers les Etats-Unis. Récit d'une campagne américaine. p. 14

► www.lemonde.fr/vivendi-universal

## A Vienne, « Le Juif de Malte »



ELFRIEDE JELINEK

LE METTEUR en scène Peter Zadek a demandé à la romancière Elfriede Jelinek de traduire *Le Juif de Malte* de Christopher Marlowe, créé le 14 décembre au Burgtheater de Vienne. L'écrivain explique les raisons de la persistance de l'antisémitisme en Autriche.

Lire page 30

Afrique CFA 1 000 F CFA, Algérie, 36 DA, Allemagne, 3 DM (1,53 €); Antilles-Guyane, 10 F (1,52 €); Autriche, 25 ATS (1,82 €); Belgique, 49 FB (1,21 €); Canada, 2,50 \$ CAN; Danemark, 15 KR; Espagne, 250 PTA (1,50 €); Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR (1,47 €); Irlande, 1,40 £ (1,78 €); Italie, 3000 L (1,55 €); Luxembourg, 46 FL (1,14 €); Maroc, 10 DH; Norvège, 16 KR; Pays-Bas, 3,30 FL (1,50 €); Portugal cont., 300 ESC (1,50 €); Réunion, 10 F (1,52 €); Suède, 16 KR; Suisse, 2,40 FS; Tunisie, 1,5 DT; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 1221 - 7,90 F - 1,20 €



**TIFFANY & CO.**  
NEW YORK DEPUIS 1837

Bracelet et bague Streamerica.  
PARIS 6 RUE DE LA PAIX 01 40 20 20 22

### POINT DE VUE

## Ce que nous avons appris depuis le 11 septembre

par Bernard-Henri Lévy

Il s'est passé, avec les talibans, ce qui s'était passé avec les Serbes. Redoutables, disaient-ils. Invulnérables. Il faudra, pour les abattre, du temps, des larmes, des milliers d'hommes au sol, des morts. Eh bien on a répété la même erreur. On a fait d'un chef de guerre illettré, Mollah Omar, le même épouvantail. Et, à la fin des fins, exactement comme en Bosnie, on s'est aperçu que ces terrifiants guerriers n'étaient que des tigres de papier; que la baudruche n'était grosse que de nos fantasmes, de nos renoncements, de nos craintes; on a découvert, en un mot, qu'il suffisait de vouloir pour pouvoir et que la libération de l'Afghanistan était à notre portée. Vulnérabilité des grandes puissances? Fragilité des démocraties? C'est toujours, oui, ce que l'on dit. Et sans doute y a-t-il, dans le cliché, une part de vérité. Mais on peut, aussi, soutenir le point de vue contraire. On peut, à la lumière des guerres yougoslaves et, maintenant, de cette guerre afghane, renverser la formule et dire que les dictateurs sont aussi fra-

giles, mal assurés, que leurs adversaires. Non plus : miraculeuse précarité des démocraties - un rien les met en péril, un souffle les destitue, le mélange est si instable qu'il explose (Baudrillard) « à la moindre étincelle ». Mais : fausse vigueur des assassins, santé malsaine des tyrannies - un instant d'audace les ébranle, un peu de travail de vérité les démasque et les met à nu, les systèmes de servitude volontaire ne sont jamais si verrouillés qu'ils puissent indéfiniment résister à la pression conjointe des asservis et des démocrates qui les secourent.

Le fondamentalisme, depuis vingt ans, allait de victoire en victoire. Il y avait bien des chercheurs pour annoncer, régulièrement, l'échec de l'islamisme radical. Il y avait des témoignages attestant de la sourde résistance des sociétés civiles à l'ordre des fous de Dieu.

Lire la suite page 15

Bernard-Henri Lévy est écrivain.



### ESPACE

## Le CNES fête ses 40 ans

Créée par le général de Gaulle, l'agence spatiale française a permis, en 1965, à la France de devenir la troisième puissance spatiale du monde. Locomotive de l'Europe, le CNES est à l'origine de la réussite d'Ariane et à la pointe du combat mené pour défendre le GPS européen Galileo, en panne à Bruxelles. p. 26

|                      |    |                          |    |
|----------------------|----|--------------------------|----|
| International.....   | 5  | Aujourd'hui.....         | 26 |
| France-Société.....  | 8  | Météorologie-Jeux.....   | 29 |
| Régions.....         | 13 | Culture.....             | 30 |
| Horizons.....        | 14 | Guide culturel.....      | 32 |
| Entreprises.....     | 18 | Carnet.....              | 33 |
| Communication.....   | 21 | Kiosque-Abonnements..... | 34 |
| Tableau de bord..... | 22 | Radio-Télévision.....    | 35 |

**TERRORISME** Après leur victoire en Afghanistan, les Etats-Unis sont engagés dans une traque mondiale des réseaux d'Al-Qaïda et promettent le pire aux Etats accusés de les soutenir.

● **À NOUVEAU**, l'Irak est montré du doigt, un fort consensus se dégageant à Washington pour renverser le dictateur Saddam Hussein. Comment ? Les réponses divergent enco-

re, même si le camp des partisans d'une action militaire se renforce sensiblement. ● **LA SOMALIE** est l'autre pays directement visé par une action militaire. L'Éthiopie accepterait volon-

tiers un soutien américain pour instaurer son contrôle sur le pays de la Corne de l'Afrique. L'Indonésie, où les groupes terroristes n'ont pas de liens avérés avec Ben Laden, est égale-

ment menacée. ● **EN AFGHANISTAN**, un accord s'est fait sur le déploiement d'une force de sécurité internationale durant six mois. Elle devrait compter trois mille hommes.

## Après l'Afghanistan, d'autres pays sont dans la ligne de mire des Etats-Unis

Irak, Somalie, Yémen, Philippines ? Fort d'une victoire militaire totale à Kaboul, Washington étudie d'éventuelles actions contre des Etats accusés de soutenir le terrorisme mondial. Un consensus se dégage chez les responsables américains pour renverser le régime de Bagdad

● **Après l'Afghanistan, à qui le tour ?** Le porte-parole du département d'Etat, Richard Boucher, a assuré, mercredi 19 décembre, qu'aucune décision n'avait été prise de lancer des opérations militaires contre un autre pays que l'Afghanistan. De son côté, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld a annoncé que les forces américaines ne prennent pas part aux opérations militaires de l'armée yéménite dirigées contre des bases terroristes au Yémen et ne sont pas présentes sur le sol somalien. Le chef du Pentagone a toutefois implicitement admis que les Etats-Unis aidaient peut-être en sous-main les autorités yéménites et les avaient encouragés à agir.

En ce qui concerne la Somalie, M. Rumsfeld a démenti les propos d'un responsable allemand qui, parlant sous couvert de l'anonymat en marge d'une réunion de l'OTAN à Bruxelles, avait affirmé

que la Somalie allait être à son tour attaquée. « *L'Allemand s'est complètement trompé* », a assuré le secrétaire à la défense.

● **L'Irak autre cible possible.** Les partisans d'une action contre le régime de Saddam Hussein sont de plus en plus nombreux dans les milieux politiques à Washington. Si l'on lit la presse américaine, on a en effet l'impression qu'une attaque contre Bagdad est imminente, même si aucun lien n'a été établi entre les réseaux Al-Qaïda et le pouvoir irakien - y compris en ce qui concerne l'anthrax, dont les souches proviendraient très certainement d'un laboratoire américain. Il reste néanmoins que Bagdad doit accepter de coopérer avec les inspecteurs de l'ONU. La résolution 1382, adoptée le 29 novembre, exige leur retour en échange de la levée de facto des sanctions économiques en vigueur depuis onze ans.

● **Arrestations de talibans au Pakistan.** Une partie des fuyards du réseau Al-Qaïda dans les zones tribales du Pakistan ont été arrêtés. Selon Donald Rumsfeld, des centaines d'entre eux ont été interpellés et le secrétaire d'Etat s'est félicité du « *bon travail accompli* ».

### « Nous retrouverons Ben Laden »

Le secrétaire américain à la défense Donald Rumsfeld a évoqué la disparition d'Oussama Ben Laden en ces termes : « *Je ne pense pas qu'il ait disparu. (...) Soit il est mort dans un tunnel, soit il est vivant. S'il est vivant, il peut être en Afghanistan ou non. Nous le recherchons, nous avons l'intention de le retrouver et nous le retrouverons.* » Il s'est déclaré confiant dans la possibilité d'obtenir des renseignements au cours des interrogatoires dont font l'objet les prisonniers d'Al-Qaïda, précisant qu'il était possible de « *découvrir des trésors* ». Des cassettes vidéo du millionnaire saoudien auraient été découvertes dans les grottes de Tora Bora.

Le chef du Pentagone a d'autre part indiqué que le centre de détention géré par des marines américains à l'aéroport de Kandahar allait être agrandi pour pouvoir accueillir jusqu'à 500 prisonniers. Jusqu'à présent, sa capacité d'accueil était de 300 personnes et seuls une quinzaine de prisonniers s'y trouvent. - (AFP.)

par l'armée pakistanaise ». Ces opérations d'interception provoquent des incidents. Mercredi 19 décembre, une vingtaine de combattants arabes d'Al-Qaïda ont échappé aux forces pakistanaises après une fusillade qui a fait au moins 13 tués. Au moins sept combat-

tants arabes, cinq membres des forces de sécurité pakistanaïses et un soldat pakistanaïse ont été tués lorsque des détenus ont pris le contrôle de l'un des autocars qui les transportaient. Ils faisaient partie d'un groupe de 156 prisonniers en cours de transfert vers la prison de la ville de Kohat.

● **Tora Bora au peigne fin.** Des commandos américains et des combattants afghans anti-talibans cherchaient toujours dans les tunnels et les grottes de Tora Bora des indices leur permettant de retrouver Oussama Ben Laden, dont aucune trace n'a été repérée - pas plus que du mollah Omar. « *Les cavernes sont nettoyées une à une* », a précisé Donald Rumsfeld. Les prisonniers sont désarmés, interrogés et triés et « *nous sommes très impliqués dans les interrogatoires et la collecte de renseignements* », a-t-il ajouté. L'aviation américaine, qui a effectué 164 sor-

ties d'appareils au cours de la journée de mardi, observe désormais une pause dans les bombardements, a indiqué un porte-parole du Pentagone, Richard McGraw. « *Les avions n'ont pas largué leurs bombes [mardi], il devient plus difficile de trouver de bonnes cibles* », a-t-il affirmé.

● **La force internationale.** Le déploiement d'une force multinationale de stabilisation de trois mille soldats dirigée par la Grande-Bretagne doit commencer à assurer la sécurité de Kaboul et la mise en place de l'administration intérimaire à partir du 22 décembre. Le mandat de cette force de sécurité sera de six mois, mais son déploiement prendra sans doute plusieurs semaines. Le ministre de la défense de l'Alliance du Nord, le général Mohammed Fahim, a précisé que ces soldats seront installés sur la base militaire de Bagram, au nord de la capitale.

## A Washington, une « recherche permanente de plans et d'idées » pour en finir avec Saddam Hussein

NEW YORK

de notre correspondant

Après la défaite des talibans et la frustration de n'avoir pas capturé Oussama Ben Laden, Washington renoue avec l'un de ses passe-temps favoris : le débat entre partisans et adversaires de la manière forte pour en finir avec Saddam Hussein. Il existe un fort consensus au sein de l'administration Bush et de la classe politique sur la nécessité de renverser le dictateur. Mais les divergences sont grandes sur les moyens à employer pour y parvenir.

Au lendemain des attentats du 11 septembre, la tentation était forte de mettre dans le même sac Al-Qaïda et le pouvoir irakien. En dépit des efforts des adversaires les plus acharnés de Saddam Hussein, aucun lien solide n'a pu être établi jusqu'à aujourd'hui entre lui et les pirates de l'air ou entre son régime et l'attaque à l'anthrax.

Le FBI s'oriente vers une piste intérieure comme source de l'anthrax. La CIA ne semble pas accorder de réelle importance à la rencontre, à Prague en avril, de Mohammed Atta, un des organisateurs des attentats du 11 septembre, avec un membre des services secrets irakiens.

Il n'est plus question d'impliquer

directement l'Irak dans les attaques contre New York et Washington. Mais les partisans de la solution militaire ne jugent plus nécessaire de lier formellement Bagdad aux attentats pour s'en prendre à un régime qui cherche en permanen-

### Les partisans de la solution militaire ne jugent plus nécessaire de lier formellement Bagdad aux attentats pour s'en prendre au régime

ce, selon eux, à se doter d'armes de destruction massive. Le raisonnement a été tenu par George W. Bush quand il a réclamé, le 26 novembre, le retour d'inspecteurs de l'ONU en Irak.

Les responsables politiques favorables à une offensive militaire contre Saddam Hussein sont de

plus en plus nombreux. Il ne s'agit pas seulement de républicains voulant effacer l'« erreur » de George Bush, lorsque le père de l'actuel président n'avait pas marché sur Bagdad à l'issue de la guerre du Golfe. La coalition est maintenant bien plus large. Elle regroupe des stratèges jugeant que le moment est favorable, comme le secrétaire d'Etat à la défense Donald Rumsfeld, et des démocrates soucieux de mettre définitivement hors jeu un ennemi acharné d'Israël.

Le 5 décembre, dix membres du Congrès, et non des moindres, parmi lesquels Trent Lott, le leader des républicains au Sénat, Henri Hyde, le président républicain de la commission des affaires étrangères, John McCain, l'ancien candidat républicain à l'investiture présidentielle, et l'ancien candidat démocrate à la vice-présidence, Joseph Lieberman, ont demandé à George Bush de faire de l'Irak la prochaine cible. « *Il est impératif d'éliminer la menace irakienne. Nous n'avons pas de doutes sur le fait que ces armes mortelles [de destruction massive]*

sont dirigées contre les Etats-Unis et leurs alliés. En conséquence, nous devons nous en prendre directement à Saddam, et le plus tôt sera le mieux.

La semaine dernière, le secrétaire d'Etat Colin Powell, pourtant hostile à une aventure militaire, n'hésitait pas à évoquer la recherche « *permanente de plans et d'idées* » pour renverser le dictateur irakien. Il a également reconnu que l'envoi, la semaine dernière, d'une équipe du département d'Etat dans le nord de l'Irak faisait partie d'un processus devant « *mettre sur pied une opposition armée* ».

Le succès en Afghanistan a créé, aux yeux des partisans d'une guerre contre Bagdad, un précédent dont ils estiment qu'il faut profiter militairement et diplomatiquement. L'appel lancé le 18 décembre par Saddam Hussein pour réunir un sommet arabe à La Mecque sur la Palestine est perçu aux Etats-Unis comme un signe de son inquiétude.

Il tenterait de se protéger d'une menace grandissante et de rallier les masses arabes.

La victoire contre les talibans est aussi considérée comme un exemple à suivre en matière de stratégie. D'où la volonté à Washington de renforcer, armer et entraîner les forces d'opposition, notamment au Kurdistan irakien, voire même en Iran, pour créer, selon les propres mots de Colin Powell, « *une alliance du Sud* ».

Le refus de la Turquie de servir de base arrière à une offensive contre l'Irak semble s'infléchir. Le mois dernier, Sabahattin Cakmakoglu, ministre de la défense turque, expliquait : « *Nous avons à plusieurs reprises déclaré être opposés à une opération contre l'Irak, mais les conditions ont changé et nous amènent à réviser notre jugement.* » Ces propos étaient ensuite contredits par le premier ministre turc, Bülent Ecevit.

« *Ils veulent bombarder l'Irak quoi qu'il arrive* », affirme Edward Walkern, assistant au secrétariat d'Etat sous la présidence Clinton. Les opposants à la stratégie « *guerrière* » se manifestent aussi dans les médias. Ils font remarquer que l'Europe dans son ensemble, la Russie

et les pays arabes sont opposés à une intervention contre l'Irak. Que, sur le plan militaire, la partie s'annonce bien plus difficile qu'en Afghanistan.

Les Kurdes sont loin d'avoir les capacités de l'Alliance du Nord. Le général Anthony Zinni, ancien chef d'état-major de l'armée américaine et envoyé spécial américain au Proche-Orient, ne croit pas à la possibilité de créer une armée au Kurdistan pouvant s'opposer à celle de Bagdad. Enfin, Saddam Hussein pourrait cette fois entraîner avec succès Israël dans le conflit.

Colin Powell préfère multiplier les pressions pour forcer l'Irak à accepter à nouveau des inspecteurs de l'ONU. Il faut pour cela faire peur au dictateur de Bagdad et, pour le moment, les appels à une offensive militaire font aussi le jeu de la solution diplomatique. En attendant, l'armée américaine peut s'en prendre aux réseaux d'Al-Qaïda en Somalie, au Yémen, au Soudan et aux Philippines.

Eric Leser

## L'ONU rappelle que Bagdad ne remplit pas ses obligations

NEW YORK (Nations unies)

de notre correspondante

A lire la presse américaine depuis une quinzaine de jours, l'impression qui domine est celle d'une attaque militaire imminente contre l'Irak. S'agit-il d'une stratégie délibérée et coordonnée de pressions psychologiques et diplomatiques sur Bagdad, avec fuites intentionnelles à la presse, ou d'un véritable changement de rapport de forces au sein de l'administration américaine en faveur du camp des « durs » ?

D'après une série de conversations avec nombre de diplomates sur ces bruits de bottes entendus à Washington, il semble que les deux

hypothèses ne sont pas nécessairement incompatibles. Forts du succès de la guerre en Afghanistan, les Américains multiplient les menaces d'une intervention militaire d'une part et, de l'autre, continuent à élaborer avec les autres grandes puissances membres du Conseil de sécurité, et en particulier les Russes, une solution politique.

### L'ACTION DIPLOMATIQUE

Vu de l'ONU en tout cas, il semble que la politique irakienne de l'administration Bush reste plutôt constante. « *D'après les messages qui nous parviennent du gouvernement américain, l'Irak n'est pas à l'ordre du jour et la priorité, à ce*

« *sujet, reste l'application de la dernière résolution du Conseil de sécurité de l'ONU* », déclare un diplomate français. Adoptée à l'unanimité le 29 novembre, la résolution 1382 demande le retour des inspecteurs du désarmement en Irak en échange de la levée de facto des sanctions économiques en vigueur contre ce pays depuis onze ans. « *En ce qui concerne nos discussions avec les Américains, la priorité reste l'action diplomatique au Conseil de sécurité, poursuit un diplomate britannique, car nous ne voyons aucun lien entre l'Irak et les terroristes d'Al-Qaïda.* »

Certains n'en jugent pas moins que les militaires américains sont

enhardis par le succès - « *au-delà de toute espérance* » - de la guerre en Afghanistan. Ils ont en outre constaté que ce succès a mis fin aux manifestations anti-américaines dans le monde musulman. Cela renforce la main des faucons au sein de l'administration. Selon nombre d'observateurs, le rapport de forces à Washington a changé en faveur du secrétaire adjoint à la défense Paul Wolfowitz contre le secrétaire d'Etat Colin Powell, qui se trouve désormais isolé sur la question de l'Irak. M. Wolfowitz s'est, depuis le 11 septembre, systématiquement prononcé en faveur d'une attaque de l'Irak.

Interrogé mercredi 19 décembre, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan a répondu : « *Je crois qu'il ne serait pas sage d'attaquer l'Irak car je n'ai vu aucune preuve liant l'Irak aux attentats terroristes du 11 septembre, ni d'ailleurs à l'anthrax, et, à mon avis, toute action militaire contre l'Irak en ce moment ne ferait qu'exacerber le terrorisme.* » Et d'ajouter : « *Cela dit, je dois dire que je ne vois aucun signe non plus que Bagdad soit prêt à coopérer sur le retour des inspecteurs alors que les Irakiens savent très bien que le Conseil de sécurité l'exige, pour une fois, à l'unanimité.* »

Si les grandes puissances donnent une suite à leur résolution, elles pourraient charger M. Annan de la présenter à Saddam Hussein. « *A ce moment-là, s'il refuse, une opération militaire américaine serait en quelque sorte justifiée* », explique un diplomate.

A. B. P.

www.dior.com

**Dior**

PARIS . LYON . GENÈVE . CANNES . MONTE-CARLO - TEL 01 40 73 54 00

Les pays soupçonnés de complicité avec le réseau d'Al-Qaïda



## Des avertissements répétés

● **18 novembre.** Saddam Hussein « est un homme très dangereux qui constitue une menace pour son propre peuple, une menace pour la région et une menace pour nous en raison de sa détermination à acquérir des armes de destruction massive », déclare la conseillère de la Maison Blanche pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice. Le monde serait clairement plus sûr et les Irakiens se sentiraient mieux si Saddam Hussein n'était pas au pouvoir en Irak. »

● **26 novembre.** George Bush, répondant à des questions sur de prochaines cibles éventuelles : « En ce qui concerne Saddam Hussein, il faut qu'il laisse les inspecteurs revenir dans son pays pour nous prouver qu'il ne fabrique plus d'armes de destruction massive. » Prié de prédire ce qui se passerait en cas contraire, le président répond : « Il verra bien. »

● **2 décembre.** Le secrétaire d'Etat américain à la défense, Donald Rumsfeld : « Il est très difficile, même avec les missions d'inspection les plus sévères, de découvrir ce qui se passe vraiment. Nous savons que cet homme est déterminé à se doter de ces armes. Il les a et il les a utilisées contre ses propres populations. »

● **4 décembre.** Les troupes américaines pourraient être amenées à intervenir ailleurs qu'en Afghanistan, assure le président Bush. « Les frappes seront incroyablement importantes. Et l'utilisation de soldats ailleurs sera peut-être nécessaire. (...) Je veux juste que les Américains sachent que nous n'excluons aucune option. »

● **11 décembre.** Le vice-président Dick Cheney : « Si j'étais Saddam Hussein, je réfléchirais sérieusement à l'avenir et j'observerais de très près ce qui est arrivé au régime taliban. » La Somalie, ajoute-t-il, est « clairement l'un de ces endroits où une organisation peut opérer avec impunité sans être l'objet d'un contrôle de la part des forces de l'ordre, représentant ainsi une menace pour ses voisins ou pour les Etats-Unis. »

## Pays arabes et opposition à Saddam Hussein s'interrogent sur une éventuelle intervention

L'IRAK est-il ou non l'une des cibles de la « phase 2 » de la lutte antiterroriste lancée par les Etats-Unis depuis les attentats du 11 septembre ? A l'unisson d'autres pays, les voisins de l'Irak et plus généralement les gouvernements de la région s'interrogent sur les intentions réelles de l'administration républicaine américaine. Celle-ci, il est vrai, n'a laissé planer aucune ambiguïté, dès son entrée en fonction, sur sa volonté d'obtenir la chute d'un régime soupçonné de vouloir relancer ses programmes d'armes de destruction massive – si tant est qu'il n'a pas déjà commencé à le faire. L'interrogation se fait plus pressante depuis que le ton monte à Washington à propos de l'Irak.

Pour l'heure, ce qui paraît certain c'est que, sauf dérapage, Bagdad bénéficie d'un sursis de cinq mois, depuis que le Conseil de sécurité des Nations unies a reconduit, le 29 novembre et pour une période de six mois, le programme dit « pétrole contre nourriture » qui permet à l'Irak de vendre du pétrole pour subvenir aux besoins essentiels de sa population. Cinq mois, qui sont néanmoins d'ores et déjà mis à profit par Washington pour engager des consultations, notamment avec la Russie, pour passer au stade supérieur à l'expiration de cette période. L'objectif est de s'entendre sur une formule qui imposerait à Bagdad une exigence stricte : accepter le retour des inspecteurs du désarmement. Un refus irakien pourrait donner à Washington un argument pour sévir.

Il est tout aussi certain qu'aucun gouvernement du Proche-Orient, pas davantage que les formations de l'opposition irakienne, ne nourrissent la moindre empathie pour le gouvernement de Bagdad. Depuis le départ d'Irak des inspecteurs du désarmement en décembre 1998, nombreux sont ceux qui craignent par ailleurs que Bagdad ait effectivement relancé son ou ses programmes d'armes de destruction massive. Ce qui ne veut

pas dire pour autant que les mêmes ne se posent pas de questions sur les moyens et le sérieux d'une éventuelle intervention américaine.

S'agit-il pour les Etats-Unis de rééditer le scénario afghan, c'est-à-dire de se livrer à des bombardements en Irak, tandis que l'opposition irakienne se chargerait des opérations au sol ? Cette dernière ne paraît pas disposée à se prêter inconditionnellement à la manœuvre : le souvenir des révoltes kurde et chiite au printemps 1991, encouragées par le président George Bush père, qui ont été écrasées dans le sang sans que les Etats-

## Nombre de gouvernements de la région se satisfont parfaitement de la situation actuelle

Unis et leurs alliés volent à leur secours, demeure en effet encore vivace ; l'aide apportée jusqu'à maintenant par Washington à l'opposition n'a pas été à la hauteur de l'objectif fixé : ce ne sont pas les 100 millions de dollars, accordés au compte-gouttes, en vertu de l'Irak Liberation Act (1999), qui auraient pu permettre ou qui permettraient aujourd'hui aux opposants de renverser le régime.

Par ailleurs, les plus importantes formations d'opposants ont été jusqu'à maintenant sinon divisées, du moins hésitantes quant à une immixtion américaine : certaines sont rétives à un changement qui se ferait sous l'ombre des Etats-Unis (c'est le cas notamment des principales formations chiites, le Conseil supérieur de la révolution irakienne et le parti Al-Daawa). Côté kurde, si l'Union patriotique du Kurdistan de Jalal Talabani ne s'opposerait pas à un tel scénario,

le Parti démocratique du Kurdistan de Massoud Barzani est, lui, plus rétif.

Près de onze années de rododromes américaines contre Bagdad, assorties d'une véritable débâcle des agents de la CIA dans le Kurdistan en 1996, de raids aériens américano-britanniques quasi quotidiens depuis trois ans, voire d'opérations musclées – telle l'opération dite « Renard du désert » en 1998 –, d'annonces de coups d'Etat manqués, ont laissé opposants et gouvernements régionaux perplexes quant aux intentions réelles des Etats-Unis et à leurs possibilités d'action.

Ces mêmes gouvernements s'interrogent également sur la nature du régime qui serait installé à Bagdad après la chute éventuelle de M. Hussein : s'agirait-il d'un pouvoir à dominante chiite, aux portes d'un autre grand pays chiite, l'Iran, dans un environnement régional quasi uniformément sunnite ? Ou l'Irak sera-t-il doté d'un système fédéral, qui accorderait une certaine autonomie à ses minorités ? L'une et l'autre formules ne sont pas tout à fait rassurantes, l'instauration d'une fédération inquiétant plus particulièrement des pays tels que la Turquie, l'Iran ou la Syrie, dont les importantes minorités kurdes pourraient réclamer la même chose. Sans oublier que nombre de gouvernements de la région se satisfont parfaitement de la situation actuelle et engrangent d'importants bénéfices grâce aux échanges économiques – officiels et de contrebande – avec Bagdad.

Ces réserves risquent bien sûr de voler en éclats si les Etats-Unis obtiennent du Conseil de sécurité de l'ONU le feu vert pour intervenir en Irak. Ce qui n'est pas garanti à cette heure : il n'est en effet pas certain que les quatre autres membres permanents du Conseil acceptent de suivre Washington sur cette voie.

Mouna Naïm

## Le compte à rebours pourrait avoir commencé pour la Somalie

NAIROBI (Kenya)  
de notre correspondant

Le compte à rebours de la phase II de la guerre antiterroriste a-t-il commencé en Somalie ? L'effondrement d'Al-Qaïda en Afghanistan et la volatilisation de ses membres ont renforcé l'intérêt pour ce pays de la Corne de l'Afrique. Au large des côtes somaliennes croisent désormais des navires de guerre américains, allemands et britanniques qui organisent un blocus maritime de Bosaso à Kismayo, deux ports aux confins du pays, où des combattants d'Al-Qaïda fuyant via le Pakistan à bord de bateaux pourraient être tentés de rejoindre une terre d'accueil mais aussi, selon les Etats-Unis, des sympathisants.

Quelques jours après les attentats, selon des sources militaires occidentales, une « étude de faisabilité » pour une opération américaine en Somalie avait déjà été menée. Le pays de la Corne de l'Afrique héritait du surnom de « second Afghanistan ». L'expression fit florès d'autant que la Somalie, privée d'Etat central depuis 1991 mais aussi d'écoles, d'hôpitaux ou de tribunaux, a été labourée en profondeur dix années durant par des organisations islamistes, dont Al-Itihad Al-Islami (unité de l'Islam). Celle-ci est impliquée dans des attentats en Ethiopie voisine et placée depuis le 27 septembre par les Etats-Unis sur

la liste des organisations liées au « terrorisme mondial ».

Lors d'un passage récent au Kenya, Walter Kansteiner, le secrétaire d'Etat adjoint américain chargé des affaires africaines, a affirmé : « Nous sommes en possession d'informations établissant l'existence de connexions entre le réseau terroriste d'Oussama Ben Laden et Al-Itihad Al-Islami. »

### COMMENT ET QUAND ?

Comme en prélude à une opération américaine, deux hélicoptères Black Hawk ont survolé, jeudi 13 décembre, un port naturel du nord de Mogadiscio, l'un des deux appareils descendant même « prendre des photos » à basse altitude.

L'imminence d'une intervention a été renforcée par la déclaration, mercredi 19 décembre, d'un responsable allemand, en marge d'une rencontre entre le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, et les ministres de la défense de l'OTAN à Bruxelles : « Il ne s'agit plus de savoir si, mais comment et quand [les Etats-Unis] attaqueront. » Comment et quand ? Les réponses à ces questions sont plus complexes qu'il n'y paraît. A supposer qu'une poignée de Somaliens conservent une fidélité à Oussama Ben Laden, ou qu'ils constituent, selon l'expression d'un diplomate occidental, une « force terroriste dor-

mente », rien n'indique qu'ils attendent, regroupés dans des camps, le feu de la coalition mondiale. Selon toute vraisemblance, les trois principaux bastions d'Al-Itihad, situés par les spécialistes de la région à Ras Kamboni, sur l'océan Indien, à El-Uach, à la frontière kenyane, ou à Las Khoreh, dans le nord du pays, n'abritent plus d'installations militaires.

Une opération aurait donc de fortes chances de frapper à l'aveuglette des cibles incertaines. Par ailleurs, les Etats-Unis ont clairement diagnostiqué, dès la mi-septembre, leur ignorance abyssale de la Somalie. Confondant d'abord Al-Itihad avec un autre mouvement, Al-Islah, des responsables américains ont couru tout Nairobi, la métropole régionale, à la recherche d'informations sur les groupes islamiques somaliens.

### VÉTÉRANS DU DJIHAD

C'est finalement en Ethiopie que les Américains ont trouvé des informateurs enthousiastes. Addis Abeba, qui a subi les infiltrations de militants d'Al-Itihad au début des années 1990, a attaqué et détruit entre 1996 et 1998 la plupart des camps d'entraînement de l'organisation au sud de la Somalie. L'armée éthiopienne y avait saisi trois camions de documents établissant, selon elle, les liens entre Al-Itihad

et Al-Qaïda, et fait prisonniers une vingtaine de moudjahidins, Egyptiens, Pakistanaï, Saoudiens ou Tchétchènes, vétérans du djihad en Afghanistan venus combattre aux côtés des Somaliens. L'Ethiopie se rève à présent un soutien international. Un conseiller du gouvernement éthiopien déclarait récemment au Monde : « Les islamistes liés au terrorisme mondial sont partout en Somalie. Il faut une opération terrestre pour purger ce mal et prendre le contrôle du pays. Nous pourrions nous en charger avec un soutien logistique américain, et en comptant sur l'aide de nos alliés somaliens bien sûr. »

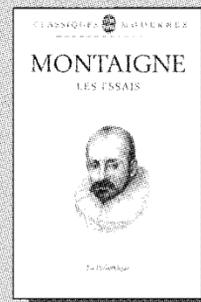
L'objectif est-il de lutter contre le terrorisme ou d'instaurer à l'ombre de l'opération une pax ethiopianna en Somalie ? Les Etats-Unis, en sous-traitant l'opération à l'Ethiopie, fermeraient alors les yeux sur le passé sanglant des supplétifs somaliens employés par Addis Abeba.

Au début du mois, Alfredo Mantica, sous-secrétaire d'Etat italien aux affaires étrangères chargé de l'Afrique, expliquait, au retour d'une visite aux Etats-Unis : « Il est plus probable que les Américains attaquent la Somalie plutôt que l'Irak, non pas parce que la Somalie est plus dangereuse que l'Irak, mais parce que cela créera moins de réactions politiques et diplomatiques. »

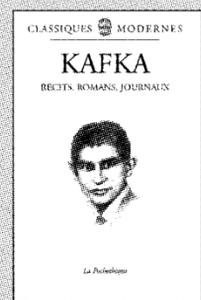
Jean-Philippe Rémy

Le  
LIVRE  
de  
POCHE

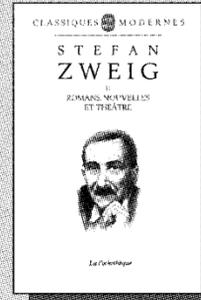
## La Pochothèque



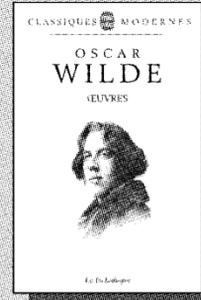
1854 pages  
23,63 € 155 F



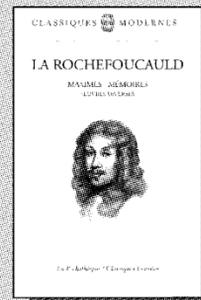
1520 pages  
23,63 € 155 F



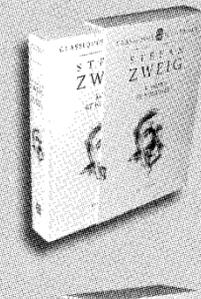
1200 pages  
21,34 € 140 F



1520 pages  
22,87 € 150 F



1160 pages  
23,75 € 155,80 F



Coffret - tome 1  
1200 pages  
21,34 € 140 F



Coffret  
1260 pages  
29,73 € 195 F

... c'est aussi  
une idée de cadeaux

## Asie du Sud-Est : un terrorisme sans lien réel avec Al-Qaïda

Les Etats concernés s'opposent à l'arrivée de GI

**BANGKOK**

de notre correspondant  
en Asie du Sud-Est

Avec des frontières qui ressemblent à des passoires et des mers encombrées de boucaniers, avec l'instabilité qui règne en Indonésie et dans le sud des Philippines, l'Asie du Sud-Est est d'autant plus considérée à Washington comme l'un des refuges potentiels de la nébuleuse terroriste Al-Qaïda que près de la moitié de son demi-milliard d'habitants se réclame de l'islam. Jusqu'ici, toutefois, les liens connus entre des terroristes ou des moudjahidins locaux avec l'organisation d'Oussama Ben Laden demeurent ténus. En outre, les Etats où résident l'immense majorité des musulmans – les Philippines, la Malaisie, l'Indonésie – veulent bien d'une aide américaine pour combattre le terrorisme, mais sûrement pas d'un débarquement impopulaire de GI.

● **Aux Philippines**, pour la deuxième fois en quelques semai-

**Abu Sayyaf est le seul mouvement local à figurer sur la liste des 28 organisations terroristes étrangères publiée par Washington en octobre. Mais ses relations connues avec Al-Qaïda remontent aux années 1990**

nes, une mission militaire américaine séjourne depuis le 14 décembre à Zamboanga. Ce port abrite le quartier général de l'armée philippine dans le sud de l'archipel et est séparé par un mince bras de mer de l'île de Basilan, où le groupe terroriste Abu Sayyaf détient encore un couple d'Américains. Formé de bandes d'islamistes reconvertis dans l'enlèvement contre rançon, Abu Sayyaf est le seul mouvement d'Asie du Sud-Est à figurer sur la liste des vingt-huit organisations terroristes étrangères publiée par le département d'Etat américain le 5 octobre. Mais ses relations connues avec Al-Qaïda remontent au début des années 1990, quand Manille avait servi de plaque tournante à des terroristes orientaux. En novembre, en la recevant à la Maison Blanche, George Bush n'en a pas moins promis plus de 700 millions de francs d'aide militaire à la présidente Gloria Macapagal Arroyo.

L'armée mal équipée des Philippines fait face à une situation instable dans le Sud islamisé. Actuellement détenu en Malaisie voisine, où il s'était enfui, Nur Misuari a commandité fin novembre, à Jolo,

île voisine de Basilan, et à Zamboanga, un soulèvement étouffé au prix de cent cinquante morts. En outre, les partisans de Misuari à Zamboanga ont obtenu un sauf-conduit contre la libération de quatre-vingt-neuf otages. Après avoir combattu Manille pendant près d'un quart de siècle avec l'appui de la Libye et la sympathie de la Malaisie, Misuari avait fait la paix en 1996 avec Manille et avait été, dans la foulée, élu gouverneur d'une région autonome musulmane (ARMM). Mais le pouvoir central s'est détourné de lui en raison de son absentéisme et d'accusations croissantes de corruption. La Malaisie a ajouté récemment que Misuari entretenait des relations avec Abu Sayyaf, ce qui n'arrange pas son cas.

Même si Misuari semble destiné à être extradé puis condamné par un tribunal philippin, son équipée a compliqué la tâche déjà lourde de M<sup>me</sup> Arroyo, qui négocie depuis août avec une autre insurrection musulmane « indépendantiste » et doit s'entendre également, depuis un mois, avec un nouveau gouverneur de l'ARMM, le Dr Pau-fig Hussin. Il n'existe que des frontières en pointillés entre les principaux mouvements musulmans, dont la revendication d'indépendance est, avant tout, liée à la mère : la moitié de la minorité musulmane philippine vit au-dessous du seuil de pauvreté.

● **En Indonésie**, depuis la chute de Suharto, en 1998, les divisions de la classe politico-militaire ont facilité les interventions dans les archipels de la périphérie (aux Moluques depuis vingt mois et aux Célèbes tout récemment) des Laskar Jihad – un mouvement d'inspiration wahhabite de quelques milliers de combattants de la guerre sainte né à Java voilà deux ans, et qui dément tout lien avec Al-Qaïda. Curieusement, le 12 décembre, le général Abdullah Hendropriyono, chef des services de renseignement, a annoncé qu'Al-Qaïda disposait de camps d'entraînement au Célèbes, dans une région où des vagues de violence entre chrétiens et musulmans ont fait un millier de victimes en deux ans. Quarante-huit heures plus tard, devant le scepticisme général, il a fait marche arrière en déclarant que ces camps étaient « vides ».

De son côté, le ministre de la justice, Yusril Izha Mahendra, a annoncé qu'une enquête de trois mois n'avait pas permis de trouver, en Indonésie, un compte bancaire ou des biens liés aux « terroristes internationaux » et que ces résultats seraient soumis, comme requis, au Conseil de sécurité de l'ONU le 28 décembre.

Aux Célèbes, la régence (district) de Poso s'est enflammée de nouveau, début décembre, avec l'intervention des Laskar Jihad. Des renforts de policiers et de soldats ont été dépêchés sur place, mais les relations entre les deux corps sont pour le moins difficiles. Les Laskar Jihad disposent de l'appui de certains militaires et leur objectif avoué est l'islamisation de l'Indonésie. Ils ne figurent ni sur la liste des vingt-huit organisations terroristes du 5 octobre ni sur celle, complémentaire, publiée par les Américains le 6 décembre, et qui regroupe trente-neuf organisations et sociétés. Ce qui pourrait indiquer une prudence de Washington à l'égard d'un groupe islamiste armé lié à l'élite djakartaïnaïse. Paul Wolfowitz, secrétaire américain adjoint à la défense, n'en a pas moins estimé récemment que « la lutte contre Al-Qaïda en Indonésie ne devrait pas attendre de la déracinement d'Al-Qaïda en Afghanistan ».

Si bon nombre d'islamistes indonésiens ont fait leurs classes militaires en Libye et, plus récemment, au Pakistan ou en Afghanistan, leur influence demeure limitée, dans un pays où quelque 180 millions d'habitants se réclament d'un islam modéré. Mais le blocage actuel des institutions – trois présidences en trois ans – crée un appel d'air et fait le jeu de mouvements extrémistes. Toutefois, jusqu'à preuve du contraire, les insurrections en Indonésie ne semblent pas liées à un mouvement terroriste international.

Jean-Claude Pomonti

## Au pied des Bouddhas de Bamiyan, détruits par les talibans, la discrète souffrance des Hazaras

L'ethnie mal aimée d'Afghanistan a subi des sévices sous tous les régimes politiques

**BAMIYAN (Afghanistan)**

de notre envoyée spéciale

Le spectacle est saisissant, mais pas tant à cause des niches désormais vides qui ont abrité, dix-huit siècles durant, les deux Bouddhas géants dynamités par les talibans en mars dernier. Ce qui frappe, un mois après que ces derniers ont fui Bamiyan, c'est de voir une demi-douzaine de visiteurs étrangers armés d'appareils photo mitraillant des trous dans la falaise calcaire, le dos résolument tourné à la cité presque entièrement détruite, dans laquelle les habitants, exténués et affamés, reviennent lentement, difficilement, s'installer. Sans bénéficier encore d'aucune aide extérieure. Ce n'est sans doute pas par hasard que les Hazaras, peuple « mal aimé » de l'Afghanistan, ont trouvé refuge dans le cœur montagneux et le plus difficile d'accès du pays, le Hazarajat.

Sous le ciel bleu, les glaciers de l'Hindou-Kouch, puis de hautes et rougeoyantes falaises encadrent une vallée dont les maisons – détruites – en pisé se détachent sur la neige. Les mots qui reviennent dans la bouche des gens – combats, massacres, destructions, fosses communes, fuite dans la montagne, résistance – renvoient à des faits tout récents mais restés méconnus, contrairement à la très médiatisée destruction des Bouddhas.

Est-ce parce qu'ils furent toujours au premier rang des victimes de la tumultueuse histoire afghane ? Les Hazaras aux traits asiatiques donnent l'impression d'un peuple doux, dont les plaintes même sont glissées comme avec gêne. « Vous ne connaissez donc pas le principal slogan des talibans ? Celui qui dit : "Les Tadjiks au Tadjikistan, les Ouzbeks en Ouzbékistan et les Hazaras sous la terre"... », demande le chef local, le

professeur Karim Khalili, aux journalistes qui l'interrogent sur les vrais raisons de l'acharnement des talibans contre ce peuple. La raison « officielle » étant que les Hazaras, de confession musulmane chiite, étaient considérés par les « étudiants en religion » comme faisant partie de la catégorie des « hypocrites » (*munafiqines*), dont l'extermination était non seulement licite mais recommandée. A moins qu'ils ne se déclarent sunnites, comme les y pressaient les imams nommés par les talibans.

Le professeur Khalili est un érudit d'une soixantaine d'années, aux yeux pleins de malice derrière de fines lunettes et à la voix douce, presque timide, que l'on a du mal à imaginer dans le rôle qui fut le sien ces dernières années : celui de chef d'une guérilla armée qui, avec quelque 500 hommes, a donné des coups répétés à l'armée cent fois plus nombreuse des talibans. Ayant participé au djihad antissoviétique, il fut élu chef du parti chiite Hizb-e-Wahdat après l'assassinat de son prédécesseur par les talibans, en 1995. Il fut chassé trois ans plus tard par les mêmes talibans de Bamiyan, capitale de la province du même nom, soumise jusqu'alors au blocus alimentaire, au grand dam de l'ONU.

Avec ses hommes, Khalili organisa la résistance dans les montagnes, à Darisuf puis Yakaulang, après avoir transité par le Panchir, le Tadjikistan et l'Iran, qui lui a fourni de l'armement. Ces villes, ainsi que Bamiyan, furent successivement reprises et perdues, la population en garde le souvenir de massacres commis par les talibans. Tels ces trois cents tués à Yakaulang, en janvier 2001. Les femmes ne furent autorisées à enterrer les corps que six jours plus tard. Depuis, il y en aurait eu beaucoup d'autres, dont personne n'a jamais parlé. « Quand ils ont pris notre vil-

lage, Shaïdan, il y a quatre mois, mon neveu fut un des premiers tués », raconte Hamza, un vieillard tout ridé entouré d'une quinzaine de personnes de sa famille, tous maigres, pâles, en haillons et pieds nus dans des galoches pour fouler la boue glacée. « Ils lui ont coupé le nez, les oreilles, les lèvres... Tout le village fut fait prisonnier, on n'avait pas d'armes, ils sont entrés de nuit, par surprise. 2 000 furent relâchés, mais on ne sait pas où sont les 2 000

« Vous ne connaissez pas le principal slogan des talibans ? "Les Tadjiks au Tadjikistan, les Ouzbeks en Ouzbékistan et les Hazaras sous la terre" ? »

autres, on les a cherchés dans toutes les prisons. Nous sommes alors partis dans les montagnes, avec d'autres villageois. Nous y sommes restés quatre mois. Tous nos malades, les plus faibles, enfants et vieillards, sont morts. Nous sommes revenus ici il y a dix jours. »

« Ici », c'est l'une de ces caves creusées par centaines dans les falaises, jadis habitées par des moines bouddhistes et qui ont repris du service aujourd'hui, pour accueillir les réfugiés. Ils arrivent tous les jours par dizaines, venant de la vallée située entre Yakaulang et Bamiyan, « où 5 000 maisons ont été détruites par les talibans durant leur retraite », dit le professeur Khalili. Soit 25 000 personnes au moins à nourrir, chauffer, vêtir et loger,

alors qu'aucune organisation humanitaire n'est encore opérationnelle sur place. L'ONG française Solidarité doit cependant achever avant la fin du mois les enquêtes qui lui permettront de commencer à distribuer la farine du Programme alimentaire mondial (PAM). En attendant, les réfugiés survivent avec des baies sauvages et des pommes de terre. « Ceux que vous voyez là ne sont pas les plus pauvres ; dans les villages, c'est encore pire », commente un interprète.

A « l'hôpital » de Bamiyan, un médecin, arrivé il y a une semaine, reçoit une trentaine de malades par jour, dans l'une des pièces de son bâtiment sans électricité ni électricité, leur prescrivant des médicaments qu'ils n'ont pas les moyens d'acheter. L'université ressemble à une simple ferme dont les toits auraient été arrachés. Pas de trace de meubles, sans parler de livres. Mais cheikh Ali en parle avec émotion, lui qui y a commencé des études, achevées en 1995 à Kaboul – où il y avait sept Hazaras sur 200 étudiants dans sa section. Alors que ce peuple représenterait, selon ses représentants, 20 % de la population afghane.

La discrimination traditionnelle envers les Hazaras va-t-elle cesser dans le « nouvel Afghanistan », alors que deux membres du gouvernement sont issus de cette ethnie ? « Vous savez, répond cheikh Ali, le problème, ce n'était pas seulement les talibans. Ils furent les pires de tous, mais ce sont les dirigeants afghans d'antan qui avaient détruit les visages des Bouddhas, dont les talibans n'ont fait que dynamiter les corps. Pour que personne ne puisse voir qu'ils avaient les mêmes (...) visages que nous, ni dire que nous sommes des habitants au moins aussi légitimes de ce pays que les autres. »

Sophie Shihab

## La force internationale en Afghanistan comptera trois mille hommes

**DÉSIGNÉ** par la Grande-Bretagne pour commander la force multinationale de sécurité en Afghanistan, le général John McColl devrait être présent, samedi 22 décembre, à Kaboul, pour l'entrée en fonction du gouvernement intérimaire présidé par Hamid Karzaï. Dans l'attente d'un mandat des Nations unies, qui ont jusqu'à vendredi, dernier délai, pour en débattre, le général McColl sera entouré d'un état-major et d'une avant-garde formée de quelque 200 à 300 soldats dont la centaine de Royal Marine britanniques qui sont déjà stationnés sur l'aéroport de Bagram.

Avec les autorités afghanes, comme avec les responsables américains, les discussions sur l'installation de cette force ont été difficiles. Ce qui explique que l'ensemble du dispositif, sous mandat de l'ONU mais ne portant pas le « casque bleu », ne sera pas à effectifs complets, soit quelque 3 000 hommes prévus, avant la fin du mois de janvier 2002. Le Royaume-Uni est le pays-pilote qui encadrera cette formation militaire, avec le déploiement promis de 1 500 hommes. Une vingtaine de pays ont annoncé une participation, dont la France pour, au début, 300 hommes susceptibles d'être portés à un bataillon de 800 fin janvier. La durée de l'opération est, pour le moment, de trois mois, peut-être renouvelable.

Les tractations avec le régime provisoire de

Kaboul ont longtemps buté sur les missions et, par conséquent, sur le volume de la force et les contributions propres à chaque pays membre. Tout n'est pas encore définitivement aplani. Mais la priorité des tâches confiées aux unités paraît être la protection des personnalités civiles et des responsables militaires présents à Kaboul, ainsi que la sécurité des bâtiments gouvernementaux et des organisations internationales. Envisagées au début, les opérations de déminage et la participation de cette force à la formation d'une nouvelle armée afghane semblent avoir été reportées.

**LA QUESTION DU COMMANDEMENT AMÉRICAIN**

Une autre question, soulevée principalement par l'Allemagne et par la France, a trait à l'organisation éventuelle de liens opérationnels avec le commandement américain, dont les troupes, toujours sur place, traquent les derniers combattants talibans. Il n'y aura pas de mécanisme d'une intégration de cette force de paix dans le dispositif américain, même si les Etats-Unis ne s'interdisent pas de fournir des éléments logistiques. Pour éviter le mélange des rôles entre une force mandatée par les Nations unies et des unités alliées relevant d'une coalition antiterroriste contrôlée par les Etats-Unis, le principe retenu est, pour le moment, celui d'une coordination militaire

fondée sur le fait que le général britannique devra rendre compte aux Américains de toutes les activités de la force pouvant avoir des incidences sur la lutte contre Al-Qaïda.

Ainsi, par exemple, la « couverture » aérienne de la force de sécurité, qui pourrait être fournie par des porte-avions britannique, français et italien dans la zone ou par des appareils de ces trois mêmes pays stationnés aux frontières de l'Afghanistan, devra avoir été au préalable coordonnée avec le Central command américain (Uscentcom) dont le PC est en Floride, avec un relais sur une base en Arabie Saoudite. Selon le ministre britannique des affaires étrangères, Jack Straw, une lettre échangée entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis, avec l'accord du gouvernement provisoire afghan, fixera la nature de ces relations.

Le débat aux Nations unies devra, d'autre part, trancher le point de savoir quel usage de ses armements est susceptible de faire la force internationale de sécurité. Nombre des pays participants, à commencer par la France, ont exprimé le souhait que la force soit placée sous le régime du chapitre VII de la Charte de l'ONU qui instaure « un droit naturel de légitime défense, individuelle ou collective » en cas d'une menace.

Jacques Isnard

### Mutinerie de prisonniers d'Al-Qaïda au Pakistan

Une partie d'un groupe de 156 combattants d'Al-Qaïda arrêtés par les forces de sécurité pakistanaises s'est mutinée, mercredi 19 décembre, dans l'un des trois bus qui les emmenaient vers la prison de Kohat, près de Peshawar. Dans la fusillade qui a éclaté, sept d'entre eux ont été tués, ainsi que six soldats des forces paramilitaires pakistanaises, selon le quotidien *The News*. Le groupe était composé de talibans et de combattants « arabes » – terme utilisé pour désigner des partisans non afghans et non pakistanais d'Oussama Ben Laden. L'incident a eu lieu dans la région de Kurram, une des zones tribales pachounes qui longent la frontière afghane. Les prisonniers venaient de la région afghane de Tora Bora d'où ils ont été chassés après deux semaines d'intenses bombardements américains. – (Corresp.)

### Le général Fahim assigne un rôle limité aux troupes étrangères

**KABOUL**

de notre envoyée spéciale

A moins de vingt-quatre heures du déploiement à Kaboul, vendredi 21 décembre, des premiers éléments britanniques de la force internationale attendue dans son ensemble samedi, le ministre afghan de la défense, Mohammed Fahim, a été clair : « Cette force est là parce qu'elle veut être là et son rôle se limite à sa présence. » Le général Fahim a toutefois déclaré au *Monde*, dans une nouvelle charge contre le voisin pakistanais : « Cette force de paix, témoignage de la présence de la communauté internationale, peut aussi prévenir l'ingérence de nos voisins et spécialement le Pakistan. Le Pakistan est responsable de la présence du terrorisme en Afghanistan. »

Pour le général Fahim, qui a renoncé, à Kaboul, le futur commandant en chef de cette force, le général britannique John McColl, « un accord a été conclu pour une force de 3 000 hommes, dont 1 000 pour

l'aide humanitaire, 1 000 pour le maintien de la paix, 1 000 en réserve qui resteront sur la base de Bagram. » La responsabilité de la sécurité appartenant aux troupes afghanes, la force internationale « n'a pas le droit de désarmer qui-conque », mais, si cela est nécessaire, « elle pourra patrouiller en compagnie des unités de la police », souligne M. Fahim. Contrairement aux accords de Bonn, qui stipulent que « toutes les unités militaires seront retirées de Kaboul et des endroits dans lesquels la force mandatée par l'ONU est déployée », le général Fahim affirme que ses troupes « iront dans leurs casernes de Qala-e-Jhangi, Bela-Hisar et Cherpur à l'intérieur de Kaboul ».

Dans l'impossibilité de s'opposer à la volonté internationale, le ministre de la défense fait donc contre mauvaise fortune bon cœur, mais il est clair qu'il se serait bien passé de cette présence. Celle-ci souligne en quelque sorte la méfiance des autres parties afghanes vis-à-vis de

l'Alliance du Nord, dont les forces contrôlent Kaboul. Dans cette optique, le général Fahim précise que le gouvernement demandera que cette force soit aussi déployée dans les autres centres urbains de Mazar-e-Charif, Herat, Kandahar et Jalalabad, pour l'heure contrôlés par des seigneurs de guerre qui ont chacun son armée.

Le mandat de cette force est de six mois, comme celui du gouvernement intérimaire, qui doit entrer en fonctions samedi. Dans ce laps de temps, affirme M. Fahim, une armée nationale sera reconstituée pour prendre le relais. Cette affirmation semble très optimiste dans la mesure où aucun accord en ce sens n'existe entre les chefs de guerre. Dans l'immédiat, la force internationale sera reçue avec soulagement par les Kabouliens, qui semblent toutefois attendre d'elle beaucoup plus qu'elle ne sera en droit de faire.

Françoise Chipaux

**MÉDAILLE D'OR 2000**  
CONCOURS NF AMÉUBLEMENT  
**DETAILLANT - GROSSISTE**  
**VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR  
PARIS PAS CHER

**MATELAS • SOMMIERS**  
Vente par téléphone possible  
fixes ou relevables - toutes dimensions.  
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI  
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...  
Garantie 5 et 10 ans

**Canapés - Salons - Clic-Clac...**  
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA  
Steiner - Coulon - Dya - Burnas - Duvivier etc...  
5500 m<sup>2</sup> d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

**MOBECO**  
♦ 239 à 247, rue de Belleville  
Paris 19<sup>ème</sup> - M<sup>°</sup> Télégraphe  
♦ 50, avenue d'Italie  
Paris 13<sup>ème</sup> - M<sup>°</sup> Place d'Italie  
**01.42.08.71.00 - 7j/7**

# Explosion sociale, crise politique : l'Argentine sombre dans le chaos

L'état de siège a été proclamé pour trente jours, mercredi 19 décembre, après des émeutes et des pillages qui ont fait cinq morts. Le ministre de l'économie, symbole de l'effondrement financier du pays, et l'ensemble du cabinet ont remis leur démission au président Fernando de la Rúa

La gravité de la crise économique en Argentine a tourné à l'émeute, mercredi 19 décembre, faisant cinq morts et une centaine de blessés. Des dizaines de milliers de personnes sont descendues dans les rues

de Buenos Aires, s'attaquant aux petits commerces et aux supermarchés. « Buenos Aires nous voilà. Va-t-en de la Rúa ! », scandaient des manifestants armés de lance-pierres et exigeant le départ du chef de

l'Etat et du ministre de l'économie. Dans la nuit de mercredi à jeudi, des groupes isolés ont tenté de mettre le feu au bâtiment du ministère de l'économie. Depuis plusieurs jours, la province était déjà le théâtre de

manifestations de mécontentement. L'Argentine est au bord de la faillite financière. Le taux de chômage réel y atteint 40 % dans beaucoup de provinces. A la suite du ministre de l'économie, Domingo Cavallo,

c'est l'ensemble du gouvernement qui a remis sa démission dans la nuit de mercredi à jeudi. Le président Fernando de la Rúa a proclamé l'Etat de siège pour une durée de trente jours.

## BUENOS AIRES

de notre correspondante

Après quarante-deux mois de récession, une violente explosion sociale a éclaté en Argentine, mercredi 19 décembre, libérant la colère des plus démunis mais aussi de la classe moyenne. Marquée par des manifestations, par des attaques de bâtiments publics et par des pillages de magasins et de supermarchés, au cours desquelles cinq personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées, la journée a débouché sur une crise politique : à la suite de l'impopulaire ministre de l'économie, Domingo Cavallo, le cabinet ministériel a remis sa démission et l'état de siège a été proclamé pour une durée de trente jours par le président Fernando de la Rúa.

En descendant par dizaines de milliers dans les rues de Buenos Aires, les Argentins ont défié l'état de siège dès sa proclamation, dans la nuit du 19 au 20 décembre. Une manifestation pacifique a débouché sur la Place de Mai, face au palais présidentiel, et a dégénéré, au petit matin, la police tentant de disperser la foule avec du gaz lacrymogène et s'en prenant à des groupes isolés qui ont tenté de mettre le feu au ministère de l'économie. Dans la banlieue nord, des centaines de personnes se sont regroupées devant la résidence présidentielle d'Olivos, où se trouvait M. de la Rúa. Plus tôt dans la soirée, à la télévision, M. de la Rúa avait attribué les émeutes à des « ennemis de la République ».

Après la province, théâtre de manifestations de mécontentement depuis plusieurs jours, l'explosion de colère s'est propagée, mercredi après-midi, à Buenos Aires, où plusieurs quartiers du centre-ville ont vécu un climat de panique. « Buenos Aires nous voilà. Va-t-en de la Rúa ! », scandaient des manifestants armés de lance-pierres et exigeant le départ du chef de l'Etat

et de M. Cavallo. Dans la chaleur étouffante de l'été austral, la sensation la plus pesante pour les trente-sept millions d'Argentins était celle du vide de gouvernement, le chef de l'Etat et tous ses ministres ayant gardé le silence jusqu'au soir, donnant l'impression d'être totalement débordés. Dans la journée alors qu'il sortait d'une réunion, la voiture de M. de la Rúa avait été la cible de jets de pierres et de coups de pieds. Le chef de l'Etat avait assuré, un instant plus tard, qu'il ne décréterait pas l'état de siège devant ce qu'il a qualifié d'« épisodes isolés » et qu'il ne changerait pas de cap économique et monétaire. Son porte-parole écartait, de son côté, l'hypothèse de la démission de M. Cavallo.

Avec un pays au bord de la faillite financière et un taux de chômage réel qui atteint 40 % dans beaucoup de provinces, le mécontentement couvait pourtant depuis de longs mois. Les pillages ont aussi douloureusement rappelé aux Argentins ceux qui s'étaient produits en 1989, à l'époque de l'hyper-inflation, et qui avaient précipité le départ du gouvernement de l'ex-président Raul Alfonsín six mois avant la fin de son mandat.

## « NOUS VOULONS MANGER ! »

La vague de violence avait débuté dans la matinée dans les villes de Cordoba, Concordia, Concepcion del Uruguay, Entre-Rios, Santa Fe, San Juan mais aussi aux portes de la capitale, dans le sud de la province de Buenos Aires, la plus peuplée et la plus pauvre. Centaines de personnes se ruant sur des magasins, cassant les vitrines, éventrant les rideaux de fer et ressortant les bras chargés de vivres alors que des camions d'approvisionnement étaient pris d'assaut : les mêmes scènes se sont répétées à Moron, Quilmes, San Martin, San Miguel, Lanus, Lugano, Ciudadela, La Tablada, et jusque dans la banlieue résidentielle

## Domingo Cavallo, du redressement des années 1990 à la faillite de 2001

### BUENOS AIRES

de notre correspondante

Considéré comme l'artisan du miracle argentin des années 1990, Domingo Cavallo a remis sa démis-

### PORTRAIT

L'ex-artisan du miracle économique des années 1990 a déçu jusqu'au FMI

sion sous la pression populaire, au petit matin du 20 décembre. Les laissés pour compte de sa politique ultra-libérale, mais aussi les centaines d'Argentins des classes moyennes venus, avec femme et enfants, à bord de confortables voitures pour l'insulter, dans la nuit, à la porte de son domicile, ont réclamé sa tête. A l'âge de cinquante-cinq ans, cet ancien élève de Harvard, fougueux, arrogant, hyperactif, a dû jeter l'éponge, critiqué de toutes parts, même par le Fonds monétaire international (FMI), dont il fut un interlocuteur appliqué.

Appelé en catastrophe à la rescousse par le président Fernando de la Rúa en mars, M. Cavallo était considéré comme son dernier va-tout pour sauver le pays de la récession et éviter une explosion sociale. Jugé brillant économiste par les financiers internationaux et par les hommes d'affaires argentins, il a échoué dans son rôle de « sauveur de la patrie ». Ce rôle, il l'avait déjà joué sous le gouvernement péroniste de Carlos Menem, dont il fut le ministre des affaires étrangères de 1989 à 1991 avant de prendre le portefeuille de l'économie. Il avait alors redressé un pays moribond en inventant, en 1991, le système de convertibilité, une parité fixe entre le dollar et le peso qui avait mis fin à une inflation à quatre chiffres et redonné confiance aux investisseurs étrangers.

Il avait pourtant été limogé, en juillet 1996, par le président Menem,

pour avoir dénoncé l'existence de « mafias » dans l'entourage du chef de l'Etat et une corruption généralisée dans les institutions. Malgré ses succès économiques, il était devenu la bête noire des syndicats et de l'opposition, qui l'accusaient d'être responsable d'un taux de chômage élevé et d'une dégradation sociale sans précédent alors qu'apparaissaient déjà les premiers signes de la récession. Evincé du gouvernement péroniste, M. Cavallo ne cessa pas d'accuser M. Menem de corruption alors que lui-même était impliqué dans plusieurs scandales.

Désireux d'être candidat à la présidence de la République en marge des deux grands partis traditionnels, péroniste et radical, il fut forcé de constater qu'il n'était guère populaire. A l'élection présidentielle d'octobre 1999, il n'obtint que 10 % des voix. Il y a quelques mois, lors du mariage de sa fille, les jeunes mariés et leurs parents durent quitter l'église par une porte dérobée, afin d'échapper aux insultes des passants.

Au cours des dernières semaines, M. Cavallo a répété inlassablement qu'il n'abandonnerait pas la parité peso-dollar, carcan pour les exportations, en dépit des pressions du FMI en faveur d'une dévaluation. La cascade d'« ajustements » économiques n'a fait qu'appauvrir la population et l'on calcule que 2 000 Argentins tombent chaque jour de la classe moyenne dans la pauvreté. Le plan de « déficit zéro », lancé en juillet, est un échec. Malgré ses efforts pour restructurer la dette publique de 132 milliards de dollars, l'Argentine est considérée virtuellement en défaut de paiements. Le chômage (18,3 %) bat tous les records. « Ceux qui pensent que je vais démissionner me connaissent mal », répétait pourtant depuis des semaines M. Cavallo.

Christine Legrand

l'entrée des hypermarchés. A Cordoba, dans le centre du pays, la mairie a été attaquée par des employés publics qui réclamaient le paiement des arriérés de salaires. A La Plata, capitale de la province de Buenos Aires, une vingtaine de manifestants ont été blessés au cours d'affrontements avec la police alors que les plus mécontents jetaient des pierres contre le siège du gouvernement provincial.

A Buenos Aires, la peur s'est propagée comme une traînée de poudre, les commerçants baissant leurs rideaux de fer après que des pillages se furent produits dans l'avenue Corrientes, au cœur de la ville. Très vite, le quartier commerçant de Once a été touché, puis celui de la gare de Constitucion. Sur les trottoirs du centre-ville, les longues files d'attente devant les banques continuaient malgré tout,

alors que dans les bars, les Portègnes, hagards, n'arrivaient pas à croire les images de la télévision. « Regardez, les casseurs qui pillent les boutiques d'appareils ménagers, de meubles ou de vêtements. Ce ne sont pas des affamés et il faut se demander qui les envoie ? » s'interrogeait l'un d'eux.

La situation « tourne à l'anarchie au pire moment que traverse le pays parce qu'il y a un manque d'autorité », a déclaré Jose Manuel de la Sota, le gouverneur de Cordoba. « Les pauvres vivent dans le désarroi et les riches sont inquiets », a ajouté ce baron du péronisme qui aspire à la présidence en 2003. De son côté, le président de l'Union industrielle argentine, Jose de Mendiguren, a souligné l'urgence d'ouvrir des discussions pour mettre un terme à la crise. Trois des quatre centrales syndicales de la province de Cordoba ont appelé à la grève, jeudi 20 décembre, pour protester contre « la répression, les ajustements et pour un changement de modèle économique ».

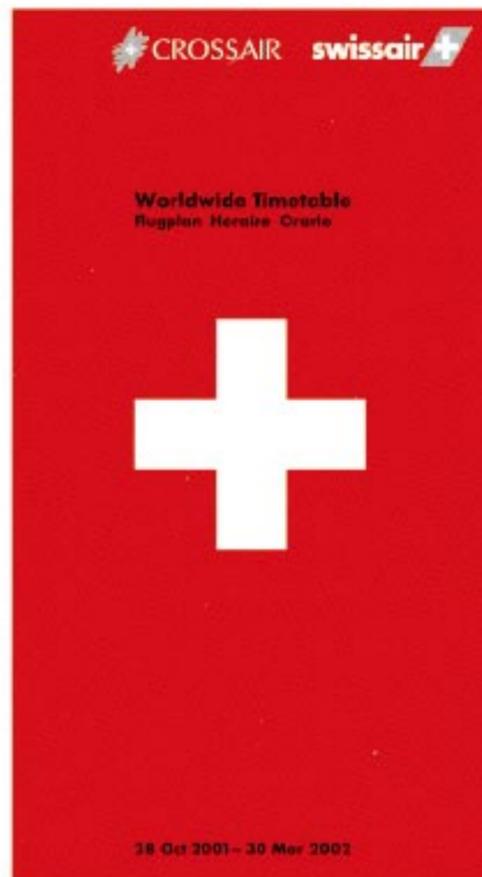
Ch. Le.

## L'état de siège a été décrété pour trente jours

Le gouvernement argentin a décrété l'état de siège dans tous les pays pour une période de trente jours, mercredi soir 19 décembre. Le communiqué officiel précise que cette mesure entre en vigueur dès la signature du décret par le président Fernando de la Rúa. Le texte doit ensuite être transmis au Parlement pour aval. L'état de siège suspend les garanties constitutionnelles et octroie des pouvoirs spéciaux à l'exécutif.

C'est la quatrième fois depuis le rétablissement de la démocratie, en 1983, que l'état de siège est instauré. Il avait été décrété à deux reprises par Raul Alfonsín – la première fois, du 25 octobre au 9 décembre 1985, pour faire face à un mouvement d'humeur de l'armée après l'arrestation de personnes liées à la répression sous le régime militaire, et la seconde, du 29 mai au 27 juin 1989, après une vague de mises à sac de supermarchés. Carlos Menem y avait eu recours une fois, du 3 au 5 décembre 1990, pour réprimer un soulèvement militaire.

## Votre nouvel horaire Swiss airline.



### Envolez-vous vers plus de 100 destinations dans le monde.

Notre nouvel horaire, valable jusqu'au 30 mars 2002, est maintenant disponible.

Envolez-vous avec Crossair et Swissair vers plus de 100 destinations dans le monde, en bénéficiant de la traditionnelle qualité suisse, du service et de l'accueil exceptionnels que vous avez toujours appréciés. Bienvenue à bord!

Informations et réservations: Crossair 0820 04 05 06 (0,78 F/mn – € 0,12/mn).

Swissair 0820 300 400 (0,78 F/mn – € 0,12/mn) ou contactez votre agence de voyages.

CROSSAIR

swissair

Au départ de Paris CDG, Nice, Toulouse, Marseille et Bordeaux.

Pour de plus amples informations, consultez [www.crossair.com](http://www.crossair.com) ou [www.swissair.ch](http://www.swissair.ch). Crossair n'agit qu'en tant qu'agent pour tous les vols effectués par Swissair. Crossair ne reprend aucune obligation ni n'assume aucune responsabilité pour Swissair et les sociétés du Swissair Group.

# L'organisation d'une Année de l'Algérie en France, en 2003, suscite des remous

Démission du commissaire général, et « inadéquation entre les moyens et l'ambition »

L'organisation d'une « Année de l'Algérie en France », prévue pour 2003, connaît de nombreux déboires. Le commissaire général chargé,

du côté français, de gérer le projet, Dominique Wallon, a démissionné de ses fonctions en raison de désaccords avec le Quai d'Orsay et d'un

manque de moyens. Le président du comité d'organisation, Hervé Bourges, a déploré « l'inadéquation entre les moyens et l'ambition. »

2003 SERA « l'Année de l'Algérie en France ». Une exposition sur le Sahara est prévue au Grand Palais, à Paris, plusieurs autres à l'Institut du monde arabe (IMA) et à Beaubourg : l'invitée du salon du Livre sera l'Algérie ; et la Comédie française rendra hommage à l'écrivain Kateb Yacine. Quantité d'autres manifestations, dont des colloques à Paris et en province, sont également en projet.

Pourtant, les premiers pas du comité d'organisation mis en place pour l'occasion sont chaotiques. Une réunion associant responsables français et algériens devait se tenir le jeudi 20 décembre à Djannet, dans le sud algérien. Elle a été annulée à la suite de la démission surprise, il y a quelques semaines, de Dominique Wallon, le commissaire général chargé, côté français, de gérer « l'année de l'Algérie ». Pour le remplacer, les pouvoirs publics sont allés tirer de sa retraite une diplomate, Françoise Allaire, réputée bien connaître l'Algérie où elle a séjourné notamment lorsqu'elle dirigeait le centre culturel français d'Alger. Quant à la réunion franco-algérienne, elle aura lieu, fin janvier 2002, soit à Alger soit plus probablement à Paris.

Dominique Wallon était un bon choix pour diriger un organisme chargé de mettre en musique plusieurs centaines de manifestations. Banquier de profession, « ancien membre actif de l'UNEF (le syndicat étudiant de gauche) il est connu pour avoir été un militant de l'indépendance de l'Algérie », souligne à son sujet un document officiel algérien.

Si M. Wallon a jeté l'éponge au tout début de sa tâche, c'est le fruit d'un désaccord de fond avec le Quai d'Orsay et son bras armé pour l'opération, l'Association française d'action artistique (AFAA). L'AFAA est l'opérateur attitré des « Saisons », que ce soit celle du Maroc, organisée en 1999, ou celle, prévue en 2004, de la Chine. L'AFAA, accuse M. Wallon, ne

dit alors que l'essentiel de la programmation doit être conçu cet hiver et au printemps 2002.

Président du comité d'organisation pour la partie française (une fonction en partie honorifique), Hervé Bourges n'est pas loin de donner raison à M. Wallon lorsqu'il déplore, lui aussi, en termes diplomatiques, « l'inadéquation entre les moyens et l'ambition ».

## Boukhari est empêché de quitter le Maroc

Pour la troisième fois depuis qu'il a livré son témoignage sur l'affaire Ben Barka, fin juin dans *Le Monde*, l'ex-agent marocain Ahmed Boukhari était convoqué, jeudi 20 décembre, par le juge parisien Jean-Baptiste Parlos. Celui-ci continue à instruire le crime d'Etat dont a été victime l'opposant Mehdi Ben Barka, enlevé le 29 octobre 1965 à Paris et disparu depuis. Le juge tient à entendre Ahmed Boukhari, le « standardiste » des services spéciaux qui ont organisé, sur instruction de Hassan II, le rapt du chef de file de la gauche marocaine à Paris. Cependant, jeudi matin, Ahmed Boukhari n'était pas au palais de Justice de Paris, mais au tribunal administratif de Casablanca. Celui-ci devait statuer sur son assignation en référé de l'administration marocaine, qui refuse de lui délivrer un passeport. Depuis cet été, l'ex-agent est empêché de venir en France. Il a été deux fois condamné à des peines de réclusion, pour « chèques sans provision » et « diffamation ». Il a passé trois mois en prison.

veut pas faire de différence entre « l'Année » (ou la « Saison ») de l'Algérie - un événement d'une portée exceptionnelle, selon lui, si l'on songe aux relations entre les deux pays - et « la Saison » d'un pays anonyme d'Europe centrale ou d'Amérique latine, comme l'AFAA en organise chaque année.

L'administration, se plaint M. Wallon, traîne des pieds. Il n'avait ni bureau, ni équipe de collaborateurs et encore moins de cré-

« On n'aura que 4 ou 5 millions de francs en 2002, des miettes par rapport à ce que la partie algérienne met au pot », déplore l'ancien président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Accusé, le Quai d'Orsay n'a pas souhaité réagir et donne rendez-vous à ses détracteurs le 24 janvier, à l'issue de la réunion du comité mixte franco-algérien, qui officialisera l'entrée en fonction de M<sup>me</sup> Allaire.

De leur côté, les Algériens préfèrent se tenir à l'écart de cette querelle franco-française. Pour eux, « l'Année de l'Algérie » doit servir de tremplin pour « améliorer l'image du pays à l'extérieur. L'Algérie souffre encore d'une image négative (imputable à) certains milieux hostiles, notamment en France », analyse un document confidentiel du Comité national algérien. « L'année de l'Algérie en France se présente avant tout comme une formidable opportunité de structurer positivement cette image (...) dans le sillage de l'action engagée par le président de la République au plan de la communication internationale », ajoute le document.

Les moyens mis en œuvre par Alger sont à la mesure de l'enjeu. Alors que les pouvoirs français peinent à détacher une poignée de fonctionnaires et à réunir quelques millions, les Algériens sont bien lotis. Réunis dans un lieu prestigieux (la villa des Arcades, à Alger), une quarantaine de personnes travaillent d'ores et déjà à la préparation de la saison française. L'argent n'est pas un problème. « Nous tablons sur un budget de l'ordre d'une centaine de millions de francs, dont moins de 10 % consacrés au fonctionnement de notre structure administrative », assure l'homologue de M. Bourges côté algérien, Hocine Snoussi, un ancien colonel, reconverti dans les affaires et l'organisation de concerts. « Il faut ça pour reconstituer un tissu artistique délabré par des années de violences », convient-il.

Jean-Pierre Tuquoi

## L'Algérie établit de nouveaux liens avec l'Union européenne et l'OTAN

BRUXELLES

de notre bureau européen

Le président Abdelaziz Bouteflika est en visite à Bruxelles. Reçu, mercredi 19 décembre, par le président de la Commission européenne, Romano Prodi, avec lequel il a paraphé l'accord d'association entre son pays et l'Union européenne (UE), le chef de l'Etat algérien devait rencontrer, jeudi, le secrétaire général de l'Alliance atlantique, lord Robertson.

Les deux hommes n'auront qu'une brève discussion, mais celle-ci est politiquement significative : il n'est pas si courant que le président d'une « République démocratique et populaire », longtemps influencée par Moscou et par un modèle de développement d'obédience marxiste, se rende au siège de l'OTAN.

L'Algérie franchit ainsi une importante barrière idéologique et psychologique, dans une démarche qui témoigne de sa volonté de se rapprocher du « camp occidental ».

Ce dialogue avec l'OTAN, facilité par la Fran-

ce, signifie qu'Alger va mettre un pied dans les structures euro-atlantiques, notamment une fois qu'un accord sur la confidentialité de l'information aura été signé au début de l'année prochaine.

Contrairement à ce qui a été souligné par la presse algérienne, il ne s'agit nullement d'un « accord de sécurité », mais d'un ensemble de dispositions régissant la circulation de l'information classifiée entre les deux parties.

Cette prise de contact avec l'Alliance atlantique signifie qu'une coopération peut s'ébaucher, permettant notamment à l'Algérie de faire appel aux moyens du centre de secours de l'Alliance en cas de catastrophe naturelle (comme les graves inondations de début novembre qui ont fait 764 morts), mais aussi d'envoyer des officiers algériens au collège de défense de l'OTAN, à Rome. Les Algériens devraient profiter de cette coopération pour se familiariser avec les « normes » de l'OTAN.

Avec l'Union européenne, il s'agit d'un accord d'association classique, qui comporte

notamment des clauses sur la lutte contre le terrorisme.

L'accord insiste également sur la nécessité de respecter les principes démocratiques et les droits de l'homme, une règle dont l'observation sera vérifiée à l'occasion d'un dialogue politique régulier. Pour Amnesty International, l'étendue des violations des droits de l'homme en Algérie, notamment la torture commise par les forces de sécurité, est telle que la clause « droits de l'homme » des accords d'association est « virtuellement défunte ».

Le partenariat avec l'UE devrait, à terme, procurer à Alger une augmentation substantielle de l'assistance financière de l'Union et favoriser les investissements. En attendant la ratification de l'accord d'association, un accord intérimaire pourrait permettre à l'Algérie de bénéficier plus rapidement de concessions tarifaires.

Laurent Zecchini

## Allemagne : pas de corruption apparente dans l'affaire Leuna

BERLIN. Après l'examen, six mois durant, des 16 500 pages du dossier judiciaire lié à la vente, en 1992, de la raffinerie est-allemande Leuna à Elf-Aquitaine, le procureur général fédéral allemand a estimé, mercredi 19 décembre, qu'il ne contenait pas d'indices que des hommes politiques allemands aient perçu d'Elf-Aquitaine des sommes passibles de poursuites ». Transmis par la justice genevoise à l'Allemagne, le dossier Leuna avait indirectement éclaboussé l'ancien chancelier Kohl lorsque ce dernier avait reconnu avoir fait profiter son parti, la CDU, de 2 millions de deutschemarks (1 million d'euros) de dons illégaux non déclarés.

Selon certains, une partie des 40 millions d'euros de commissions versées par Elf lors de l'achat de la raffinerie, et dont la piste n'a jamais été remontée, aurait pu également bénéficier à la CDU, ce que l'ancien chancelier avait toujours nié. « La vérité est désormais évidente pour tous, a assuré, un communiqué issu des services de l'ancien chancelier, M. Kohl et les membres de son gouvernement n'ont pas été et ne sont pas corruptibles ». - (Corresp.)

## Affrontements entre activistes du Hamas et police palestinienne

GAZA. Des affrontements ont opposé, dans la nuit du mercredi 19 au jeudi 20 décembre, dans la Bande de Gaza, des militants du Hamas aux forces de sécurité palestiniennes qui tentaient d'arrêter un dirigeant politique du mouvement. Des dizaines de membres du Hamas s'étaient déployés autour du domicile de Abdel-Aziz Al-Rantissi lorsque la police palestinienne est arrivée pour l'interpeller et c'est alors que les heurts ont éclaté.

Au cours de la fusillade, des membres du Hamas ont tiré sur des voitures escortant le chef des services de renseignements palestinien, Amine Al-Hindi, ont dit des responsables de la sécurité. Il n'y aurait pas eu de victimes. M. Al-Rantissi est recherché par l'Autorité palestinienne depuis que le président américain George W. Bush a exigé, le 5 décembre, du président palestinien Yasser Arafat qu'il procède aux arrestations des responsables palestiniens les plus extrémistes. - (AFP, Reuters.)

## La situation se détériore en Tchétchénie, selon l'ONG Memorial

MOSCOU. L'organisation russe de défense des droits de l'homme Memorial a dénoncé, mercredi 19 décembre, la détérioration de la situation en Tchétchénie où la population civile subit, selon elle, les exactions d'« escadrons de la mort » et de soldats russes devenus « incontrôlables ». Récemment, les opérations de « nettoyage » se sont multipliées. Ainsi, des pillages massifs ont eu lieu à Argoun (est de Grozny). Les soldats ont emporté des télévisions, des matelas et jusqu'à des oreillers. (...) Ils exigent de l'argent sous peine d'emmener les jeunes gens », a affirmé M. Orlov, membre de Memorial. Le nombre de personnes disparues à la suite de cette opération a été évalué à 300 par les autorités russes, mais le chiffre réel « est beaucoup plus élevé ». Face à une telle situation, Memorial estime que l'approche du Conseil de l'Europe qui prône un dialogue avec Moscou n'est pas la bonne, car elle n'a produit « aucun résultat positif » depuis l'entrée des troupes russes dans la République indépendante du Caucase du Nord le 1<sup>er</sup> octobre 1999. - (AFP.)

DÉPÊCHES

■ **MOLDAVIE : les autorités moldaves ont décidé**, mercredi, d'interdire la télédiffusion de la série japonaise des Pokémon en raison de la violence qu'elle véhicule. « Nous estimons que les dessins animés Pokémon, qui sont interdits dans d'autres pays, influencent négativement les enfants », a indiqué un représentant du Comité moldave de radio et télédiffusion, Arkhip Tchibotarou. Les chaînes qui ne se soumettront pas à la décision des autorités « seront sanctionnées et pourront se voir retirer leur droit de diffusion », a ajouté M. Tchibotarou. - (AFP.)

■ **TUNISIE : la journaliste et militante tunisienne des droits humains, Sihem Bensedrine**, a rencontré, mardi à Bruxelles, la présidente du parlement européen, Nicole Fontaine, pour discuter, a-t-elle indiqué, « de la responsabilité de l'Europe » dans l'absence de démocratie en Tunisie. « Les risques de dérapage après le 11 septembre dans les pays du type de la Tunisie ont également été abordés » avec les parlementaires européens, a indiqué M<sup>me</sup> Bensedrine, 51 ans, porte-parole du Conseil national pour les libertés en Tunisie (CNLT, non reconnu).

■ **COMORES : l'armée a mis en échec un commando d'hommes armés** incluant des mercenaires étrangers qui avait brièvement pris le contrôle, mercredi, de l'île de Mohéli, à quelques jours d'un référendum constitutionnel dans l'archipel. Cinq personnes, dont deux civils, sont morts dans les affrontements entre l'armée régulière et le commando, dont l'origine et les motivations n'étaient pas établies mercredi soir, ont indiqué des sources gouvernementale et aéroportuaire. - (AFP.)

## Le congrès de Yokohama s'attaque à l'exploitation sexuelle des enfants

La déclaration finale insiste sur l'élargissement de la lutte à toutes les formes d'abus

YOKOHAMA

de notre envoyé spécial

Cinq ans après sa première édition à Stockholm, le deuxième congrès mondial « contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales », qui s'est tenu à Yokohama du 17 au 20 décembre, a permis de mesurer le travail réalisé depuis dans un domaine alors quasiment tabou, mais aussi l'énormité de la tâche qu'il reste à accomplir. « Il y a cinq ans, on ne parlait, côté technologie, que du problème des cassettes vidéo. Aujourd'hui, avec Internet, la question des nouvelles technologies se pose à une tout autre échelle. A Stockholm, l'ex-

ploitation sexuelle des enfants était considérée comme quelque chose qui se passe au Sud, bref, un effet pervers de la pauvreté. Depuis, la désagrégation sociale en Europe de l'Est, par exemple, a placé le problème au cœur de l'Europe, que ce soient les jeunes Roumains sur les boulevards à Paris ou ailleurs, ou la constitution de réseaux mafieux. En même temps, on assiste à une prise de conscience beaucoup plus forte : dans certains pays africains qui s'engagent contre des pratiques autrefois traditionnelles, comme les « petites bonnes », toutes jeunes domestiques envoyées par leurs parents dans des familles en Afrique, et qui sont souvent victimes d'abus sexuels », estime Claire Brisset, qui a le titre de « défenseure des enfants », dans une institution créée il y a dix-huit mois par le gouvernement.

C'est pour ne plus s'en tenir aux seules formes commerciales de la pédophilie et de la pédopornographie que la déclaration finale du congrès insiste désormais sur l'élargissement de la lutte à toutes les formes d'abus sexuels : « C'est un point essentiel de ce congrès. Il inclut, entre autres, les mariages précoces, les mutilations génitales, mais aussi le travail des enfants, pas-

sage classique vers la prostitution : dans plus de 60 % des cas, une petite fille qui travaille dans une usine se retrouvera prostituée. Les enfants sont vulnérables, affaiblis, quelquefois drogués lorsqu'ils travaillent, et peuvent être facilement persuadés que la prostitution est une solution », souligne June Kane, porte-parole du congrès.

Le 2<sup>e</sup> congrès de Yokohama est avant tout un forum qui permet, à travers une centaine d'ateliers de travail, d'aborder toutes sortes d'aspects liés à l'exploitation sexuelle des enfants : tourisme sexuel, différentes formes de thérapie, l'éducation, Internet, le rôle de la presse et l'érotisme pour le moins ambigu de certains mangas, les bandes dessinées japonaises.

Il s'agissait pour les quelque 3 000 participants, regroupant 138 pays, de dresser un état des lieux des actions en cours. La déclaration et les engagements qui l'accompagnent ont ainsi pour but de créer des standards internationaux. L'insistance des Etats-Unis à vouloir modifier jusqu'au dernier moment le texte final a poussé l'Union européenne à joindre une déclaration annexe, qui va plus loin que le texte principal : participant au congrès, les Etats-Unis

sont en effet le seul pays avec la Somalie à n'avoir toujours pas ratifié la Convention internationale de l'ONU des droits des enfants, établie en 1989, en raison notamment de réserves sur la peine de

Les Etats-Unis sont le seul pays avec la Somalie à n'avoir toujours pas ratifié la Convention internationale des droits des enfants, de 1989

mort, dont sont passibles des mineurs aux Etats-Unis.

La déclaration européenne appelle en outre à la ratification de la convention par tous les pays. « Il faut sortir de cette hypocrisie. Les droits de l'enfant, la dignité, doivent devenir des sujets politiques de premier plan et non plus subalternes », a déclaré Ségolène Royal, ministre

déléguée à la famille et à l'enfance. « Comme pour le protocole de Kyoto, les Etats-Unis se montrent d'une extrême sensibilité dès qu'il y a le moindre risque de conflit avec la Constitution ou les lois des Etats, au détriment de questions primordiales, et qui les concernent au premier chef », juge un diplomate européen. La déclaration européenne insiste sur la protection jusqu'à l'âge de dix-huit ans et fustige ceux qui font l'amalgame avec l'âge de consentement sexuel.

Les nouvelles technologies de l'Internet et des téléphones portables ont également été au cœur des débats. « En 1995, la police de Manchester avait saisi douze images à caractère pédopornographique, sous forme de photos papier. En 1999, le chiffre était de quarante et un mille, dont toutes sauf trois étaient sous forme digitale. Internet a ouvert la porte vers une autre dimension », estime John Car, expert en technologie pour Ecpat (End Child Prostitution, Pornography and Trafficking), coorganisateur du congrès. Certes, la lutte se met en place : Interpol est ainsi en train de constituer une base de données mondiale répertoriant les images d'enfants circulant sur le Web. La police allemande développe Per-

keo, un logiciel-robot capable de traquer sur le Net des images pédophiles préalablement répertoriées et de les détruire.

De plus en plus pénalisé, l'hébergement de sites pédophiles prospère dans les pays peu regardants, comme actuellement la Russie ou Taïwan. Dans les pays développés, les « newsgroup » ont pris le relais : forums d'échange avec un nom de domaine commun, ils sont très difficiles à identifier et à démanteler : en incluant les newsgroup, les Etats-unis sont le premier producteur mondial de pédopornographie sur Internet.

La transmission d'ordinateur à ordinateur de fichiers est, elle aussi, indécidable. L'Internet mais aussi l'utilisation des portables dotent l'enfant d'une sphère privée qui échappe au contrôle des parents, et cela entraîne de multiples risques : « Internet est un terrain de jeu pour les enfants et, comme au jardin d'enfants, les pédophiles rôdent », explique Nigel Williams, de Childnet, une ONG qui a créé le site *www.chat.danger*, qui indique les précautions à prendre pour que les enfants « chatent » en sécurité.

Brice Pedroletti

CREATIONS TESORO

Joaillier - Fabricant  
Expert - Gemmologue



7 avenue Victor Hugo - Paris 16<sup>e</sup>  
Tél. : 01.45.00.72.55

**SÉCURITÉ** Le député de l'Essonne Julien Dray a remis, mercredi 19 décembre, au premier ministre, le rapport qui lui avait été commandé sur le volet policier de la loi présomp-

tion d'innocence. ● M. DRAY propose une série d'« adaptations rapides » de la loi Guigou, afin de lever « un certain nombre d'insécurité juridiques liées à des incompréhensions ».

● IL DEMANDE que l'on passe de une à trois heures la durée pendant laquelle les premières formalités doivent être accomplies en garde à vue et souhaite que l'on revienne

sur l'impossibilité de placer les témoins en garde à vue dans les affaires criminelles. ● M. JOSPIN a annoncé qu'il « tirera très rapidement les conséquences » de ces propositions.

● LE RAPPORTEUR (PS) de la loi, Christine Lazerges, a, de son côté, rendu un rapport à l'Assemblée tirant un « bilan largement positif » de la première année d'application du texte.

# Le rapport Dray propose des ajustements à la loi présomption d'innocence

Dans le document remis mercredi au premier ministre, le député de l'Essonne estime que « c'est l'honneur d'une démocratie moderne » de s'être dotée d'une telle loi. Il envisage cependant une série d'« adaptations rapides » pour faciliter le travail des policiers et des gendarmes

DES « PRÉCISIONS », des « corrections », des « encadrements » mais « pas de grand chambardement » de la loi : après avoir procédé, sur mission du premier ministre, à un audit du volet policier de la loi sur la présomption d'innocence, le député (PS, Essonne) Julien Dray invite le gouvernement à procéder à des aménagements de la garde à vue, mais sans revenir sur l'esprit du texte. Estimant au contraire que « c'est l'honneur d'une démocratie moderne » que de s'être dotée de cette réforme de la procédure pénale, le parlementaire plaide pour une série d'« adaptations rapides » de la loi Guigou, afin de lever un « certain nombre d'insécurité juridiques, liées à des incompréhensions ou à des mauvaises explications » du texte. M. Jospin, qui a reçu, mercredi 19 décembre, les conclusions de M. Dray, a indiqué dans un communiqué, que « le gouvernement va procéder à l'examen » de son rapport et « tirera très rapidement les conséquences des propositions qu'il contient ».

Preuve de l'empressement de Matignon à régler cette question, le premier ministre a demandé à Christine Lazerges, ancienne rapporteure de la loi sur la présomption d'innocence, d'avancer la remise de son rapport d'évaluation – qui porte sur le volet judiciaire de l'application de la loi – et qui était initialement prévue pour janvier 2002. Le rapport de

M<sup>me</sup> Lazerges, qui a été déposé, jeudi 20 décembre, devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, insiste en effet sur le fait que « l'immense majorité des 142 articles de la loi du 15 juin 2000 ne soulèvent aucune difficulté d'application ». En rendant publiques, de façon quasi concomitante, les évaluations de M. Dray et de M<sup>me</sup> Lazerges, globalement favorables à la loi Guigou, le gouvernement tente donc de sortir par le haut des polémiques sur le fonctionnement de la justice qui ont marqué l'automne.

## « LOI POUR LES VOYOUS »

Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier, la loi sur la présomption d'innocence, qui a réformé l'ensemble de la procédure pénale, a fait l'objet d'une forte contestation des syndicats de policiers, qui l'ont accusée d'alourdir leur charge de travail, de compliquer les procédures et surtout, de désarmer les forces de l'ordre au profit des délinquants. Caricaturée en « loi pour les voyous », la réforme a notamment été accusée, à tort, d'être à l'origine de la remise en liberté du truand Jean-Claude Bonnal, soupçonné du meurtre de deux policiers, début octobre. Cette mise en cause de la loi a ensuite été fortement relayée par les élus de l'opposition, qui sur fond de campagne électorale et de polémique sur l'insécurité, ont alors opportunément oublié

qu'ils avaient approuvé ses orientations, lors de son adoption, en juin 2000.

Les critiques sur les « dysfonctionnements » de la loi ayant trouvé des échos jusque dans les rangs de la majorité, le premier ministre a commandé à Julien Dray, le 21 novembre, une « mission d'évaluation des difficultés que la mise en œuvre » de la loi était susceptible de créer pour les policiers, « en particulier dans leurs relations avec la justice ». Spécialiste des questions de sécurité au sein du Parti socialiste, M. Dray a ainsi été officieusement chargé d'apaiser les esprits. Pendant un mois, il a entendu l'ensemble des syndicats de policiers, ainsi que les organisations de magistrats et les avocats. Il ressort de ces auditions que la loi sur la présomption d'innocence, entrée en vigueur dans un contexte de « pénurie » de moyens dans la police et la justice, « a pu parfois catalyser tous les éléments du mal-être des fonctionnaires confrontés aux réalités quotidiennes ».

Pour le parlementaire, la loi serait en fait victime d'un malentendu. M. Dray rappelle qu'elle est « d'abord le produit de l'obligation » de la France de s'aligner sur les principes de la Convention européenne des droits de l'homme. « Le législateur, toutes tendances confondues, a voulu donner une dimension nouvelle à la présomption d'innocence et aux

droits des victimes, indique le député. Il a souhaité s'éloigner d'une justice aveugle ou expéditive tout en mettant la victime au centre de la démarche judiciaire. (...) C'est l'honneur d'une démocratie que de transcrire ces droits fondamentaux dans sa législation et sa pratique quotidienne. » M. Dray estime ainsi que « le législa-

Pour le député, la loi aurait d'autant plus pâti de ce défaut d'explication qu'elle est entrée en vigueur, « dans un contexte particulier ». « Notre société moderne, traversée par une crise sociale longue, sans précédent, est confrontée à de nouveaux phénomènes de délinquance, que la chaîne pénale, malgré tou-

un contexte médiatique passionnel. » C'est pourquoi, « la loi du 15 juin 2000 est apparue pour la plupart de ces acteurs comme une contrainte nouvelle, poursuit le député. Les garanties de liberté démocratique ont ainsi pu apparaître comme des garanties procédurales privilégiant la forme plutôt que le fond ».

## Satisfaction prudente des syndicats de policiers

Le rapport de Julien Dray sur la mise en œuvre de la loi sur la présomption d'innocence contient « des propositions de bon sens », a estimé Joaquin Masanet (UNSA-Police, majoritaire chez les gardiens de la paix). « Il y a des points positifs, mais nous restons très méfiants, quant aux circulaires d'application », a indiqué Dominique Achispou, secrétaire général adjoint du Syndicat national des officiers de police (SNOP, majoritaire), qui entend consulter les officiers lors d'assemblées générales dans les commissariats en janvier. « Il y a une prise en considération des problèmes matériels rencontrés par les policiers lors de la première heure de garde à vue », a reconnu Bruno Beschizza, responsable de Synergie-officiers, qui s'est aussi félicité de la proposition visant à rendre possible la garde à vue de témoins, dont il regrette toutefois les restrictions. Cette mesure « va dans le bon sens, mais sa portée est considérablement amoindrie par ces restrictions », a estimé André-Michel Ventre, secrétaire général du SCHFPN (majoritaire chez les commissaires).

teur se doit de revenir aux fondamentaux de sa démarche et de les défendre ». Et d'ajouter, en guise de pierre dans le jardin du gouvernement, que « cette explication semble parfois avoir fait défaut, ce qui a pu occasionner incompréhensions, mécompréhensions et parfois désinformation ».

tes les évolutions en cours, n'a pas encore su dominer et maîtriser, analyse-t-il. Dans cette situation d'urgence, la demande de résultats immédiats a placé l'ensemble du système sous pression. Tous les acteurs (policiers, gendarmes, magistrats, avocats) sont ainsi mis sous tension permanente dans

## TROIS HEURES AU LIEU D'UNE

Selon M. Dray, les procédures peuvent « être corrigées, améliorées et allégées au profit de l'efficacité du travail des enquêteurs, dans le respect des libertés des personnes mises en cause et du droit des victimes ». Il propose ainsi une batterie de mesures destinées à faciliter le travail des policiers lors de la garde à vue. Si certaines de ces propositions ne nécessitent que l'adoption de circulaires ou de décrets, d'autres impliquent un changement législatif, comme l'assouplissement de la notification des droits dans un délai de trois heures au lieu d'une, ou le retour sur l'interdiction de placer les témoins en garde à vue, notamment dans les affaires criminelles. L'Assemblée nationale clôturant ses travaux fin février, le gouvernement devra donc faire très vite s'il veut suivre les recommandations du député et modifier la loi avant la fin de la législature.

Cécile Prieur

## De nombreuses propositions pour simplifier les gardes à vue

En 49 pages consacrées pour l'essentiel au régime des gardes à vue, Julien Dray multiplie les suggestions destinées à rendre plus acceptable aux policiers contestataires la loi du 15 juin 2000. Etablies à partir de rencontres avec des syndicats de police, de magistrats, d'avocats et de personnalités, ainsi que de visites dans différents commissariats, ces propositions répondent à un principe énoncé par l'auteur : « J'ai voulu montrer aux enquêteurs que l'on allégeait un certain nombre de dispositions formelles qui compliquaient leur travail. La contrepartie est qu'ils devront plus travailler sur le fond. »

Le député suggère de casser la logique du « top chrono une heure », que la loi semblait imposer aux officiers de police judiciaire (OPJ). En soixante minutes, ils doivent obéir à une série d'obligations qui provoquent du stress et augmentent les risques de nullité de procédure. M. Dray propose qu'« un délai maximum de trois heures impératif pourrait être admis s'il est entendu que toutes les procédures sont bien notées au procès-verbal à chaque étape et peuvent donner lieu par la suite à contestation par la défense ».

Il revient sur l'impossibilité de placer les témoins en garde à vue, en autorisant cette mesure pour les infractions les plus graves. La décision devrait toutefois « être soumise à l'autorisation expresse du parquet, et strictement limitée à 24 heures, sans possibilité de prolongations ». M. Dray propose de préciser la formulation du droit au silence en indiquant aux suspects qu'ils

ont le droit « soit de se taire, soit de faire des déclarations, soit d'être interrogés ». Cet assouplissement devrait permettre « d'ouvrir un dialogue », notamment avec les mineurs « en insistant sur les risques encourus du fait d'un éventuel silence ». La loi établit que, sauf en cas de crime, délit grave ou non-respect d'un contrôle judiciaire, il n'est pas possible de placer en détention provisoire une personne ayant l'autorité parentale sur un enfant de moins de dix ans. Pour M. Dray, il serait bon de supprimer le seuil des dix ans, en facilitant les enquêtes de paternité ou maternité.

## UNE PERMANENCE DU PARQUET

Pour contourner la difficulté de trouver des interprètes aux gardés-à-voir qui s'expriment dans des langues rares et obligent les OPJ à remettre les suspects en liberté, il suggère de systématiser « des formulaires écrits de notification des droits en différentes langues » et « l'instauration d'un réseau téléphonique national centralisé d'interprètes assermentés ». En contrepartie, M. Dray propose d'autoriser « le maintien en garde à vue tant qu'un interprète n'a pas été trouvé ».

L'avis à parquet – qui impose aux OPJ d'alerter le procureur « dans les meilleurs délais » d'un placement en garde à vue – est source de tension entre policiers et magistrats. M. Dray se déclare favorable à une permanence du parquet 24 heures sur 24. Il suggère la création d'emplois de collaborateurs de magistrats, étudiants en droit. Il propose d'institutionnaliser « des réu-

nions régulières associant l'ensemble des OPJ » avec les magistrats du parquet. A Paris, où les délais d'attente dans les urgences médico-judiciaires sont longs, le député propose que ce soient les médecins qui se déplacent pour permettre aux gardés-à-voir l'exercice de leur droit à être examinés. M. Dray suggère « la mise en place d'un standard national SOS Barreau ». L'arrivée de l'avocat ne pourrait plus « interrompre les perquisitions déjà engagées ». En revanche, chaque commissariat ou brigade de gendarmerie aurait l'obligation de « prévoir un lieu qui préserve la confidentialité » pour l'entretien du gardé-à-voir et de son défenseur. L'hygiène des locaux, souvent déplorable, devrait faire l'objet d'un bilan annuel. L'alimentation des gardés-à-voir serait prise en charge par l'Etat.

L'enregistrement audiovisuel des gardes à vue est obligatoire pour les seuls mineurs. M. Dray indique que « la généralisation ne peut être envisagée à brève échéance ». Il propose de le limiter aux crimes. Pour simplifier, il suggère d'« établir une feuille de route procédurale unique », plutôt que de maintenir l'obligation pour les OPJ d'établir un procès-verbal par acte. Il se prononce en faveur de la mise en place d'« une police des transferts », qui déchargerait les policiers et gendarmes de cette tâche mobilisatrice d'effectifs. Elle serait confiée à l'administration pénitentiaire.

Pascal Ceaux

## M<sup>me</sup> Lazerges, ex-rapporteur de la loi, en tire un « bilan largement positif »

RAPPORTEUR du texte lors de son examen devant le Parlement, en 1999 et 2000, Christine Lazerges a été à l'origine de nombreux amendements qui sont venus enrichir, au fil des navettes, un projet de loi à l'origine moins ambitieux. C'est donc non sans gourmandise que la députée (PS, Hérault) a procédé à l'évaluation des « conditions de mise en œuvre » de la loi du 15 juin 2000 sur la présomption d'innocence, mission qui lui a été confiée le 27 mars par la commission des lois. Dans son rapport, remis jeudi 20 décembre à l'Assemblée nationale, la parlementaire tire un « bilan largement positif » de la première année d'application du texte, en soulignant que la loi « a permis de renforcer les droits des parties, notamment ceux des victimes, sans pour autant entraîner le "bogue judiciaire" prêté par certains ».

Au chapitre des satisfactions, M<sup>me</sup> Lazerges enregistre la réforme de l'application des peines qui, « dans l'ensemble, a été bien accueillie ». Ce pan de la loi, qui

permet aux détenus de faire appel d'une décision d'aménagement de peine, contribue « à dépassionner les rapports des condamnés à la justice, tout en les amenant à s'impliquer davantage dans l'évolution de l'exécution de leur peine ». Même source de contentement pour l'appel des décisions de cours d'assises « qui se déroule dans des conditions relativement satisfaisantes ». Afin de combler les lacunes de la loi, M<sup>me</sup> Lazerges propose cependant de revenir sur l'interdiction faite aux parquets de faire appel d'un acquittement. Elle étudie également la possibilité, offerte aux victimes, de faire enregistrer leur témoignage par vidéo lors du premier procès afin d'éviter un second « face-à-face avec l'auteur du crime », lors de l'appel.

La loi sur la présomption d'innocence pose de plus amples problèmes au niveau de l'instruction, dont les nouvelles règles ont « sensiblement alourdi la charge de travail des juges ». La députée propose ainsi de créer des « pools de greffiers polyvalents » au sein des tribunaux, qui pourraient suppléer à la charge de travail trop importante des cabinets des juges d'instruction. Enfin, M<sup>me</sup> Lazerges souligne que l'expérience des juges des libertés et de la détention est « globalement positive », même si cette fonction « présente un caractère répétitif et quelque peu fastidieux » pour ceux qui l'exercent. La parlementaire propose donc que cette fonction constitue un temps partiel, mais recommande de laisser cette charge aux magistrats les plus gradés.

Alors que le débat sur l'abrogation de la loi s'est apaisé, M<sup>me</sup> Lazerges estime qu'il serait « tout à fait prématuré de procéder à des modifications législatives, même de portée limitée » du volet judiciaire de la loi. « D'une façon générale, la mise en œuvre aboutie d'une réforme nécessite la stabilité des textes », affirme la parlementaire. Selon elle, la loi sur la présomption d'innocence ne « doit pas être considérée comme un obstacle au fonctionnement normal de la justice, mais doit être saisie comme une occasion, pour le monde judiciaire, de mettre fin aux rigidités actuelles et d'adapter ses méthodes de travail aux techniques du XXI<sup>e</sup> siècle ».

Alexandre Garcia

C. Pr.

## Les nouvelles contraintes digérées au quotidien par les policiers de Noisy-le-Grand

REZA n'a pas eu de chance. Si le vigile de la parfumerie ne l'avait pas formellement identifié comme le propriétaire du revolver, il n'aurait sans doute jamais passé deux jour-

### REPORTAGE

« Comment faire le tri entre deux témoignages contradictoires ? », s'interroge un brigadier

nées en garde à vue au commissariat de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis). Il n'aurait pas davantage été déféré devant le tribunal de Bobigny, jeudi 20 décembre, pour détention prohibée d'arme de quatrième catégorie. Car, depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la loi sur la présomption d'innocence interdit de placer en garde à vue le témoin d'un crime ou d'un délit. A plus forte raison une « victime », comme Reza, qui a expliqué aux policiers comment il avait été subitement frappé par « deux inconnus ». Le détail manquant est précisé sur procès-verbal par le vigile, qui a vu le jeune homme de dix-neuf ans sor-

tir de son sac une arme chargée au milieu d'un centre commercial pour menacer ses deux agresseurs.

« Comment faire le tri entre deux témoignages contradictoires ? », s'interroge Jean-Claude, brigadier à l'unité d'investigation et de recherche (UIR) de Noisy, très remonté contre cette nouvelle disposition de la loi Guigou, votée « sans savoir que les policiers arrivent le plus souvent après que l'infraction a été commise ». La distinction entre suspect et témoin est encore plus délicate à établir en matière de stupéfiants, où « il est très difficile de savoir qui fait quoi dans un groupe », souligne le commissaire principal Philippe Lutz. « La technique actuelle, précise-t-il, c'est d'interpeller tout le groupe, de le placer en garde à vue et de laisser décanter. » Mais demain, combien d'heures de surveillance faudra-t-il avant d'interpeller la bonne personne ?

Au cours de ses cinq auditions, Reza n'a pas gardé le silence, comme l'y autorise la nouvelle loi. Il n'a cessé de répéter qu'il n'avait jamais eu de revolver et que le vigile avait dû s'entendre avec ses deux agresseurs pour lui faire « porter le chapeau ». Même

s'il n'est que très rarement utilisé par les gardés à vue, ce droit au silence énerve prodigieusement les enquêteurs de Noisy. « Ça va un peu plus conforter les mineurs dans leur sentiment d'impunité », redoute la responsable de la brigade des mineurs, dont le service s'occupe de 36 % des 1 100 personnes gardées à vue à Noisy, l'un des taux les plus élevés de France.

Les autres innovations de la loi « ne posent aucun problème », assure le commissaire principal. La présence d'un avocat dès la première heure de garde à vue est perçue comme un « impératif bien compris par les policiers ». La pilule est digérée depuis 1992, date à laquelle la loi a autorisé la présence d'un avocat à la vingt-troisième heure de garde à vue. Depuis, les relations se sont roisées. « Les avocats commis d'office répondent très vite, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit », se félicite Philippe Lutz.

De même, les enquêteurs n'ont pas bronché quand Reza a exigé d'être examiné une seconde fois par un médecin lors de la prolongation de sa garde à vue. « La transparence, c'est le bon côté de la visite médicale, dit Jean-Claude. Les types ne peuvent

plus dire au juge qu'ils ont été frappés pendant leur garde à vue. » Quant à l'obligation de prévenir le parquet à tous les stades de la procédure, elle ne pose de problèmes que lorsque le fax du commissariat tombe en panne. « Cela fait plus de quatre ans que je n'ai pas appelé le procureur au téléphone », explique le capitaine Michel Menigaud, secrétaire départemental du Syndicat des officiers de police.

### TROIS NOUVEAUX ORDINATEURS

Pour le responsable de la brigade des mineurs, le seul aspect positif de la loi a été la fourniture de trois nouveaux ordinateurs liée à l'obligation d'enregistrer les auditions des mineurs. Les réticences liées au comportement à adopter devant la caméra, se sont estompées. « Au début, je vouvoyais les enfants, dit-elle. Maintenant, je n'hésite plus à hausser le ton. Après tout, le substitut du procureur peut bien voir comment on travaille vraiment. » « Sauf, ajoute-t-elle, que personne ne regarde les CD-ROM », qu'elle doit graver en double exemplaire, placer sous scellés, et envoyer par voiture au tribunal.

En fait, la loi est moins décriée

## La cour d'appel de Paris est réorganisée après l'affaire Bonnal

Le président de la chambre de l'instruction qui avait remis en liberté le « Chinois » devrait être déchargé d'une partie de ses fonctions

LORS de son assemblée générale annuelle statutaire, la cour d'appel de Paris devrait procéder, vendredi 21 décembre, à une « réorganisation de la chambre de l'instruction », procédure administrative par laquelle la juridiction pourrait mettre un terme, au moins sur le plan de l'institution judiciaire, à une vive polémique qui avait éclaté, puis débordé sur le terrain politique et syndical, en octobre.

Jean-Paul Laurans, l'un des quatre présidents de la chambre de l'instruction, devrait être déchargé, avec son accord selon la première présidence de la cour d'appel, de ses « pouvoirs propres » qui lui confèrent une autorité sur les cabinets des juges d'instruction parisiens, dont il avait pour tâche, au plan administratif, de suivre l'activité et l'avancement des dossiers.

Fin octobre, le torchon avait à ce point brûlé entre les juges d'instruction parisiens et les magistrats chargés de leur contrôle au niveau de la cour d'appel de Paris qu'un projet de pétition avait circulé parmi les premiers pour faire part à la hiérarchie judiciaire de la colère née, selon les signataires, de « dysfonctionnements de la première section de la chambre de l'instruction », coprésidée par Jean-Paul Laurans et Gilbert Azibert, qu'ils accusaient d'avoir procédé, ces derniers mois, à de « nombreuses remises en liberté » injustifiées et d'être à l'origine de la « multiplication de recours » paralysant leurs procédures (*Le Monde* du 29 octobre).

Au cœur de la polémique, cristallisant le malaise profond : la remise en liberté, le 21 décembre 2000, par ladite chambre de l'instruction (encore appelée à l'époque chambre d'accusation), présidée par M. Laurans, de Jean-Claude Bonnal, dit le « Chinois », un multirécidiviste de vols à main armée, alors en détention provisoire pour un hold-up sanglant au magasin Le Printemps – pour lequel il a été renvoyé, mercredi 19 décembre, aux assises –, soupçonné depuis d'avoir participé les 6 et 16 octobre à des attaques meurtrières à Athis-Mons (Essonne) puis au Plessis-Trévisé (Val-de-Marne).

Bien qu'hors de contexte, puisqu'antérieure à l'entrée en vigueur

de la loi, la décision prise avait alors alimenté le débat public sur une éventuelle réforme ou abrogation de la loi relative au renforcement de la présomption d'innocence, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2001. Interrogé sur les sanctions qui avaient pu être éventuellement prises à l'encontre du magistrat, le premier ministre Lionel Jospin était lui-même intervenu, estimant, mercredi 5 décembre, que l'arrêt de remise en liberté du « Chinois » relevait d'une « erreur d'appréciation ».

### 300 SIGNATURES DE SOUTIEN

Sans le nommer, le premier ministre avait alors expliqué qu'il s'était personnellement opposé à la promotion de Jean-Paul Laurans au poste de procureur général près la cour d'appel de Basse-Terre (Guadeloupe). La déclaration avait provoqué l'« effarement » du Syndicat de la magistrature et l'indignation de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), son président Valéry Turcey remarquant : « Venir faire supporter la responsabilité d'une décision collégiale démontre bien la profonde ignorance des politiques du fonctionnement judiciaire. » A son tour, un collectif d'avocats avait réussi à rassembler plus de 300 signatures de soutien à Jean-Paul Laurans, déplorant « que des juges soient cloués au pilori, d'une manière indigne, par nos gouvernants violant, sans scrupule aucun, les règles élémentaires de l'indépendance de la justice ».

Vendredi, profitant de son assemblée annuelle, la cour d'appel s'apprêterait donc cependant à décharger M. Laurans, en congé du palais de justice depuis septembre pour raisons de santé, d'une partie de ses attributions de contrôle. Cette disposition le conduirait à présider une nouvelle section de la chambre de l'instruction.

Vécue par certains comme un « coup de grâce mal venu en pleine période de crise » et, implicitement, comme une victoire des juges d'instruction, cette mesure administrative est au contraire présentée par la première présidence de la cour d'appel comme une modification de nature à apaiser les tensions.

Jean-Michel Dumay

## M<sup>me</sup> Lebranchu propose de réformer les tribunaux et de simplifier les procédures

À LA SUITE de la consultation nationale des professions judiciaires lancée début avril, la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, a rendu public, mercredi 19 décembre, une série de propositions destinées à réorganiser les tribunaux et simplifier les procédures civiles. Organisés en réponse à la grogne des magistrats qui étaient descendus dans la rue pour réclamer une « remise à plat » du système judiciaire, les « entretiens de Vendôme » ont inspiré un projet de réformes ambitieux mais en partie dénué de tout calendrier d'entrée en application.

Dans un souci de rationalisation des moyens et des compétences, la garde des sceaux propose la création d'un « tribunal de première instance », juridiction unique qui regrouperait le tribunal d'instance et de grande instance. Sans s'engager sur une date de mise en œuvre, M<sup>me</sup> Lebranchu suggère de procéder « par expérimentation » dans l'attente du vote éventuel d'une loi.

Elle prévoit, pour le premier trimestre 2002, la publication d'un décret simplifiant certaines procédures et unifiant les voies de recours en matière civile. Pour alléger la charge de travail des magistrats, il est proposé de supprimer leur participation à diverses commissions et de leur retirer des tâches administratives, comme le suivi des débits de boisson. Parallèlement, les greffiers verraient leurs responsabilités accrues. Ils pourraient notamment délivrer les certificats de propriété.

Favorable à une plus grande participation des citoyens au fonctionnement de la justice, la garde des sceaux envisage – comme c'est

déjà le cas dans les tribunaux pour enfants – la création d'assesseurs non magistrats au sein des tribunaux correctionnels, compétents pour les délits. Consciente des réticences suscitées par ce projet, M<sup>me</sup> Lebranchu évoque, pour l'instant, une simple mission d'étude, qui fera « toutes propositions utiles ». Dans le document de synthèse des « entretiens de Vendôme », Jean-Paul Collomp, le rapporteur, souligne que cette réforme est loin de faire l'unanimité dans les juridictions consultées. « Le débat sur ce point n'est pas mûr », estime M. Collomp.

### « TRÈS GRANDE LASSITUDE »

Ce dernier insiste sur « la persistance de la demande, unanimement formulée, d'une augmentation sensible des moyens humains et matériels », ainsi que sur « le sentiment d'une très grande lassitude devant l'inflation des réformes ». Certaines juridictions ont d'ailleurs « purement et simplement refusé de participer à la démarche proposée », remarque le rapporteur. Les syndicats de magistrats balancent, eux, entre prudence et scepticisme. Pour Valéry Turcey, président de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), les propositions du ministère de la justice « vont dans le bon sens », mais il s'interroge sur leur mise en œuvre en période préélectorale : « La majorité des mesures envisagées relèvent du simple décret, ce qui veut dire qu'elles peuvent être appliquées rapidement. A condition qu'il y ait une vraie volonté politique. »

Frédéric Chambon

## Louise-Yvonne Casetta condamnée en appel à six mois de prison avec sursis

Relaxée en première instance, l'« intendante » du RPR a été jugée coupable de recel d'abus de biens sociaux

Dans l'affaire des marchés truqués de la Ville de Paris, la trésorière officielle du RPR, Louise-Yvonne Casetta, qui avait été relaxée en pre-

mière instance, a été reconnue coupable de « recel d'abus de biens sociaux » par la cour d'appel de Versailles, et condamnée, mercredi

19 décembre, à six mois de prison avec sursis. Son avocat, M<sup>r</sup> Jacques Vergès, a annoncé son intention de se pourvoir en cassation.

GRIPPÉE mais souriante, Louise-Yvonne Casetta a été condamnée, mercredi 19 décembre, à six mois de prison avec sursis par la cour d'appel de Versailles, dans l'affaire des marchés truqués de la Ville de Paris. La trésorière officielle du RPR a été jugée coupable d'un « recel d'abus de biens sociaux » : la cour a ainsi estimé qu'elle avait bien touché, quoi qu'elle le nie, 340 000 francs de l'entreprise de travaux publics Mazzotti.

Mais les magistrats ont estimé qu'il n'était pas prouvé qu'elle ait permis à l'entreprise d'obtenir en échange des marchés : M<sup>me</sup> Casetta a été relaxée du « trafic d'influence », et la cour n'a pas suivi le parquet, qui réclamait dix-huit mois de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende. La peine de M<sup>me</sup> Casetta est par ailleurs susceptible d'être immédiatement annulée, en raison de la loi d'amnistie de 1995, mais son avocat, M<sup>r</sup> Jacques Vergès, a déjà annoncé qu'il entendait, pour le principe, se pourvoir en cassation.

M<sup>me</sup> Casetta avait été relaxée « au bénéfice du doute » et malgré

« une forte suspicion » par le tribunal de Nanterre, le 28 novembre 2000. Mais elle avait été placée en garde à vue le lendemain dans l'enquête sur les marchés des lycées d'Ile-de-France, et avait reconnu, avant de se rétracter, son rôle occulte au RPR. M<sup>r</sup> Francis Baillet, l'un des avocats de Jean-Claude Pittau, le PDG de Mazzotti, avait versé au procès en appel une pièce de cette procédure, publiée par *Le Monde*, et M<sup>r</sup> Vergès avait tempêté contre cette « violation du secret de l'instruction ». La cour ne l'a pas suivi, mais l'avocat estime aujourd'hui qu'il faut « sanctionner cette escroquerie au jugement, qui s'appuie sur une pièce couverte par le secret de l'instruction ». Après l'arrêt de la cour, « tout va bien pour M<sup>me</sup> Casetta, a souri l'avocat, mais pas pour la justice ».

C'est cependant la première fois qu'est reconnu le rôle occulte de l'intendante. « La cour a la conviction (...) que M<sup>me</sup> Casetta a bien reçu des mains de M. Quantin [le directeur commercial de Mazzotti] une somme d'environ 340 000 francs en espèces, notent

les magistrats, prélevée sur la caisse noire constituée par M. Pittau au préjudice de la société Mazzotti. »

### 340 000 FRANCS EN ESPÈCES

La déposition d'une secrétaire prouve en passant que M<sup>me</sup> Casetta a menti : « Il résulte donc de ce témoignage que, contrairement à ses dénégations, M<sup>me</sup> Casetta connaissait MM. Pittau et Quantin ». Au total, « M. Quantin, sur instruction de M. Pittau, a bien remis à M<sup>me</sup> Casetta, le 20 juillet 1993, une somme d'environ 340 000 francs en espèces, pour le RPR, en contrepartie des trois marchés publics que la société Mazzotti avait obtenus de la Ville de Paris en 1992 et 1993 [Jacques Chirac était alors maire de la capitale], notent les magistrats. En acceptant de recevoir une telle somme qu'elle savait nécessairement obtenue grâce à la commission du délit de favoritisme (...), M<sup>me</sup> Casetta s'est rendue coupable du délit de recel d'abus de biens sociaux ».

La cour d'appel a ensuite confirmé la condamnation de Jean-Claude Pittau et du préfet Jean

Godfroid, le directeur de l'architecture de la Ville de Paris, déjà renvoyés dos à dos par le tribunal de Nanterre et condamnés tous deux à dix-huit mois de prison avec sursis et 100 000 francs d'amende. Le maître d'œuvre du système de fausses factures, Jean-François Donzet, condamné en première instance à trois ans ferme et 800 000 francs d'amende, s'est vu accorder un an de sursis sur ses trois ans et la même amende, mais, surtout, la cour a ordonné la confusion de cette peine avec une condamnation précédente devant la cour d'appel de Lyon, en novembre 1999.

L'ancien élu RPR Michel Hanoun, sévèrement condamné à Nanterre à dix-huit mois avec sursis et deux ans d'inéligibilité pour avoir « privilégié son enrichissement personnel », a vu sa peine réduite en appel à six mois de prison avec sursis et 200 000 francs d'amende. Deux autres prévenus ont été relaxés, un autre condamné à une peine modeste.

Franck Johannès

Teleperformance est le premier outsourceur français de centres d'appels.\*  
On vous promet de faire mieux l'année prochaine.

\* Source : classement Top 50 des outsourceurs - magazine Centres d'appels - décembre 2001.



**Teleperformance**  
SOLUTIONS GLOBALES DE TELEMARKETING & TELESERVICES

Nous gagnons en faisant gagner nos clients.

www.teleperformance.fr

# Matignon affirme que le financement des 35 heures est assuré pour 2001 et 2002

La décision rendue par le Conseil constitutionnel « n'a pas d'impact », estime Jean-Jack Queyranne

La censure prononcée par le Conseil constitutionnel, mardi, contre huit articles du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2002 ne

n'aura pas à la mise en œuvre des 35 heures, a précisé l'Hôtel Matignon, mercredi 19 décembre. Selon les explications fournies par le gouverne-

ment, il ne devrait pas être nécessaire de puiser, pour 2001 et 2002, dans les excédents de la Sécurité sociale pour financer les lois Aubry.

LE GOUVERNEMENT n'a pas tardé à répliquer : au lendemain de la censure, par le Conseil constitutionnel, de l'article 12 du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2002, qui portait sur le financement de la réduction du temps de travail (*Le Monde* du 20 décembre), il a affirmé que cette décision ne remettrait pas en question les lois Aubry. « Cette décision n'a pas d'impact sur l'équilibre des comptes ni sur le financement des 35 heures », a déclaré, mercredi 19 décembre, le ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne.

Les neuf juges du Palais Montpensier avaient rejeté l'annulation d'une dette de 16,2 milliards de francs (2,47 milliards d'euros) que le Forec – le fonds chargé de compenser à la « Sécu » les baisses de charges accordées aux entreprises passées aux 35 heures – devait aux organismes sociaux, arguant que cette mesure rétroactive n'était « pas justifiée par un motif d'intérêt général suffisant ». Le gouvernement n'hésite pourtant pas à évoquer une « censure politique » dans la décision du Conseil constitutionnel, qui a au moins fait surgir un imbroglio financier et législatif.

● **Manquera-t-il 16,2 milliards pour financer les 35 heures ?** « Tempête dans un verre d'eau », estiment les conseillers de Lionel Jospin. L'arrêt du Conseil constitutionnel ne porte, en effet, que sur l'année 2000. Le régime général (salariés) était excédentaire de 5,2 milliards, et il l'aurait été de 21 milliards sans ce prélèvement en faveur des baisses de charges. Les 35 heures ont donc été financées l'an dernier.

Matignon assure toutefois avoir été « mal conseillé », concluant que cette opération de clarification comptable aurait dû être effectuée dans la « loi Sécu » 2001. L'exercice 2000 n'étant alors pas

clos, le Conseil n'aurait rien eu à redire. En l'inscrivant dans le projet pour 2002, alors que les comptes 2000 de la Sécurité sociale étaient clos, le gouvernement s'exposait à une censure.

● **Les 35 heures seront-elles financées en 2001 et 2002 ?** Le gouvernement rappelle que les baisses de charges (102 milliards de francs en 2002), qu'elles soient liées aux 35 heures ou aux mesurées en faveur des bas salaires prises par Alain Juppé et reconduites par M. Jospin, seront financées en 2001 et 2002 sans recours à l'excé-

dent du régime général. Grâce à une progression de 6,5 % de la masse salariale cette année, ce solde devrait atteindre 20 milliards, soit deux fois plus que les 9,8 milliards attendus par le gouvernement.

## M. Chirac loue les vertus de la « concertation »

Sans évoquer directement la décision du Conseil constitutionnel, Jacques Chirac a souhaité, mercredi 19 décembre, devant le Conseil économique et social, que la France retrouve « le plus vite possible un haut niveau de croissance » et a suggéré, dans cette perspective, la levée des « obstacles » qui « étouffent » les entreprises. « Je pense à notre fiscalité et à nos charges, trop lourdes, a expliqué le président. Je pense aux maquis des formalités administratives et réglementaires. (...) Je pense aussi aux réformes nécessaires pour consolider notre pacte social et notamment à la sauvegarde de nos retraites par répartition. » Le président, faisant référence aux négociations sur le modèle de concertation sociale du type plan d'aide au retour à l'emploi (PARE), a expliqué : « Nous avons des partenaires sociaux responsables. (...) Nous devons mettre la concertation et le dialogue au cœur de nos processus de décision. Il n'y a pas de réforme possible ni de réforme réussie sans l'adhésion des acteurs de la société. »

dent du régime général. Grâce à une progression de 6,5 % de la masse salariale cette année, ce solde devrait atteindre 20 milliards, soit deux fois plus que les 9,8 milliards attendus par le gouvernement. François Monier, secrétaire général de la commission des comptes de la Sécurité sociale, a été chargé par le ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, d'examiner les conséquences de la décision du Conseil, ainsi que les recettes 2001 du régime général, sans attendre la commission du printemps. « Il n'y a aucun problème de

financement, ni pour cette année ni pour l'an prochain », résume un conseiller de M. Jospin.

● **Les organismes sociaux peuvent-ils réclamer la créance de 16,2 milliards ?** L'Etat a, juridiquement, une dette vis-à-vis d'eux, et ils pourraient lui demander des comptes. « Il ne la paiera pas », tranche Matignon. Quand bien même l'honoreraient-ils, ces 16,2 milliards ne pourraient plus servir à financer de nouvelles prestations puisque cette dette serait inscrite en droit constaté, en application des nouvelles règles comptables

ce vis-à-vis de l'Europe dans le plan triennal (2003-2005) de finances publiques déposé, le 6 décembre, à Bruxelles prévoient un retour à leur équilibre global (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) en 2004.

● **Le gouvernement peut-il financer les 35 heures avec les excédents de la « Sécu » ?** Le Conseil n'a jamais remis en question le principe d'un financement de la réduction du temps de travail par les organismes sociaux. Ce financement direct par les excédents de la « Sécu » n'existe plus depuis 2001. En théorie, du moins, car 80 % des recettes du Forec proviennent des taxes sur les tabacs et les alcools, qui servaient auparavant à financer les régimes sociaux. Les syndicats et surtout le patronat sont opposés à toute ponction sur la « Sécu ». C'est notamment pour dénoncer cette pratique que le Medef et la CGPME ont décidé de ne plus siéger dans les conseils d'administration des caisses.

● **Le fonds de réserve des retraites (F2R) perd-il de l'argent ?** Il perd, certes, 5 milliards de francs en provenance de la branche famille, puisque le Conseil constitutionnel a jugé que les pouvoirs publics ne pouvaient pas, là non plus, prélever sur l'exercice comptable 2000, qui était clos. Cependant, les excédents de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV), qui abondent le F2R, seront plus importants que prévu. « Ces 5 milliards de pertes seront plus que compensés », assure donc Matignon. Si le Conseil n'a pas sanctionné le gouvernement sur le fond, il n'en critique pas moins la complexité de ses montages financiers et sa propension à inscrire dans les lois de financement de la Sécurité sociale des mesures qui lui sont étrangères.

Les experts gouvernementaux estiment, en outre, qu'il serait paradoxal de charger la barque de l'Etat alors que le déficit budgétaire atteindra 212 milliards de francs cette année. Là où le patronat et les syndicats focalisent leur attention sur les comptes sociaux, le gouvernement met en avant l'équilibre global des finances publiques qu'imposent les traités européens. Les engagements pris par la Fran-

ce vis-à-vis de l'Europe dans le plan triennal (2003-2005) de finances publiques déposé, le 6 décembre, à Bruxelles prévoient un retour à leur équilibre global (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) en 2004.

● **Le gouvernement peut-il financer les 35 heures avec les excédents de la « Sécu » ?** Le Conseil n'a jamais remis en question le principe d'un financement de la réduction du temps de travail par les organismes sociaux. Ce financement direct par les excédents de la « Sécu » n'existe plus depuis 2001. En théorie, du moins, car 80 % des recettes du Forec proviennent des taxes sur les tabacs et les alcools, qui servaient auparavant à financer les régimes sociaux. Les syndicats et surtout le patronat sont opposés à toute ponction sur la « Sécu ». C'est notamment pour dénoncer cette pratique que le Medef et la CGPME ont décidé de ne plus siéger dans les conseils d'administration des caisses.

● **Le fonds de réserve des retraites (F2R) perd-il de l'argent ?** Il perd, certes, 5 milliards de francs en provenance de la branche famille, puisque le Conseil constitutionnel a jugé que les pouvoirs publics ne pouvaient pas, là non plus, prélever sur l'exercice comptable 2000, qui était clos. Cependant, les excédents de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV), qui abondent le F2R, seront plus importants que prévu. « Ces 5 milliards de pertes seront plus que compensés », assure donc Matignon. Si le Conseil n'a pas sanctionné le gouvernement sur le fond, il n'en critique pas moins la complexité de ses montages financiers et sa propension à inscrire dans les lois de financement de la Sécurité sociale des mesures qui lui sont étrangères.

Jean-Michel Bezat

## Le Parlement adopte le budget pour 2002

Le Parlement a définitivement adopté, mercredi 19 décembre, le projet de budget pour 2002 – le premier libellé en euros. Les dépenses de l'Etat prévues pour 2002 s'élèvent à 269,066 milliards d'euros (1 764,96 milliards de francs) et le déficit budgétaire prévisionnel à 30,445 milliards d'euros (199,71 milliards de francs). La discussion budgétaire a été marquée par la réforme des fonds spéciaux, qui, désormais, ne concerneront plus que les activités liées à la sécurité du pays. Le principe d'une « taxe Tobin » portant sur les transactions en devises a également été adopté. Celle-ci n'entrera toutefois en vigueur que si elle est appliquée par l'ensemble des pays de l'Union européenne.

## Les syndicats craignent une remise en question de la loi Aubry

DANS une unanimité quasi parfaite, patronat et syndicats ont vu dans la décision du Conseil constitutionnel, rendue mardi 18 décembre, l'occasion de reposer les questions du fonctionnement des organismes de la Sécurité sociale et de sa gestion. Il est vrai que, depuis que le Medef et la CGPME se sont retirés des caisses de l'assurance-maladie, des allocations familiales, de la vieillesse, des accidents du travail et de l'Accoss (l'agence qui fédère les Urssaf), les organismes paritaires ont vu leurs marges de manœuvre se réduire encore. Même du côté syndical, on souhaite mettre un terme, d'une manière ou d'une autre à cet entre-deux, et on insiste sur la « désinvolture » dont a fait preuve le gouvernement vis-à-vis des partenaires sociaux. Sur les réponses à appor-

ter, en revanche, les points de vue diffèrent sensiblement, allant de la critique feutrée à la franche mise en garde.

S'appuyant sur la décision du Conseil constitutionnel, dans laquelle il voit la confirmation de l'analyse qui avait conduit le Medef à sortir des organismes sociaux, Denis Kessler, vice-président délégué du syndicat patronal, a réclamé, mercredi, le lancement d'une réforme de la Sécurité sociale « dans les meilleurs délais » et la révision de la loi sur les 35 heures. Le Medef a toujours défendu que la Sécurité sociale ne pouvait être mise à contribution pour financer la réduction du temps de travail, notamment en ce qui concerne les allègements de charges consentis aux entreprises, présentés comme un « siphonnage de la Sécu ».

Les syndicats de salariés, eux, ont pris garde de laisser prise à une remise en question des lois Aubry – adoptées en 1998 et 1999 – et du passage aux 35 heures. La CFE-CGC a toutefois estimé que « lorsqu'on monte des « usines à gaz » complexes et opaques pour camoufler des transferts entre les comptes de la Sécurité sociale et ceux de l'Etat, lorsque ces opérations se font sans concertation avec les partenaires sociaux, il ne faut pas s'étonner que le Conseil constitutionnel demande de remettre de l'ordre ». Marc Blondel, secrétaire général de FO, a lui aussi déclaré qu'il « approuvait le Conseil constitutionnel dans son raisonnement », ajoutant que « l'Etat s'est donné le droit de financer les allègements de charges attribués aux employeurs sur la Sécurité sociale et, donc, sur les fonds des salariés ». « C'est inacceptable », a-t-il conclu.

### « INEFFICACITÉ »

Cette position est partagée par la CGT. Estimant que « le gouvernement doit tirer rapidement toutes les conséquences » de la censure du Conseil constitutionnel, la centrale de Bernard Thibault a assuré qu'elle « s'opposera à toute remise en cause de la mise en œuvre de la réduction du temps de travail ». La CGT tire néanmoins de cet épisode un argument supplémentaire pour dénoncer l'« inefficacité » des allègements de cotisations patronales. « Financer des aides aux entreprises sur les cotisations des salariés est une aberration, qui affaiblit la protection sociale », a déclaré Pierre Khalfa, l'un de ses responsables de SUD.

La CFDT s'est montrée plus nuancée. Jean-Marie Spaeth, secrétaire national et président de la CNAV, a estimé que « le Conseil ne remet pas en cause le dispositif de financement des 35 heures », tout en rappelant que la décision de l'Etat d'effacer une créance de 16 milliards pour 2000 « avait été prise contre l'avis de l'ensemble des partenaires sociaux ».

Patrick Roger

# Le gouvernement souhaite libéraliser la publication des sondages électoraux

Ils seraient autorisés jusqu'à l'avant-veille du scrutin

LE GOUVERNEMENT a décidé de couper court à la controverse sur les règles de publication des sondages électoraux : il déposera, dans le courant du mois de janvier, un projet de loi visant à modifier la loi du 19 juillet 1977 qui interdit la publication, la diffusion et le commentaire de tout sondage en rapport avec une élection durant la semaine précédant le scrutin et pendant le déroulement de celui-ci. Le ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne, l'a annoncé, mercredi 19 décembre, à l'Assemblée nationale.

Instituts de sondage, médias et responsables politiques étaient de plus en plus nombreux à juger que cette interdiction était rendue inapplicable par le développement d'Internet et qu'elle était contraire au « droit à la liberté d'expression » reconnu par la Convention européenne des droits de l'homme. Le 4 septembre, la Cour de cassation leur a donné raison sur ce dernier point, rendant ainsi la loi caduque.

Depuis, plusieurs institutions ont fait part de leur inquiétude. Le 23 octobre, le Conseil supérieur de l'audiovisuel a évoqué l'hypothèse que l'élection présidentielle puisse être contestée si des sondages intempestifs venaient perturber les derniers jours de campagne (*Le Monde* du 4 décembre). Le 19 décembre, c'est la Commission des sondages qui a souligné, dans un rapport, combien elle est désormais placée « dans une situation difficile faute de moyens suffisants à sa disposition pour assurer en temps utile et de manière efficace le contrôle des sondages publiés à quelques jours, voire le jour du scrutin ». Elle a ajouté qu'une modification de la loi de 1977 « s'impose à bref délai ».

Mais c'est surtout l'attitude du Conseil constitutionnel, juge unique de l'élection présidentielle, qui a conduit le gouvernement à sortir de sa réserve. Le 13 décembre, son

président, Yves Guéna, avait écrit à Jacques Chirac, à Lionel Jospin et aux présidents de l'Assemblée et du Sénat pour souligner l'incertitude du contexte juridique actuel. Il suggérait alors que l'interdiction de publier des sondages électoraux fût reportée au vendredi à minuit précédant le jour du scrutin, c'est-à-dire au moment même où se termine la campagne.

Le premier ministre s'est donc convaincu qu'il convenait de libéraliser la législation. Selon son conseiller Gérard Le Gall, le texte en préparation prévoit que la publication et le commentaire des sondages électoraux seraient autorisés jusqu'au vendredi à minuit et qu'ensuite, le samedi et le dimanche, chacun « fasse silence » sur des enquêtes dont la production, elle, reste licite.

### ACCORD AVEC LE CHEF DE L'ÉTAT

Pour faire adopter cette réforme avant la suspension des travaux de l'Assemblée nationale, le 22 février 2002, Matignon a soigneusement commencé à déminer le terrain. Mercredi matin, lors de leur entretien hebdomadaire, le président de la République et le premier ministre ont « convenu ensemble que la demande du président du Conseil constitutionnel allait dans le sens de la sincérité du scrutin », a indiqué M. Queyranne. L'accord avec le chef de l'Etat devrait assurer au gouvernement que la majorité de droite au Sénat jouera le jeu et permettra l'adoption du texte.

D'autre part, Matignon a décidé de ne pas reprendre l'une des propositions de loi déjà déposées sur ce sujet, mais de présenter un projet de loi, afin d'obtenir l'avis – et l'aval – du Conseil d'Etat. Il lui faudra maintenant convaincre sondages et médias de ne pas être plus royalistes que le roi et de respecter cette nouvelle loi.

Gérard Courtois

## Suspendue de l'UDF, Christine Boutin ne renonce pas à sa campagne

FRANÇOIS BAYROU doit aussi lutter sur des fronts internes. Le bureau politique du parti qu'il préside a finalement décidé, mercredi 19 décembre, de suspendre Christine Boutin de l'UDF.

A la mi-octobre, le député européen avait saisi la commission nationale d'arbitrage et de contrôle (CNAC) de l'UDF du cas M<sup>me</sup> Boutin. Membre à part entière de l'UDF, même si elle n'est qu'apparentée au groupe centriste de l'Assemblée nationale, la candidate à l'élection présidentielle s'est vu reprocher d'avoir fondé son propre parti, le Forum des républicains sociaux, pour le financement de sa campagne, alors que les statuts de l'UDF stipulent que « l'appartenance à l'UDF est exclusive de toute adhésion à une autre formation ». Afin de ne pas perturber le congrès d'investiture organisé à Amiens les 1<sup>er</sup> et 2 décembre, l'examen du dossier Boutin, programmé au bureau politique du 30 novembre, avait été reporté (*Le Monde* daté 2-3 décembre). Le 12 décembre, la CNAC se bornait à constater les irrégularités qui pouvaient être reprochées à M<sup>me</sup> Boutin, sans proposer de sanction. Toujours aussi mal en point dans les sondages, M. Bayrou aurait assurément préféré en rester là, mais, le 17 décembre, deux secrétaires nationaux de l'UDF, Philippe Meynard et Mouloud Ould Yahoui, ont demandé publiquement l'exclusion de la députée des Yvelines, en précisant qu'ils soumettraient cette proposition, deux jours plus tard, au bureau politique de l'UDF.

Premier élu de droite à avoir révélé son homosexualité, en août 1999, alors qu'il était adjoint au maire de Barsac (Gironde) – ce qui lui avait valu une campagne de « harcèlement moral » qui l'avait contraint à la démission –, M. Meynard est en total désaccord avec la politique familiale ultraconservatrice prônée par M<sup>me</sup> Boutin. Mer-

credi matin, passant outre les réprimandes de M. Bayrou, M. Meynard est intervenu au bureau politique pour réclamer que l'UDF mette de l'ordre dans ses rangs. Ainsi invité à trancher le débat, M. Bayrou s'est opposé à tout « procès d'intention » sur les opinions exprimées par M<sup>me</sup> Boutin. Cela posé, le président de l'UDF a reconnu que la députée des Yvelines avait enfreint les « règles de vie » centristes en se mettant formellement en contradiction avec sa formation politique.

### « JE TOMBE DES NUES »

Après avoir entendu le plaidoyer de M<sup>me</sup> Boutin, M. Bayrou a décidé de la suspendre de l'UDF. « Le cas échéant, le jour où tu es formellement candidate [lors du dépôt des 500 signatures nécessaires], tu t'exclus de toi-même », a ajouté le député européen. Dans l'après-midi, l'entourage de M. Bayrou cherchait à minimiser la portée de cette suspension, en expliquant qu'elle avait été prise « d'un commun accord » avec la députée des Yvelines. Une version que conteste fermement cette dernière. « Je tombe des nues. Je n'ai pas compris que j'étais suspendue lors du bureau politique », affirme-t-elle. M<sup>me</sup> Boutin, qui déclare avoir recueilli 380 parrainages d'élu, a « bien l'intention d'aller jusqu'au bout » de sa candidature. Et de lancer, sous forme de boutade : « En chimie, on apprend que les particules en suspension flottent au-dessus du reste ! »

M. Meynard confie pour sa part sa déception : « On aura dans trois mois, avec la pression médiatique en plus, le psychodrame qu'on a voulu éviter aujourd'hui. Aura-t-on alors le courage de l'exclure ? Je ne le crois pas. » « A force de ménager la chèvre et le chou, à un moment donné, le chou décrépit et la chèvre meurt de faim », conclut le secrétaire national de l'UDF.

Christiane Chombeau et Jean-Baptiste de Montvalon

**Merci de nous avoir rendu visite aussi nombreux.**

*Ceux qui hésitent encore à partir au pays des MAGYARS, sont invités à se documenter sur :*

- Le patrimoine
- Les événements culturels
- La gastronomie
- L'architecture
- Les bains thermaux...

Hospitalièrement vôtre :

**OFFICE DU TOURISME DE HONGRIE**  
140, avenue Victor Hugo 75116 PARIS  
☎ 01.53.70.67.17 - ☎ 01.47.04.83.57  
Minitel : 3615 OTHONGRIE Internet : www.hongrie.org  
E-Mail : othon@club-internet.fr

HONGRIE

## Deux syndicats d'internes sur quatre ont signé le protocole d'accord avec M. Kouchner

APRÈS un mois de grève, deux syndicats d'internes sur quatre ont signé, mercredi 19 décembre, un protocole d'accord avec Bernard Kouchner. Si l'Inser et la FNSIP ont accepté les propositions du ministre délégué à la santé, l'ISNIH (syndicat majoritaire représentant environ 10 000 internes sur un total de 19 000) et le SNJMG les ont rejetées. A l'issue de dix réunions de négociations, les internes ont obtenu l'assurance de la mise en application d'un repos de sécurité après chaque garde de nuit sans qu'il soit décompté de leurs congés.

En revanche, ils n'ont pas décroché le statut de « médecin hospitalier titulaire ». Si en province les internes ont repris le travail, en Ile-de-France la poursuite de la grève a été votée, mercredi 19 décembre, en assemblée générale. Le repos de sécurité apportera, en moyenne, 55 jours de repos par an pour chaque interne. Cette mesure coûtera « entre 1 et 1,5 milliard de francs » pris dans l'enveloppe budgétaire, a souligné Bernard Kouchner. Pour assurer le remplacement des internes lorsqu'ils seront en repos, le ministre espère obtenir un relèvement du numerus clausus, de 4 700 cette année à 5 700 l'année prochaine.

## Le futur bâtonnier de Nice mis en examen pour « blanchiment »

Le juge dessaisi critique l'action du procureur Eric de Montgolfier

Le futur bâtonnier de Nice, Michel Cardix, a été mis en examen, mercredi 19 décembre, pour « blanchiment » et « complicité d'organisation d'insolvabilité » dans

l'enquête sur l'homme d'affaires en fuite Anthony Tannouri. Sa garde à vue avait déclenché un mouvement de protestation chez les avocats niçois.

Le BÂTONNIER désigné de Nice, M<sup>e</sup> Michel Cardix, a été mis en examen par les juges Christian Guéry et Richard Rolland, pour « blanchiment » et « complicité d'organisation d'insolvabilité », mercredi 19 décembre. Lui et ses deux confrères, M<sup>rs</sup> François Charières et Lyne Darmon, ont été remis en liberté à l'issue de leur garde à vue. M<sup>e</sup> Cardix, qui prendra ses fonctions de bâtonnier en janvier 2004, est soupçonné d'avoir prêté son concours à des mouvements de fonds suspects au profit de l'un de ses clients, l'homme d'affaires franco-libanais Anthony Tannouri, en fuite depuis 1998.

L'enquête a révélé qu'une somme d'environ 35 millions de francs (5,3 millions d'euros), correspondant pour partie au financement d'un projet que devaient monter conjointement M. Tannouri et un associé italien, avait transité sur le compte professionnel de M<sup>e</sup> Cardix. Ces fonds, dont l'investisseur italien réclame le remboursement, auraient été ensuite utilisés pour permettre à M. Tannouri de racheter en sous-main sa somptueuse villa du Cap d'Ail (Le Monde du 20 décembre). L'avocat de M<sup>e</sup> Cardix, M<sup>e</sup> Bernard Gineza, a dénoncé « le terrorisme judiciaire qui conduit à s'en prendre aux droits de la

défense ». « Les soupçons qui pèsent sur M<sup>e</sup> Cardix sont totalement infondés », a-t-il ajouté.

Le placement en garde à vue de trois de leurs collègues a suscité l'indignation des avocats niçois. Deux cents d'entre eux se sont réunis mercredi au palais de justice en signe de protestation. « C'est une déclaration de guerre du procureur Eric de Montgolfier au barreau », a déclaré le bâtonnier Pierre Bardi. « Aucune corporation n'est à l'abri de la loi dans ce pays », a répliqué M. de Montgolfier.

L'enquête qui a valu aux trois avocats d'être placés en garde à vue avait été brutalement réactivée le 17 décembre, lorsque le président du tribunal, Hervé Expert, avait dessaisi, à la demande du procureur Eric de Montgolfier, le juge Jean-Pierre Rousseau au profit de Christian Guéry et Richard Rolland. Le procureur avait aussitôt délivré aux deux juges un réquisitoire supplétif pour « blanchiment » permettant le placement en garde à vue des trois avocats.

### « DOSSIER CRISTALLIN »

Au tribunal de Nice, le différend entre M. Rousseau et M. de Montgolfier, qui reproche au juge de « geler » les dossiers sensibles dont il a la charge, n'a cessé de prendre de l'ampleur ces derniers mois. Sollicité par Le Monde mercredi 19 décembre, M. Rousseau s'est dit « étonné » des conditions dans lesquelles est intervenu son dessaisissement : « Il me semble qu'une telle mesure doit être prononcée par la chambre de l'instruction et non par le président du tribunal ». Le magistrat assure par ailleurs que « le dossier [Tannouri]

est cristallin. A plusieurs reprises, il a été examiné par la chambre de l'instruction et communiqué au parquet qui n'ont rien trouvé à redire. Si le parquet souhaitait étendre ses investigations à des faits de blanchiment, il n'avait qu'à me donner un supplétif, ce qu'il n'a jamais fait. Je me demande d'ailleurs pourquoi, puisque les faits qui ont justifié sa délivrance, lundi, étaient connus depuis des années du ministère public ».

Selon le juge Rousseau, cette affaire « illustre un particularisme niçois : le procureur de la République voudrait que les juges d'instruction soient à sa dévotion. Mais, moi, je ne suis pas là pour satisfaire aux exigences de M. de Montgolfier, ce n'est pas mon supérieur hiérarchique ». Concernant l'éventuel enlèvement des procédures qu'il conduit, il assure : « Ces accusations ne me touchent pas. Je n'étouffe aucune affaire. Certains de mes dossiers traînent en longueur car ils font l'objet d'appels. Je suis surpris et triste d'entendre le procureur se plaindre des lenteurs d'une instruction alors qu'il y a des recours. Il met en cause l'organisation de la justice en France. »

Dans ce climat délétère, le magistrat évoque un possible départ du tribunal. « Il y a huit ans que je suis en poste à Nice », dit-il. « Cela ne dépend pas de moi, mais si je pouvais retourner dans mon pays [en Corse] je n'y verrais que des avantages. » M. de Montgolfier a répliqué : « M. Rousseau sait très bien ce qu'il y a dans le dossier, qui a justifié son dessaisissement dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice. »

Fabrice Lhomme

## Rythmes scolaires : le recteur de Paris propose de libérer le samedi

LA VOLONTÉ CONJOINTE du recteur et du maire de Paris de réformer les rythmes scolaires dans la capitale est désormais clairement affichée. Depuis deux mois, ce dossier aux allures de serpent de mer semblait sortir de l'enlèvement dans lequel il était maintenu depuis de nombreuses années (Le Monde des 16 et 29 novembre). Mais la proposition d'organisation du temps scolaire, faite mercredi 19 décembre par le recteur de l'académie de Paris, René Blanchet, a fait resurgir réticences et crispations. Parents d'élèves, instituteurs et archevêché ont réagi vivement au scénario envisagé, beaucoup déclarant « préférer [er] le statu quo ».

Le recteur propose une semaine de cinq jours de classe, du lundi au vendredi, avec le mercredi après-midi libre. Les matinées seraient allongées d'une demi-heure (8 h 30-12 heures) et la pause déjeuner abrégée d'un quart d'heure (reprise des cours à 13 h 45). Les journées – hors mercredi – s'acheveraient à 16 heures, sauf le mardi où la classe finirait à 15 h 30 (avec suppression de la récréation d'après-midi) pour permettre l'organisation du catéchisme. Un temps « périscolaire aménagé » prendrait le relais des cours jusqu'à 18 heures tous les jours (y compris le mercredi) ainsi que le samedi matin. Parallèlement, la proposition annonce un pont de l'Ascension ainsi que « 10 jours de vacances à la Toussaint ». Cette dernière mesure ne fait finalement que rejoindre le cadre national : Jack Lang a annoncé, jeudi 20 décembre, que les prochaines vacances de la Toussaint s'étendraient du mercredi 23 octobre 2002 au soir au lundi 4 novembre au matin.

### DÉSACCORD DE L'ARCHEVÊCHÉ

Selon le recteur Blanchet, il ne s'agit là que « d'une proposition soumise à la consultation ». 21 000 questionnaires seront envoyés, à la rentrée de janvier, aux 8 800 enseignants parisiens ainsi qu'aux représentants des parents d'élèves. Les réponses devront être renvoyées le 18 janvier, M. Blanchet prévoyant de dévoiler sa décision finale « fin février-début mars », pour que la

## La loi sur la modernisation sociale a été adoptée

LE PARLEMENT a définitivement adopté, mercredi 19 décembre, par 271 voix contre 244 et 4 abstentions, le projet de loi de modernisation sociale, dont le volet principal concerne la réforme du droit de licenciement. PS, PCF et PRG ont voté pour, les Verts se sont abstenus, la droite s'est prononcée contre, comme le MDC. Le volet anti-licenciements, fruit d'une longue épreuve de force entre le PCF et le gouvernement au printemps, prévoit une définition plus restrictive du licenciement économique ainsi qu'un renforcement des pouvoirs du Comité d'entreprise. Ce texte prévoit aussi la validation des acquis professionnels, la lutte contre le recours abusif aux emplois précaires, abroge la loi Thomas sur les fonds de pension, réforme les études médicales et fait du harcèlement moral au travail un délit passible d'un an de prison et de 100 000 francs d'amende.

## Echec de la rencontre entre chasseurs et écologistes

LA TENTATIVE de concertation entre chasseurs et écologistes, organisée, mercredi 19 décembre, par le ministre de l'environnement, Yves Cochet, a échoué. La table ronde entendait parvenir à un compromis sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse au gibier d'eau et aux oiseaux migrateurs, thème qui pollue le climat politique depuis deux ans. Comme elle l'avait annoncé, la délégation de chasseurs a claqué la porte de la réunion, au bout de dix-neuf minutes. Henri Sabarot, vice-président de la Fédération nationale des chasseurs (FNC) a estimé que « tout était couru d'avance » et a fait appel au premier ministre pour « dénouer la situation ». La délégation a cependant remis à M. Cochet des contre-propositions avant de quitter la salle. « Je regrette profondément le refus de dialogue », a déclaré le ministre.

## Appel à la grève le 24 janvier dans l'éducation nationale

LES PRINCIPALES FÉDÉRATIONS syndicales de l'éducation nationale appellent à une grève unitaire le jeudi 24 janvier contre les conditions de mise en place de l'aménagement et la réduction du temps de travail dans la fonction publique. La FSU, l'UNSA, la CFDT, la CGT et la FAEN s'opposent aux projets d'aménagement du temps de travail à emplois constants et réclament « prioritairement » des créations de postes permettant la résorption de la précarité et la titularisation des personnels contractuels. Le mouvement devrait concerner l'éducation nationale, la recherche publique, la jeunesse et sport et l'enseignement agricole public. « La journée de grève du 24 doit s'accompagner de manifestations et être préparée par des initiatives unitaires au niveau local dès la rentrée de janvier 2002 », précisent les fédérations, qui appellent à l'ouverture de négociations avec le gouvernement.

## Un défilé pour la paix au Proche-orient a été perturbé

QUELQUE TROIS MILLE PERSONNES ont défilé, mercredi 19 décembre, en fin d'après-midi, à Paris, pour « une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens » et pour « les droits nationaux du peuple palestinien et l'application des résolutions des Nations-unies ». Une quarantaine d'organisations, des associations de soutien aux Palestiniens ainsi que la Ligue des Droits de l'homme, le MRAP, des syndicats (CGT, FSU, SUD), et des formations politiques de gauche (PCF, Verts) et d'extrême gauche (LCR, LO, Alternative Libertaire, PT) avaient appelé à ce rassemblement dont le départ, place de la Convention, a été perturbé par une trentaine de contre-manifestants, membres du Betar, mouvement extrémiste de droite de la jeunesse juive qui s'en sont pris à la queue de cortège, en criant « Israël vivra, Israël vaincra ». Par ailleurs, les locaux du MRAP avaient été vandalisés dans la nuit de mardi 18 à mercredi 19.

### DÉPÊCHES

■ **LÉGISLATIVES : le PS et le PRG ont signé un accord pour les législatives de juin 2002**, mercredi 19 décembre, dans lequel 33 circonscriptions sont réservées aux radicaux et 9 feront l'objet de primaires. C'est le cas de la circonscription d'Emile Zuccarelli, écarté du gouvernement pour cause de désaccord sur le dossier corse et de celle de la vice-présidente du PRG, Claudette Brunet-Lechenault.

■ **CONJONCTURE : la consommation des ménages français en produits manufacturés a progressé de 0,2 % en novembre** par rapport au mois d'octobre, selon les données (corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables) publiées, jeudi 20 décembre, par l'Insee. Par ailleurs, l'institut de la statistique a révisé à la hausse son estimation pour octobre : la consommation (un quart des dépenses des ménages) a progressé de 0,2 %, alors que l'Insee avait annoncé une baisse de 0,4 % dans sa précédente estimation.

■ **PRÉSIDENTIELLE : Brice Lalonde a présenté, mardi 18 décembre à Paris, son programme de candidat** à l'élection présidentielle, placée sous le signe de « la défense de l'art de vivre français ». Il a affirmé disposer de 320 signatures d'élus, sur les 500 requises.

■ **JUSTICE : la juge d'instruction Marie-Paule Moracchini a annoncé, jeudi 20 décembre, dans Le Figaro, son intention de porter plainte contre Elisabeth Guigou pour « dénonciation calomnieuse »**. M<sup>me</sup> Guigou était ministre de la justice lorsque, en juin 2000, des poursuites disciplinaires avaient été engagées contre la juge, pour son traitement du dossier de la Scientologie. Le 13 décembre, le Conseil supérieur de la magistrature a estimé qu'il n'y avait pas lieu à sanction.

■ **IMMIGRATION : 43 clandestins sri-lankais qui tentaient d'embarquer illégalement pour la Grande-Bretagne ont été interpellés, mercredi 19 décembre, par les douaniers au port de Caen-Ouistreham** (Calvados). Les clandestins étaient cachés derrière des balles de laine de verre dans un camion en provenance d'Allemagne et à destination de Portsmouth (Royaume-Uni).

## Enquête sur la disparition de biens mobiliers au Crédit municipal

UNE ENQUÊTE préliminaire a été ouverte, mardi 11 décembre, par le Parquet de Paris, à la suite d'une plainte contre X... avec constitution de partie civile, déposée par le nouveau directeur du Crédit municipal de Paris, Luc Matray (Le Monde du 5 décembre). Après le départ de son prédécesseur, Guy Legris, proche de l'ancien maire de la capitale, Jean Tiberi, M. Matray avait constaté que des meubles, un tableau, une boîte à cigares et du matériel informatique avaient disparu. Lors du dernier conseil de Paris, le 18 décembre, l'adjoint au maire chargé des finances, Christian Sautter, a fait savoir que « dans des conditions assez mystérieuses mais en tous cas anonymes », le tableau disparu – un pastel de Vidal, intitulé Le jardin à la Roseraie – « était revenu au Crédit municipal par Chronopost, sans nom d'expéditeur ». Le parquet a confié l'enquête à la Brigade de répression de la délinquance astucieuse.

**PUBLICATIONS JUDICIAIRES**  
**Office Spécial de Publicité**  
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex  
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

### CONDAMNATION POUR CONTREFAÇON A LA DEMANDE DE LA SSCP (Société Civile des Producteurs Phonographiques)

"Par arrêt en date du 7 février 2001, la Cour d'Appel de PARIS a condamné la Société "AUCHAN" et son fournisseur la Société "TELESONIC", à verser à la SSCP, agissant pour la défense de l'intérêt collectif de la profession de producteur de phonogrammes et dans l'intérêt des sociétés SONY MUSIC France et EMI France, des dommages et intérêts d'un montant total de 650.000 F. pour avoir commercialisé des disques compacts pirates des artistes Miles Davis, Maria Callas et Richard Claydner réalisés en violation des droits exclusifs de leurs producteurs légitimes.

Aux termes de son arrêt, la Cour d'Appel de PARIS, confirmant le jugement entrepris du Tribunal de Commerce de BOBIGNY du 25 juin 1998, a notamment considéré :

"Qu'en sa qualité de professionnel avisée, la société AUCHAN avait l'obligation de s'informer avant d'offrir les disques litigieux sur le marché, de la licéité des enregistrements en cause ;"

"Qu'elle ne peut exciper, pour s'exonérer de sa responsabilité, des conditions générales de vente et du contrat de référencement par lesquels elle se fait garantir, par ses fournisseurs de la licéité des produits, notamment au regard des droits de propriété intellectuelle ; que si la garantie contractuelle de ses fournisseurs ... est compatible avec les droits de propriété intellectuelle, elle ne saurait l'exonérer de sa responsabilité à l'égard de ceux aux droits desquels elle a porté atteinte, les dispositions contractuelles invoquées leur étant inopposables ; qu'elle ne saurait davantage exciper de sa bonne foi, ayant délibérément pris le risque, comme l'énonce le Tribunal, de commercialiser dans ses rayons à un prix très attractif, des produits au caractère licite douteux, pensant que l'adhésion forcée de ses fournisseurs à ses conditions générales d'achat la mettait à l'abri des obligations de prudence que le droit de propriété intellectuelle met à sa charge ;"

"Que le jugement entrepris, en ce qu'il a retenu la responsabilité de la société AUCHAN à l'égard de la SSCP agissant tant en son nom personnel qu'à ceux nommés des sociétés SONY MUSIC ENTERTAINMENT FRANCE et EMI FRANCE, doit être confirmé ;"

"Que la société TELESONIC doit également être condamnée, in solidum avec la société AUCHAN, à raison des enregistrements qu'elle a fournis à cette dernière."

### COUR D'APPEL DE PARIS 4<sup>ème</sup> Chambre Section B

Arrêt du 19 Janvier 2001

#### Union des Associations Européennes de football U.E.F.A C/ CARBON MAZOUZ

Par arrêt confirmatif du 19 Janvier 2001, la 4<sup>ème</sup> Chambre Section B de la Cour d'Appel de Paris, après avoir relevé que l'UEFA était bien fondée à soutenir que la marque "Champions League" était une marque notoire au sens de l'article 6 bis de la Convention d'Union de Paris, a jugé que :

- En déposant les 26 Août 1994 et 24 Février 1995 les deux marques reproduites ci-après qui comportent pour unique dénomination "Champions League", inscrites en gros caractères, alors qu'ils connaissaient nécessairement la marque notoire "Champions League", Messieurs MAZOUZ et CARBON ont agi dans le but évident et même avoué de porter préjudice à l'UEFA, de profiter indûment de la notoriété de son signe et de l'évincer, d'obtenir les plus larges indemnités possibles ; que cette volonté ressortit de l'évidence des réponses données à un journaliste de l'EQUIPE, Jean-Baptiste FLAMAND, par le Conseil de Monsieur CARBON, et publiées dans les numéros datés des 15 Mars et 19 Avril 1995 et de la lettre adressée le 14 Avril 1995 à TFI,

- Qu'en reproduisant l'élément figuratif de la marque "Champions League" représentant un ballon constitué d'un décor de huit étoiles à cinq branches dans leur dépôt de marque du 26 Août 1994, Messieurs CARBON et MAZOUZ ont en outre commis des actes de contrefaçon artistiques en application de l'article L 122-4 du Code de la propriété intellectuelle,

- Qu'un tel comportement qui va au-delà d'une défense légitime des droits et qui est l'expression d'une stratégie d'intimidation constitue une faute engageant la responsabilité civile de Messieurs MAZOUZ et CARBON.

En conséquence, la Cour d'Appel de Paris a :

- interdit à Messieurs MAZOUZ et CARBON tout usage de la dénomination "Champion's League", sous quelque forme que ce soit, sous astreinte de 1.000 francs par infraction constatée, à compter de la signification de la présente décision,

- Prononcé l'annulation des marques n° 94 534 020 et 95 560 107. Dit que la présente décision, une fois définitive, sera transmise à l'INPI sur simple réquisition du Greffier, pour être portée au Registre National des Marques,

- Condamné Messieurs CARBON et MAZOUZ à verser à l'UEFA des dommages-intérêts en réparation de l'atteinte portée aux droits de marques dont l'UEFA est titulaire, en réparation à l'atteinte aux droits d'auteur dont elle est investie et en réparation du préjudice causé par leurs manoeuvres d'intimidation,

- autorisé l'UEFA à faire publier dans quatre journaux ou revues de son choix, le présent dispositif, le coût de ces insertions supporté par les défendeurs ne devant pas dépasser 80.000 francs

- Condamné Messieurs CARBON et MAZOUZ aux entiers dépens.

Pierre GREFFE, Avocat à la Cour

Marie-Laure Phélippeau

Jacques Gautier

Bijoux d'art  
Ouverture dimanche 23 décembre  
13 h - 18 h



36, rue Jacob 75006 Paris  
Tél/fax 01 42 60 84 33

# La crédibilité des labels est menacée par la forte demande des consommateurs

L'augmentation de la consommation de produits alimentaires de qualité risque d'entraîner une révision à la baisse des règles de production. Un tiers des agriculteurs sont engagés dans ce secteur, qui représente 128,5 milliards de francs

**COMMENT** préférez-vous votre dinde de Noël ? Issue de l'agriculture biologique ou paysanne ? Labellisée ou certifiée ? Depuis les crises alimentaires récentes, les consommateurs veulent de la qualité et sont prêts à la payer. Producteurs, transformateurs et distributeurs de produits alimentaires investissent donc ce marché porteur, quitte à brouiller les pistes. Dans le maquis des étiquettes, les acheteurs se fient à quelques valeurs sûres : les appellations d'origine contrôlées (AOC), le Label rouge ou l'agriculture biologique, reconnaissables à leur logo.

Pour les agriculteurs, l'enjeu est crucial. Passer sous le signe de la qualité demande des années d'obstination et un gros effort financier,

mais permet de valoriser sa production sur un marché saturé. Un tiers des agriculteurs français, 6 700 entreprises et 6 000 distributeurs sont aujourd'hui engagés dans des démarches officielles. Le chiffre d'affaires du secteur était de 128,5 milliards de francs (19,6 milliards d'euros) en 1999.

## NOUVEAU CAHIER DES CHARGES

Pourtant, les précurseurs multiplient les mises en garde. Sous la pression de la demande, la qualité serait menacée d'industrialisation. Une polémique sur le porc Label rouge illustre ces tensions. Ce marché est encore marginal : 2 % des porcs produits en France portent le logo rouge. Mais il est estimé à quelque 6 % de la production. D'ici cinq

ans, la charcuterie labellisée devra être fabriquée à partir d'une matière première de même qualité, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Des volumes abondants devront donc être disponibles rapidement pour approvisionner les salaisoniers.

« Que veut-on faire du label rouge », s'interrogent les Fermiers de l'Argoat, un groupement breton qui élève les porcs sur la paille. *Il risque d'être décrédibilisé par la création de grands ateliers destinés à fournir la transformation.* « Un nouveau cahier des charges, qui est toujours en discussion, autoriserait l'élevage de porc label sur « sol ajouré », ou caillebotis, utilisé dans l'élevage hors sol, intensif et polluant. En fait, il ne s'agit que d'une officialisation : 37 % des porcs labels sont éle-

vés sur caillebotis à l'heure actuelle. Mais aucune limitation de la taille des élevages n'est fixée dans ce nouveau document. D'où la crainte de voir les industriels du secteur construire des « usines » à labels, sur le modèle des élevages intensifs actuels, pour des coûts inférieurs à ceux de petits éleveurs, sur paille ou en plein air, qui perdraient leur compétitivité. Pour les Fermiers de l'Argoat, il aurait fallu, au contraire, tirer le label vers le haut en l'adaptant aux exigences de respect de la qualité de l'eau.

« L'élevage de porc sur caillebotis diminue-t-il la qualité de la viande ? », interroge Marie-José Nicoli, présidente de l'UFC-Que choisir. Difficile de trancher ce débat d'expert. Cette polémique est environnementale, selon M<sup>me</sup> Nicoli. Or, le label rouge, chouchou des consommateurs, est un signe de qualité, pas de respect de l'environnement. Selon François Falconet, vice-président de la commission nationale des labels et de certifications des produits agricoles et alimentaires (CNLC), « le bien-être animal et l'effet environnemental sont pris en compte » grâce à des verrous techniques. « On nous reproche au contrai-

re de mettre trop de barrières ! », ajoute-t-il. Après plusieurs mois de blocages, le texte n'a toujours pas été validé par les ministres de l'agriculture et de la consommation.

## « KIDNAPPING D'IMAGE »

Faut-il durcir les règles ou permettre le développement de la production ? L'agriculture biologique est aussi agitée par ce débat. « Notre cahier des charges en volaille était le moins satisfaisant. Dans certaines exploitations, des producteurs ne savaient pas qu'ils faisaient de la bio. Or, le cahier des charges doit être un outil pédagogique pour progresser et pas une garantie minimum qui permet au maximum de monde d'entrer », explique Benoît Canis, président de l'Agence Bio. Mais sa révision se heurte à l'opposition des producteurs de volailles labellisées. La réduction de la densité d'animaux dans les ateliers sans délai remettrait en question l'engagement de très nombreux éleveurs dans la bio, explique-t-on en substance au Syndicat national des labels avicoles de France (Synalaf). « Il s'agit de savoir si la bio doit rester un secteur marginal réservé à la vente directe ou devenir

une production qui répondra à la demande des consommateurs », plaide-t-on au Synalaf. 50 % seulement de la demande française de produits bio est couverte.

« Nous sommes devenus un marché crédible, donc de plus en plus attaqué », remarque M. Canis. Outre les fraudes, l'agriculture bio craint le « kidnapping d'image ». Dans quelques semaines, des produits issus de l'« agriculture raisonnée » pourraient faire leur apparition officielle dans les magasins, selon des modalités qui restent à définir. « Il faut veiller à ce qu'elle ne marche pas sur les plates-bandes de l'agriculture bio », prévient-on à la direction générale de la consommation, de la concurrence et de la répression des fraudes (DGCCRF). L'agriculture raisonnée ne sera pas un label, mais les consommateurs devraient être informés que ces produits sont issus d'une exploitation où l'impact sur l'environnement est pris en compte. Ce dispositif est, selon ses promoteurs, appelé à se généraliser dans les années à venir, ce qui posera de nouveaux défis aux signes de qualité.

Gaëlle Dupont

## Dans la jungle des rayonnages...

### ● Les signes officiels de qualité et d'origine.

– L'appellation d'origine contrôlée (AOC) date de 1935. Elle indique la provenance d'un produit dont la particularité découle du milieu naturel et du savoir-faire local.

– Le Label rouge, né en 1960, signale uniquement la qualité gustative supérieure du produit (mais pas la provenance ni le mode de production). Un produit transformé Label rouge n'est pas obligatoirement fabriqué à partir d'une matière première de la même qualité.

– L'agriculture biologique, le terme apparaît en 1991, indique un mode de production (sans produits chimiques, etc.), ce qui ne correspond pas forcément à une qualité supérieure.

– La certification de conformité sanctionne depuis 1988 le respect d'un cahier des charges déposé par un groupe de producteurs, par des transformateurs ou des distributeurs. Ce logo privé et payant garantit une qualité constante du produit.

● Les signes européens d'identification. Ils sont parfois couplés aux signes français.

– L'appellation d'origine protégée (AOP), jumelle de l'AOC.

– L'appellation géographique protégée (IGP), qui établit un lien géographique moins strict que l'AOP.

● Les contrôles. Tous ces produits doivent respecter un cahier des charges, validé par les ministères de l'agriculture et de la consommation. Ils sont contrôlés par une trentaine d'organismes certificateurs (sauf les AOC, contrôlés par l'Institut national des appellations d'origine), eux aussi agréés par l'Etat. La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) intervient ensuite. En 2001, une centaine de procès-verbaux et plus de 400 rappels à la réglementation ont été dressés pour les quatre signes officiels présents en France.

● Les initiatives privées. Les signes officiels subissent la concurrence de cahiers des charges privés, de marques régionales ou locales, d'indications de provenance, de mentions valorisantes, qui n'ont pas forcément de contenu qualitatif et ne subissent pas de contrôle indépendant. Les termes

« maison », « artisanal », « à l'ancienne », « traditionnel », « naturel », « frais », répondent à des définitions précises, contrôlées par la DGCCRF. L'utilisation du mot « fermier » doit faire l'objet d'un décret. ★ Renseignements : [www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr).

## Elevé sur litière, le porc pollue moins

ROMILLÉ (Ille-et-Vilaine)  
de notre envoyée spéciale

On peut différencier un élevage de porcs sur paille d'un bâtiment conventionnel les yeux fermés.

### REPORTAGE

L'usage de la paille réduit les quantités d'azote épanchées par animal

L'odeur agressive d'ammoniaque, typique des élevages industriels sur caillebotis, a disparu. A l'intérieur, la lumière naturelle remplace les lampes à infrarouge. Les cochons s'ébattent dans la paille, s'arrêtant parfois pour observer fixement un visiteur. Quant ils grandissent sur un caillebotis, ce sol ajouré en béton qui permet de stocker le lisier sous les animaux, les bêtes, regroupées dans des cases peu spacieuses, sont plus craintives, voire agressives. Leurs dents sont limées et leurs queues coupées pour éviter les morsures. Les cochons élevés sur litière ont retrouvé leurs dents pointues et leurs queues en tire-bouchon.

Henri Daucé, éleveur de porc, se préoccupe de bien-être animal, mais pas seulement. La transformation de son atelier conventionnel de 60 truies en élevage de porc fermier label rouge est un pari économique. 550 000 francs (83 847 euros) ont été investis, dont 160 000 francs (24 392 euros) payés par l'Etat dans le cadre d'un contrat territorial d'exploitation (CTE). Le reste est emprunté. L'éleveur a construit les bâtiments lui-même. « Nous nous sommes pris la dernière crise porcine dans la figure. Nous avons voulu sortir de ce cycle », raconte-t-il.

Son travail a changé. Aucun facteur de croissance n'est autorisé dans l'alimentation des animaux, garantie uniquement végétale (sans farine de poisson) et sans OGM. Les antibiotiques sont administrés seu-

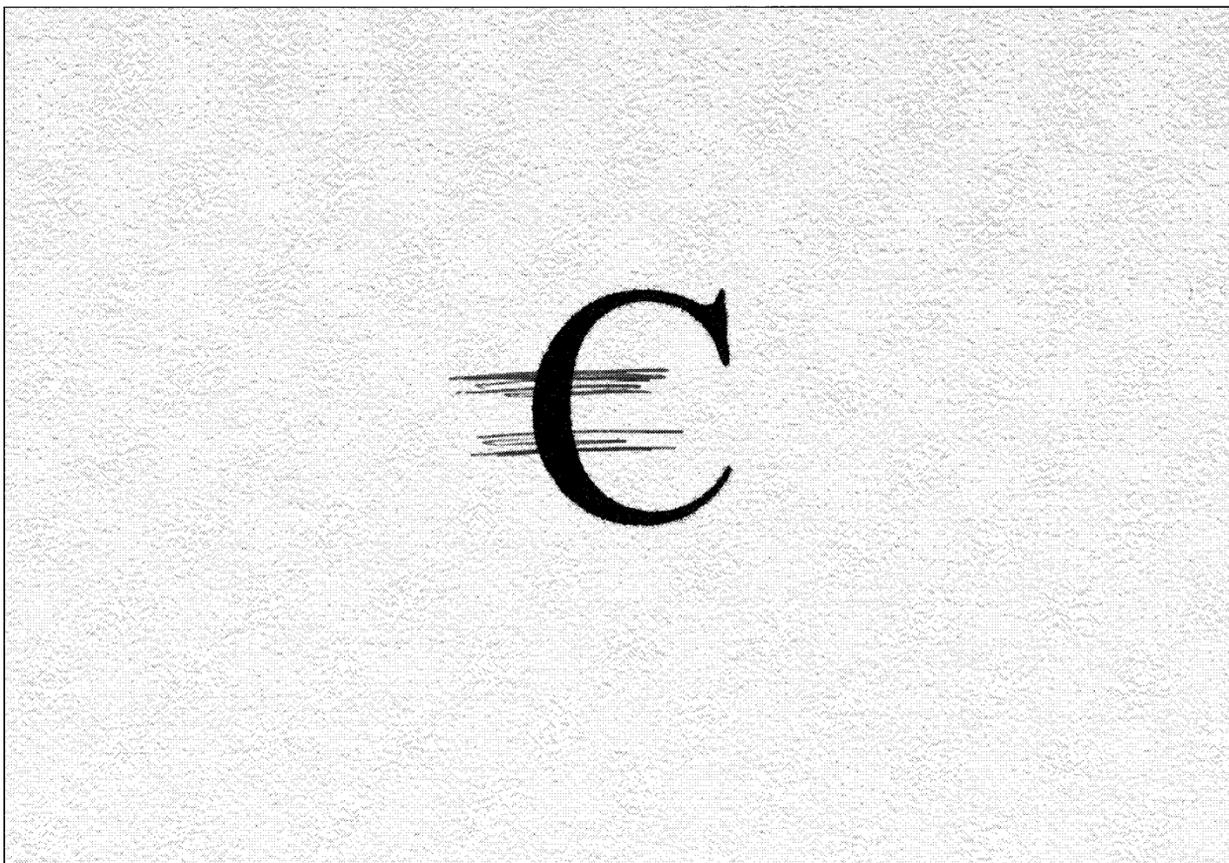
lement sur prescription du vétérinaire. Les porcs sont abattus à 190 jours au lieu de 160, quand ils pèsent entre 110 et 115 kg. Le kilo de porc labellisé (environ 70 % de la production) est vendu entre 8 et 10 francs au groupement des Fermiers de l'Argoat. Quand les cours de la viande sont très hauts, l'éleveur n'est pas payé beaucoup plus cher, mais quand ils sont bas, le prix plancher est maintenu. « C'est un revenu plus régulier et moins spéculatif », explique-t-on aux Fermiers de l'Argoat. M. Daucé saura si son affaire est rentable l'année prochaine.

### AVEC L'APPUI DE L'INRA

Le pari est aussi écologique. Dans un élevage traditionnel, le lisier recueilli est épanché dans les champs ou traité, si les terres sont en excédent d'azote, responsable de la pollution des eaux bretonnes par les nitrates. L'éleveur sur paille, en revanche, composte la litière des animaux. L'épandage aura lieu au fur et à mesure des besoins des sols.

L'exploitation de M. Daucé est citée en exemple par les défenseurs de l'environnement en Bretagne, lancés dans la promotion tous azimuts de l'élevage sur litière. Le travail de l'INRA de Rennes vient appuyer leur démarche. Selon une étude expérimentale réalisée dans le cadre du programme Bretagne Eau Pure, « l'élevage sur litière [peut] apporter les mêmes résultats que l'élevage sur caillebotis en réduisant les quantités d'azote à épancher par porc et dans de meilleures conditions de bien-être animal ». Selon les chercheurs, la quantité d'azote dans les effluents d'élevage est réduite de 40 % à 70 % par l'élevage sur une litière. Le conseil général des Côtes-d'Armor vient, par ailleurs, de lancer une politique de soutien financier à la production porcine sur litière.

Ga. D.



Si votre imprimante ne peut pas imprimer le symbole de l'Euro, lisez vite ce qui suit.

Première chose à faire, visitez notre site internet [www.hp.com/fr](http://www.hp.com/fr)

**Votre imprimante est-elle prête pour l'Euro ?**

où vous pourrez découvrir nos solutions logicielles ou matérielles (module SIMM/DIMM) pour faire évoluer vos imprimantes vers l'Euro.

Sinon, vous pouvez toujours acheter une imprimante HP dernier cri, symbole Euro compris, et vous bénéficierez d'une offre de reprise\* avantageuse (en Euros, bien sûr).



Pour vous aider à trouver la meilleure solution, visitez notre site [www.hp.com/fr](http://www.hp.com/fr)

**U**NE erreur. Il n'a jamais pensé cela. Il s'est toujours déclaré partisan de la diversité culturelle. » Au lendemain du rachat, lundi 17 décembre, de la société audiovisuelle USA Networks, l'entourage de Jean-Marie Messier essayait de rattraper la faute du PDG de Vivendi Universal et d'endiguer la polémique. Mais le mal était fait. Emporté par la fièvre d'une opération qui consolide la position de son groupe aux Etats-Unis, M. Messier a brisé le tabou : « *L'exception culturelle française est morte* », a-t-il lancé sans ambages. En entendant ces propos, certains se sont dit que, pour être accepté par les milieux hollywoodiens, qui ont toujours fait du démantèlement des aides au cinéma français leur cheval de bataille, « J6M » [acronyme pour Jean-Marie Messier Moi-Même Maître du Monde] était prêt à en faire beaucoup, trop comme d'habitude. Plus philosophes, d'autres ont simplement remarqué que ce basculement était inévitable. Installé à New York depuis septembre, M. Messier ne pouvait, d'après eux, que finir par adopter les points de vue américains, allant jusqu'à les défendre avec l'ardeur du nouvel émigrant. Tous se rejoignent, cependant, sur le constat final : M. Messier, à tout juste quarante-cinq ans, a définitivement enterré le rêve de voir, avec Vivendi Universal, un géant français des médias.

« *Antoinette, nous allons commencer une deuxième vie* », lance-t-il à sa femme, le 3 juillet. Avec cette manière très personnelle de mélanger le côté public et le domaine privé, les calculs et les sentiments, M. Messier, aminci et bronzé, lâche, ce jour-là, la nouvelle devant le Tout-Paris des affaires et du spectacle réuni au Centre Pompidou : il part avec toute sa famille habiter à New York. Ce qui devait être une simple remise de Légion d'honneur dans un lieu décalé – M. Chirac ayant refusé de rompre la tradition et d'organiser une séance pour le seul PDG de Vivendi Universal à l'Élysée – se transforme en cérémonie des adieux. Sous l'œil médusé de Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain), de Marc Vienot (ex-PDG de la Société générale) et de nombreux autres grands patrons, « J6M », la main sur le cœur, entonne des chansons – dont le tube de Stevie Wonder *I Just Called to Say I Love You*. Les invités gardent aujourd'hui un souvenir mitigé de la fête. « *Ce jour-là, il en a fait vraiment trop dans le côté patron américain* », se rappelle l'un d'entre eux.

Avant son départ, les milieux d'affaires et du spectacle n'ont pourtant pas manqué de lui adresser leurs dernières recommandations, par le biais de Bettina Rheims. Bien que Jean-Marie Messier ne la connaisse pas, il a choisi la célèbre photographe pour lui remettre sa décoration. Dans un discours plein de finesse, elle multiplie interrogations, mises en garde et dessine aussi les espoirs : « *Quand un Français dit : "Je veux bâtir une entreprise internationale avec une volonté de métissage culturel", cela ne peut évidemment que nous réjouir. Et puis notre côté ancré, villageois, que nous avons en chacun de nous, fait que nous espérons que cette immense maison restera aussi française et que son président aidera, avec les moyens qui sont les siens, à ce que les artistes français retrouvent la place qu'ils ont jadis occupée dans le monde et qu'ils ont aujourd'hui un peu perdue* », insiste-t-elle alors.

Le message du Centre Pompidou semble aujourd'hui oublié. Pouvait-il en être autrement ? Lorsque, début septembre, M. Messier arrive avec quatre de ses cinq enfants à New York, il n'a en tête qu'un projet : conquérir les Etats-Unis. Depuis son premier voyage, lorsqu'il était polytechnicien, ce pays le fascine. C'est là, à ses yeux, que se jugent les vraies réussites, que se construisent les empires.

En dépit de ses déclarations, Vivendi Universal est loin d'en être un. Face à des concurrents comme AOL Time Warner, Viacom, Disney ou même le groupe de Rupert Murdoch, son groupe, malgré les studios Universal et Universal Music, apparaît alors aux Etats-Unis comme un acteur de deuxième zone. Sa situation personnelle, à l'époque, est à peine plus confortable. Bien que PDG, M. Messier est condamné à partager son pouvoir avec son premier actionnaire, la famille Bronfman, et avec ses directeurs chargés de la musique ou du ciné-



CATUFFESIPA

## La deuxième vie de Jean-Marie Messier

**Installé à New York depuis septembre, le PDG de Vivendi Universal a tourné une page. Devenu plus américain que nature, il ne ménage pas ses efforts pour conquérir l'opinion et faire basculer son groupe vers les Etats-Unis**

ma, qui connaissent tous les méandres d'Hollywood et du monde du spectacle. Dans ce pays où le salaire vaut tout, M. Messier, en dépit de ses 4,27 millions d'euros (28 millions de francs) de salaire annuel et des milliers de stock-options qui font de lui un des patrons les mieux payés de France, n'est que le onzième salaire de son groupe. Même s'il est déjà apparu à des cérémonies du septième art en smoking, au bras des vedettes de ses studios, il est relativement peu connu des magazines américains. Au printemps, il a fait beaucoup parler de lui, mais dans la rubrique immobilière, lorsque son groupe lui a acheté un duplex de 520 mètres carrés sur Park Avenue, pour plus de 17 millions de dollars. Le mètre carré le plus cher au monde, constate alors le magazine *Time*...

Pour cet homme qui a une soif éperdue de reconnaissance, tout cela doit changer. Il veut retrouver aux Etats-Unis le même statut qu'en France. Il est prêt pour cela à repartir de ce qui lui semble être zéro, recommencer une nouvelle vie. Mais il n'imagine pas abandonner les méthodes qui lui ont si bien réussi de l'autre côté de l'Atlantique : travail incessant, centralisation du pouvoir, rapidité des décisions, ténacité et aussi mise en avant systématique de son rôle. Au point que Jean-Marie Messier a fini, en France, par incarner seul Vivendi Universal.

Dans sa conquête américaine, les attentats du 11 septembre sont un formidable accélérateur. Dans la ville depuis à peine une semaine, le patron de Vivendi Universal partage avec les New-Yorkais les pre-

miers moments d'angoisse et d'émotion. Mi-sincère, mi-roué, il s'empare de l'événement pour lancer une vaste campagne de séduction auprès de ses salariés comme de l'extérieur. Il donne son sang et le fait savoir, épingle sur sa veste le pin's du drapeau américain, envoie des e-mails aux 5 000 personnes travaillant au siège pour leur dire son

encore, jusqu'au nom de Vivendi. Il cultive ses relations avec les journalistes, fait parler de lui. De *Time* à *Business Week*, en passant par le *Los Angeles Times*, les articles fleurissent sur ce patron « *frenchy, qui parle très bien anglais, mais avec un accent déplorable* ». « *M. Messier sera-t-il le nouveau mogul des médias ?* », s'interroge un journal californien.

**A la faveur d'un rachat ou d'un autre, le groupe abandonnera son nom pour devenir seulement Universal. « C'est un nom qui convient bien pour le maître du monde », ironise un salarié**

émotion et son soutien, fait publiquement le don de 5 millions de dollars au Fonds du 11 septembre, annonce – alors qu'un déménagement avait été envisagé – que le siège du groupe restera sur Park Avenue et n'ira pas, comme de nombreux groupes financiers, dans le New Jersey. Les New-Yorkais, sensibles à toutes les déclarations d'amitié qui leur sont adressées depuis le 11 septembre, finissent par s'intéresser à ce PDG qui multiplie les gestes de sollicitude à leur égard.

Dès lors, les ponts sont lancés. Ne laissant rien au hasard, M. Messier commence sa campagne américaine en enquêtant systématiquement le terrain. Il invite, un par un, à déjeuner les analystes financiers des grandes banques qui ignoraient, il y a un an

A l'intérieur du groupe aux Etats-Unis, la question rebondit tant la prise en main est calculée. Des réunions « *informelles* » sont organisées avec des centaines de salariés, pour discuter de l'avenir du groupe. Il multiplie les contacts, même à Hollywood, considéré comme une terre interdite aux patrons étrangers aux studios. Dans le même temps, M. Messier, obligé de passer par les conditions des stars du groupe comme Ron Meyer, patron des Studios Universal, Doug Morris, responsable d'Universal Music, qui connaissent toutes les ficelles du milieu, prend ses marques. L'état-major américain est en train d'évaluer le personnage : une main de fer dans un gant de velours. Au journaliste du *New York Times* qui relevait que, selon le code subtil du pouvoir, M. Messier était moins bien

Jean-Marie Messier à New York.

traité qu'Edgar Bronfman Jr parce qu'il disposait d'un bureau moins grand, le PDG de Vivendi Universal répondit tout à trac : « *Oui, mais le mien est un étage au-dessus* ». Quelques jours plus tard, le 5 décembre, un an jour pour jour après la fusion entre Vivendi et Seagram, M. Bronfman annonçait son départ de la vice-présidence du groupe, pour ne garder qu'une place au conseil d'administration. En moins de trois mois de présence aux Etats-Unis, M. Messier était parvenu à le priver de tout pouvoir. « *J6M* » n'avait même plus besoin de lui pour l'introduire dans les milieux d'affaires ou du spectacle américains.

S'il fallait une preuve, l'arrivée de Barry Diller, patron de USA Networks, en est la plus évidente. Salué comme le plus grand producteur audiovisuel américain, l'homme a la réputation d'avoir un caractère ombrageux. Après avoir claqué la porte de la Fox de Rupert Murdoch, puis celle de Seagram, en 1997, il avait juré de ne plus jamais travailler pour quelqu'un d'autre. Pourtant, dès l'annonce de la fusion, en juin 2000, Jean-Marie Messier a une idée fixe : faire revenir cet homme dans le giron du groupe, pour récupérer à la fois un talent incontesté et la production et la distribution audiovisuelle que les studios du groupe ont perdues avec son départ. Une première rencontre a lieu, en juin 2000, à Los Angeles, au cours de laquelle M. Messier parvient à faire reconnaître à M. Diller que USA Networks est trop petit.

Dès lors, le PDG de Vivendi Universal ne le lâchera plus. Les discussions sérieuses commenceront officiellement l'été 2001, dans la Sun Valley, puis s'accéléreront fin novembre, au moment de Thanksgiving. Tour à tour patelin et ferme, se disant prêt à accepter toutes les conditions, puis rappelant qu'étant actionnaire à 42 % du groupe il est incontournable, M. Messier amènera peu à peu M. Diller à ses vues, le persuadant, contre gros chèque et pleins pouvoirs sur le cinéma et la télévision aux Etats-Unis, qu'il s'agit d'une « *win-win situation* » (gagnante à tous coups). En contrepartie, le groupe a tiré un trait sur l'exception culturelle française.

M. Messier a-t-il promis à Barry Diller de lui acheter la chaîne américaine NBC, dont l'Américain rêve depuis des années ? Le groupe s'en défend. Bien que de nombreux analystes soulignent que Vivendi Universal manque encore de canaux de distribution par rapport à ses concurrents, son PDG assure que l'heure, désormais, est à la gestion. Comme elle l'était d'ailleurs officiellement cette année, ce qui ne l'a pas empêché d'acheter le service Internet MP3.com (pour 372 millions de dollars), l'éditeur américain Houghton Mifflin, spécialisé dans l'éducation (pour 2,2 milliards de dollars), de prendre une participation de 10 % dans le bouquet satellite Echostar (pour 1,5 milliard de dollars), sans parler du rachat de USA Networks pour 10,5 milliards de dollars... Le tout financé par la vente d'actifs rentables en France. « *Il ne va pas s'arrêter. Aux Etats-Unis, le groupe est encore beaucoup trop petit par rapport à AOL Time Warner, comme par rapport aux ambitions de Jean-Marie Messier. Et puis, il ne sait pas faire autre chose que d'acheter et vendre des actifs. Il reste un banquier qui ignore le développement interne* », constate un familier du groupe.

En France, en tout cas, les salariés du groupe ne nourrissent aucune illusion. Pour eux, même si « *J6M* » tente aujourd'hui de maintenir la fiction d'un groupe équilibré, les dés sont jetés : le groupe a définitivement basculé vers les Etats-Unis. Certains, habitués désormais à décrypter les gestes de leur président, s'avancent même à prédire l'avenir. Dans un an, deux ans, d'après eux, même si Vivendi Universal vit des rentes assurées par ses filiales françaises – SFR et Vivendi environnement –, le siège social déménagera de Paris à New York. A la faveur d'un rachat ou d'un autre, le groupe abandonnera son nom pour devenir seulement Universal. « *C'est un nom qui convient bien pour le maître du monde* », ironise un salarié. Une rumeur récurrente prêtait à Jean-Marie Messier, qui travaille actuellement avec un simple visa de travailleur expatrié, l'intention de demander la nationalité américaine. Il a démenti.

Martine Orange

# Israël : ma part de vérité par Limor Livnat

Sous prétexte de « dire quelques vérités élémentaires » et sous couvert de leur respectabilité universitaire, Elias Sanbar et Pierre Vidal-Naquet se sont livrés dans les pages de ce prestigieux journal (*Le Monde* daté 16-17 décembre) à une attaque très politique du gouvernement dont j'ai l'honneur d'être membre. Voici, messieurs, quelques « vérités élémentaires » que vous avez oubliées.

La conquête de la terre d'Israël par les Hébreux, qui s'étendit sur deux siècles (entre 1200 et 1000 av. J.-C.), aboutit à l'établissement du Royaume d'Israël en 1005 av. J.-C. La destruction du Premier Temple par les Babyloniens en 586 av. J.-C. et celle du Second Temple par les Romains en l'an 70 de l'ère chrétienne ne mirent pas fin à la présence juive en terre d'Israël. En l'an 164, les juifs constituèrent une force armée pour lutter aux côtés des Perses et libérer Jérusalem du joug byzantin.

Ce n'est qu'après l'invasion arabe (636) que les juifs devinrent pour la première fois une minorité dans leur propre pays. Les Espagnols connurent un sort similaire en 711, et ce n'est qu'à l'issue de nombreux siècles de lutte que les deux peuples libèrent leur pays : huit siècles dans le cas des Espagnols, douze dans le cas des juifs.

Au cours de ces douze siècles, la présence juive en terre d'Israël ne s'effaça jamais, et la reconquête du pays devint l'aspiration suprême du peuple dispersé. Le « retour à Sion » fut et continue d'être le refrain qui scandait la prière triquotidienne, les fêtes et les mariages juifs.

Au Moyen Âge, la présence juive commença à se renforcer sous l'égide de ces grandes figures du peuple juif. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la population juive se renforça à la suite de l'im-

migration provoquée par le faux messie Shabbtai Zvi et, dès 1868, les juifs constituaient la majorité de la population de Jérusalem.

Ce n'est qu'avec l'affaiblissement puis l'effondrement de l'Empire ottoman que la reconquête de la terre d'Israël devint possible. Les promesses non tenues des Lumières, dissoutes dans le nationalisme et l'antisémitisme européens, convinquirent de nombreux juifs de la nécessité du retour à Sion – une nécessité tragiquement confirmée par la Shoah.

L'immigration juive en terre d'Israël, qui s'intensifia dès 1881, con-

rares bourgades. La restauration de l'Etat d'Israël est l'expression du droit du peuple juif à disposer de lui-même. Pour les juifs, elle constitue l'aboutissement d'une lutte nationale. Nombre d'Occidentaux, en revanche, ignorent ou nient cette continuité et transforment le retour en invasion, la libération en colonialisme. Ils suivent la ligne de pensée de Toynbee qui, ayant décrété que le peuple juif était un « fossile », voyait dans la renaissance d'Israël une anomalie. L'incohérence de cette perception est pourtant évidente : si les juifs sont étrangers aussi bien dans

Si les juifs sont étrangers aussi bien dans leurs « pays d'accueil » que dans « la terre de leurs ancêtres », où sont-ils chez eux ? Et si leur mouvement de libération nationale est un colonialisme, où est leur métropole ? A Auschwitz ?

tribua à un essor économique sans précédent. Cet essor attira une immigration arabe massive en provenance des autres provinces de l'Empire ottoman. La terre d'Israël (baptisée « Palestina » par l'Empire romain et rebaptisée « Palestine » par ses descendants anglosaxons) était quasiment vide et désolée avant les grands mouvements migratoires de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme en témoignèrent tous les archéologues et écrivains qui la visitèrent à l'époque. Thomas Shaw, Constantin Volney, Alexander Keith, J.S. Buckingham, Alphonse de Lamartine, Mark Twain et Arthur Stanley s'accordèrent tous sur le fait que la « Palestine » était un désert parsemé de

leurs « pays d'accueil » que dans « la terre de leurs ancêtres », où sont-ils chez eux ? Et si leur mouvement de libération nationale est un colonialisme, où est leur métropole ? A Auschwitz ? Après tout, le peuple juif est le seul peuple du Moyen-Orient qui parle une langue et pratique une religion vieilles de plus de 3 000 ans.

Comme le stipule la Charte de l'OLP, les Arabes palestiniens font partie intégrante de la nation arabe, laquelle nation dispose de vingt-deux Etats. Avec la division de la Palestine mandataire en 1922, les Arabes palestiniens se virent octroyer un Etat sur 80 % du territoire qui fut promis aux juifs en 1920 par la Société des nations.

Le roi Hussein le répéta plus d'une fois : « *La Jordanie est la Palestine* ». Décimés par la Shoah, les juifs durent se résigner à une deuxième amputation de leur pays en 1947 : bien que le plan de partage de l'ONU ne leur attribuât que 10 % de la Palestine mandataire, ils acceptèrent le compromis onusien. Les Arabes le rejetèrent et firent tout pour détruire le minuscule Etat juif. Sûres de leur victoire, les armées arabes sommèrent leurs frères palestiniens de quitter leurs maisons en attendant le retour imminent.

Après la victoire d'Israël, l'Égypte s'empara de Gaza et la Jordanie de la vallée occidentale du Jourdain (rebaptisée « Cis-Jordanie »). Cet état de fait dura jusqu'en 1967, mais pas un pays arabe ne parla de « territoires occupés » ou de reconnaissance d'Israël. C'est en 1964, trois ans avant la guerre de six jours, que Nasser créa l'OLP, non pas pour « libérer » la Cis-Jordanie (alors sous occupation jordanienne), mais pour raser l'Etat juif et le remplacer par une Palestine arabe sous égide égyptienne. La Syrie vit toujours dans l'OLP un cheval de Troie égyptien, et c'est Assad qui déclara à Arafat : « *Il n'y a pas de peuple palestinien, et la Palestine fait partie de la Syrie* ». De fait, Arafat, né au Caire, est Égyptien.

La cause principale de la tragédie palestinienne fut le refus du monde arabo-musulman d'accepter que les juifs fussent souverains en dahr el-islam. Israël ne pouvait négocier le statut final de la Judée-Samarie avec une organisation vouée à sa destruction. En 1974, l'OLP approuva le « plan par étapes » : accepter dans un premier temps l'établissement d'un deuxième Etat palestinien en Cis-Jordanie et à Gaza pour faciliter la destruction d'Israël. Comment pouvait-on demander à Israël de s'asso-

cier à la mise en œuvre de ce programme ?

En 1988, Arafat déclara dans les médias occidentaux qu'il reconnaissait Israël, mais il assura immédiatement aux médias arabes que cette « reconnaissance » n'était qu'une manœuvre tactique. En 1993, il signa les accords d'Oslo puis expliqua peu après, dans une mosquée de Johannesbourg, que, pour lui, Oslo n'était que la répétition du pacte signé entre le prophète Mohammed et la tribu Qurayshite en 629 : une trêve signée en position de faiblesse pour mieux vaincre l'ennemi, le temps venu. La poli-

ler qu'Arafat déclara la guerre, déclenchée après que Barak eut accepté l'établissement d'un Etat palestinien sur 97 % de la Judée-Samarie et 100 % de la bande de Gaza.

En huit ans de règne, Arafat a « réussi » à établir une dictature corrompue, à faire diminuer le niveau de vie des Palestiniens et à attiser la haine entre Juifs et Arabes. Il est personnellement derrière le meurtre quasi quotidien de juifs et continue de tenir son double discours : celui de la paix aux médias occidentaux, celui de la guerre à son peuple.

L'espoir ne reviendra que lorsque les Arabes palestiniens remplaceront le terroriste impénitent qui les mène à leur perte par des dirigeants plus raisonnables et moins lâches

tique d'Arafat (dont l'Autorité palestinienne devint souveraine en 1995 sur la totalité de la population arabe de Judée-Samarie) confirma, dès le premier jour, ses véritables intentions : constitution d'une force armée, incitation à la haine anti-juive et délégitimation d'Israël dans les médias et dans les écoles, coopération avec le Hamas et le Jihad islamique, et refus d'abroger la Charte de l'OLP (appelant à la destruction d'Israël). Le tout en violation grossière des accords d'Oslo.

Les accords d'Oslo ne comportaient aucune clause exigeant le « gel des implantations » et avaient explicitement repoussé ce sujet aux négociations sur le statut final. Par ailleurs, les dites « implantations » n'occupent que 1,36 % du territoire de la Judée-Samarie. Et c'est précisément après qu'Ehoud Barak se fut engagé à les démanteler

Le gouvernement d'union nationale d'Ariel Sharon est soutenu par une écrasante majorité d'Israéliens dont la volonté d'arriver à la paix a été bafouée par Arafat. Ce gouvernement ne fait qu'appliquer le droit à l'autodéfense en éliminant les bombes humaines avant qu'elles n'exploient dans nos autobus et nos rues piétonnes. Il est prêt à un compromis, mais pas au suicide démographique que veut lui imposer l'OLP. L'espoir ne reviendra que lorsque les Arabes palestiniens remplaceront le terroriste impénitent qui les mène à leur perte par des dirigeants plus raisonnables et moins lâches.

*Limor Livnat est la ministre israélienne de l'éducation nationale. (Traduit de l'hébreu par Emmanuel Navon.)*

## Ce que nous avons appris depuis le 11 septembre

*Suite de la première page*

Mais enfin il progressait. Et, de l'Algérie au Soudan, de l'Afghanistan à l'Iran et au Hamas palestinien, l'histoire des dernières décennies semblait n'être que l'interminable chronique de ses victoires. Eh bien, là aussi, renversement. Là encore, coup de théâtre. Les talibans n'ont pas été seulement vaincus. Ils l'ont été sans combattre. Ils l'ont été piteusement, sans même un baroud d'honneur. Et l'image de ces combattants défaits que, de Damas à Tunis, la rue arabe avait auréolés de tous les prestiges, l'image de ces Saladiens qui étaient censés mettre l'Amérique à genoux et qui, au premier coup de feu, ont détalé comme des poulets, n'a pu que stupéfier ceux qui se reconnaissaient en eux. Les talibans vengeurs de l'islam ? La foi en Allah, arme invincible ? La preuve est faite que non. Chacun a pu voir, de ses yeux voir, que le zèle fondamentaliste n'a rien pu contre les B-52 ni, plus humiliant encore, contre les va-nu-pieds de l'Alliance du Nord. Il a fallu se résoudre à l'idée, là aussi, que les héros n'étaient que des matamores et que le mouvement de l'Histoire n'allait plus nécessairement dans leur sens. Le fondamentalisme n'est pas vaincu. Mais il vient de connaître sa première vraie défaite militaire. Il vient d'enregistrer le premier coup d'arrêt à ce qui paraissait une irrépensible vague. Mieux qu'un symbole, une date. Mieux qu'une date, le commencement du reflux.

L'Alliance du Nord. Certains, au début de cette guerre, espéraient contourner l'Alliance du Nord et fabriquer de toutes pièces une résistance pachtoune de substitution. Le calcul a fait long feu. Tout le monde a compris, assez vite, qu'une résistance ne s'improvise pas. Tout le monde et, en tout cas, le Pentagone a pris la mesure de l'erreur qui consistait à faire reprendre du service à des vieux marchands de Peshawar et de Paris, coupés de leurs bases, isolés, qui ne passaient pas trois jours en terrain afghan sans tomber dans un piège et périr. Et c'est donc bien sur les héritiers de Massoud que les Etats Unis – troisième enseigne-

ment, décisif, de cette guerre – ont dû finir par s'appuyer pour venger le World Trade Center. Pourquoi décisif ? Parce que ce simple geste, cette seule image de forces spéciales américaines aidant une armée afghane à rentrer dans Kaboul et Kandahar, est le démenti le plus, cinglant aux thèses de Huntington sur le clash des civilisations. Déjà, il y a sept ans, en Bosnie, quand les Etats-Unis prirent fait et cause pour une population à majorité musulmane contre une armée se réclamant des valeurs chrétiennes, ils prouvèrent, par l'exemple, l'inaïté de la thèse. Une seconde fois, trois ans plus tard, quand ils intervinrent au Kosovo pour stopper une épuration ethnique engagée par la même armée contre une autre population musulmane, ils confirmèrent avec éclat l'absurdité du slogan « *US versus islam* ». A ceux qui doutaient encore, à ceux qui, contre l'évidence, continuaient de voir Bush en apôtre d'une croisade qui ne serait que le visage inversé du djihad, voici la dernière preuve : l'Amérique volant, pour la troisième fois en sept ans, au secours d'un peuple musulman et soutenant, de fait, sa guerre de libération.

Le fondamentalisme n'est pas vaincu. Mais il vient de connaître sa première vraie défaite militaire. Il vient d'enregistrer le premier coup d'arrêt à ce qui paraissait une irrépensible vague

Si conflit de civilisations il y a, si cette affaire a révélé un clash de visions du monde et de cultures, ce n'est pas le clash de l'Occident contre l'islam mais de l'islam contre l'islam. L'islam intégriste d'un côté ; la nouvelle secte des assassins ; une internationale qui, sur fond d'effondrement des pratiques religieuses et du savoir, déclare, notamment en milieu sunnite, une guerre sans merci aux infidèles. L'islam laïque de l'autre ; l'islam modéré et éclairé ; un islam qui, renouant avec la leçon d'Averroès en même temps qu'il rompt avec des élaborations idéologiques datant des VIII<sup>e</sup> et IX<sup>e</sup> siècles et définitivement formulées, dix siècles plus tard, par les wahhabites, entend promouvoir une « nouvelle interprétation » (al-ijtihad al-jadid) soucieuse du sort des femmes (le droit matrimonial), attentive au

statut des dhimmis (juifs, chrétiens, zoroastriens), hostile à la charia (la réduction de la vie du musulman au seul juridico-politique) et prête, pour cela, à relire les textes coraniques (quitte, comme les autres monothéismes, à les réexaminer de fond en comble). On a pu, dans les premières semaines de la guerre, estimer que les tenants de ce second islam restaient étrangement silencieux. On a déploré qu'il ne se trouve pas plus d'autorités spirituelles et politiques pour dire aux aspirants kamikazes qu'ils ne monteraient pas au ciel, qu'ils n'étaient pas les enfants du paradis et que l'amour mystique de la mort n'est ni dans le Coran ni dans la tradition orale des « *dires et comportements du prophète* ». Le tableau a changé au fil des semaines. Des voix se sont élevées pour regretter que la pensée islamique fasse peu de place, par exemple, à la notion d'« individu ». De Rabat à Paris ou à Londres, la déroute des talibans a été comme un appel d'air poussant des intellectuels, des imams, des journaux comme *Al Hayat*, à prendre position contre un islam ossifié, figé dans le respect têtard d'une origine hallucinée. Une nouvelle géographie spirituelle se dessine,

vre sans que l'Europe se saisisse de la circonstance pour presser le pas et intervenir, ès qualités, dans une guerre qui était aussi la sienne. Cela étant dit, comment ne pas convenir que les Américains ont, d'un bout à l'autre de cette guerre, étonnamment bien joué ? Pourquoi ne pas admettre qu'ils ont démenti les prédictions de ceux qui les voyaient s'empêtrer, multiplier erreurs et bavures, s'embourber ? Car récapitulons. Ces Américains « obtus » ont su, en 100 jours, mobiliser une armada ; l'envoyer à 10 000 kilomètres de chez eux, dans un pays dont ils ne savaient à peu près rien ; forger une coalition qui a tenu ; réinventer, dans l'urgence, leur diplomatie ainsi que leur doctrine de défense réduite, jusque-là, à la théorie du bouclier antimissile ; réformer leurs services secrets ; colmater leur front intérieur menacé par de nouvelles attaques ; changer leur manière de voir ; rompre avec l'idéologie de la guerre « *zéro morts* » ; et ils l'ont gagnée, cette guerre, en faisant, au total, quelques centaines, peut-être un millier de victimes civiles... Qui dit mieux ? De combien de guerres de libération, dans le passé, peut-on en dire autant ? Et qu'attendent les Cassandre pour reconnaître qu'ils se sont trompés et que lorsque, au lendemain de la chute de Kaboul, ils écrivaient (Robert Fisk) que « *les criminels de guerre c'est nous* », la passion les aveuglait ? L'anti-guerre du Vietnam. L'anti-guerre soviétique en Afghanistan. Les terroristes ont déclenché une guerre de type nouveau, sans front, sans champ de bataille, en rupture avec les principes classiques de la stratégie clauswitzienne. Les Etats-Unis, que cela plaise ou non, ont été, jusqu'à présent, à la hauteur de ce défi qu'on leur lançait.

L'anti-américanisme. C'est, depuis Maurras et Drieu, un rendez-vous, chez nous, de toutes les régressions. C'est un attracteur du pire qui aimante, dans chaque famille politique, ce qu'elle produit de plus nauséabond. Au-delà de la France, c'est l'une des rares passions idéologiques à être là, toujours là, s'adaptant à toutes les situations, jamais déphasées, toujours moderne. Or, si l'on a bien senti, dans les premiers jours, cette passion s'enflammer, si, partout ou presque, on a entendu des voix s'élever pour suggérer que les New-Yorkais n'avaient pas volé ce qui leur arrivait et que les 4 000 Latinos, Jamaïcains, Portoricains, Philippins, Italiens, bref Américains,

ensevelis sous les gravats étaient coupables du crime qui les a tués, si, de Chomsky à Oé, quelques autorités intellectuelles ont tenu à rappeler que nous n'étions pas « *tous américains* », il me semble que ce discours a fait long feu. Est-ce la radicalité du geste qui a fini par impressionner ? Est-ce sa dimension nihiliste, sacrificielle, qui a fait réfléchir les tenants de la culpabilité de principe d'une Amérique arrogante, enragée, faisant face à la contestation violente de sa propre violence mondialiste ? A-t-on fini par comprendre que Ben Laden et les siens ne voulaient rien, n'étaient les porte-parole de rien ni de personne, qu'ils n'étaient, en aucune façon, les hérauts d'une cause ou d'un projet ? Toujours est-il que l'on a, dans le fond, peu vu les souverainistes. Peu entendu les Le Pen et les

Je pêche peut-être par optimisme. Mais je crois que l'anti-américanisme, cet autre socialisme des imbéciles, vient de connaître, lui aussi, sa première défaite depuis longtemps

Chevenement. Toujours est-il que les intellectuels anti-américains de service s'en sont prudemment tenus, depuis trois mois, à leurs académiques considérations sur Dieu et son itinéraire, Hugo et son anniversaire. En sorte qu'il n'y aura finalement eu, pour soutenir la thèse du « *Bush - Ben Laden même combat* », que la folklorique Arlette Laguiller. Je pêche peut-être par optimisme. Mais je crois que l'anti-américanisme, cet autre socialisme des imbéciles, vient de connaître, lui aussi, sa première défaite depuis longtemps.

Un dernier mot. Si vraiment la preuve est faite que, lorsqu'on veut, on peut, s'il a réellement suffi de 100 jours pour commencer de libérer le peuple d'Afghanistan, comment ne pas songer à d'autres peuples, ailleurs, sous d'autres jougs ? Comment ne pas penser à

telle guerre africaine qu'une pression politique, financière, voire militaire, infiniment moindre que celle qui s'est exercée à Kaboul, pourrait probablement stopper ? Mieux : comment ne pas rêver de ce qui adviendrait si la communauté internationale décidait de mettre au service de la paix au Proche-Orient une infime fraction de l'énergie, de l'intelligence tactique et stratégique, qu'elle vient de déployer ? Ceci est sans rapport, certes, avec cela. Et l'on ne rappellerait jamais assez que Ben Laden se moquait de la misère du monde, qu'il n'avait cure du drame palestinien et que la décision de détruire les tours de Manhattan a été prise au moment où s'annonçait, non pas la guerre, mais la paix avec Israël. Mais il est difficile, néanmoins, de ne pas tirer les leçons, toutes les leçons, de ce qui s'est produit. Et s'il ne faut pas se laisser donc de dire qu'aucun « terreau » ne justifie ni n'explique, en amont, le nihilisme urbidic des sectateurs du Saoudien, il n'est pas interdit d'observer, en aval, que cette guerre et son dénouement créent une situation, des rapports de forces et, peut-être, des obligations d'une nature inédite. Irénisme ? Soit. Mais, irénisme pour irénisme, je préfère cet irénisme-là à celui qui prévalait jusqu'au 11 septembre et qui, nous faisant vivre dans l'illusion d'un monde sans ennemi, nous a rendus aveugles à ce qui arrivait. L'Histoire est de retour, voilà le vrai. Les théoriciens de la fin de l'Histoire, les néo-hégéliens qui nous voyaient entrés dans un dimanche éternel ne se sont, Fukuyama en tête, pas moins trompés que ceux du clash des civilisations. Mais s'il en est ainsi, si la bulle d'innocence et d'opulence où nous vivions depuis la chute du mur de Berlin a fini par crever, si l'esprit de 1989, avec sa croyance un peu naïve dans l'inévitable propagation du bon virus démocratique, a fait faillite, encore faut-il savoir où nous allons et comment. Capturer Ben Laden et démanteler son ONG du crime, d'accord. Arraisonner, Irak en tête, les Etats-voyous traditionnels, peut-être. Mais s'autoriser de ce qui vient de se passer pour tenter d'endiguer, ailleurs, la progression du pire, ce serait encore mieux. Leçons afghanes. Preuve par l'Afghanistan. Ce que cette guerre nous a appris c'est que la mondialisation de la démocratie est l'autre horizon de l'époque.

*Bernard-Henri Lévy*

# Les fortes ambiguïtés du projet socialiste

**VOILÀ** certes longtemps que le Parti socialiste ne fait plus rêver. Converti depuis 1982 à une politique économique de rigueur, il n'a plus, depuis deux décennies, la prétention – ou l'imprudence – de vouloir « *changer la vie* ». Mais enfin ! Ce pragmatisme auquel la gauche s'est ralliée doit-il la conduire inmanquablement à ne plus afficher d'ambition ? Car tel est le constat pénible auquel amène la lecture du document de travail sur lequel réfléchissent actuellement les socialistes, intitulé « Notre projet 2002/2012 » : rarement la gauche aura produit, dans son histoire récente, une plate-forme électorale aussi pauvre, manquant à ce point de souffle et surtout jonglant avec d'aussi fortes ambiguïtés – pour ne pas dire d'aussi visibles hypocrisies. Quelconque trouverait ce jugement exagérément sévère ou injuste peut utilement se reporter à ce que ce document affirme – ce n'est qu'un exemple parmi de nombreux autres – sur le très symbolique dossier des retraites. Ce passage de la plate-forme était particulièrement attendu : après avoir confié, en 1998, une mission de réflexion au commissaire au Plan Jean-Michel Charpin, Lionel Jospin s'était engagé, début 1999, à prendre des mesures ; mais finalement rien n'est venu, sinon une pléthore d'autres rapports ; et pour finir le premier ministre a annoncé que cette réforme des retraites serait la principale priorité du prochain gouvernement, dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche au printemps prochain.

## ART DE L'ESQUIVE IDÉOLOGIQUE

On pouvait donc penser qu'après d'aussi longs attermoissements le PS, dans son ébauche de plate-forme électorale, dirait enfin sa préférence. Faut-il par exemple relever de 37,5 ans à 40 ans la durée de cotisation des fonctionnaires désireux de bénéficier d'une retraite à taux plein, soit la durée équivalente à celle retenue depuis 1993 pour les salariés du privé ? Et pourtant non ! Le fameux texte ne tranche pas la question. Il l'étudie d'une manière pour le moins cavalière. « *Nous devons faire en sorte qu'il n'y ait pas de distorsion forte entre les salariés du secteur privé et ceux du secteur public* », dit-il. On admirera, certes, la galipette sémantique. Pas de distorsion « *forte* » : en ayant instillé cet adjectif dans la formule, le PS brouille les pistes et peut penser satisfaire tout le monde, les partisans d'une réforme aussi bien que les adeptes du statu quo. Mais est-ce vraiment raisonnable, avant des échéances électorales majeures, de ne pas afficher ses objectifs ?

Dans le même texte, on trouve une autre illustration, encore plus préoccupante, de cet art de l'esquive idéologique. Dans un long passage, la plate-forme porte en effet un

jugement sévère – et qui, de prime abord, semble être le constat premier autour duquel va s'ordonner tout le projet socialiste – sur le capitalisme auquel la France est en train de se convertir. « *En l'espace de quelques années, les règles du jeu du capitalisme se sont brutalement transformées : la rentabilité financière est devenue l'exigence première ; le capitalisme patrimonial a supplanté le capitalisme industriel* », constate le document, qui, dans un autre passage, définit les valeurs de la gauche : « *Nos valeurs n'ont pas changé. Elles sont nées de deux espérances : celle des Lumières et celle du mouvement ouvrier.* »

Après d'aussi belles paroles, on s'attend que le PS recommande de freiner les évolutions libérales dans lesquelles le pays est happé du fait de la toute-puissance de ce « *capitalisme patrimonial* ». On s'attend, par exemple, que les socialistes invitent le « *peuple de gauche* » à se mobiliser pour défendre les services publics contre les avancées du marché et la déréglementation.

Avec les retraites, la question des services publics est, de fait, l'un des dossiers décisifs auxquels la France sera confrontée au cours des prochaines années. Quel qu'il soit, le gouvernement qui sortira des urnes, à la fin du printemps prochain, devra-t-il envisager d'appliquer le plan de privatisation partiel de Gaz de France, qui dort, provisoirement, dans un tiroir de Bercy et qui prévoit de faire entrer TotalFinaElf et Statoil dans le capital de l'entreprise publique ? Devra-t-il envisager également une privatisation partielle d'EDF, comme l'histoire dans laquelle s'est engagée l'entreprise publique semble suggérer ? Faut-il prévoir d'introduire en Bourse La Poste, suivant en cela le modèle de l'Allemagne ? Ou, à l'inverse, comme le proclamait Lionel Jospin en 1997, considérera-t-on que, si les privatisations dans les secteurs marchands concurrentiels n'ont guère d'importance, les services publics constituent une ligne de résistance qu'il faut absolument défendre contre les coups de boutoir du marché ?

On conviendra, à tout le moins, que le pays, à la veille des élections, pourrait espérer des réponses claires. Or, là encore, le projet dit tout et... l'inverse de tout. Des services publics, il dit en effet qu'ils sont « *indispensables* ». Mais, aussitôt, s'empresse d'ajouter : « *En même temps, nos services publics doivent évoluer pour apporter une réponse aux attentes de chacun, pour personnaliser vraiment la prestation délivrée.* » Et pour qui n'aurait pas compris ce que pourrait faire, concrètement, le prochain gouvernement, le texte dit encore : « *Nous n'acceptons sur ce terrain ni la dénonciation permanente ni l'immobilisme érigé en*

*principe.* » Limpide, n'est-ce pas ?

La question des impôts, autre dossier éminemment symbolique, est traitée avec la même désinvolture. Le prochain gouvernement devra-t-il, dans une logique libérale, les baisser très fortement, y compris pour les contribuables les plus fortunés, comme M. Jospin a commencé à le faire en diminuant le très symbolique taux supérieur de l'impôt sur le revenu ? Ou bien conviendra-t-il, dans la tradition socialiste, de faire jouer à l'impôt son rôle classique de redistribution ? Dans un passage particulièrement obscur, le texte répond... sans répondre. Il propose d'« *harmoniser la fiscalité des plus-values et de les intégrer dans le calcul de l'impôt sur le revenu, dès lors que nous pouvons réduire les taux d'imposition de l'ensemble des revenus, et ce pour éviter des distorsions de concurrence avec les autres pays* ». Comprenez qui pourra !

Ou plutôt non ! On peut en réalité comprendre ce qui se cache derrière

cette gymnastique fiscale assez compliquée. Il s'agit de ne mécontenter personne, ni Henri Emmanuelli, qu'une hausse de la taxation des plus-values devrait satisfaire, ni Laurent Fabius, censé applaudir une réduction des taux d'imposition de l'ensemble des revenus. Il s'agit donc de choisir... de ne pas choisir entre deux orientations fiscales radicalement contradictoires.

On sent bien qu'avec les avancées du capitalisme patrimonial le PS hésite à basculer : Lionel Jospin, héritier de la première gauche, voulait en faire, encore en 1995 et même en 1997, un parti, comme il le disait lui-même, de « *transformation sociale* » ; mais ce même parti semble pressentir que, demain, le blairisme tiendra le haut du pavé à gauche. D'où ce balancement, ou cette indécision, qui fait que ce texte apparaît, de bout en bout, très confus. Pour ne pas dire un peu cynique.

Laurent Mauduit

## Les Jeux de l'humour et du langage. 4

par Gilbert Salachas



DEMI-MONDAINE

COCOTTE ENTRETENUE

## Le temps joue contre la cause sahraouie

**DÉBUT JANVIER 2002**, les concurrents du rallye Paris-Dakar traverseront le Sahara occidental. Ils le feront sous la protection discrète de l'armée marocaine, qui occupe depuis plus d'un quart de siècle cette vaste zone désertique, vaste comme la moitié de la France, que le Front Polisario et Rabat revendiquent, celui-ci pour l'intégrer au royaume, celui-là pour créer un Etat indépendant. Parmi les sponsors de l'épreuve figure le groupe TotalFinaElf. Ce n'est pas une première. L'année passée, la compagnie pétrolière avait apporté son aide à une compétition marquée par la menace du Front Polisario de reprendre les armes au passage du rallye.

Ce fut un défi sans lendemain, un cri sans écho, de sorte que cette année le groupe pétrolier français a choisi de sponsoriser à nouveau l'épreuve. Il a même fait mieux : TotalFinaElf a annoncé à l'automne la signature avec le Maroc d'un contrat d'exploration d'hydrocarbures qui porte sur 115 000 kilomètres carrés au large de la ville de Dakhla, la capitale de l'ancienne colonie espagnole. A quelques semaines d'intervalle, la compagnie pétrolière américaine Kerr McGee a conclu un contrat identique plus au nord.

Les deux compagnies ont agi sans consulter le Front Polisario et, estime ce dernier, au mépris d'une résolution de l'ONU de 1991 qui interdit « *l'exploitation et le pillage par des intérêts économiques étrangers de territoires qui ne sont pas autogouvernés* ». En attendant que les Nations unies tranchent le contentieux, force est de constater que

le Polisario voit ses positions s'effriter au fil du temps et que, comme le soulignait il y a peu de temps *The Economist*, pour des dizaines de milliers de réfugiés qui attendent depuis dix ans dans le désert algérien l'organisation par les Nations unies d'un référendum d'autodétermination, « *l'espoir de choisir leur destin est en train de s'évanouir* ». Officiellement, l'ONU n'a pas abandonné le projet de référendum, mais l'incapacité des Marocains et du Front Polisario à se mettre d'accord sur le corps électoral bloque le processus.

Le représentant personnel du secrétaire général de l'ONU dans la région, James Baker, lui-même ancien secrétaire d'Etat, s'efforce donc depuis des mois de privilégier une « *troisième voie* », une alternative souhaitable, selon les Nations unies, entre l'intégration au Maroc et l'indépendance.

### LÂCHAGE DU POLISARIO

Le problème est que ce compromis, soutenu par le Conseil de sécurité, n'est pas un tant il fait la part belle au Maroc. Il prévoit dans une première étape l'élection par les seuls Sahraouis d'une assemblée au pouvoir très limité. A elle la fiscalité locale, le maintien de l'ordre, l'éducation et la culture ; tandis que la diplomatie, la défense, la sécurité nationale seront du domaine exclusif de Rabat. Au bout de cinq ans, toujours selon le projet, un référendum d'autodétermination décidera de l'avenir définitif du Sahara occidental. Y participeront tous ceux, Sahraouis ou Marocains, installés dans l'ancienne colonie espa-

gnole. Or, conséquence d'une politique de « *colonisation* » menée depuis longtemps, les Marocains (civils et militaires) sont aujourd'hui plus nombreux que les Sahraouis de souche au Sahara occidental.

On comprend que Rabat ait applaudi des deux mains au plan Baker. Seul Driss Basri, l'ex-grand vizir, fin connaisseur du dossier qu'il a eu à gérer du temps de Hassan II, a critiqué le projet onusien, qui porte en germe, selon lui, « *l'indépendance du Sahara* ». Mais l'avertissement de ce Cassandra n'a été pris au sérieux par personne dans le royaume. Parce qu'il lui reproche d'épouser la thèse marocaine, le plan onusien a été rejeté par le Front Polisario, lequel campe sur une ligne très claire ; l'ONU doit s'en tenir à son projet initial : organiser un référendum auquel ne participeront que les Sahraouis identifiés comme tels.

Le temps joue contre le Polisario et ses dirigeants – installés en Algérie. Au fil des années, les pays qui soutenaient leur cause à l'ONU se font de plus en plus rares. Plusieurs d'entre eux ont renoué avec le Maroc et retiré leur reconnaissance à la République arabe sahraouie démocratique (RASD). Parmi les puissances occidentales qui pèsent sur le dossier, seule l'Espagne continue à défendre l'option référendaire, ce qui vaut d'ailleurs à Madrid d'être voué aux gémonies par Rabat. Les autres ont épousé la thèse de la « *marocanité* » du Sahara occidental. Sans s'embarasser de précautions diplomatiques, Jacques Chirac n'a-t-il pas parlé, début décembre à Rabat, des « *pro-*

*vins du sud du Maroc* » à propos du Sahara occidental ?

Des rumeurs d'un lâchage du Polisario par leur principal allié, l'Algérie, circulent même. Lorsqu'il a rencontré, il y a quelques semaines, le président Bush à Washington, Abdelaziz Bouteflika a donné son accord au plan de James Baker, selon la presse algérienne. La présidence a certes démenti les propos prêtés au chef de l'Etat algérien, mais sans convaincre. La volonté d'Alger de se rapprocher des Etats-Unis, antérieure aux attentats du 11 septembre, l'amorce d'un partenariat entre l'Algérie et l'OTAN, qui sera officialisé par une visite du président algérien le 19 décembre à Bruxelles, la prochaine signature d'un accord de libre-échange entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), tous ces éléments témoignent d'une volonté algérienne de se rapprocher des Occidentaux, peut-être au prix d'un abandon de la « *cause sahraouie* ».

Jean-Pierre Tuquoi

### RECTIFICATIF

#### LA DETTE ARGENTINE

Dans notre article de Buenos Aires intitulé « *Soumis à l'urgence de la situation financière, le gouvernement tente d'obtenir le vote du budget 2002* » (*Le Monde* du 20 décembre), il fallait lire au deuxième paragraphe : « *Le Trésor argentin doit décaisser 182 millions de dollars d'ici à jeudi, 120 vendredi et 450 autres avant le 31 décembre* » (il s'agit bien de millions et non de milliards, comme écrit par erreur).

## Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

## L'ineptocratie argentine

**L'**ARGENTINE est en état de siège. Le gouvernement a présenté sa démission au président Fernando de la Rúa. Près d'un Argentin sur trois est au chômage. Les émeutes et les attaques de supermarchés se multiplient. Le pays est entré dans sa quatrième année de récession. Il ne peut plus payer ses dettes. Le FMI lui refuse son aide parce que le gouvernement ne parvient pas à présenter un budget crédible en équilibre.

Rarement une situation économique et sociale a paru aussi inextricable. Le pays s'enfoncé inexorablement dans une spirale infernale dont il est très difficile, aujourd'hui, de deviner la fin.

Dans les années 80, l'hyperinflation dévastait un pays qui était, avant guerre, l'un des plus riches du monde. Des émeutes, déjà, devaient conduire à la chute du président Raul Alfonsín. Nommé ministre de l'économie, Domingo Cavallo s'est attaqué au mal en ancrant le peso au dollar. Parallèlement, en accord avec le FMI, il a privatisé à grande vitesse. Cette politique orthodoxe qui creuse le chômage et bride les revenus réussit : l'inflation est vaincue.

Mais M. Cavallo ne parvint jamais à obtenir suffisamment d'autorité politique pour instaurer la rigueur des comptes publics. Le déficit budgétaire creuse la dette, qui devient l'une des plus importantes des pays en développement. Le FMI accompagne Buenos Aires en décembre 2000, lui accordant à nouveau 40 milliards de dollars, mais à la condition que l'Etat argentin cess-

se de vivre au-dessus de ses moyens. Le ministre Cavallo et le président de la Rúa se sont débattus depuis un an, sans y parvenir. La récession prive de recettes l'Etat et l'oblige à couper toujours plus dans ses dépenses, ce qui freine d'autant l'activité. Le caractère fédéral du pays est un obstacle : les gouverneurs des provinces refusent toute responsabilité dans la dégradation des comptes centraux. Le non-paiement de l'impôt se généralise ; les injustices se multiplient, en même temps que la corruption. La confiance populaire dans ses dirigeants devient nulle. Un ministre a qualifié le système argentin d'« *ineptocratie* ».

Le FMI, soumis à la surveillance d'une administration Bush qui voit d'un mauvais œil les aides financières internationales, menace de cesser ses aides, et le pays verse dans le chaos.

Seul un retour à la croissance permettra un regain d'espérance. Cela passe sûrement par l'abandon du lien avec le dollar c'est-à-dire par une forte dévaluation. Comme beaucoup de dettes sont exprimées en dollars, nombre d'entreprises ou de particuliers seront plongés dans la faillite ; il faudra une renégociation générale de la dette, les banques et les créanciers devant accepter une lourde perte. Cela passe sans doute aussi par un gouvernement d'union capable d'imposer les réformes, à commencer par le paiement des impôts, et capable, surtout, de répartir de façon socialement équitable les très douloureux sacrifices inévitables. Ce ne sera sans doute pas le plus facile.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani

Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel

Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette ; adjoint : François Lichon

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azam ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Frachon, Eric Fottorino, Laurent Greilsamer,

Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

Alain Debove (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Verret

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises,

Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

### Nostalgie de la crèche

**AUTREFOIS** – il n'y a pas si longtemps –, Noël, c'était la crèche. Pendant un mois un ange se tenait assis au premier plan, ses ailes de plâtre repliées comme celles d'un papillon mort. Il hochait la tête chaque fois qu'une petite main laissait tomber un sou dans la bourse qu'il tenait pressée sur ses genoux.

L'ange avec sa tête – ding-ding-ding – sonnait les trois coups rituels ; grâce à lui, chacun avait droit à un spectacle personnel. Cette crèche, que nous n'avions pas le droit de toucher, venait à notre rencontre.

Mais maintenant, hélas ! c'est un autre qui règne sur les fêtes. Rouge, celui-là, et détestablement jovial... ô ridicule Père Noël ! Chaque année son nez devient plus gros et sa présence plus envahissante.

Encore s'il ne souriait pas

tant ! Mais voilà, c'est ce sourire qui fournit, paraît-il, le principal atout de son charme ; ce sourire de crème fouettée, écouurant.

En Amérique, on vient de découvrir que les Pères Noël vivants qui brandissent pendant trois mois une sonnette sous le nez de gamins transportés, ces Pères Noël barbus, chevelus et doués d'ubiquité, n'avaient plus assez de pouvoir de sympathie.

On les a mis à l'école. Ils apprennent à posséder « *de l'onction et de la gentillesse* » (sic). On leur permet une certaine dignité, mais on exige d'eux la corpolence, signe extérieur de la bonhomie ! Ils doivent irradié. Voilà pourquoi ils sont si rouges et hilares et accablants de gaieté.

Christine de Royvove  
(21 décembre 1951.)

Le Monde sur TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-89.

Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**FINANCE** Pendant la période d'euphorie boursière, du milieu des années 1990 au début de l'année 2000, une règle s'est imposée aux entreprises : avoir un résultat au

moins égal à 15 % de ses fonds propres. ● **LES DIRIGEANTS** utilisent tous les moyens à leur disposition pour atteindre leurs objectifs : du rachat d'actions à la cession d'acti-

tés insuffisamment rentables en passant par les suppressions d'effectifs. ● **CETTE MODE**, devenue norme, n'a pas de fondement économique et est sérieusement ébranlée par le

dégonflement de la bulle financière. ● **LES INVESTISSEURS**, attachés à la notion de rendement de leurs placements, continuent néanmoins de surveiller de près la rentabilité des

entreprises. ● **DES CRITÈRES** autres que financiers s'imposent dans l'évaluation des entreprises, mais n'évincent pas totalement les notions financières.

## Grâce à la crise, les entreprises se libèrent du dogme des 15 % de rentabilité

Avec la baisse des marchés et la chute des profits des sociétés, dirigeants et investisseurs admettent que l'exigence d'une rémunération de 15 % des capitaux investis était largement illusoire. La communauté financière veut profiter du trou d'air pour définir une meilleure grille de lecture des résultats

**PORTÉS** par l'euphorie boursière qui a profité aux Etats-Unis et à l'Europe du milieu des années 1990 au début de l'année 2000, les analystes et investisseurs financiers ont imposé aux entreprises une norme, rapidement érigée en dogme : obtenir un rendement annuel sur fonds propres (en anglais *return on equity*, ROE en jargon boursier) d'au moins 15 %. Concrètement, cela signifie qu'une société bien gérée ayant un capital de 100 francs se doit de gagner chaque année au moins 15 francs de bénéfice net. Ce taux lui permet – si les bénéfices sont conservés et réinvestis dans l'entreprise – de doubler sa valeur tous les cinq ans. Et de voir son cours boursier suivre en théorie le même chemin...

Décliné au sein de chaque entreprise, ce dogme a accéléré les restructurations. Au nom des 15 %, certaines sociétés se sont séparées de divisions ou de métiers historiques jugés trop peu rentables. D'autres se sont fermés des options stratégiques. Les banques britanniques ont, par exemple, renoncé à toute expansion internationale et à leurs activités de banque d'affaires alors même qu'elles étaient implantées sur la place financière la plus dynamique.

Le dogme des 15 % a fini par agacer les politiques. Après la décision du groupe de distribution britannique Marks & Spencer de fermer ses magasins sur le continent au printemps, au nom de la défense des intérêts de ses actionnaires, il s'est retrouvé au cœur d'une vaste polémique. « Il était absurde de

*penser que les entreprises pouvaient durablement afficher des bénéfices en croissance sensiblement plus forte que celle du produit intérieur brut (PIB) », résume Pierre-Noël Giraud, professeur d'économie à l'École des mines. Pourtant, les marchés financiers y ont cru pendant près de cinq ans et les patrons s'y sont pliés docilement.*

Comment l'expliquer ? « La mode de 15 % est ainsi devenue règle, sans qu'elle ait jamais reçu de fondement scientifique », explique Jean-Pierre Petit, économiste pour la société de Bourse Exane. Pendant cette période, « les investisseurs avaient l'impression d'avoir le choix entre un investissement à risque dans une jeune société de haute technologie qui promettait de rapporter bien plus que 15 % à terme et un investissement traditionnel qui devait rapporter au moins ça pour continuer de recevoir des capitaux », explique Aldo Cardoso, président du cabinet d'audit et de conseil Andersen France.

« Cette norme a été pilonnée par l'éclatement de la bulle financière. Aujourd'hui, plus personne n'en parle dans le marché », se réjouit M. Petit. Pour lui, cette norme ne pouvait qu'avoir un effet d'aggravation des tendances cycliques : « En phase de croissance, elle pousse les entreprises à racheter leurs actions, quitte à s'endetter pour le faire mais, dès qu'il y a un choc macroéconomique, que le coût du crédit devient supérieur à leur rentabilité économique, leur situation devient insoutenable et elles doivent désinvestir et réduire leurs charges. C'est ce qui se

passait en ce moment ». Et qui explique que, de part et d'autre de l'Atlantique, les avertissements sur résultats, ces communiqués des entreprises cotées alertant les marchés sur le fait qu'elles ne respectent pas les prévisions avancées, se multiplient.

### Il ne faut pas attendre de la fin de cette norme un assouplissement des règles de gestion

Peu à peu, les entreprises appellent à la raison. « Il nous appartient de faire comprendre à nos actionnaires que la magie touch du 15 % de ROE n'a de magie que le

nom », indiquait ainsi mi-octobre Jean-Marie Nési, responsable de l'une des divisions les plus importantes de l'assureur Axa, Axa Corporate Solutions.

Ce changement de mode financière ne semble pas affecter outre mesure certains grands gérants de fonds de pension, en particulier ceux qui s'affichent comme des investisseurs à long terme et qui au moment de l'affaire Michelin (l'annonce simultanée, en septembre 1999, d'un bénéfice record et de 7 500 suppressions de postes en trois ans) s'étaient défendus d'être à l'affût de plans sociaux. Bill Crist, le patron de la caisse de retraite des fonctionnaires californiens Calpers, rappelle volontiers qu'il n'a jamais exigé cette norme de 15 % de ROE d'aucune entreprise.

Pour autant, salariés, sous-traitants ou clients des sociétés cotées ne doivent pas se prendre à rêver. Si elle n'a plus l'allure d'un dogme

incontournable, l'exigence de rendement s'est installée dans la logique économique. Elle ne fait que prendre un tour plus réaliste. « Le souci de la rentabilité et du retour sur investissement s'est imposé partout », constate M. Petit. Si un groupe comme Suez n'a jamais affiché d'objectif de ROE, estimant que cela n'avait pas vraiment de sens, il n'en scrute pas moins en permanence « le retour sur capitaux engagés, que l'on compare au coût marginal de financement d'un investissement », explique un de ses dirigeants. Une notion que confirme Paul Skinner, numéro deux du groupe pétrolier Royal Dutch Shell : « Nos investissements ont été calculés pour faire en sorte de dégager encore 15 % de retour sur capital investi à 14 dollars le baril. A 10 dollars, on ne fait plus beaucoup de marge, mais on gagne encore de l'argent. » Le ROE reste par ailleurs un élément de

comparaison entre entreprises d'un même secteur.

Il ne faut donc attendre de la fin du dogme de 15 % aucun assouplissement des règles de gestion. Bien au contraire. « Les entreprises font aujourd'hui des analyses post-bulle, explique le patron d'un cabinet d'audit, elles ont fait des acquisitions qu'elles ont payées cher car le marché était très haut, ce qui pèse sur leurs résultats. Elles surveillent donc plus que jamais leurs ratios de base : le point mort, la masse de coûts fixes, le ratio d'endettement. Quant aux investisseurs, ils recherchent la solvabilité, l'assurance que la société ne risque pas d'être en défaut de paiement. » Depuis la faillite d'Enron, l'un des champions du ROE, ce dernier point est plus vrai que jamais. Paradoxe, la fin des exigences irréalistes sonne aussi la fin de l'argent facile...

S. F.

## Patronat, syndicats et fonds de pension : trois lectures d'une même règle

**TROIS RESPONSABLES** économiques expriment leur point de vue sur la norme de rendement sur fonds propres de 15 %.

● **Jean Peyrelevade, président du Crédit lyonnais :**

« Nous ne sommes pas encore entrés en récession que nous constatons qu'il n'est pas possible de tenir les promesses de rentabilité supérieures à 15 %, faites dans les années de vaches grasses. Il n'est qu'à voir les taux de rendement de fonds propres (ROE) des banques européennes au troisième trimestre 2001, inférieurs à 10 % en moyenne, pour s'en convaincre. Pourtant, rares sont aujourd'hui les présidents de grands groupes financiers ou industriels à oser remettre en cause le dogme des 15 %. Leur priorité est de ne décevoir ni les marchés ni les analystes financiers, qui continuent de réclamer des niveaux de rentabilité élevés. J'ai le sentiment, à cet égard, de rester isolé. Or ma conviction est qu'il n'a jamais été aussi urgent de ramener le marché au principe de réalité. Le ROE tel qu'il est conçu aujourd'hui ne reflète pas la véritable rentabilité d'une entreprise : il est calculé sur l'actif net comptable, qui n'a aucune réalité économique, alors qu'il devrait l'être sur l'actif net réévalué, qui mesure la vraie valeur intrinsèque de l'entreprise, plus-values latentes comprises. A mon sens, on s'autorise toutes les manipulations comptables pour maintenir les ROE à de hauts niveaux. J'ai, pour ma part, un credo : une entreprise doit offrir à ses actionnaires une rentabilité supérieure ou égale au coût du capital. Au Crédit lyonnais, j'estime que nous devons offrir au moins 10 %. »

● **Jean-François Trogrlic, secrétaire national de la CFDT :**

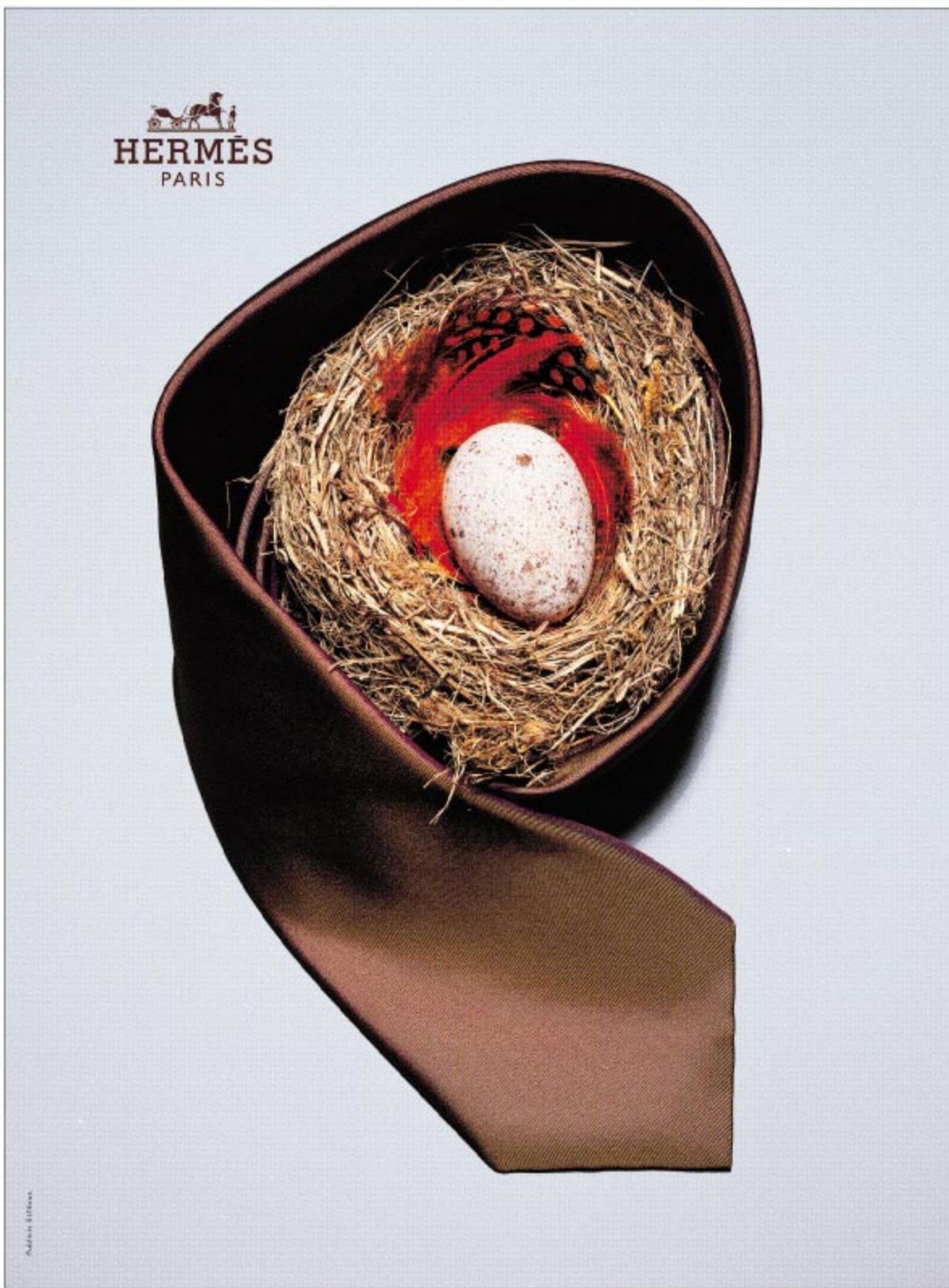
« Les financiers croient au Père Noël... Qu'une entreprise donnée, qui bénéficie d'une position concurrentielle favorable, atteigne cet objectif de 15 % de rendement des fonds propres, pourquoi pas ? Mais que, globalement, toutes les entreprises se calent sur ce credo, c'est absurde. La rentabilité sur

investissement ne peut pas durablement être quatre fois supérieure à la croissance de la valeur ajoutée. Sauf à sacrifier l'investissement, la formation des hommes, et donc la rentabilité future... Ou à recourir à des artifices comptables. Ce dont nous avons besoin, c'est de mesurer la performance globale, avec plusieurs critères : résultats à court terme, mais aussi préparation de l'avenir ; résultats financiers, mais aussi pratiques sociales et environnementales, gage d'un développement durable. Et il appartient aux syndicats de s'impliquer dans la définition de ces outils et dans l'appréciation des résultats. C'est un défi pour le syndicalisme européen. »

● **Claude Lamoureux, PDG de la caisse de retraite des enseignants de l'Ontario (Ontario Teachers' Pension Plan), Canada :**

« En tant que caisse de retraite, ce qui nous intéresse, c'est le rendement réel de nos placements, c'est-à-dire le rendement hors inflation. Avec une inflation à 2 %, nous sommes moins exigeants sur le niveau du rendement qu'avec une inflation à 6 %, 8 %, voire 9 %. Nous aimerions bien avoir un rendement de 15 % sur nos investissements, mais c'est irréaliste dans une économie comme aujourd'hui ! Lorsque nous investissons en actions, nous voulons surtout avoir une prime par rapport aux rendements obligataires. Historiquement, cette prime est de 4 %. Ce taux de rendement est différent du rendement sur fonds propres (ROE) dont parlent les entreprises. Néanmoins, compte tenu de la conjoncture, ces deux taux ne peuvent plus être aussi élevés que ces dernières années. En tant qu'investisseurs, ce que nous voulons avons tout, c'est que les chiffres que nous donnent les entreprises soient réalistes. Trop de conseils d'administration, qui doivent nous représenter, nous les actionnaires, ne font pas toujours leur travail en la matière. »

Propos recueillis par Sophie Fay et Anne Michel





## Les petites recettes utilisées par les sociétés pour améliorer leur rendement sur fonds propres

**POUR ATTEINDRE** les 15 % de retour sur fonds propres exigés par les investisseurs, les sociétés cotées ont deux solutions : la première, c'est d'améliorer leurs marges. La seconde, c'est de changer la règle du jeu, et de modifier leur bilan, notamment en diminuant leurs fonds propres. Dans un cas comme dans l'autre, il existe des techniques strictement financières pour parvenir à améliorer le fameux ratio de *return on equity* (ROE, ou retour sur fonds propres).

● **L'échange d'actifs.** En trouvant une activité contre une autre, une société peut réussir la prouesse d'augmenter instantanément son ROE. Cette année, Vivendi Universal a acquis l'éditeur américain d'ouvrages scolaires Houghton Muffin, tout en se désengageant de son pôle de presse professionnelle et médicale, cette dernière opération permettant de financer la première. Les analystes financiers ont alors parlé de « *swap d'actifs* ». Le terme *swap* (échange) était plutôt utilisé, jusqu'à présent, pour qualifier une technique en cours sur les marchés financiers, notamment lors de négociations de dette. Eurotunnel a ainsi renoncé sa dette en réalisant une opération de *swap* afin de bénéficier de la baisse des taux d'intérêt.

L'expression « *swap d'actifs* » traduit maintenant, pour une entreprise, l'intérêt financier immédiat qu'elle trouve à échanger une activité contre une autre. « *L'opération Vivendi Universal Publishing-Houghton Muffin est un bon exemple de swap d'actifs permettant d'améliorer immédiatement la rentabilité de Vivendi Universal. En effet, ces deux actifs ont des valorisations plus ou moins équivalentes, mais Houghton Muffin a une rentabilité opérationnelle et un rendement des capitaux employés significativement supérieurs à ceux du*

*pôle presse professionnelle de Vivendi Universal* », explique un analyste financier, qui requiert l'anonymat. Ce n'est toutefois pas cet aspect purement financier, mais sa stratégie de taille mondiale dans l'édition scolaire que Vivendi Universal a mise en avant pour expliquer l'opération ; mais la réalité de l'opération n'a pas échappé aux analystes spécialisés.

● **La cession ou la fusion.** Une société peut décider de céder une activité rentable, mais moins rentable que celle de sa maison mère, pour se recentrer sur un seul métier qui dégage un meilleur rendement sur fonds propres. Par exemple, la banque britannique Schroders s'est séparée, comme beaucoup d'autres en Europe, de son activité de conservation de titres, un secteur à faible marge, pour se recentrer sur la gestion d'actifs, plus rentable, du moins jusqu'à présent.

Les cessions, et les fusions qui les suivent, visent, au passage, à redessiner un paysage moins concurrentiel afin de restaurer les marges des « oligopoles » nouvellement constitués. Ainsi l'industrie de la conservation de titres européenne, regroupée autour de quelques acteurs majeurs, s'est mise en situation d'accroître sa profitabilité. « *Les concentrations sont faites pour recréer un environnement de compétition oligopolistique, ce qui permet d'améliorer les marges des acteurs restants. Ce qui empêche, en réalité, la réalisation des 15 %, c'est l'accroissement de la compétition entre les entreprises, ainsi que les nouvelles technologies, qui ont apporté un recul de l'inflation* », estime M. Rabault.

Les concentrations restaurent la rentabilité du capital, mais comportent un coût social important. « *Le niveau de rentabilité exigé dépasse, et de loin, les possibilités de croissance de la plupart des firmes. Il implique qu'on "mange du capital humain et matériel" pour satisfaire les actionnaires, d'où les restructurations, les externalisations, les pressions sur les sous-traitants* », notait à ce sujet l'économiste de la CGT, Jean-Christophe Le Duigou, dans *Le Monde* du 14 juin.

● **Les rachats d'actions.** La quasi-totalité des sociétés cotées font approuver tous les ans, par

leurs actionnaires, un plan permettant le rachat éventuel de leurs propres actions, susceptible d'être utilisé à tout moment. Ces rachats permettent d'utiliser la trésorerie de l'entreprise pour soutenir le cours de Bourse, mais aussi améliorer le profit par action et le rendement des fonds propres. En appauvrissant la trésorerie de l'entreprise et en annulant les actions rachetées, le procédé représente une vraie cure de minceur pour les fonds propres. L'économiste de la Caisse des dépôts et consignations, Patrick Artus, a modélisé l'impact de ces rachats d'actions – très en vogue outre-Atlantique – sur Wall Street. Selon M. Artus, ce phénomène a constitué un facteur artificiel d'amélioration de la rentabilité, qui a soutenu Wall Street, tout en arbitrant d'une façon maladroite le partage de la plus-value en faveur du capital, au détriment des salaires et de l'investissement. « *L'amélioration cosmétique de la rentabilité ne trompe que les amateurs* », tempère cependant Guillaume Rabault, chef économiste d'HSBC Asset Management.

Par ailleurs, les entreprises sont poussées à s'endetter pour réaliser leurs projets de développement, mais pas à renforcer leur capital. Le coût de l'endettement est en effet plus faible que le coût des fonds propres. Augmenter le financement par la dette permet d'accroître mathématiquement la rentabilité des fonds propres. C'est ce qu'on appelle l'« effet de levier ». En contrepartie, la recherche d'un meilleur ROE fragilise leur structure financière : en cas de difficulté, elles doivent continuer à honorer leurs échéances de dettes, alors qu'elles peuvent suspendre le paiement des dividendes.

● **Le « réglage » des fonds propres.** Sous certaines conditions, la législation française autorise à amortir directement et en une seule fois, sur le montant de ses fonds propres, les « survaleurs » liées à une acquisition, c'est-à-dire la différence entre le prix payé et la valeur comptable des actifs payés. Ce choix comptable permet de réduire les fonds propres, ce qui dégage immédiatement un meilleur ROE.

Adrien de Tricornot

### En 2000, les résultats étaient exceptionnels

**LES GRANDES SOCIÉTÉS** du CAC 40, comme leurs consœurs européennes, ont nettement dépassé les 15 % de résultat d'exploitation sur fonds propres (ROE) en 2000, en haut de cycle, selon les calculs effectués par les analystes de BNP Paribas. En 2001, cependant, la rentabilité devrait se dégrader fortement.

Pour le secteur bancaire européen, l'année 2000 a été exceptionnellement rentable (17,43 %). BNP Paribas (22,09 %), Crédit lyonnais (19,94 %) et Dexia (23,19 %) ont eu un meilleur rendement que la moyenne. Société générale (16,45 %), Natexis (10,56 %) et CIC (12,90 %) sont restées en dessous.

Dans l'automobile, un secteur à la fois très concurrentiel et capitalistique, la norme de rentabilité a cependant été de « seulement » 8,1 % en Europe en 2000. Peugeot (14,4 %) a fait mieux que Renault (10,9 %).

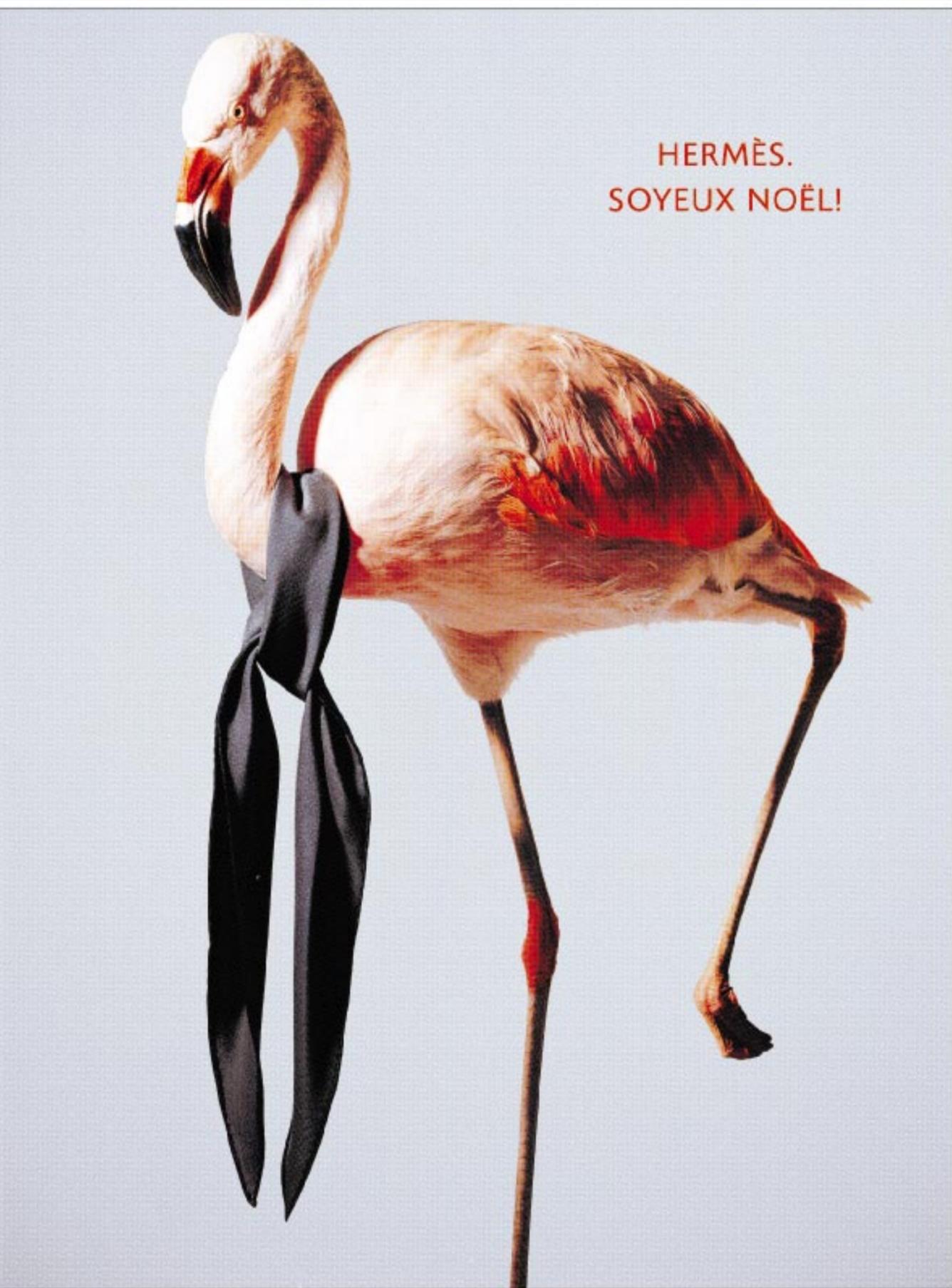
Ultra-cyclique, le secteur de l'équipement informati-

que a dégagé un rendement sur fonds propres de 21,5 % en 2000, mais devrait chuter à 5,5 % en 2001. La palme du ROE revient à M6 (50,9 %) et à TF1 (39 %), bien au-dessus de la moyenne des médias européens (11,3 %), mais Lagardère reste à 10,9 %.

La plupart des autres secteurs parviennent à dépasser nettement l'objectif des 15 % : notamment le BTP (19,3 %), la chimie (16,9 %), l'agroalimentaire (27,4 %), la distribution (22,4 %), la métallurgie (15,9 %), le pétrole (19,8 %), la pharmacie (21,1 %), les loisirs et l'hôtellerie (21 %), le luxe (29 %), l'aérospatiale-défense (16,1 %) ou les services collectifs (22,3 %).

Enfin, les services informatiques (13,6 %), l'électronique et l'équipement électrique (9 %), les logiciels (7,9 %), l'acier (8,6 %) ou les opérateurs de télécommunications (7,1 %, contre 19,1 % en 1999) sont restés en dessous des 15 % en Europe.

A. de T.



### La nouvelle boîte à outils des investisseurs

**POUR** les investisseurs financiers, le rendement sur fonds propres (ROE) que dégage ou que promet une entreprise n'est plus qu'un critère parmi d'autres et n'est surtout qu'un critère relatif, fonction du niveau de l'inflation, du secteur d'activité de l'entreprise et de la nature des risques qu'elle prend et fait donc prendre à ses actionnaires (plus son activité est risquée, plus le rendement doit être élevé). A côté de ce critère, d'autres ratios ou d'autres aspects de l'activité gagnent en importance.

Parmi les critères financiers, le plus à la mode aujourd'hui est l'EBITDA. Derrière ce sigle anglais (abréviation de *earning before interest tax depreciation and amortization*) se cache une définition du résultat d'exploitation qui permet de neutraliser les effets de la structure financière et des opérations de fusion (la charge de la dette, les survaleurs et les dépréciations d'actifs en sont exclues). Les grands groupes de télécommunications ont pu ainsi afficher des taux de progression significatifs dans la période récente, alors même qu'ils croulaient sous la dette et les charges d'intérêts et devaient déprécier des acquisitions achetées en pleine bulle financière. L'Ebitda est censé refléter la rentabilité « structurelle » de l'entreprise mais occulte les effets à long terme d'un bilan déséquilibré.

Certaines entreprises mettent également en avant la notion de ROCE (*return on capital employed*: retour sur capital employé) qui intègre la dette et permet donc de prendre en compte la rentabilité de tous les capitaux utilisés, en faisant abstraction des modes de financement (dette ou fonds propres).

Les investisseurs s'attachent toujours par ailleurs à des notions

plus fondamentales, comme le rappelle une étude récente du cabinet de conseil Accenture. Ce document intitulé *Les Champions de la valeur*, publié en novembre, analyse la valeur économique d'environ 150 grands groupes industriels européens et nord-américains. Il montre que les marchés financiers ne saluent pas systématiquement les opérations de fusions et acquisitions et l'annonce de plans de suppressions d'emplois ou de réductions de coûts. Loin s'en faut. Ils s'attachent beaucoup plus aux tendances de fond et aux perspectives à long terme des entreprises.

#### LE CRITÈRE DU RISQUE

Pour Accenture, ils sont donc circonspects face aux « *prévisions des analystes financiers* ». Il ressort en revanche que « *l'accroissement de la valeur des actifs stratégiques spécifiques à une entreprise (des marques fortes, de véritables capacités d'innovation, des options de croissance reconnues, etc.) est un levier beaucoup plus important que l'amélioration des performances à court terme, mesurées notamment par les ratios financiers comme le ROE* ».

Enfin, depuis les attentats du 11 septembre aux États-Unis et surtout depuis l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, un nouveau critère émerge, comme l'explique Jean Azéma, directeur général de Groupama : « *Le risque est un élément à prendre en compte dans l'appréciation du titre d'une société industrielle ou d'un groupe de services* ». Un point que confirme Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurance, « *l'actionnaire ne doit pas être un assureur, mais il sera sans doute à l'avenir plus vigilant sur la façon dont l'entreprise est couverte* ».

S. F.

# Le leader mondial de la carte à puce, Gemplus, se sépare de ses dirigeants

Les salariés se félicitent de la décision des actionnaires

Marc Lassus, le charismatique fondateur de Gemplus, a été contraint de quitter la présidence du conseil d'administration. Antonio Perez, directeur général, a égale-

ment été écarté. Les principaux actionnaires – la famille Quandt et le fonds TPG – veulent mettre un terme à une crise qui menaçait cette entreprise française.

L'ENTREPRISE française créée en 1988, Gemplus, devenue progressivement leader mondial de la carte à puce, a perdu ses dirigeants, mercredi 19 décembre, à la suite d'une crise de management d'une rare violence. Le fondateur et président du conseil d'administration Marc Lassus et le directeur général Antonio Perez ont été contraints d'annoncer leur démission. Le conseil d'administration les a immédiatement remplacés par Hasso von Falkenhäusen, et Ronald Mackintosh. Le premier, administrateur de Gemplus de 1997 à 1999 est le représentant de la famille allemande Quandt (principal actionnaire de BMW), qui détient 18 % du capital de Gemplus. Le second, qui était également administrateur de Gemplus, a occupé plusieurs postes de direction dans des sociétés technologiques.

Ces changements sont destinés à mettre un terme à une crise qui remonte à 1997 mais qui n'a cessé de prendre de l'ampleur au risque de mettre en danger cette entreprise à qui, jusque-là, tout semblait réussir (*Le Monde* du 24 août). En 1997, la société, présente en Chine et à Singapour, souffre de la crise asiatique. Le charismatique Marc Lassus introduit la famille Quandt dans le capital et prend du champ, partant gérer sa fortune à Londres. Ce développement à marche forcée divise les fondateurs. L'entreprise, portée par la vague du téléphone mobile et de la carte à puce SIM, tanguait et le fonds de pension américain TPG entre dans le capital.

Fin 1999, le successeur de Marc Lassus – Daniel Le Gal – jette à son tour l'éponge. Il est remplacé durant l'été 2000 par Antonio Perez, un des dirigeants de Hewlett-Packard. Sa mission : réussir l'introduction en Bourse de la société, maintes fois reportée. Ce

sera chose faite en novembre 2000. Mais les conditions de cette introduction seront catastrophiques. *Le Monde* du 22 novembre 2000 révèle que Marc Lassus et Antonio Perez se sont attribué gratuitement 2 % du capital, alors que M. Perez avait déjà reçu, lors de son arrivée, des actions représentant 1,5 milliard de francs. Une note de la Commission des opérations de Bourse (COB) souligne que Gemplus, devenue une société de droit luxembourgeois, « n'a pas distribué de dividendes depuis sa

**Marc Lassus et Antonio Perez ont été contraints de démissionner à la suite d'une crise de management d'une rare violence**

création et ne prévoit pas d'en distribuer dans un avenir proche ». Depuis, l'entreprise est en crise permanente, Marc Lassus finissant par se désolidariser d'un dirigeant qu'il avait installé.

L'annonce, lors d'un conseil d'administration le 5 décembre, que M. Perez voulait transférer le siège de Gemplus à San Francisco, a mis le feu aux poudres. Plusieurs cadres dirigeants (détenteurs de plus de 4 % du capital à travers l'association Gemact), ont convaincu la famille Quandt de plaider auprès de TPG (26 % du capital) le départ de M. Perez. Si M. von Falkenhäusen représente les Quandt, M. Mackintosh est l'homme de TPG. Rien ne dit que leur cohabitation à la tête de cette entreprise qui

emploie 6 800 personnes et a réalisé un chiffre d'affaires de 1,2 milliard d'euros en 2000, sera durable, analyse un observateur.

Pourtant, Franck Casalini, responsable du syndicat autonome USG (Union des salariés de Gemplus) et secrétaire du comité d'entreprise, n'a pas été surpris par la nouvelle qu'il trouve bonne : « C'est une sage décision, affirme-t-il, car on ne peut avoir une direction qui dirige contre ses salariés. Et dont, par conséquent, la stratégie n'est ni comprise, ni partagée. » Le syndicaliste, qui sait que l'entreprise doit connaître des changements et que l'année a été difficile, attend donc que soient précisées les nouvelles orientations. Il se dit prêt « à étudier même les solutions douloureuses et leurs conséquences. Ce que nous voulons c'est être informés, consultés ».

Le 21 novembre, lors de l'inauguration du nouveau centre de Recherche et Développement de la Ciotat (Bouches-du-Rhône), Antonio Perez avait insisté sur le fait qu'il n'y avait pas « de plan social » en vue. Cela ne rassurait qu'à moitié les syndicalistes qui soulignaient de leur côté que le conflit qui les oppose à la direction depuis des mois s'était déroulé « sans un jour de grève ». Selon Franck Casalini, la direction aurait affirmé le 5 décembre que « pour 2002 il n'y aura pas de problème au sud de la France, et pas de problèmes de production ailleurs ». En revanche, il y aurait « des effectifs en trop dans les services administratifs », problème qui devrait être réglé par des départs individuels, sans licenciements ni plan collectif. En attendant les plaintes récemment déposées par les syndicats contre les dirigeants courent toujours.

Frédéric Lemaître et Michel Samson (à Marseille)

# Alcatel CIT supprime 1 700 emplois en France

Après les téléphones mobiles et avant les activités spatiales, c'est au tour de la branche commutation de détailler le plan de restructuration. La Loire-Atlantique et les Côtes-d'Armor sont les plus touchées

L'ÉQUIPEMENTIER français de télécommunications Alcatel avait annoncé la couleur mercredi 31 octobre. Il avait alors dévoilé un nouveau plan de suppressions d'emplois qui devait concerner 10 000 personnes en Europe (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> novembre). Ce qui portait globalement la réduction des effectifs de l'entreprise au niveau mondial à 34 500 sur l'année, sur un total de 130 000 salariés.

Décidé par Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel, le volet européen du plan de restructuration devait être ensuite mis en musique par les différents patrons de branche. L'un après l'autre, ils présentent l'impact sur les différentes filiales du groupe. C'est ainsi que la filiale Alcatel CIT a présenté aux représentants du personnel lors du Comité Central d'Entreprise (CCE) qui s'est tenu mercredi 19 décembre, un plan de 1 700 suppressions d'emplois en France.

## ÉVITER LES LICENCIEMENTS

Tout est fait pour tenter de rassurer les salariés et éviter les licenciements. Les premiers touchés par ces mesures sont les prestataires des sociétés de services employés par Alcatel CIT. Cette filiale, spécialisée dans la commutation téléphonique, emploie 9 900 personnes en France et un millier de salariés sous contrat temporaire. Sur les 1 700 suppressions d'emplois envisagées, la moitié proviendrait du

non renouvellement des contrats de prestations et des mesures d'âge.

Les premières ruptures de contrat avec les sociétés de services ont débuté en septembre et se poursuivent. Reste à réduire encore de 897 postes les effectifs salariés de cette filiale. Rien n'a encore été formellement décidé, mais le décompte des suppressions a été donné site par site. Les plus touchés seraient celui d'Orvault (Loire-Atlantique), qui perdrait 25 % de ses effectifs, et celui de Lannion (Côtes-d'Armor). Selon les syndicats, Alcatel compte sur le transfert d'activité pour maintenir ses implantations régionales, voire sur une reprise du marché.

## EMBAUCHE D'INTÉRIMAIRES

Dans les autres branches du groupe, un CCE s'était tenu la veille en présence d'Olivier Houssin, patron de l'activité e-business d'Alcatel, pour évoquer l'avenir de la filiale française Alcatel Business System, qui regroupe en France les activités de téléphones mobiles et d'équipements téléphoniques destinés aux entreprises. M. Houssin a confirmé le projet de cession de l'usine de Brest (Finistère), sans toutefois nommer le repreneur éventuel, ni la date probable de la transaction. Il a également souligné le bon niveau de charge de l'usine de Laval (Mayenne) cédée à Flextronics et celle d'Illkirch (Bas-Rhin) qui est resté dans le giron du

groupe français, grâce au succès commercial de la nouvelle gamme de téléphones mobiles. Paradoxalement, les deux sites ont même dû embaucher des intérimaires pour répondre aux commandes de Noël.

Toutefois, la conversion du site d'Illkirch vers la fabrication de composants optiques, comme cela était initialement prévu, est pour l'instant compromise par la violente dépression des ventes de la filiale spécialisée dans l'optique. La fabrication de téléphones mobiles GSM devrait occuper l'usine d'Illkirch jusqu'en juin 2002. Après, l'incertitude demeure.

Jeudi 20 décembre, ce devait être au tour de l'activité spatiale d'être fixée sur son sort. A priori la direction des usines toulousaine et cannoise devrait présenter devant le CCE un projet de réorganisation qui devrait conduire à la suppression de 450 postes. Cette mesure tient compte du ralentissement du marché mondial et de l'annulation de deux commandes de satellites par la firme américaine GE Americom.

Mais la France, n'est bien évidemment pas le seul pays touché par ce plan de restructuration. Les différentes filiales européennes déclinent également une à une le plan de Serge Tchuruk. Dès le 16 novembre, la filiale allemande Alcatel SEL, évoquait un plan de 850 suppressions d'emplois.

Laurence Girard

# Groupama projette une introduction en Bourse d'ici quatre ans

APRÈS le Crédit agricole, c'est au tour de Groupama, la première mutuelle d'assurance française agricole, de céder aux sirènes de la Bourse. Le conseil d'administration de la Caisse centrale Groupama a donné, mercredi 19 décembre, son feu vert à la direction générale pour lancer les travaux sur une ouverture du capital à l'horizon 2005-2006. Cette annonce n'a pas vraiment surpris car l'assureur ne cachait pas depuis plusieurs années son intérêt pour une introduction en Bourse. Bernard Delas, alors directeur général de Groupama, déclarait en février 2000 qu'il ne voyait pas « d'objection de principe à ce que le capital de Groupama SA soit ouvert à des partenaires ou coté en Bourse ».

Jean Baligand, président de Groupama, avait demandé en avril aux caisses de lancer la réflexion. Les dix-huit caisses présentes au conseil ont approuvé, mercredi, ce projet à l'unanimité. La cotation en Bourse permettra « d'accroître la capacité d'investissements et de permettre d'accélérer son développement », notamment à l'international, souligne M. Baligand. L'un des objectifs est d'atteindre un rendement sur fonds propres (ROE) de 8 % en 2003, contre 3 % en 2000. « Groupama a l'ambition de devenir un acteur financier européen important », a indiqué Jean Azéma, directeur général de la Caisse centrale Groupama depuis juin 2000.

## DÉFINIR LES MODALITÉS

Si les modalités précises ne sont pas données aujourd'hui, Groupama affirme que la mutuelle restera majoritaire. « Né il y a plus de cent ans pour servir les intérêts des agriculteurs », Groupama, qui compte huit millions de clients et sociétaires, a réalisé en 2000 un chiffre d'affaires de 80 milliards de francs (12,2 milliards d'euros). Il a racheté le GAN lors de sa privatisation en 1998.

D'ici à l'introduction en Bourse, Groupama veut notamment lancer son offre bancaire au travers de la filiale créée avec la Société générale et achever le regroupement des caisses régionales. Le conseil a également validé, mercredi, le schéma de regroupement des 18 caisses régionales métropolitaines, qui devrait passer à neuf à l'horizon 2003-2004. Seules les caisses de Centre Atlantique et de Rhône-Alpes ne seront pas modifiées. Ce projet d'introduction en Bourse confirme l'attrait des groupes

mutualistes pour la Bourse. Crédit agricole SA, avec qui Groupama a rompu tous les liens, a fait son entrée en Bourse le 14 décembre. Et il est loin d'être le seul. Le Groupe Banques Populaires, avec sa filiale Natexis, le Crédit Mutuel, avec le Crédit industriel et commercial (CIC), ont déjà expérimenté l'exercice boursier. Seules les Caisses d'épargne n'ont pour l'instant pas manifesté un tel attrait, mais l'alliance avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC), au sein d'une société commune Eulia, va sans doute lui ouvrir la voie de la Bourse au travers de leurs filiales communes, notamment celle de banque d'investissement, CDC Ixis, voire même à terme Eulia elle-même.

Pour la plupart de ces opérations, les syndicats ont fait part de leurs préoccupations, estimant

que les missions d'intérêt général seraient sérieusement écornées. Cette fois-ci encore, plusieurs syndicats de Groupama (CFDT, CFE/CGC, CFTC, CGT et UNSA-AA) ont alerté, mercredi, les salariés sur le « bouleversement des principes fondateurs ». « La concrétisation de ce projet provoquerait la disparition de nos valeurs et de notre mode de fonctionnement mutualistes qui viendraient à être supplantés par la recherche de toujours plus de profits et par la logique de l'actionnaire », ont prévenu les syndicats. Ils s'inquiètent par ailleurs du volet social du projet, qui pourrait se traduire, pour « des milliers de salariés du groupe », par « une remise en question profonde de leurs conditions de vie et de travail ».

Pascale Santi

# Bruno Roger présidera la banque Lazard à Paris

POUR DIRIGER Lazard à Paris, le nouvel homme fort de la prestigieuse banque d'affaires, Bruce Wasserstein, choisi par Michel David-Weill pour lui succéder (*Le Monde* du 17 novembre), a opté pour la continuité. Selon les informations recueillies par *Le Monde*, un accord est en effet intervenu entre les associés de Paris et M. Wasserstein pour confier la présidence de Lazard à Paris à Bruno Roger, qui était jusque-là vice-président directeur exécutif. Le nouveau vice-président devrait être Georges Ralli.

Passant le relais à M. Wasserstein, M. David-Weill avait annoncé qu'il aurait « les pleins pouvoirs exécutifs ». Pour le haut management de la banque, la formule pouvait signifier qu'une période d'incertitude commençait. Les choix faits, pour Paris, suggèrent qu'il n'en est rien.

# Le directeur général d'Eurotunnel s'en va pour « divergence de vues »

PHILIPPE LAZARE, directeur général d'Eurotunnel va quitter ses fonctions le 31 décembre en raison d'une « divergence de vues » sur la gestion de la société, a annoncé le groupe, jeudi 20 décembre. Il sera remplacé dès le 2 janvier 2002 par Richard Shirreffs, directeur financier du groupe depuis 1996, a indiqué l'opérateur du tunnel sous la Manche. Le groupe précise que cette décision a été prise en accord avec le conseil d'administration et fait suite à « une divergence de vues sur la gestion de la société ». Charles Mackay, président du conseil commun d'Eurotunnel, ajoute dans le communiqué : « Richard Shirreffs a effectué un travail remarquable en tant que directeur financier et a le soutien unanime du conseil commun d'Eurotunnel dans ses nouvelles fonctions. »

Philippe Lazare, venu du groupe hôtelier Lucien Barrière, avait fait également une partie de sa carrière chez Servair, filiale de restauration du groupe Air France. En avril 2001, le départ du président d'Eurotunnel, Patrick Ponsolle avait permis à M. Lazare de devenir numéro deux d'Eurotunnel, tout en étant confirmé dans ses fonctions de directeur général.

Dossier Psychanalyse des fanatiques

le nouvel Observateur

www.nouvelobs.com

Prostitution des mineurs

LE SCANDALE

# Une nouvelle équipe tente de relancer « Le Soir » de Bruxelles

Après un mois de crise, la rédaction et la direction se sont entendues sur le nom d'une nouvelle rédactrice en chef. Béatrice Delvaux devra enrayer la baisse continue de la diffusion du quotidien belge

Le groupe allemand Kirch revoit ses partenariats

## BRUXELLES

de notre envoyé spécial  
« Nous avons un nouveau patron, un nouveau directeur et une nouvelle rédactrice en chef, à nous, maintenant, de faire un nouveau journal » : Eric Deffet, président de la société des journalistes professionnels du Soir (SJPS), résume ainsi l'ambiance régnant au siège du quotidien bruxellois. Après un mois de crise violente, la hache de guerre semble en effet avoir été enterrée avec la direction du groupe Rossel, qui contrôle 60 % du titre, le groupe Hersant détenant les 40 % restants. Vendredi 21 décembre, Bernard Marchant, administrateur délégué du groupe depuis septembre, devait ainsi « présenter » à la rédaction ses nouveaux responsables. Daniel Van Wylick, 47 ans, s'occu-

pera de la stratégie à long terme du quotidien et de ses titres dérivés, *Le Soir Magazine* et le site Internet. Béatrice Delvaux, 41 ans, actuellement à la tête du service économique, prendra la rédaction en chef. La crise avait explosé le 21 novembre, lorsque Bernard Marchant avait annoncé la venue de Daniel Van Wylick, alors directeur-rédacteur en chef du journal populaire *La Dernière Heure*, comme directeur général de la rédaction du *Soir*. Une décision perçue comme un choc des cultures par les journalistes. Ceux-ci, « scandalisés », selon leurs propres termes, avaient très fortement réagi, estimant que cette arrivée « porterait atteinte » à l'image du *Soir*.

Daniel Van Wylick se voyait aussi reprocher ses « pratiques profes-

sionnelles, ses méthodes de gestion » ainsi que la ligne éditoriale de *La Dernière Heure*. Le touriste qui, samedi, se promenait à Bruxelles en marge du sommet européen, pouvait avoir, en un seul coup d'œil, une idée assez rapide des différences entre les deux journaux. « La base n'a pas troublé le sommet », titrait *Le Soir*, estimant que les manifestations n'avaient pas perturbé la bonne tenue des débats. « Casseurs déchaînés », répondait *La Dernière Heure*, en présentant à la « une » des photos des quelques scènes de violences ayant émaillé les marches des militants de l'antiglobalisation.

Devant le très net refus de la direction de revenir sur la nomination de Daniel Van Wylick, les cent cinquante journalistes du *Soir*, voté-

rent, à une très large majorité, le dépôt d'un préavis de grève pour le lundi 26 novembre. Ils n'eurent pas à le mettre en œuvre, les discussions entreprises le week-end ayant permis de trouver un compromis avec la direction du groupe. Celle-ci, tout en maintenant Daniel Van Wylick à son poste, modifiait légèrement ses attributions, le laissant à l'écart de la gestion quotidienne de la rédaction. Cette tâche serait confiée à un rédacteur en chef, choisi par la direction sur une liste de noms proposés par la rédaction. Les journalistes, à la quasi-unanimité, désignèrent Béatrice Delvaux, choix qui agréa aussitôt à la direction.

La tâche qui attend cette journaliste respectée à Bruxelles pour son éthique professionnelle, est immense. Contrairement à *La Dernière Heure*, et ceci explique cela, qui a vu sa diffusion passer en dix ans de 64 000 à 91 000 exemplaires vendus, l'audience du *Soir* s'est érodée de manière catastrophique et régulière. Si Yvon Toussaint, directeur de 1982 à 1990, avait réussi à colmater les brèches, son départ coïncida avec une nouvelle phase de déclin. De 1990 à 2000, la diffusion est ainsi passée de 160 000 à 110 000 exemplaires. La chute s'accéléra. Pour la seule année 2000, *Le Soir* a perdu 8 500 lecteurs, soit 6,7 % de sa diffusion, et on murmure que, certains jours, les ventes passeraient en dessous du seuil fatidique de 100 000 exemplaires. Comme elles paraissent lointaines ces années 1960 où le quotidien, avec plus de 300 000 exemplaires vendus et sept éditions quotidiennes, était, compte tenu de l'étroitesse de son marché, considéré comme ayant le taux de pénétration le plus fort au monde ! Période bénie où tout Belge qui se respectait, en

Flandres aussi, lisait *Le Soir* à partir du seul moment où il trouvait trop cléricale la vénérable *Libre Belgique*. Celle-ci traverse aussi, aujourd'hui, des moments difficiles, en dépit de la mise au point d'une nouvelle formule de qualité. « La presse francophone paraît toujours vivre dans la "Belgique de papa" et n'a pas réussi à s'adapter à la nouvelle situation du pays. Les journaux bruxellois, par exemple, ne semblent pas avoir constaté que leur ville était devenue la capitale de l'Europe »,

La venue du directeur-rédacteur en chef du journal populaire « La Dernière Heure » avait scandalisé les journalistes

DIETER HAHN, numéro deux de Kirch, a déclaré, dans le *Financial Times Deutschland* du jeudi 20 décembre, que le groupe allemand de médias, en proie à des difficultés financières, chercherait un nouveau partenaire pour sa chaîne payante *Premiere World*, au cas où le magnat australo-américain Rupert Murdoch, qui possède actuellement 22 % de cette société, déciderait en 2002 de se désengager. *Premiere World*, seule chaîne payante en Allemagne, essuie toujours des pertes, après avoir englouti quelque 4 milliards d'euros. Une autre filiale de Kirch, *KirchMedia*, spécialisée dans le négoce de droits télévisés, a annoncé, jeudi 20 décembre, la vente de sa participation de 1,28 % dans le groupe italien de Silvio Berlusconi, *Mediaset*, pour 120 millions d'euros. « La cession s'inscrit dans le cadre de la politique de recentrage de *KirchMedia* sur le marché germanophone », selon un communiqué du groupe.

## DÉPÊCHES

■ MÉDIAS : cent membres de la presse et des médias ont été tués en 2001 dans l'exercice de leur travail, selon un rapport de la Fédération internationale des journalistes rendu public mercredi 19 décembre, à Bruxelles.

■ PRESSE : *L'Humanité* a accusé en 2000 une perte de 5,79 millions d'euros, contre 4,42 millions d'euros en 1999. Le directeur du quotidien communiste, Patrick Le Hyaric, espère « réduire fortement » ses pertes en 2001, aux alentours de 1,52 million d'euros. Il n'exclut pas de « faire appel aux lecteurs et amis du journal pour qu'ils prêtent l'argent » nécessaire. Le prix du journal passera, le 1<sup>er</sup> janvier 2002, de 1,14 euro (7,50 F) à 1,20 euro (7,90 F),

## TROIS QUESTIONS À...

### BERNARD MARCHANT

1 Comme administrateur délégué du groupe Rossel, comment avez-vous vécu la crise avec la rédaction du *Soir* ?

Le terme de crise dépasse ce que nous avons vécu. C'est vrai, il y a eu des discussions sérieuses sur l'évolution et le futur du journal, mais je crois que nous avons fait en une semaine le chemin que nous aurions mis plusieurs mois à parcourir. Aujourd'hui, la situation est sereine. J'espère que cela va pouvoir se concrétiser dans les semaines qui viennent vis-à-vis des lecteurs.

2 Combien de temps vous donnez-vous pour relancer la diffusion du *Soir* ?

La diffusion a certes connu une baisse ces deux dernières années. Dans les six derniers mois, cela doit être compensé par le succès important que rencontre notre site Internet. Visité par plus de 30 000 personnes, il est devenu le deuxième site francophone de Belgique. A nous d'évaluer de façon précise combien de lecteurs sont passés à l'électronique. Pour l'avenir, notre projet se développera sur une période de trois à

cinq ans. Partir à la conquête d'un lectorat est un projet ambitieux. On verra en 2002 certains changements, pas dans la forme mais plutôt dans le rythme et la cohérence du journal. Le nouveau format et une nouvelle réforme, plus visibles, du journal auront lieu dans deux ans, deux ans et demi. C'est là que l'ensemble des réformes de la nouvelle équipe seront mises en œuvre.

3 On entend périodiquement certaines rumeurs évoquant la vente du groupe.

A ce stade, c'est hors de question. Si nous vendions un jour, c'est parce que nous y aurions été forcés par les faits. Soit que, financièrement, nous devrions mettre de l'argent sans pouvoir le faire – mais la société a suffisamment de patrimoine pour se développer ou assurer son repositionnement. Ou que nous nous rendions compte que les réformes que nous devons faire dans le groupe sont freinées par son organisation capitaliste – ce qui m'étonnerait. En dehors de ces deux situations, il est hors de question aujourd'hui de vendre le groupe ou même des filiales importantes. Ce groupe est relativement stable, et il le restera pour ce qui est de son capital.

Propos recueillis par José-Alain Fralon

# Devinez la couleur du plus grand réseau du monde

SFR

PARTENAIRE DU RESEAU vodafone

Le plus grand réseau du monde en nombre de clients\*

Vous serez toujours plus qu'un simple numéro

groupe cegetel  1<sup>er</sup> OPÉRATEUR PRIVÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

www.sfr.fr

\* Le réseau des partenaires de Vodafone compte 245 millions de clients dans le monde (mai 2001).



VALEURS EUROPÉENNES

L'équipementier suédois Ericsson, emporté dans la tourmente des valeurs technologiques à la suite de l'avertissement de Motorola, a abandonné 4,3 %, mercredi 19 décembre, à 56,7 couronnes.

L'action de la banque espagnole Banco Bilbao Vizcaya Argentaria (BBVA) a cédé mercredi 3,03 %, à 13,76 euros, à la suite de l'aggravation de la crise financière argentine.

Table of stock prices for various European companies, including Autoliv, BASF, BMW, Continental, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Abbey National, ABN AMRO, All Leics, etc.

Table of stock prices for various European companies, including BNP Paribas, BSH, Comm. Bank of GR, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Acciona, Acesa R, ACS, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Aceralia, Acerinox R, Aluminium Grec, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Air Liquide, Akzo Nobel, Basf AG, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Kon. Vopak NV, Lonza Grp N, Norsk Hydro, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Equant NV, Atlantic Teleco, British Telecom, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Vodafone, Mobitel, Old Mutual, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Acciona, Acesa R, ACS, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Air Liquide, Akzo Nobel, Basf AG, etc.

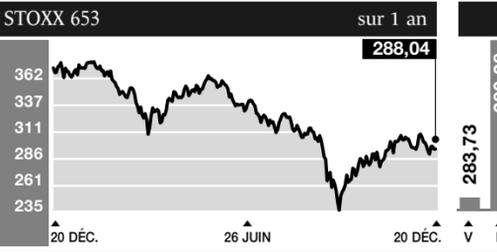


Table of stock prices for various European companies, including P & O Princess, Persimmon PLC, Preussag AG, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Actelion N, Altana AG, Amersham, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Equant NV, Atlantic Teleco, British Telecom, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Acciona, Acesa R, ACS, etc.

Table of stock prices for various European companies, including William Demant, WS Atkins, Zeltia, etc.

Table of stock prices for various European companies, including BG Group, BP, Cepsa, etc.

Table of stock prices for various European companies, including 3i Group, Alpha Finance, Amvescap, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Air Liquide, Akzo Nobel, Basf AG, etc.

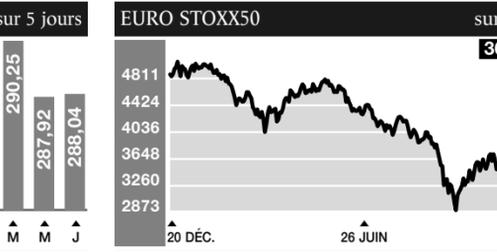


Table of stock prices for various European companies, including SEAT Pagine Gia, Securicor, Securitas-B, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Actelion N, Altana AG, Amersham, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Equant NV, Atlantic Teleco, British Telecom, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Acciona, Acesa R, ACS, etc.

Table of stock prices for various European companies, including William Demant, WS Atkins, Zeltia, etc.

Table of stock prices for various European companies, including BG Group, BP, Cepsa, etc.

Table of stock prices for various European companies, including 3i Group, Alpha Finance, Amvescap, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Air Liquide, Akzo Nobel, Basf AG, etc.

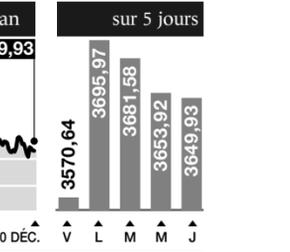


Table of stock prices for various European companies, including Wella Ag Vz, Alliance Uniche, Ava Allg Handg, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Actelion N, Altana AG, Amersham, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Equant NV, Atlantic Teleco, British Telecom, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Acciona, Acesa R, ACS, etc.

Table of stock prices for various European companies, including William Demant, WS Atkins, Zeltia, etc.

Table of stock prices for various European companies, including BG Group, BP, Cepsa, etc.

Table of stock prices for various European companies, including 3i Group, Alpha Finance, Amvescap, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Air Liquide, Akzo Nobel, Basf AG, etc.

Advertisement for 'Le Monde Economie' magazine, featuring a cover image and text about 'Professeurs de lycée' and 'Un nouveau service, une offre exceptionnelle!'.

Table of stock prices for various European companies, including Acea, British Energy, Centrica, etc.

Table of stock prices for various European companies, including B Sky B Group, Canal Plus, Capital Radio, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Bg Group, Bp, Cepsa, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Accor, Adidas-Salomon, Agfa-Gevaert, etc.

Table of stock prices for various European companies, including Air Liquide, Akzo Nobel, Basf AG, etc.

VALEURS FRANCE

● L'action Rhodia perdait 11,83 %, à 8,7 euros, jeudi 20 décembre, à l'ouverture de la Bourse de Paris, après l'annonce par le groupe chimiste français de l'arrêt des discussions en vue d'un rapprochement avec DSM. Le groupe néerlandais négociait depuis plusieurs semaines le rachat des 25,2 % encore détenus par le groupe pharmaceutique franco-allemand Aventis dans le capital de Rhodia.

● Le titre Eiffage cédait jeudi 0,07 %, à 68,35 euros. Le groupe français de bâtiment et travaux publics a annoncé qu'il négociait le rachat de Générale routière, la plus importante des entreprises indépendantes de travaux publics en France, qui réalise un chiffre d'affaires d'environ 700 millions d'euros.

● L'action Danone perdait 0,3 %, à 132 euros. Le groupe français a prolongé son offre sur le néo-zélandais Frucor Beverages du 4 au 18 janvier, tout en maintenant son prix de 2,35 dollars néo-zélandais par action.

● Le titre Bull reste suspendu jusqu'à nouvel avis. Le groupe informatique a réuni son conseil d'administration, mercredi 19 décembre, autour de la cession de l'essentiel de ses activités de services informatiques en Europe à Steria, dont l'action est également suspendue.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 20 DÉCEMBRE Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 20 décembre

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Rows include ACCOR, AFFINE, AGF, AIR FRANCE C., etc.

Main market table with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Rows include AIR LIQUIDE, ALCATEL A., ALSTOM, ALTRON TECHN., etc.

Main market table with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Rows include PINAULT-PRIN., PLASTIC OMM., PROVIMI., etc.

Table with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Rows include International ADECCO, AMERICAN EXP., AMVESCAP EXP., etc.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 19 DÉCEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Rows include A NOVO, AB SOFT, ABEL GUILLEM., etc.

Main market table with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Rows include CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA, etc.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 20 DÉCEMBRE
Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table with 5 columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Rows include AB GROUPE, ACTIELEC TEC., ALGECO, etc.

SECONDE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Table with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Rows include GEODIS, GFI INDUSTRI., GRAND MARNIE., etc.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 19 décembre

Table with 5 columns: Émetteurs, Valeurs unitaires, Cours, Date. Rows include AGIPI, AGIPI AMBITION (AXA), AGIPI ACTIONS (AXA), etc.

Table with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Rows include ÉCUR. MONÉTAIRE C., ÉCUR. MONÉTAIRE D., ÉCUR. OBLIG. INTERNAT. D., etc.

Table with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Rows include ÉCUR. COCCIC, ÉCUR. ELITE EUROPE, ÉCUR. ÉPARGNE DYNAM. C., etc.

Table with 5 columns: Ticker, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (t). Rows include FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS ÉCURÉUIL ÉQUILIBRE C., ÉCURÉUIL PRUDENCE C., ÉCURÉUIL VITALITÉ C., etc.

**SCIENCES** Le Centre national d'études spatiales (CNES) vient de fêter son quarantième anniversaire. ● CRÉÉ le 19 décembre 1961 à l'initiative du général de Gaulle, cet établis-

sement d'environ 2 600 personnes a longtemps été le moteur de l'Europe spatiale. ● QUATRE ANS PLUS TARD, ses équipes ont donné son premier satellite à la France, qui

devint ainsi la troisième puissance mondiale derrière l'Union soviétique et les Etats-Unis. ● ON DOIT à cet organisme le développement de la fusée Ariane et l'entrée de la France

dans l'industrie des satellites de télécommunications, de télévision directe, d'observation et de surveillance de la Terre. ● EN QUARANTE ANS, le CNES, l'un des principaux bailleurs

de fonds de l'Europe spatiale (693 millions d'euros en 2002), a consacré 31,7 milliards d'euros à la conquête de la « nouvelle frontière » chère à John Kennedy.

## Le CNES célèbre quarante ans de conquête spatiale française

Créé en 1961 à l'initiative du général de Gaulle, le Centre national d'études spatiales est un rouage essentiel de l'Europe spatiale. Il est à l'origine du succès de la fusée Ariane et a joué les précurseurs dans le domaine des vols habités, des télécommunications, de la surveillance de la planète et de la météorologie

« POURQUOI l'espace ? » « Que fait le CNES ? » « Où va le CNES ? » En trois encarts publicitaires « pleine page » achetés dans des quotidiens, le Centre national d'études spatiales (CNES) a planté le décor. Le 40<sup>e</sup> anniversaire de l'établissement, créé le 19 décembre 1961 à l'initiative du général de Gaulle, se devait d'être grandiose. Le président de la République, le premier ministre, quatre ministres du gouvernement, deux commissaires européens, des académiciens, des industriels ont d'ailleurs été associés à la fête pour commémorer cette naissance et rendre hommage, au cours d'un colloque sur ce thème organisé mardi 18 décembre à la Sorbonne, à quarante ans de conquête spatiale française.

A y regarder de près, c'est moins la date du démarrage des activités du CNES, commencées le 1<sup>er</sup> mars 1962, que celle de la loi qui lui a donné naissance qui a été retenue. Acte politique ? Sans doute. A l'heure où l'établissement est au cœur des défis spatiaux de demain, tant en ce qui concerne le transport, assuré par la fusée Ariane, que l'espace utile – avec les satellites de télécommunications, de télévision directe et d'observation de la Terre – ou la recherche scientifique – avec les vols habités, l'exploration du système solaire ou l'étude de l'Univers –, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que l'Europe, après la chute du mur de Berlin, peut jouer un rôle fort face à la puissante Amérique. A une condition cependant : s'entendre. Ce fut le cas lors de la dernière conférence européenne des ministres de l'espace qui s'est tenue à la mi-novembre à Edimbourg (Ecosse). Soucieux de préserver leur indépendance, ils ont financé le coûteux programme d'amélioration du lanceur Ariane-5. Pourtant, quelques mois plus tôt, le gouvernement allemand avait appelé à des économies sur ce projet. Mais devant l'enjeu, il a finalement augmenté très sensiblement sa contribution.

C'est grâce à de telles convergences et à une « certaine idée » de ce que doit être l'Europe spatiale de demain que la société Arianespace a pu devenir le leader mondial des lancements de satellites, avec la fusée Ariane-4, hier, et Ariane-5, demain. Mais cela ne s'est pas fait sans mal. Sans le CNES, sans la



De la fusée Diamant-A (à gauche) lancée d'Hamaguir (Sahara), en 1965, à son héritière, la puissante Ariane-5, dont le premier tir réussi a eu lieu en 1997 à Kourou (Guyane).

France, premier bailleur de fonds de l'Europe spatiale, sans une volonté gaullienne d'assurer l'indépendance du pays dans un secteur considéré alors comme stratégique et sans quelques hommes décidés, l'Europe n'en serait pas là et ne serait pas aujourd'hui la troisième puissance spatiale du monde.

### TOUT EST ALLÉ TRÈS VITE

A l'origine de cette aventure longtemps pilotée par la France, il y a eu des scientifiques (comme Pierre Auger et Jacques Blamont), un général (Robert Aubinière, récemment décédé), un secrétaire du comité des recherches spatiales (Jean Pierrat, auquel succède Michel Bignier), un délégué général à la recherche scientifique et technique (Pierre Piganiol), un ministre délégué (Pierre Guillaumat) et un premier ministre convaincu (Michel Debré). Et bien sûr un président de la République. Du coup, tout est allé très vite.

« En 1960, raconte Pierre Auger dans *Les Trente Ans du CNES* (Docu-

mentation française), le délégué général à la recherche scientifique et technique m'a demandé de m'occuper de l'espace (...) J'ai créé un petit comité [et] fait les plans d'un premier lanceur de satellites que l'on appelait Diamant. » Le 19 décembre 1961, la loi créant le CNES était signée. Le lendemain, elle était publiée au *Journal officiel*. Moins de deux mois plus tard, le 10 février 1962, paraissait son décret d'application. Le 26 novembre 1965, la France devenait la troisième puissance spatiale du monde derrière l'Union soviétique et les Etats-Unis avec la mise en orbite de la capsule technologique A-1 (Asterix) par une fusée Diamant-A tirée depuis la base saharienne d'Hamaguir. Trois mois plus tard, le deuxième Diamant lançait avec succès un satellite entièrement conçu par le CNES, D1-A.

Que de chemin parcouru depuis. Soutenu depuis sa création par les politiques – droite et gauche ne se sont pratiquement pas opposées sur ce sujet – et par des finance-

ments substantiels – 2,326 milliards d'euros pour 2002 –, le CNES et la France ont pu longtemps jouer le rôle de « locomotive » de l'Europe spatiale. Non sans que cette position dominante n'agace nos partenaires.

Aujourd'hui, une prétention à une telle suprématie serait absurde. L'espace coûte trop cher pour faire cavalier seul : depuis sa création, le CNES a dépensé 208 milliards de francs (31,7 milliards d'euros). Ses budgets ne sont pas éternellement extensibles. Ils sont stables depuis 1992, ce qui impose des coopérations saluables. Il est donc de bonne politique désormais de laisser à ses partenaires européens le leadership sur certains programmes.

Mais l'Europe, dont le CNES est l'un des principaux bailleurs de fonds – 693 millions d'euros pour l'Europe en 2002 contre 561 millions d'euros pour le programme national français –, ne suffit pas. La France ne peut ignorer les deux grands. A ses ambitions nationales, elle a su ajouter très tôt des collabo-

ration tant avec Moscou – à une époque où ce n'était guère facile ni apprécié – pour des missions habitées et des expériences scientifiques qu'avec Washington, dans le domaine de vols humains également, ainsi que de la surveillance des océans et de l'exploration du système solaire.

### OBJECTIFS POUR QUATRE ANS

La remise au gouvernement, dans les semaines qui viennent, du contrat d'objectifs du CNES devrait préciser les priorités de l'établissement pour les quatre prochaines années. Soulignant que « le cadre géographique de l'Agence spatiale européenne » est parfois « trop étroit et peut être utilement élargi », le premier ministre, Lionel Jospin, a invité à ne « négliger aucune opportunité ». De ce point de vue, le contrat d'objectifs du CNES doit préciser les secteurs d'activité qui seront

fait l'Europe. Ne pas réagir, a-t-il averti, conduirait inévitablement nos pays à une vassalisation scientifique et technique, puis industrielle et économique ».

C'est la raison de l'appel pressant de Paris à lancer le programme de « GPS européen » Galileo que les ministres des transports, réunis début décembre à Bruxelles, ont repoussé par huit voix contre sept, sous la pression des Allemands, des Britanniques, des Néerlandais et des Suédois. Les raisons : des inquiétudes sur une possible dérive budgétaire de ce programme de près de 4 milliards d'euros, une pression forte de Washington pour que l'Europe adopte le système américain et peut-être aussi une certaine sensibilité au message des politiques américains.

Dommage. Cette décision, commente André Lebeau, ex-président du CNES, dans le quotidien *Libéra-*

### Et de Gaulle dit : « Allez-y »...

Lorsque Pierre Auger présenta au gouvernement son projet de création d'une agence spatiale nationale, le président de la République, le général de Gaulle, demanda : « Est-ce que cela servira aux télécommunications ? » Interrogé, le ministre des PTT a répondu : « Cela ne vaut pas la peine que la France se mêle de cela, l'Amérique lance des satellites, la France n'a qu'à lui demander de l'aider à faire des satellites de télécommunications. » Le général de Gaulle « a fait une grimace ». Il a demandé combien allait coûter le projet. « J'ai donné le chiffre, qui était assez élevé », raconte Pierre Auger. Le ministre des finances a dit : « Ce n'est pas cher. »

Le général de Gaulle a alors déclaré que, si la France devait entrer dans le jeu, « il fallait créer un Centre national d'études spatiales ». « Il m'a nommé président, m'a demandé de mettre en route le projet Diamant et a dit à Pierre Guillaumat : « Allez-y ! », puis il est sorti. »

renforcés et ceux qui feront l'objet de coopérations scientifiques avec les autres grands acteurs du spatial.

Le président de la République, Jacques Chirac, qui a ouvert le colloque de la Sorbonne, ne pense pas différemment. Mais il a tenu à rappeler par deux chiffres que l'Europe n'existera face à l'Amérique qu'à condition de poursuivre son effort. « La différence entre les dépenses totales de recherches publiques et privées américaines et européennes, a-t-il insisté, s'est élevée à 75 milliards d'euros en 1999 contre 35 milliards en 1994 ». D'autre part, a-t-il ajouté, « les Etats-Unis consacrent six fois plus d'argent public au secteur spatial [puissamment aidé par les crédits de la défense] que ne le

tion du 18 décembre, « est un symbole de la cacophonie européenne. Le coût de Galileo n'est pas en cause, c'est un problème de perception correcte de enjeux des techniques spatiales dans les cercles politiques ». Même constat à Bruxelles, où la commissaire aux transports, Loyola de Palacio, a sévèrement critiqué cette attitude peu constructive. Les Quinze ont en principe jusqu'au mois de mars 2002 pour réfléchir et décider de l'avenir de ce programme qui doit conduire en 2008 au lancement d'une trentaine de satellites permettant la navigation et la localisation des mobiles terrestres, maritimes et surtout aériens.

Jean-François Augereau

### Les grandes dates de l'établissement

- 1961. Le général de Gaulle signe la loi créant le Centre national d'études spatiales.
- 1962. Parution au *Journal officiel* du décret d'application relatif à la création du centre.
- 1964. Début de la mise en place des infrastructures de la base guyanaise de Kourou.
- 1965. La France devient la troisième puissance spatiale avec le lancement du satellite Asterix.
- 1968. La base de Kourou devient opérationnelle.
- 1973. Création de l'Agence spatiale européenne.
- 1974. Lancement du satellite de télévision franco-allemand Symphonie-1.
- 1979. Premier tir de la fusée Ariane, qui a succédé au lanceur européen de triste mémoire Europa.
- 1977. Lancement de Météosat-1.
- 1980. Création d'Arianespace.

- 1981. Création de Spot Image.
- 1982. Vol du premier astronaute français Jean-Loup Chrétien à bord d'un vaisseau spatial soviétique.
- 1985. Premier vol d'un Français, Patrick Baudry, à bord de la navette américaine.
- 1986. Lancement du satellite Spot-1.
- 1992. Abandon du projet de navette spatiale européenne Hermès.
- 1996. Echec de la première Ariane-5.
- 1997. Tir réussi de la deuxième Ariane-5.
- 2001. L'astronaute Claudie Haigneré monte avec les Russes à bord de la station spatiale internationale (ISS).
- 2001. La conférence d'Edimbourg entérine le programme de développement des performances d'Ariane-5.

L'EUROPE serait absente de nombreux domaines spatiaux ou totalement dépendante de la bonne volonté américaine pour d'autres si le CNES ne s'y était autant investi. Premier d'entre eux, celui, stratégique, des lanceurs qui a connu le succès que l'on sait avec la famille Ariane commercialisée par la société Arianespace, numéro un mondial des vols commerciaux. Mais ce succès ne pourra perdurer qu'à la condition que l'Europe reste soudée, ce qui a été le cas à la dernière conférence des ministres européens de l'espace qui s'est tenue à Edimbourg à la fin du mois de novembre.

Autres secteurs où le CNES a joué les avant-gardistes : les satellites de télécommunications, de télévision directe et de météorologie. Avec les Britanniques pour les premiers. Avec les Allemands pour les seconds qui, avec le satellite Symphonie, commencèrent à résister aux pressions des Américains qui bénissaient une Europe des satellites prototype mais refusaient une Europe des satellites commerciaux. Avec les Européens enfin pour les Meteosat popula-

risés par la fameuse « Image satellite » du bulletin météo des chaînes télévisées.

Pionnier, le CNES le fut encore dans de nombreux secteurs déjà prospectés par les Russes et les Américains. Le premier, il a su, malgré les succès des Landsat mis en œuvre par la NASA, mettre en orbite une flotte de satellites civils d'observation de la Terre (programme Spot) et créer très vite une société (Spot Image) de diffusion commerciale des images ainsi prises. De même, avec quelques pays européens, l'agence spatiale française, en association avec les armées, a développé un système d'observation à vocation militaire (programme Helios).

### COOPÉRATIONS BILATÉRALES

Pionnier, le CNES le fut encore, en engageant très tôt des coopérations bilatérales avec les Soviétiques pour des programmes scientifiques et des vols habités et en tissant d'autre part des liens avec les Américains pour envoyer des hommes dans l'espace, surveiller de façon magistrale les océans (Topex-Poséidon et

Jason) et participer à l'exploration du système solaire. Deux programmes d'études de Mars, dont l'un avec retour d'échantillons de sol martien prévu – départ de la mission en 2011 –, ont d'ailleurs été lancés. Des programmes dans la lignée de ce que le CNES a fait dans le passé en tentant de se poser sur les satellites de la planète rouge, en allant à la rencontre de la comète de Halley (Giotto), en survolant demain Saturne (Cassini) et en se posant sur une de ses lunes, Titan (Huygens).

Ce tableau ne serait pas complet sans les instruments que les ingénieurs et les chercheurs français ont pu construire avec le soutien du CNES dans des domaines aussi variés et compétitifs que l'astronomie infrarouge (ISO), l'observation spatiale (contribution aux instruments du télescope spatial Hubble), l'étude du Soleil et la magnétosphère (Soho et Cluster), le sauvetage des personnes en péril (Cospas-Sarsat) et de la localisation (Doris et Argos).

J.-F. A.

Vous cherchez des services personnalisés d'information scientifique ?

**inist**  
INSTITUT DE L'INFORMATION  
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

//connectsciences.inist.fr

Le portail CNRS d'information scientifique et technique

Un service de l'Institut de l'Information Scientifique et Technique du CNRS

www.inist.fr

**CNRS**  
CENTRE NATIONAL  
DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE

# Le climat ardennais refroidit les Lyonnais

## L'OL s'est incliné à Sedan et doit partager la deuxième place du classement

**LES JOUEURS** de Lens vont passer de joyeuses fêtes. A l'issue de la 18<sup>e</sup> journée du championnat de France de football de D1, la première des matches retour, les Nordistes, victorieux mardi 18 décembre de Nantes (3-0), sont d'ores et déjà assurés de passer la trêve hivernale en tête du classement. Ils comptent en effet désormais cinq points d'avance sur l'Olympique lyonnais, battu mercredi à Sedan (2-1).

Sur un terrain à la limite du praticable, les Rhodaniens ont concédé dans les Ardennes leur cinquième défaite sur dix matches disputés à l'extérieur. Un bilan préoccupant pour un candidat au titre. « *Après la trêve, nous jouerons plus souvent à domicile* », a précisé Jacques Santini, l'entraîneur lyonnais. Les Sedanais, en net regain de forme, ont enregistré quant à eux leur quatrième match consécutif sans défaite et s'éloignent de la zone dangereuse.

Les Lyonnais restent deuxièmes au bénéfice de la différence de buts

mais voient revenir à leur hauteur l'Auxerre et Lille. Les Bourguignons réalisent une bonne opération en ramenant le nul (0-0) du Parc de Princes, où ils affrontaient le Paris-Saint-Germain dans ce qui devait être l'affiche de cette 18<sup>e</sup> journée. Luis Fernandez, l'entraîneur parisien, présentait cette rencontre comme « *un tournant* » pour son équipe. Mais, après ce nouveau match nul, le septième en dix rencontres à domicile, les Parisiens comptent dix points de retard sur le leader lensois et semblent bien écartés de la course au titre. « *On n'a pas eu la chance du champion* », a regretté Luis Fernandez.

### « TRÈS BONNE OPÉRATION »

Les Auxerrois, toujours privés de leur entraîneur Guy Roux, convalescent, reviennent sur Lyon et se relancent après leur élimination en Coupe de France face aux amateurs de Saint-Priest. Lille, victorieux à Lorient (2-4), est quatrième, à cinq points du voisin lensois. « *Ce soir, nous réalisons une très bonne opération car nous rattrapons Lyon et Auxerre* », s'est félicité Wahid Halilhodzic. L'attaquant lorientais Jean-Claude Darceville, auteur du pre-

## Championnat de France de football de D1 (18<sup>e</sup> journée)

### • LES RÉSULTATS

|  |  |
|--|--|
| <b>MONTEPELLIER</b> - <b>MONACO</b><br>Match arrêté à la 24 <sup>e</sup> minute en raison du gel. Reporté  |  |
| <b>TROYES</b> - <b>METZ</b><br>Match reporté en raison du gel.   |  |
| <b>LENS</b> <b>3 - 0</b> <b>NANTES</b><br>Sibierski (48 <sup>e</sup> ) ; Sakho (51 <sup>e</sup> s.p.) ; Bucher (79 <sup>e</sup> )<br>• spectateurs ..... 34 452  |  |
| <b>BORDEAUX</b> <b>0 - 0</b> <b>MARSEILLE</b><br>• spectateurs ..... 32 389  |  |
| <b>PARIS-SG</b> <b>0 - 0</b> <b>AUXERRE</b><br>• spectateurs ..... 42 000  |  |
| <b>LORIENT</b> <b>2 - 4</b> <b>LILLE</b><br>Darceville (25 <sup>e</sup> ) ; Chabert (59 <sup>e</sup> ) ; Sterjovski (5 <sup>e</sup> , 85 <sup>e</sup> ) ; Bakari (22 <sup>e</sup> ) ; Landrin (66 <sup>e</sup> )<br>• spectateurs ..... 10 000 |  |
| <b>BASTIA</b> <b>3 - 0</b> <b>GUINGAMP</b><br>Vairelles (62 <sup>e</sup> s.p.) ; Essien (63 <sup>e</sup> ) ; Bourdeau (86 <sup>e</sup> c.s.c.)<br>• spectateurs ..... 5 000  |  |
| <b>RENNES</b> <b>1 - 1</b> <b>SOCHAUX</b><br>Sorlin (4 <sup>e</sup> ) ; Trapasso (65 <sup>e</sup> )<br>• spectateurs ..... 15 332  |  |
| <b>SEDAN</b> <b>2 - 1</b> <b>Lyon</b><br>Deflandre (8 <sup>e</sup> c.s.c.) ; Ndiefi (61 <sup>e</sup> ) ; Violeau (10 <sup>e</sup> c.s.c.)<br>• spectateurs ..... 14 000  |  |

### • CLASSEMENT

|                       | Points | Joués | Gagnés | Nuls | Perdus | Marqués | Encaissés | Diff. | Cartons Jaunes | Rouges |
|-----------------------|--------|-------|--------|------|--------|---------|-----------|-------|----------------|--------|
| 1 <b>Lens</b>         | 38     | 18    | 11     | 5    | 2      | 33      | 13        | +20   | 32             | 1      |
| 2 <b>Lyon</b>         | 33     | 18    | 10     | 3    | 5      | 33      | 18        | +15   | 18             | 1      |
| 3 <b>Auxerre</b>      | 33     | 18    | 9      | 6    | 3      | 26      | 18        | +8    | 33             | 3      |
| 4 <b>Lille</b>        | 33     | 18    | 9      | 6    | 3      | 25      | 17        | +8    | 30             | 2      |
| 5 <b>Paris-SG</b>     | 28     | 18    | 6      | 10   | 2      | 20      | 13        | +7    | 38             | 1      |
| 6 <b>Bordeaux</b>     | 28     | 18    | 7      | 7    | 4      | 15      | 10        | +5    | 37             | 3      |
| 7 <b>Sochaux</b>      | 27     | 18    | 7      | 6    | 5      | 27      | 22        | +5    | 40             | 4      |
| 8 <b>Troyes</b>       | 25     | 17    | 7      | 4    | 6      | 21      | 20        | +1    | 40             | 3      |
| 9 <b>Marseille</b>    | 23     | 18    | 5      | 8    | 5      | 16      | 15        | +1    | 34             | 1      |
| 10 <b>Montpellier</b> | 22     | 17    | 5      | 7    | 5      | 17      | 15        | +2    | 28             | 3      |
| 11 <b>Bastia</b>      | 22     | 18    | 6      | 10   | 2      | 20      | 27        | -7    | 35             | 1      |
| 12 <b>Rennes</b>      | 20     | 18    | 5      | 5    | 8      | 17      | 26        | -9    | 40             | 4      |
| 13 <b>Guingamp</b>    | 20     | 18    | 5      | 5    | 8      | 15      | 29        | -14   | 32             | 3      |
| 14 <b>Sedan</b>       | 19     | 18    | 4      | 7    | 7      | 20      | 21        | -1    | 45             | 2      |
| 15 <b>Monaco</b>      | 17     | 17    | 4      | 5    | 8      | 16      | 20        | -4    | 30             | 3      |
| 16 <b>Metz</b>        | 17     | 17    | 5      | 2    | 10     | 9       | 18        | -9    | 38             | 3      |
| 17 <b>Lorient</b>     | 15     | 18    | 4      | 3    | 11     | 27      | 40        | -13   | 33             | 1      |
| 18 <b>Nantes</b>      | 13     | 18    | 3      | 4    | 11     | 13      | 28        | -15   | 39             | 2      |

### • LE CHIFFRE

**2,22** est la moyenne de buts encaissés à chaque match par le FC Lorient qui est, de loin, la plus mauvaise défense du championnat. Battus à domicile par Lille (2-4), les « Merlus » ont pris 40 buts en seulement 18 journées.

### • LA PHRASE

« C'est encore un match nul, c'est la même chanson. » **Luis Fernandez**, entraîneur du Paris-SG, après le 10<sup>e</sup> match nul concédé par son équipe cette saison.

• **LES BUTEURS** 1. Pauleta (Bordeaux), D. Cissé (Auxerre), Darceville (Lorient), +1, **11** buts.

• **LES PASSEURS** 1. Pédrón (Lens) **10** passes, 2. Kapo (Auxerre), Le Pen (Lorient), **7** passes.

**19<sup>e</sup> JOURNÉE** : Vendredi 21 décembre : Marseille-Lens. Samedi 22 décembre : Sochaux-Paris-SG, Lille-Bordeaux, Nantes-Troyes, Guingamp-Sedan, Lyon-Bastia, Metz-Montpellier, Monaco-Rennes, Auxerre-Lorient.

mier but de son équipe, rejoint en tête du classement des buteurs le Bordelais Pauleta et l'Auxerrois Djibril Cissé avec onze buts.

A noter, enfin, le nul obtenu par Sochaux à Rennes (1-1) et la belle victoire de Bastia obtenue aux dépens de Guingamp (3-0). Grâce à cette deuxième victoire d'affilée, les Corses remontent à la 11<sup>e</sup> place, à

sept points du premier reléguable, Lorient. Les Merlus comptent deux points d'avance sur Nantes, indécrottable lanterne rouge. Mais, si le champion de France en titre enchaîne les défaites, il garde à sa portée Metz et Monaco, respectivement 16<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup>.

Ces deux équipes comptent toutefois un match en retard. En

effet, les rencontres Troyes-Metz et Montpellier-Monaco – arrêtées après 24 minutes de jeu sur le score de 0-0 – ont été reportées en raison des conditions climatiques. La 19<sup>e</sup> journée est prévue vendredi et samedi avant une mini-trêve de fin d'année jusqu'au 5 janvier 2002.

Etienne Labrunie

## D2 : Nice fait trébucher le leader Strasbourg

Malgré sa défaite (2-1), à Nice, mercredi 20 décembre, lors de la 20<sup>e</sup> journée du championnat de France de D2, Strasbourg occupe toujours la tête du classement. Les Alsaciens possèdent trois points d'avance sur Le Havre, qui s'est imposé (2-0) face à Niort, et Ajaccio, battu (0-1), à domicile, par Châteauroux. Beauvais, auteur d'un match nul (0-0) à Gueugnon, figure à la quatrième place, avec quatre points de retard, tandis que Nice, à la faveur de sa victoire, occupe désormais la cinquième place, à cinq points des Beauvaisiens. La rencontre Saint-Etienne - Créteil a été reportée en raison de l'état du terrain stéphanois, qui était gelé et recouvert de neige.

## Les clubs pro poursuivent à Bruxelles leur offensive contre le ministère des sports

**PLUSIEURS CLUBS** de football professionnels français sont sur le point de déposer plainte auprès de la Commission européenne pour « *distorsion de concurrence* ». Au moins six d'entre eux – les Girondins de Bordeaux, le Racing Club de Lens, l'Olympique lyonnais, l'Olympique de Marseille, le Paris-Saint-Germain et le Racing Club de Strasbourg (D2) – ont établi un « *contact préalable* » avec Bruxelles, mardi 18 décembre, dans la perspective d'une action commune dont l'objectif vise, notamment, à récupérer la propriété des droits télévisés du championnat de première division.

Ces droits appartiennent actuellement à la Fédération française de football (FFF) en vertu de la loi Buffet. Evoquée pour la première fois par le président de l'OL, Jean-Michel Aulas, il y a plus d'un mois (*Le Monde* du 3 novembre), cette plainte auprès de l'exécutif européen pourrait marquer un tournant dans l'offensive lancée par quelques dirigeants de club à l'encontre du ministère de la jeunesse et des sports.

Afin d'étayer leur thèse, les plaignants ne manqueront sûrement pas de citer abondamment une étude intitulée « *Le développement du football professionnel français* » dont les grandes lignes devaient être dévoilées jeudi. Commandée par la Ligue nationale de football (LNF), cette étude a été réalisée par la société Deloitte & Touche, qui connaît bien le monde du football. Ce cabinet d'audit international publie chaque année le « *classement des clubs les plus riches du monde* » ainsi que le bilan économique de plusieurs championnats européens, comme la Premier League anglaise. La notoriété de Deloitte & Touche a un prix : la LNF a dû ouvrir une ligne budgétaire comprise entre 700 000 francs et 1 million de francs (de 107 000 à 152 000 euros) pour la commande de cette étude (et d'autres à venir).

Son contenu peut être résumé en quelques mots : les clubs de football français sont économiquement en retard par rapport aux clubs anglais, italiens, espagnols et allemands. La raison en est principalement structurelle : à l'inverse de leurs voisins européens, les

clubs français ne sont pas propriétaires de leurs droits, ni de leur marque, ni même de leur numéro d'affiliation à la Fédération ; ils ne peuvent pas, en outre, entrer en Bourse et se trouvent « *pénalisés* » par une fiscalité plus importante qu'ailleurs. Chiffres à l'appui, l'étude de Deloitte & Touche démontre que l'écart entre le chiffre d'affaire de la D1 et celui des autres championnats n'a eu de cesse de se creuser au cours de ces six dernières années. « *Les clubs professionnels français se doivent de réagir afin de sortir d'un cycle sportif et économique défavorable* », précise le rapport.

### UN ENJEU DE LA PRÉSIDENTIELLE ?

Cet audit devrait désormais servir de « *document de référence* » à plusieurs dirigeants du football français qui se sont engagés dans des actions de lobbying tous azimuts. Le recours à Bruxelles est l'une de ces actions, tout comme la campagne actuellement menée par le président de la LNF, Gérard Bourgoin, contre un des décrets d'application de la loi Buffet concernant les relations entre les fédérations et les ligues professionnelles françaises (basketball, rugby, volley-ball), un de ses vice-présidents, Gervais Martel, entend ne pas en rester là. « *Nous projetons de monter une action commune de protestation qui regrouperait les 160 clubs professionnels qui existent en France* », a indiqué au *Monde* le président du RC Lens, qui est également le président de l'Union des clubs professionnels français (UCPF).

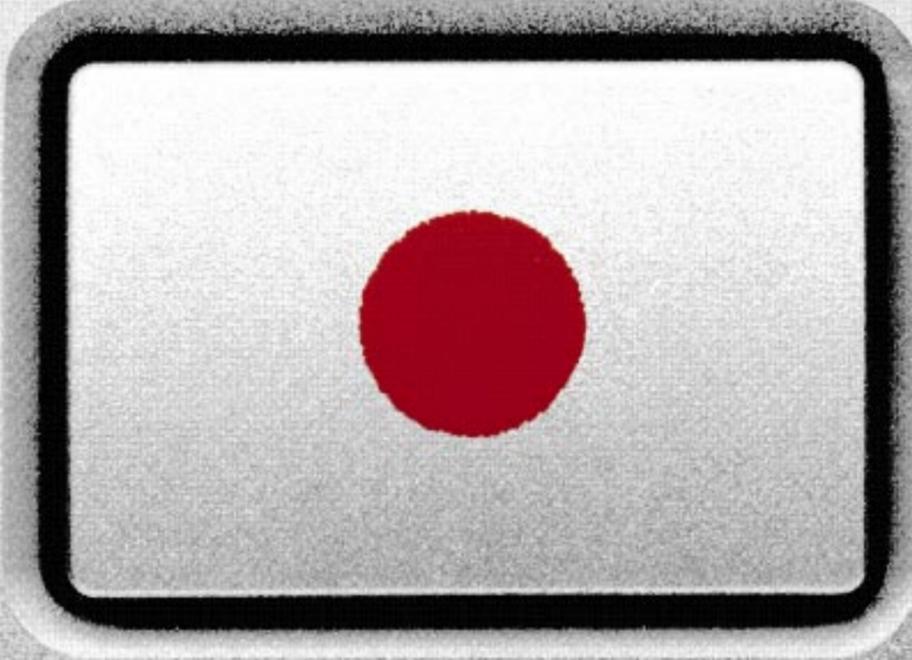
Alors que la LNF a obtenu, sur ce sujet, le soutien des autres ligues professionnelles françaises (basketball, rugby, volley-ball), un de ses vice-présidents, Gervais Martel, entend ne pas en rester là. « *Nous projetons de monter une action commune de protestation qui regrouperait les 160 clubs professionnels qui existent en France* », a indiqué au *Monde* le président du RC Lens, qui est également le président de l'Union des clubs professionnels français (UCPF).

L'UCPF, à la fois syndicat des clubs et cheville ouvrière du bureau de la LNF, a également l'intention d'écrire à tous les candidats à l'élection présidentielle, une fois que ceux-ci seront connus. Le but : demander, à chacun, son « *programme pour le football professionnel* ».

Frédéric Potet

SUR LE CÂBLE ET CANALSATELLITE canaljimmy.fr

REC



NOUVELLES IMAGES DU JAPON.  
UNE SOIRÉE À NE RATER SOUS AUCUN PRÉTEXTE.

DES FILMS  
D'ANIMATION ET DES  
INTERVIEWS DANS  
"LES JEUDIS DE JIMMY"  
LE 20 DÉCEMBRE  
À 20H45

CANAL

Jimmy

garanti version très originale

# Bernard Ollivier, pas à pas sur les Routes de la soie

Après avoir découvert le bonheur de la marche sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, ce retraité refait à pied les 10 000 kilomètres de la mythique voie des caravaniers, entre Istanbul et la Chine

**LES SILHOUETTES** du Topkapi, le somptueux palais des sultans, de l'imposante coupole de Sainte-Sophie et des six minarets de la mosquée Bleue, joyaux de la rive européenne du Bosphore, s'estompent dans la brume matinale. A bord du *Suhadyne*, le ferry qui approchait d'Ouchkoudar, Bernard Ollivier sentait déjà les effluves des épices de ce marché populaire du faubourg asiatique d'Istanbul, point de départ ou d'arrivée pour les caravanes qui ont sillonné pendant des siècles les Routes de la soie. Il ressentait surtout une « émotion extrêmement violente, mêlant l'angoisse et le bonheur ».

S'aventurer, à soixante et un ans, dans une marche de près de 10 000 kilomètres en quatre grandes étapes, d'Istanbul jusqu'à Xi'an, l'ancienne capitale de la dynastie chinoise des Tang, relevait de l'inconscience ou du défi. Or Bernard Ollivier aime les défis. Interdit d'activité physique pour une tuberculose à dix-huit ans, il deviendra maître d'éducation physique et courra une vingtaine de marathons. Obligé de quitter le lycée à seize ans pour gagner sa vie comme représentant, terrassier, docker ou serveur de restaurant, il passera le baccalauréat des adultes dix ans plus tard, puis obtiendra le diplôme du Centre de formation des journalistes.

Après trente ans de journalisme politique, puis économique et social, la retraite et un veuvage durement ressenti incitent ce non-croyant à « prendre du recul » en marchant de Paris à Saint-Jacques-de-Compostelle. Ces 2 325 kilomètres parcourus en quatre mois lui font surtout découvrir « le bonheur absolu de la marche ». D'abord, le dépouillement, « loi fondamentale du voyageur », pour n'avoir à porter que le strict nécessaire. Puis cette lente transformation du corps, façonné pas à pas,



qui « installe l'harmonie » et provoque cette « alchimie mystérieuse qui met le corps en lévitation et libère l'esprit ». « Ce n'est pas un hasard, dit-il, si toutes les religions pratiquent le pèlerinage. La marche solitaire amène aux choses essentielles par la pensée. »

En cheminant d'Istanbul à Xi'an, cet aventurier « au poil blanc et au front ridé » va d'abord à la découverte de lui-même au seuil de sa nouvelle vie, de ses ressources physiques et morales, de ses capacités d'émerveillement pour un paysage ou une rencontre, mais aussi de ses peurs. « Au moment de quitter Istanbul, je ne pensais pas que j'avais une chance réelle d'arriver, avoue-t-il. D'ailleurs, j'avais fait mon testament. » S'il revisite la Route de la soie à pied, c'est parce que ce mode de locomotion est synonyme de « liberté et d'échange », mais il mesure les conséquences de ce choix : « Mon alimentation, mon sommeil, ma sécurité sont entre les mains de ces frères



Bernard Ollivier, sac au dos, égrenant les kilomètres à proximité de la passe de Torug'Art, dans le massif du Pamir, au Kirghizstan.

humains, si semblables et si différents. » Carrefours et vecteurs de tant de civilisations et de religions, les Routes de la soie ont rarement été des havres de paix. Les caravaniers, ces auberges-fortresses qui jalonnaient alors ces chemins pour abriter hommes, bêtes et marchandises et permettre les échanges, témoignaient de l'insécurité liée aux bandes de pillards. Mais la situation n'est pas meilleure aujourd'hui avec les conflits qui ravagent l'Asie centrale, de l'Irak à la Tchétchénie ou à l'Afghanistan.

Même cheminant avec un sac à dos de 12 kilos contenant quelques cartes et documents, deux tee-shirts, un caleçon, une paire de chaussettes et un pantalon de rechange, une trousse à pharmacie, un couteau suisse, une brosse à dents, une gourde, un GPS et un appareil photo, cet étranger qui évite les villes et les nationaux est a priori suspect aux yeux des policiers ou des militaires, omniprésents dans le Kurdistan turc, cela lui a valu d'être tiré de son lit par quarante-cinq hommes armés et emmené dans une caserne pour interrogatoire. Il est vrai qu'il traversait cette région pendant le procès d'Abdullah Öcalan, le chef du Parti révolutionnaire kurde (PKK).

Dans les régions semi-désertes d'une extrême pauvreté, le danger

peut venir de la convoitise suscitée par ses chaussures de marche, sa montre ou quelques dollars. Deux fois au moins, il a cru mourir, en échappant à un dément ou en faisant face à deux kangals, ces chiens de berger dressés pour attaquer les loups et les ours. Après les avoir tenus à distance en pointant son bâton de pèlerin vers leur truffe, Bernard Ollivier pensait prendre la photo qui montrerait comment il avait fini, quand, par miracle, le flash de l'appareil a calmé les deux molosses. Mais la plus violente attaque à ce jour est venue... d'amibes qui lui ont fait perdre 11 kilos en trois jours et ont nécessité un rapatriement sanitaire d'urgence, juste avant la frontière entre la Turquie et l'Iran.

Bernard Ollivier préfère se souvenir des moments merveilleux. Des « Guel, tchâï ! » (Viens boire un thé !), lancés par les villageois ou les travailleurs des champs. Des rencontres les plus inattendues, comme celle de Sélim, cet ancien militaire turc devenu bûcheron pour disposer des mois d'hiver afin d'étudier Platon, Nietzsche, Descartes, Hegel, Heidegger, et qui apprend le français pour lire ce qui a été écrit sur Jeanne d'Arc, son idéal féminin. Des repas discrètement réglés par des routiers et, bien au-delà de la tradition religieuse, de l'extraordinaire hospi-

talité vécue sur ces terres d'Islam.

Le voyageur est intarissable sur le rituel de l'arrivée dans ces villages d'un autre temps. La curiosité des enfants accourus à sa rencontre. Puis celle des vieillards et des hommes à leur retour des champs. L'organisation de l'accueil par le chef du village. Les modestes repas préparés par les femmes, cantonnées à la cuisine. L'orgueil de l'hôte, partagé par tous les habitants qui défilent jusque tard dans la nuit. Ces conversations de peu de mots en turc, anglais ou russe selon les contrées, où la communion passe surtout par les gestes et les regards. Les mille interrogations, l'incrédulité ou l'émerveillement sur le chemin parcouru et l'incompréhension sur les buts de ce long voyage. Pour les remercier, Bernard Ollivier prend des photos de tous ces amis d'un soir – une première pour la plupart d'entre eux – qu'il leur envoie dès son retour en France.

**Le souvenir de ces conversations de peu de mots en turc, anglais ou russe selon les contrées, où la communion passe surtout par les gestes et les regards**

Si les caravansérails ont quasiment disparu, Bernard Ollivier a surtout pu revivre le quotidien des caravaniers en campant dans les déserts qui jalonnent les Routes de la soie : le Dasht-e-Kavir et ses merveilleuses oasis en Iran ; le Karakoum et sa faune au Turkménistan, et l'interminable Taklamakan et ses « démons » au Sinkiang. La chaleur et la soif sont alors le souci quotidien du voyageur. « Dans le Dasht-e-Kavir, il faisait 50 degrés et le sable était à 80 degrés, raconte-t-il. Je buvais une douzaine de litres d'eau par jour et je n'urinais même pas. » Un chariot bricolé l'aidait à transporter l'eau et les voitures qui empruntent la piste ont toujours des réserves.

Vers le 15 avril, Bernard Ollivier devrait retourner à l'oasis de Turfan pour la quatrième et dernière étape chinoise de son aventure, qu'il abordera avec la même philosophie : « Voyager, c'est découvrir ce qui n'est ni dans les livres, ni dans les guides que je lis avant de partir. C'est faire les rencontres les plus inattendues, se trouver foudroyé par l'harmonie simplissime d'un coin de campagne, ou encore se surprendre soi-même à faire ou penser ce qu'on n'avait jamais imaginé jusque-là. »

Gérard Albouy

★ Bernard Ollivier a fait le récit des deux premières étapes dans deux livres : *Longue Marche, Phébus*, 330 p., 129 F (19,67 €) ; *Vers Samarcande, Phébus*, 310 p., 129 F (19,67 €).

## Seuil : la réinsertion par la marche

C'EST en cheminant vers Saint-Jacques-de-Compostelle que Bernard Ollivier a appris l'existence d'Oikoten, une association belge qui, depuis dix-huit ans, utilise la marche comme thérapie sociale pour aider à la réinsertion de jeunes délinquants emprisonnés. Sur ce modèle, il a créé Seuil, qui devrait, dès le 15 mars 2002, proposer à deux multirécidivistes et à leur accompagnateur une première marche de 2 500 km en quatre mois à partir de Vintimille, passant par Florence, Rome, Naples, Venise et le Piémont.

Avec l'accord du juge chargé de leur dossier et des éducateurs, Seuil propose un marché à des volontaires âgés de quinze à dix-huit ans. Six jours sur sept, ils doivent parcourir quotidiennement de 25 à 30 km, sans radio ni baladeur, dans un pays étranger dont ils ne connaissent pas la

langue. L'accompagnateur leur fournit chaque jour un peu d'argent de poche pour faire leurs achats et leur cuisine. Ce dernier n'intervient pas comme responsable, mais comme animateur de réflexion.

### UN BILAN DE LEUR VIE

Cette marche doit favoriser la réflexion et permettre aux jeunes de mesurer la portée de chaque acte, notamment dans le choix du bon chemin. Elle doit aussi briser l'image qui leur colle à la peau. « Lorsqu'ils arrivent dans un village où personne ne les connaît et qu'ils disent qu'ils ont fait 1 500 km à pied et qu'il leur en reste 1 000, ils deviennent admirables aux yeux des gens, explique Bernard Ollivier. Cela change aussi le regard qu'ils portent sur eux-mêmes. Ils découvrent qu'il existe en nous le meilleur et le pire, et que notre vie dépend

des arbitrages que nous faisons. »

Après un mois pour faire un bilan de leur vie, les marcheurs sont rejoints par des membres de Seuil et par un parrain qu'ils ont choisi. Ces derniers doivent aider les adolescents à exprimer leurs réflexions et à formaliser le projet qu'ils ont mûri pendant la marche. Une fête les attend à l'arrivée, où commence la véritable réinsertion, en coopération avec d'autres associations orientées vers la formation ou la recherche d'un emploi. Oikoten a accompagné près de six cents jeunes délinquants. 60 % se sont réinsérés dans la société. 20 % n'ont pas terminé l'expérience. 20 % sont restés délinquants.

G. A.

★ Seuil, BP 13, 75462 Paris Cedex 10, assosseuil@aol.com

A son bord, de grandes entreprises vous recrutent

**le train de l'emploi**

PSA PEUGEOT CITROËN / CRÉDIT LYONNAIS / GROUPE CAISSE D'ÉPARGNE / CRÉDIT AGRICOLE / UNILOG / MAZARS / PINAULT PRINTEMPS REDOUTE / EDF ET GAZ DE FRANCE / SNCF / THALES / SOCIÉTÉ GÉNÉRALE / SCHLUMBERGER / MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE / BNP PARIBAS / MINISTÈRE DE LA DÉFENSE / STERIA / EADS / GROUPE HELICE / DASSAULT SYSTEMES / UNISYS...

**Jeunes diplômés des grandes écoles et des universités, jeunes cadres de 1 à 3 ans d'expérience**

Du 14 au 29 janvier 2002.

Le Monde lance la 2<sup>e</sup> édition du Train de l'Emploi.

A son bord, de grandes entreprises viennent à votre rencontre dans 9 villes de France avec des milliers d'offres d'emploi.

Prêts à rencontrer votre avenir ?

Notez maintenant la date du rendez-vous dans votre ville.

**Le Monde**

14 janvier    15 janvier    16 janvier    17 janvier    18 janvier    19 janvier    20 janvier    21 janvier    22 janvier    23 janvier    24 janvier

Paris    Nancy    Grenoble    Lyon    Marseille    Toulouse    Bordeaux    Nantes    Paris

KEYRUS    3    France BLEU

Train de l'Emploi réalisé avec le concours de la société des Trans Express

# Le froid persiste

**VENDREDI.** La France reste dans un flux froid. Une perturbation va peu à peu faire son apparition par le nord. Elle donne de la pluie sur le Nord-Ouest. En arrivant vers l'Est, les précipitations seront neigeuses à partir de la nuit de vendredi à samedi.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Des nuages arrivent dès l'aube sur les côtes de la Manche. Ces nuages gagnent le Sud dans l'après-midi et donnent quelques bruines près de la Manche. Il fait de 5 à 8 degrés.

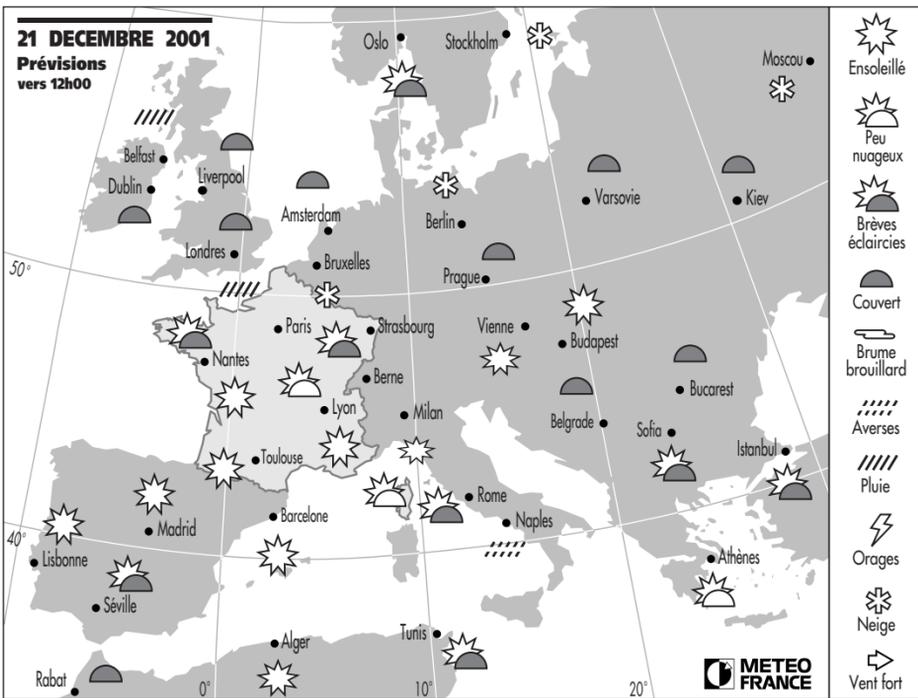
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** La grisaille humide arrive sur le Nord - Pas-de-Calais et la Haute-Normandie dans la matinée. Les pluies se renforcent en soirée. Ces pluies se décalent vers les Ardennes en se transformant en neige ou verglas. En Ile-de-France, le ciel s'ennuige en matinée et quelques gouttes tombent l'après-midi. Le temps reste sec mais froid dans le Berry. Il fait de 3 à 6 degrés du Sud au Nord.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Le ciel se voile dès le matin de la Champagne à l'Alsace. En soirée, les nuages s'épaississent et peuvent donner de la neige près de l'Allemagne. Du sud de la Bourgogne à la Franche-Comté, le soleil se montre plus durable. Il fait de 0 à 3 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Le ciel est clair avec de rares brouillards givrants en matinée. Des nuages bas sur le piémont pyrénéen se dissipent au fil des heures. Après de fortes gelées matinales, il fait de 3 à 5 degrés l'après-midi.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Le soleil domine globalement le ciel dans ces régions. Il fait de - 2 à 1 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Temps ensoleillé et froid. Seul le littoral varois et la Corse connaissent des passages nuageux avec un risque d'averses sur l'île de Beauté. Il fait de 4 à 12 degrés.

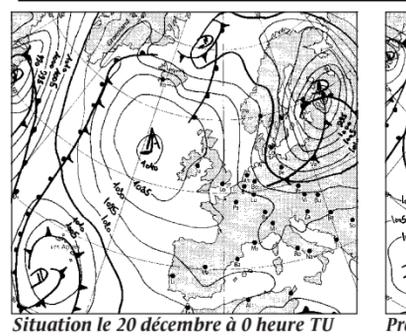


## PRÉVISIONS POUR LE 21 DÉCEMBRE 2001

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

| FRANCE métropole |         | FRANCE outre-mer |           |
|------------------|---------|------------------|-----------|
| AJACCIO          | 4/13 N  | NANCY            | -3/2 C    |
| BIARRITZ         | -1/7 S  | NANTES           | -4/5 N    |
| BORDEAUX         | -5/4 S  | NICE             | 5/13 S    |
| BOURGES          | -4/3 N  | PARIS            | -1/6 C    |
| BREST            | 1/8 C   | PAU              | -5/7 S    |
| CAEN             | 3/8 P   | PERPIGNAN        | 2/7 S     |
| CHERBOURG        | 2/8 P   | RENNES           | -4/8 N    |
| CLERMONT-F.      | -8/-1 S | ST-ETIENNE       | -9/-3 S   |
| DIJON            | -6/0 N  | STRASBOURG       | -5/2 N    |
| GRENOBLE         | -6/-1 S | TOULOUSE         | -3/4 S    |
| LILLE            | 1/6 P   | TOURS            | -4/3 S    |
| LIMOGES          | -7/-2 S | FRANCFORT        | -6/2 C    |
| LYON             | -4/-1 N | GENEVE           | -4/-2 S   |
| MARSEILLE        | -4/5 S  | HELSINKI         | -17/-13 * |
|                  |         | ISTANBUL         | 2/5 N     |

|               |           |             |           |                  |         |                      |         |
|---------------|-----------|-------------|-----------|------------------|---------|----------------------|---------|
| PAPEETE       | 24/28 S   | KIEV        | -11/-8 C  | VENISE           | -3/4 S  | LE CAIRE             | 9/18 S  |
| POINTE-A-PIT. | 24/29 P   | LISBONNE    | 6/11 S    | VIENNE           | -6/-3 S | NAIROBI              | 16/26 S |
| ST-DENIS-RÉ.  | 23/28 P   | LIVERPOOL   | 2/8 C     | <b>AMÉRIQUES</b> |         | PRETORIA             | 16/30 S |
| <b>EUROPE</b> |           | LONDRES     | 0/7 C     | BRASILIA         | 20/26 P | RABAT                | 10/22 C |
| AMSTERDAM     | 3/7 C     | LUXEMBOURG  | -7/1 C    | BUENOS AIR.      | 16/22 P | TUNIS                | 8/14 N  |
| ATHENES       | 5/13 S    | MADRID      | -5/6 S    | CARACAS          | 24/29 S | <b>ASIE-OCCÉANIE</b> |         |
| BARCELONE     | 0/6 S     | MILAN       | -6/1 S    | CHICAGO          | -4/3 S  | BANGKOK              | 23/30 S |
| BELFAST       | 1/7 P     | MOSCOW      | -16/-10 * | LIMA             | 18/24 S | BEYROUTH             | 9/15 S  |
| BELGRADE      | -6/2 C    | MUNICH      | -11/-1 C  | LOS ANGELES      | 10/14 S | BOMBAY               | 19/31 S |
| BERLIN        | -5/2 *    | NAPLES      | 2/11 P    | MEXICO           | 7/21 S  | DJAKARTA             | 27/29 P |
| BERNE         | -10/-2 S  | OSLO        | -15/-6 N  | MONTREAL         | -7/-2 C | DUBAI                | 19/30 S |
| BRUXELLES     | 1/4 P     | PALMA DE M. | 3/11 S    | NEW YORK         | 2/5 S   | HANOI                | 12/14 C |
| BUCAREST      | -10/0 C   | PRAGUE      | -8/-2 C   | SAN FRANCISCO    | 9/12 S  | HONGKONG             | 10/16 S |
| BUDAPEST      | -10/-6 S  | ROME        | 5/13 N    | SANTIAGO/CHI     | 13/26 S | JERUSALEM            | 9/16 S  |
| COPENHAGUE    | -3/4 S    | SEVILLE     | 8/14 N    | TORONTO          | -5/1 S  | NEW DEHLI            | 6/19 S  |
| DUBLIN        | 1/8 C     | SOFIA       | -15/-2 N  | WASHINGTON       | 1/6 S   | PEKIN                | -8/-2 S |
| FRANCFORT     | -6/2 C    | ST-PETERSB. | -17/-14 N | <b>AFRIQUE</b>   |         | SEOUL                | -5/0 *  |
| GENEVE        | -4/-2 S   | STOCKHOLM   | -9/0 *    | ALGER            | 5/15 S  | SINGAPOUR            | 25/29 P |
| HELSINKI      | -17/-13 * | TENERIFE    | 19/23 C   | DAKAR            | 22/28 S | SYDNEY               | 20/28 S |
| ISTANBUL      | 2/5 N     | VARSOVIE    | -10/-2 C  | KINSHASA         | 23/28 P | TOKYO                | 4/9 P   |



## VENTES

# Des cadeaux à chiner au Village suisse

**JUSQU'À** la fin du mois de décembre pour les cadeaux de Noël puis jusqu'à fin janvier pour les étrennes, les cent cinquante antiquaires du Village suisse de Paris se sont mobilisés sur des objets à tous les prix, de 150 F à 10 000 F (22, 86 à 1 525 €).

La cheminée et ses accessoires anciens sont la spécialité de Danielle Haye, dont la galerie offre un amoncellement de plaques, pinces, soufflets et autres objets. Des chenets moulés en fonte de fer, fabriqués pendant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, sont proposés entre 800 F (122 €) et 2 000 F (305 €) selon l'ancienneté, le décor et les dimensions : modèles fin XIX<sup>e</sup> siècle figurant le poète Lamartine (1 200 F, 183 €) ou une allégorie de l'Alsace (800 F, 122 €), chenets de style Empire datés vers 1820 en forme de colonnes tronquées (1 200 F à 1 600 F selon la taille, 183 € à 244 €).

Les pelles et pincettes solitaires se vendent autour de 300 F à 400 F (46 € à 61 €), en paires entre 1 000 F et 3 000 F (152 € à 458 €). Les serviteurs XIX<sup>e</sup> en laiton ou fer forgé, supportant la pince, la pelle puis une balayette vers les années 1850, se trouvent

à partir de 2 500 F (381 €). Les soufflets coûtent entre 300 F et 400 F (46 € à 61 €) et 800 F (122 €), sauf pour un rare exemplaire d'époque Louis XIV (25 000 F, soit 3 816 €), les plaques de cheminées entre 700 F et 4 000 F (106 € et 610 €).

M. Porte présente de nombreux objets pratiques et décoratifs à des prix très accessibles : vases en cristal taillé ou gravé (500 F à 800 F, 76 € à 122 €), carafes en verre (400 F à 1 500 F, 61 € à 229 €) ou en cristal (800 F à

2000 F, 122 € à 305 €), petits cache-pots en porcelaine dorée d'époque Empire (750 F, 114 €), cendriers 1950 en cristal (180 F, 28 €), salerons en cristal taillé (100 F à 400 F, 15 € à 61 €), assiettes décoratives en faïence imprimée du XIX<sup>e</sup> à décor de personnages, événements historiques, monuments, etc. (500 F, 76 €).

Un antiquaire plus classique, Arnaud Huet, expose des pièces décoratives d'un autre genre : boîtes à thé en placage de loupe d'orme à incrustations de laiton, vers

1860 (1 800 F, 277 €), paire de lampes en émail du début du XIX<sup>e</sup> siècle (1 800 F, 277 €), bougeoir en bronze argenté à décor de pieds-griffes, vers 1810 (4 500 F, 687 €), paire de pique-cierges XVIII<sup>e</sup> en bois rechapé, blanc et or (6 700 F, 1023 €).

Gina Fustier, spécialiste du mobilier Directoire, Consulat et Empire, consacre aussi à cette période des gravures et des dessins. Une gravure en couleurs réalisée d'après un dessin exécuté sur place figure *Bonaparte à Arco-*

*le* (6 000 F, 916 €). Dans son cadre d'origine en bois doré, une déesse mythologique est dessinée à la mine de plomb sous les traits d'une actrice de l'époque du Premier Empire (8 500 F, 1 298 €). Une charmante gravure d'après Simon-Louis Boizot (1743-1809), *Télémaque à la cour de Ménélas*, met en scène cette entrevue mythologique dans un ensemble de mobilier purement Directoire, qui en fait un document très intéressant (6 000 F, 916 €)

Du côté des collections, les amateurs d'armes anciennes pourront acquérir chez Maryse Raso des revolvers à système Lefauchaux, des années 1860 (1 500 F, 229 €), un pistolet de gousset à crosse en loupe d'époque Louis-Philippe (2 500 F, 381 €) ou des poires à poudre du XIX<sup>e</sup> siècle en laiton estampé entre 700 F et 1 500 F selon l'intérêt du décor (106 € et 229 €).

Catherine Bedel

★ Village suisse, entre l'avenue de Suffren et l'avenue de La Motte-Picquet, 75007 Paris. Ouvert tous les jours, sauf mardi et mercredi, de 10 h 30 à 19 heures.

## ADJUDICATIONS

Résultats de la vente de la collection de meubles années 1940 de Karl Lagerfeld, chez Christie's à Paris (*Le Monde* du 7 décembre).

● **Guéridon en bois laqué rouge et or**, piètement tripode en verre torsadé, travail français, 50 000 F, 7 523 €.

● **Table basse en marbre et fer forgé** de Gilbert Poillerat, 1942, 305 500 F, 46 573 €.

● **Miroir en fer forgé patiné et doré à la feuille** de Gilbert Poillerat, 1948, 950 000 F, 144 258 €.

● **Lampe en verre vénitien irisé rouge et or**, 4 000 F, 627 €.

● **Canapé d'angle à pied galbé en bois doré**, travail français, 15 000 F, 2 328 €.

● **Paire de lampadaires en plâtre** de Serge Roche, 211 500 F, 32 243 €.

● **Bureau plat en acajou** d'André Arbus, vers 1950, 258 500 F, 39 408 €.

● **Secrétaire en bois laqué de couleur crème et écailles de tortue** d'André Arbus, 212 000 F, 32 243 €.

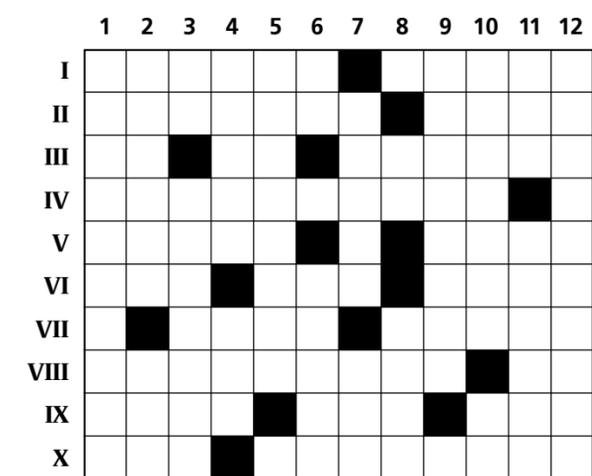
● **Tapis d'Aubusson** d'André Arbus, 423 000 F, 564 486 €.

● **Tabouret à piètement métallique patiné or**, travail français, 15 000 F, 2 328 €.

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N°01 - 300

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)



### HORIZONTALEMENT

I. Difficile à saisir. Saisit tout facilement. - II. Aura beaucoup de mal à saisir. Fourneau empoisonneur. - III. Ouverture de série. Dans la tendance. Rarement seul en tête. - IV. Se tient bien à table, à condition qu'elle soit garnie. - V. Suit de très près. En noir ou en couleur, elle choque. - VI. Servi sans retenue en boîte. Impeccable. Tourne autour du sujet. - VII. Coupure d'euro. Mauvaise situation. - VIII. Supprimerai ce qui dépasse. Conjonction. - IX.

Vidée à chaque tour. Ne va plus au travail mais est toujours dans le désert. Fait en surveillance. - X. Part en éclats. Mouillée à distance.

### VERTICALEMENT

1. Fume sur son lieu de travail. - 2. Met fin à l'énumération. Met fin au désordre. - 3. Double tout ce qu'il touche. Saisissent du bout des doigts. - 4. Saisit à pleine bouche. Au cours d'une révolution. - 5. Belle dame, belle toile. - 6. Article. Sont partout autour

de nous. - 7. Brillant morceau. Peintre et sculpteur, à dada au départ. - 8. Interjection. Travail de journaliste. - 9. Imperfection que l'on retrouve dans ces grilles. - 10. N'arrive jamais les mains vides. Lettres de progrès. - 11. Du bois dont on fait des poutres. Travaillée. - 12. Pour éviter de se mouiller.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 01 - 299

#### Horizontalement

I. Videur. Boîte. - II. Opuscule. Las. - III. Lof. Bibelot. - IV. Amygdales. No. - V. Ie. Ornaise. - VI. Léguais. Oxe. - VII. Râpe. Arilb (Blair). - VIII. Eperdu. Gui. - IX. Usnée. Obsédé. - X. Réussite. Ses.

#### Verticalement

1. Volaille. 2. Ipomée. Se. - 3. Dufy. Grenu. - 4. Es. Gouapes. - 5. Uc. Drapées. - 6. Rubanier. - 7. Lilas. Dot. - 8. Bébés. Aube. - 9. Essor. - 10. Ill. Exiges. - 11. Taon. Elude. - 12. Estourbis.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

ISSN 0395-2037  
Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunsbourg  
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

## L'ART EN QUESTION

N° 253

En collaboration avec la



# Des cathédrales inconnues

**MARCEL STORR** a connu une enfance douloureuse : abandonné par ses parents, il est placé dans des fermes, puis recueilli par des religieuses en Alsace. Prisonnier pendant la seconde guerre mondiale, il exerce ensuite divers métiers, interrompus par des séjours en hôpitaux psychiatriques.

Ses premiers dessins, qui datent de 1932, sont des églises naïves et réalistes à la fois. Dans les années 1950, elles s'agrandissent, puis, en 1964, année décisive où il trouve un emploi stable comme cantonnier à la Ville de Paris et où il se marie, il remplit les vingt-cinq pages d'un grand carnet à dessins de ces cathédrales imaginaires qui ne vont plus l'abandonner jusqu'à sa mort. Grandioses, époustouflantes, exotiques, flanquées de tours innombrables, couvertes de clochers pointus, elles sont toutes de profil et minutieuse-



Marcel Storr (1911-1976). Sans titre, crayons de couleur sur papier. Exposé pour la première fois à la Halle Saint-Pierre, à Paris, pour l'exposition « Aux frontières de l'art brut II », jusqu'au 6 janvier 2002.

ment colorisées. Elles semblent jaillir du sol pour atteindre le ciel en envahissant tout l'espace de la feuille. A la fin de sa vie, il laissera inachevés de grands projets de villes néo-babyloniennes ou utopiques.

Quel est l'artiste, qui, en 1912, dans un article de la revue *Die*

*Alpen*, reconnut le premier une valeur créatrice aux œuvres des aliénés :

- Vassily Kandinsky ?
- Paul Klee ?
- Marx Ernst ?
- Solution dans *Le Monde* du 28 décembre.

Solution du jeu n° 252 paru dans *Le Monde* du 14 décembre. Rodin a utilisé le moulage d'une robe de chambre pour son monument à Balzac.

**THÉÂTRE** *Le Juif de Malte*, mis en scène par Peter Zadek, a été créé au Burgtheater de Vienne le 14 décembre. Cette pièce de Christopher Marlowe présente un juif de caricature

antisémite. ● PETER ZADEK a demandé à l'écrivaine autrichienne Elfriede Jelinek de traduire ce texte. Pour elle, il « dévoile les mécanismes de l'antisémitisme. Le méchant juif doit dispa-

raître pour que les chrétiens ne voient plus le reflet de leur propre méchanceté. » ● ELFRIEDE JELINEK estime important que la pièce soit montée « ici, à Vienne, où est né l'an-

tisémitisme moderne » et où l'extrême droite gouverne le pays. ● LE COMÉDIEN allemand Gert Voss, roi de la scène viennoise, incarne Barabas, armé d'un sourire où le déses-

poir le dispute à la haine. ● « CE SERA la plus grosse provocation que vous ayez jamais vue », avait annoncé Peter Zadek. Le soir de la première, le public est resté comme abasourdi.

## Elfriede Jelinek traduit Marlowe et pourfend l'antisémitisme en Autriche

L'écrivaine a été conviée par le metteur en scène Peter Zadek à traduire « *Le Juif de Malte* », spectacle créé le 14 décembre au Burgtheater de Vienne avec Gert Voss dans le rôle-titre. Dans un entretien au « Monde », elle explique les raisons de la persistance de la haine antijuive dans son pays

### VIENNE

de notre correspondante

Il fallait que ce soit à Vienne, laboratoire de l'antisémitisme nazi, et il fallait que ce soit Elfriede Jelinek. Lorsque le metteur en scène Peter Zadek, qui songeait depuis longtemps à monter *Le Juif de Malte*, l'a proposé au Burgtheater – l'une des plus prestigieuses scènes européennes –, il a commandé une nouvelle traduction du texte de Marlowe à cette ennemie déclarée du sentimentalisme, cette pessimiste convaincue de l'impuissance de la littérature à changer le monde et qui s'emploie pourtant, dans une langue d'une redoutable acuité, à fissurer les certitudes de l'Autriche – l'amour du théâtre et de la belle musique, le culte de la nature et du sport, l'oubli, réparateur.

On était alors au début de l'année, dans les méandres d'une campagne électorale viennoise assez bourbeuse. Jörg Haider venait de se distinguer par ses attaques contre le président du consistoire israélien autrichien, Ariel Muzicant, l'un des plus gros agents immobiliers de la capitale dont le chef de la droite populiste mettait en doute l'intégrité (« un type qui s'appelle Ariel mais n'est vraiment pas net », ironisait-il devant son public hilare). Il critiquait surtout son acharnement à réclamer des indemnités substantielles pour les biens « aryanisés » sous le III<sup>e</sup> Reich. Le décor semblait déjà planté pour une pièce dont l'antihéros est un juif trop riche, brutalement exproprié par les chrétiens, qui s'insurge contre cette injustice et bascule dans le crime.

A l'inverse de Zadek, pour qui Marlowe a seulement écrit une pièce sur « l'image négative du juif », Elfriede Jelinek ne conteste pas son caractère antisémite : « Bien sûr, on y retrouve tous les stéréotypes du genre. Elle a d'ailleurs été représentée dans l'Allemagne nazie, avec une traduction qui accentuait encore la caricature. A l'époque de Marlowe et de Shakespeare, et bien après, en Allemagne au moins jusqu'à Lessing, cet antisémitisme va de soi, il s'affirme en toute innocence. Mais alors que Shakespeare fait une étude psychologique de Shylock, Marlowe a fortement typé son personnage. Si Shylock est un être humain qui est juif, Barabas est « le juif », un Oncle Picsou amoureux de son or. »

« En même temps, et là ça devient intéressant, le texte dévoile les mécanismes de l'antisémitisme. La folie meurtrière de Barabas est déclenchée par les forfaits des chrétiens.



Gert Voss-Barabas (en blanc), le juif de Malte, assis sur un sac d'or au début de la pièce.

Mais, comme dans un miroir, ces crimes sont renvoyés vers lui, qui déclenche une nouvelle série de crimes dans une sorte d'escalade de la violence – à l'image de ce que nous voyons dans la crise internationale actuelle. Barabas est un miroir qui concentre les feux de la haine qui

vont le brûler. Le méchant juif doit disparaître pour que les chrétiens ne voient plus le reflet de leur propre méchanceté. Il ne faut pas oublier que cette société de croisés reposait sur le pillage, la spoliation des « incroyants », juifs ou musulmans. »

Par comparaison avec ces figu-

res archaïques, Barabas est pour Jelinek d'une « incroyable modernité ». « C'est un homme cultivé, qui n'est pas ligoté par la religion ou la morale. La seule chose qui compte pour lui c'est l'argent sous la forme la plus abstraite possible, comme facteur d'échange, la circulation de

la richesse comme objectivation des rapports humains. »

Avec l'aide de Karin Rausch, elle a donc évité ce qui pouvait réduire le personnage à une composante ethnique folklorisante (Le yiddish, les expressions « typiquement juives » qui abondent dans d'autres versions du texte). Elle a renoncé aussi à un faux classicisme, usant d'un idiome contemporain pour désigner l'argent et d'une langue rude et efficace, à la fois familière et très stylisée.

« La trivialité permet de casser le pathos, et en même temps de le risquer. Comme La Poudre aux yeux, de Labiche, que j'ai aussi traduit, l'histoire de Barabas est une tragédie tournée en farce. Et comme dans mes propres pièces, les personnages expriment crûment ce qu'on ne dit jamais, c'est le ça qui parle à travers eux. »

### LE GUIDE DES « ARYANISATIONS »

Prolongeant le texte de Marlowe, Jelinek fait dire à un chevalier de Malte que le sang du Christ retombe sur les juifs et qu'ils devront payer « jusqu'à la fin douloureuse », jusqu'à ce qu'ils aient « tous disparu ». Le spectateur d'aujourd'hui pense inévitablement à la Shoah. « Cette forme d'antisémitisme chrétien est souvent niée dans des pays catholiques comme l'Autriche, où l'on met tout sur le dos des nazis « païens ». Mais si l'on

n'avait pas longtemps stigmatisé les juifs comme des « meurtriers du Christ », les nazis n'auraient pas imposé aussi facilement leurs idées. Je connais bien ce répertoire : j'étais dans une école religieuse, à Notre-Dame-de-Sion. Etrangement, il s'agit d'un ordre français fondé par des juives converties, alors que je suis moi-même à moitié juive par mon père. »

Il était important de montrer une telle pièce « ici, à Vienne, où est né l'antisémitisme moderne. Celui du politicien Karl Lueger, qui a influencé Hitler, et aussi celui d'intellectuels juifs « assimilés », comme Karl Kraus ou Otto Weininger ». Aujourd'hui, si les codes sont plus subtils, le « bon vieil antisémitisme » affleure toujours. Haider arbore le costume traditionnel carinthien précisément le jour où il doit négocier avec le chef du consistoire israélien le montant des restitutions « pour signifier la supériorité du terroir sur la grande ville cosmopolite ». Et que dire du silence écrasant qui accueille l'ouvrage récent de Tina Walzer et Stephan Templ, *Notre Vienne*, guide illustré des « aryanisations » – cafés, boutiques, pharmacies, cinémas, entreprises – qui, pour la première fois, désigne les « profiteurs » par leurs noms.

« On y apprend par exemple que l'écrivain Heimito von Doderer [tout comme une autre gloire nationale, le chef d'orchestre Karl Böhm, grand mozartien] a aryanisé une maison. Personne ne dit rien ! Mais moi, on m'a insulté lorsque dans ma pièce *Burgtheater*, j'ai rappelé que les deux vedettes adultes de l'après-guerre, le couple Paula Wessely-Attila Hörbiger, avaient servi le régime nazi. » Cette pièce de Jelinek n'a jamais été jouée en Autriche : même Claus Peymann, iconoclaste directeur du Burgtheater, a reculé devant l'outrage.

« Ici, on porte aux nues les interprètes et on méprise les créateurs. Le philosophe Rudolf Burger a écrit que Thomas Bernhard et moi étions responsables de l'arrivée de la droite au pouvoir parce que nous avions trop craché sur l'Autriche. On préfère dénoncer le messager, plutôt que d'entendre le message. » La nouvelle pièce de Jelinek ne va pas la réconcilier avec ses compatriotes : dans les Alpes à pour prétexte le désastre du funiculaire de Kaprun, en novembre 2000, et explore l'idéologie « brune » de l'alpinisme autrichien, qui avait fermé dès 1928 certains refuges de montagne aux juifs.

## Les deux défauts de l'acteur-roi Gert Voss, allemand et homme de gauche

### VIENNE

de notre correspondante

« Regarde donc Ariel Sharon », lui conseillait Zadek lorsque, en mai dernier, Gert Voss a commencé à se préparer pour le rôle de Barabas, cherchant des images, des modèles. Pour le metteur en scène, c'est clair : « Depuis qu'il y a Israël, les juifs n'ont plus envie de jouer les victimes, autant être les bourreaux. » Mais comment cet acteur allemand du Nord, blond aux yeux bleus, né il y a soixante ans à Shanghai dans un milieu de missionnaires protestants et resté profondément fidèle à la religion familiale, pouvait-il s'immerger dans ce personnage d'un cynisme et d'une noirceur absolus, cette victime devenue bourreau, ce désespéré qui parle parfois à Dieu mais ne croit plus en lui, convaincu que « la grâce des juifs est dans l'or » qu'ils savent faire fructifier ?

Ce n'est certes pas la première fois que Voss joue au théâtre le rôle d'un juif. Il l'a déjà fait à plusieurs reprises pour George Tabori et Peter Zadek, les deux metteurs en scène qui, dit-il, chacun à sa manière l'ont porté au plus haut, lui permettant d'atteindre « la plus grande authenticité », d'abandonner, non sans souffrances, la brillance superficielle de l'acteur adulé qui « est à lui-même son propre soleil ».

En 1988 (c'était le cinquantenaire de l'Anschluss), Zadek fait appel à lui pour *Le Marchand de Venise* : Voss incarne un Shylock « aryen », trader de la City calqué sur Michael Douglas dans *Wall Street*. « Le coup de génie de Zadek, raconte Voss, était de faire jouer à l'acteur le plus vénéré de Vienne cette figure haïssable : le juif. » Gert Voss vient alors de s'imposer, grâce à l'Allemand Claus Peymann, directeur et metteur en scène du Burgtheater, comme la nouvelle idole d'une ville où les comédiens ont toujours été objets de culte. Jusque dans la mort : la tradition veut que leur cercueil fasse le tour du théâtre (Paula Wessely, l'an dernier, a été la première à renoncer à ce rite) et leurs obsèques rassemblent toujours des foules, même la nuit dans le cas de Curd Jürgens, enterré aux flambeaux tel un prince de la Renaissance.

### UN ATHLÈTE MENTAL RÉVANT D'AUTONOMIE

Mais bien peu d'acteurs peuvent se vanter que l'on ait écrit une pièce spécialement pour eux, surtout quand l'auteur s'appelle Thomas Bernhard : Voss joue *Ritter, Dene, Voss*, à Salzbourg en 1986, puis enchaîne à Vienne avec deux autres mises en scène peymanniennes : *Richard III*, un triomphe, et *La Bataille d'Arménie*, créée à Bochum et reprise au Burg.

Ces succès peuvent attirer la haine. Voss reçoit des lettres de menaces d'un groupe néonazi, on crève les pneus de sa voiture, il reçoit pour la Saint-Sylvestre un paquet de merde savamment emballé... Une partie du public autrichien – et de la troupe du Burg, où le comédien Franz Morak, actuel secrétaire d'Etat à la culture, mène contre eux une guerre de tranchées – ne supporte pas l'intrusion de ces « étrangers » qui ont le double défaut d'être de gauche et allemands.

Aujourd'hui, Gert Voss est le roi sans couronne de Vienne où il habite une maison rafistolée, château des brumes à la lisière des vignes et de la forêt. Toute son existence est vouée au théâtre : sa femme Ursula est dramaturge et leur fille a fondé sa propre troupe, l'Ensemble Thomas Bernhard. Cet athlète mental a ses fragilités, envie l'« autonomie » d'un Charlie Chaplin ou d'un Lawrence Olivier, rêve d'échapper à l'emprise dévorante de Zadek (il en est à sa sixième pièce avec lui), ogre dont le talent l'exalte et le tue. Mardi 18, souffrant de graves palpitations cardiaques, il a même dû renoncer à jouer Barabas – et à la jouissance d'un triomphe mérité.

J. Sz

Jølle Stolz

## La haine de l'autre dans le sourire-miroir de Barabas, juif de Malte

**LE JUIF DE MALTE**, de Christopher Marlowe. Texte allemand : Elfriede Jelinek et Karin Rausch. Mise en scène : Peter Zadek. Avec Gert Voss, Mareike Sedl, Dietrich Mattausch... BURGTHEATER. Tél. : 00-43-514-44-44-40. En alternance. Durée : 3 h 10.

### VIENNE

de notre envoyée spéciale

Il y a un an et demi, alors que l'opposition à Jörg Haider (FPÖ, droite populiste) menait le combat en Autriche, Peter Zadek a déclaré que, pour sa part, il allait mettre en scène *Le Juif de Malte* au Burgtheater de Vienne : « Ce sera la plus grosse provocation que vous ayez jamais vue. » En effet : depuis l'époque nazie, où elle servit sans grande difficulté à attiser l'antisémitisme, la pièce de Christopher Marlowe (1559-1593) n'a pas été représentée sur une grande scène autrichienne. Elle est d'ailleurs rarement jouée en Europe, où chaque production suscite des polémiques, en raison de la figure du juif qui y est représentée. Cette figure, c'est Barabas, l'homme le plus riche de Malte, haï des chrétiens qui gouvernent la ville.

Pour éviter une guerre contre les Turcs, qui menacent d'envahir l'île si un lourd tribut ne leur est pas versé, le gouvernement exige des juifs qu'ils cèdent la moitié de leur fortune. Barabas, qui est le seul à refuser, se voit finalement contraint d'abandonner sa fortune entière, au risque d'être banni. Il cède, en apparence. En secret, il met tout en place pour abattre ce gouvernement qui le haït. Tout, jusqu'au meurtre. Dans son combat, il ira jusqu'à sacrifier sa fille unique Abigail. Pour autant, il finira vaincu, livré aux flammes par ses ennemis.

Ce Barabas est l'archétype du juif vu par les antisémites : riche, cupide, arrogant, retors et prêt à tout. Cela fait-il pour autant de la pièce de Christopher Marlowe un manifeste antisémite ? Oui, si l'on sert comme les nazis le firent, en accusant le trait. Non, si l'on considère, comme Bernard Sobel, qui a mis en scène deux fois la pièce, que la figure du juif est instrumentale.

Pour Peter Zadek, issu d'une famille juive berlinoise qui a fui le nazisme en émigrant en Angleterre au début des années 1930, la pièce de Marlowe « n'est ni anti ni prosémite. » Elle « décrit un état » qu'il a volontairement choisi de mettre en

scène au Burg, temple des temples de la vie théâtrale viennoise, et en cela miroir de la société autrichienne. Il n'y a pas plus bourgeois que le Burgtheater, où des dames en blouse viennent tirer la chasse après que les spectatrices sont passées aux toilettes. Et en même temps, c'est la scène de fameuses batailles, comme celle que Claus Peymann a menée en mettant en scène, en 1988, *Heldenplatz*, charge de Thomas Bernhard contre la veulerie et l'antisémitisme autrichiens. Peter Zadek, qui est tout sauf naïf, a donc choisi ce lieu emblématique de l'ambivalence et voulu que le rôle-titre soit joué par Gert Voss, adulé des Viennois.

### UNE SALLE ABASOURDIE

Le 14 décembre, au soir de la première, la salle est restée extrêmement calme, comme abasourdie. La provocation n'était pas où certains l'attendaient. Peter Zadek, maître incontesté en la matière, est allé au bout de son art, procédant de manière à désarmer ses éventuels destructeurs : il a montré la pièce telle qu'elle est, désossant les rouges de la mécanique de la haine qui fait de Barabas « le » juif.

Cette mécanique est une affaire

de miroir. Vous voulez que je sois le juif tel que vous vous le représentez ? Je vais l'être, et plus encore que vous ne l'imaginez. Voilà ce que Peter Zadek renvoie à la figure des spectateurs, qui tout au long de la représentation restent éclairés, au même titre que la scène.

L'effet n'est est que plus violent. Au début, Barabas, assis sur un sac d'or, porte un masque qui lui donne le visage d'une caricature antisémite. Machiavel le lui enlève. Apparaît Gert Voss-Barabas, visage nu, tandis que d'autres, à l'occasion, porteront le masque. Rien ne manque dans le jeu de Gert Voss, acteur fantastique, sans équivalent sur les scènes françaises. Mais ce qui restera de son Barabas, c'est ce sourire constant, terrible, qui lui distord la bouche en une manière de rictus où le désespoir le dispute à la haine. Ce sourire est sans doute la force de frappe la plus redoutable de cette présentation du *Juif de Malte*, qui atteint son but – appuyer là où l'antisémitisme fait mal, en Autriche –, même si, comme le dit Peter Zadek, « on ne change jamais rien, sauf au théâtre, pendant deux heures et demie ».

Brigitte Salino

## un automne baroque figures de la passion

la représentation des passions en France à l'âge baroque

exposition au musée de la musique

01 44 84 44 84 - www.cite-musique.fr



du mardi au samedi de 12h à 18h et jusqu'à 20h les sirs de concert le dimanche de 10h à 18h

Roy DeCarava, photographe, auteur du livre « Le Son que j'ai vu »

## « Je voulais partager, par la photographie, le sentiment du jazz et des gens qui le font »

Le *Son que j'ai vu*, livre conçu dans les années 1950 par le photographe américain Roy DeCarava, est enfin publié par les éditions Phaidon.

DeCarava y transcrit par la photo le temps et le sentiment du jazz, en montrant les hommes et les femmes – célèbres ou non – qui le jouent et qui

l'écoutent. Les doubles pages, d'un superbe gris sombre, présentent également des vues de New York, « cadre de vie et de jeu » des musiciens.

**C'EST** un livre-monument. Une injustice est également réparée avec la publication de *The Sound I Saw* (*Le Son que j'ai vu*, dans l'édition française), livre que Roy DeCarava a concocté dans les années 1950, mais qui fut refusé par les éditeurs. New-Yorkais né en 1919, DeCarava est un grand photographe, consacré par une rétrospective au Musée d'art moderne de New York en 1996, mais qui reste méconnu en France. On a dit qu'il était le plus grand photographe noir américain, témoin de Harlem et de la rue ; le plus grand photographe de jazz aussi. Il est célèbre pour ses images gris sombre et mouvantes, flottantes, qui renvoient à son esthétique : donner par la photo le sentiment et le temps du jazz. Cela génère ici une approche inédite : non pas tirer le portrait de musiciens, mais montrer des hommes et des femmes dans le temps de leur quotidien et de leur cadre de vie, et qui, à un moment, font de la musique, sont écoutés. Roy DeCarava revient pour *Le Monde* sur ce livre ambitieux.

« Quel était votre projet avec ce livre ?

– J'y ai pensé en 1956 et je l'ai achevé en 1962. Au début, je voulais partager, par la photographie, le sentiment de la musique et des gens qui la font. Après la sélection, en associant les images – étudiant, j'étais attiré par le design graphique –, j'ai compris que la dimension du livre était plus large, que les photos allaient beaucoup plus loin. On considère généralement que les musiciens font leur truc et disparaissent. Ils sont aussi des personnes de chair, existent par eux-mêmes, ont des relations affectives, partagent. Les photographier en dehors de la scène, c'est ma façon de dire que l'environnement influence leur musique, que leur expérience guide leur création. J'ai voulu créer un temps singulier, mariage d'expérience, de lieux, de musique. Tout se combine avec l'idée que ces gens peuvent vivre ensemble.

– Le montage des images en doubles pages participe-t-il de ce dialogue entre la vie et la musique ?

– Oui. J'associe des images aux « cordes » communes, ce qui accentue le sens. Je cherche une sorte



© ROY DECARAVA



Une double page du « *Son que j'ai vu* » : les mains du musicien et les doigts de la spectatrice.

d'inondation des images les unes avec les autres pour définir un mouvement qui se prolonge dans tout le livre. J'associe aussi un tout et un fragment. Je pense à une double page : à gauche, je donne l'idée du musicien avec ses mains et le micro entre ses doigts ; à droite, je montre une femme, la cigarette entre ses doigts, qui agit ses mains et parle. Le bout des doigts exprime une qualité de musique alors que la femme exprime ce qu'elle ressent en écoutant cette musique. Entre eux, c'est comme une improvisation entre deux musiciens qui finissent par jouer ensemble et créent ce qui leur appartient. Le musicien parle avec son cœur et son corps. Ceux qui l'écoutent y répondent physiquement – ils bougent à leur façon – et par la parole. Cette femme, en regard du musicien, fabrique des mots autant avec ses doigts qu'avec sa bouche.

– Le livre est également rythmé par des photos de rue à New York. Est-ce pour matérialiser le cadre social des musiciens noirs américains ?

– C'est un cadre à la fois de vie et de jeu. Je montre les façades et

les arrière-cours, là où les enfants et les musiciens jouent chacun à leur manière. Je pense à une façade, publiée en double page, qui bouleverse par son délabrement et par sa taille, mais qui porte aussi un imaginaire fort. Elle a l'air dure, il y a du ciment, du bitume, le sol est dévasté, et pourtant l'herbe pousse dedans, puisque les enfants continuent d'y jouer. L'imaginaire prend le pas sur l'environnement. En même temps, voir la façade est une condition pour voir l'enfant. Une création reste donc possible, pour le musicien comme pour l'enfant, grâce à leur énergie.

– Pourquoi ne pas donner les noms – souvent célèbres – des musiciens ? Il y a cet homme souriant, en noir, flou, avec sa bouteille de Coca-Cola...

– C'est Gerry Mulligan, un homme curieux et en paix avec lui-même. C'est ce que j'appelle être cool ; sophistiqué aussi. Il flotte dans une sorte de bonheur. Le jazz est lié à une tradition ancienne de l'oralité. « C'était qui ? Il jouait quelle musique ? » Aujourd'hui, on veut tout expliquer, tout connaître. Et pourquoi ne pas nommer

ceux qui ne sont pas célèbres ? Le livre doit transcender tout cela.

– Pourquoi ce ton sombre des images ?

– Les gens ont des idées arrêtées en parlant de noir et blanc. Moi je parle de gris, d'un gris qui tend vers le sombre. Je suis un des rares à comprendre l'importance du gris, le gris exprime ce qui est beau dans la photographie : donner une infinie variation, une fluidité des tons – comme pour le son – au point de ne plus les séparer.

– Pourquoi ce livre n'a pas été publié en son temps ?

– Ce livre est hors du temps, complexe et simple à la fois, avec une mise en pages qui respecte les vides, les blancs. Il n'y a pas que les images, mais l'espace autour. Des éditeurs n'ont pas voulu respecter cela. Disons que j'étais en avance sur mon temps. »

*Propos recueillis par Michel Guerrin*

★ *Le Son que j'ai vu*, de Roy DeCarava, introduction (en français) et poème (en anglais) de l'auteur, éd. Phaidon, 208 p., 196 photos, 76,22 € (500 F).

## Le Festival d'automne s'achève sur un bilan positif

La manifestation parisienne annonce un taux de fréquentation de 89 % pour le théâtre, la danse et la musique

LA TRENTIÈME édition du Festival d'automne à Paris s'achève vendredi 21 décembre avec la dernière des *Antigones*, par le Tg STAN, au Théâtre de la Bastille. Le bilan chiffré fait état d'un taux de fréquentation de 89 % pour le théâtre, la danse et la musique (respectivement 30 000, 22 000 et 11 000 spectateurs). Les arts plastiques ont attiré 25 000 personnes ; mais le cinéma, dédié cette année notamment aux Philippines, au Sri Lanka ou au Vietnam, n'a réuni que 4 000 fidèles, un chiffre en deçà des éditions précédentes. Les attentats du 11 septembre ont eu un retentissement immédiat sur les débuts du festival. Les demandes de location ont été totalement stoppées durant quelques jours, avant de reprendre de manière normale. « *Le traumatisme a été bref, l'appétit de sortie n'en a paru que plus grand ensuite* », souligne Alain Crombecque, directeur général. Dès la semaine suivante, *La Petite Fille aux allumettes*, de Helmut Lachenmann, au Palais Garnier, rassemblait plus de huit mille spectateurs, bon résultat pour une œuvre contemporaine.

Nombre de spectacles – notamment ceux fédérés sous le titre de « Théâtre de l'intime » à la Cité internationale universitaire – n'autorisaient que de petites jauges. Tous ont dépassé les prévisions. On a refusé autant de places qu'on en a vendu pour le Wooster Group ou le Tg STAN. Le plein a été fait également par Merce Cunningham et Sami Frey, qui a attiré 2 300 spectateurs dans une salle de 188 places pour les *Entretiens avec Jean-Paul Sartre* par Simone de Beauvoir.

Exemplaire du rôle de « veiller » voulu par le festival, la carrière de cette lecture se poursuit par une tournée en France et à l'étranger et par l'enregistrement d'un CD avec France-Culture. Seule déception : *Tête d'or*, mis en scène par Claude Buchvald, aux Bouffes du Nord, avec 6 000 entrées et 58 % de fréquentation.

**LA CORÉE EN 2002**

Le festival a été handicapé par les grèves au Centre Pompidou, qui ont conduit à l'annulation des spectacles de Cesc Gelabert et William Kentridge. Ils ont été reprogrammés pour l'édition 2002, dont Alain Crombecque a dévoilé les grandes lignes. Le point fort tournera autour de la scène artistique coréenne traditionnelle et contemporaine (pansori, danses masquées, rituels chamaniques, musique et arts visuels). L'artiste invitée à la chapelle de la Salpêtrière sera la photographe Nan Goldin.

Le théâtre contemporain sera représenté notamment par deux pièces du Britannique Martin Crimp, mis en scène par Luc Bondy en allemand (*Auf dem Land*) et par Nathalie Richard en français (*Le Traitement*). Deux opéras seront créés à Paris : *Three Tales*, de Steve Reich et Beryl Korot (une commande passée il y a trois ans à l'auteur par le festival) ; et *Macbeth*, de Salvatore Sciarrino, mis en scène par Achim Freyer. Enfin, hommage sera rendu à Iannis Xenakis, disparu cette année, dont *Le Polytope de Cluny* sera donné sous la Pyramide du Louvre.

Jean-Louis Perrier

## L'impact des abonnements illimités sur l'exploitation cinématographique

A LEUR APPARITION, en avril 2000, les cartes d'abonnement illimité ont été ressenties comme un séisme par le cinéma français. L'étude présentée mercredi 19 décembre par le Centre national de la cinématographie permet d'en mesurer l'exacte magnitude. Pendant le premier semestre 2001, les quelque 25 million détenteurs de cartes ont totalisé 6 % des entrées en France, soit 5,7 millions. A Paris, cette proportion est de 21 %, et seulement de 1,8 % en province. Le phénomène n'a pas modifié la répartition des entrées entre la capitale et la province.

Les inquiétudes exprimées, au moment du lancement par les « ayants droit », distributeurs, producteurs et réalisateurs, qui redoutaient que la baisse du prix moyen des entrées ne se répercute sur les sommes qui leur reviennent ne se sont pas concrétisées. L'étude relève qu'en 2000, la recette moyenne pour une entrée a baissé de 0,6 %. Comme s'y étaient engagés les promoteurs des abonnements illimités, la « part distributeur » (ensuite répartie entre tous les ayants droit) est restée constante alors que la marge brute des exploitants s'effondrait passant de 15,16 F (2,31€) pour une entrée au prix moyen à 1,28 F (0,20€) pour une entrée payée grâce à une carte d'abonnement. Ces chiffres, qui concernent l'année 2000 seront sans doute à revoir à la hausse puisque les deux principaux promoteurs d'abonnements illimités, UGC et Gaumont, ont augmenté leurs tarifs. En attendant, les oppo-

sants aux abonnements y voient la preuve que les cartes sont effectivement une pratique de vente à perte. « *Je voudrais qu'on m'explique comment un exploitant peut faire tourner son cinéma avec cette marge* », demande Patrick Brouiller, de l'Association des cinémas d'art et d'essai. La seconde partie de l'étude concerne les comportements des utilisateurs de cartes. Ceux-ci – parmi lesquels les employés de 20 à 34 ans sont sur-représentés – utilisent plus fréquemment leur abonnement dans les premiers mois, très souvent dans les multiplexes, et désertent en partie les cinémas qu'ils fréquentaient.

Mais l'étude du CNC relève également que les petits films, souvent issus de cinématographies peu connues, profitent largement de l'effet carte. Sur la période étudiée, *Freedom*, du Lituanien Sharunas Bartas ou *Les Filles ne savent pas nager*, d'Anne-Sophie Birot ont trouvé une bonne part de leur public chez les abonnés. Certains cinéastes estiment que ce phénomène correspond au supplice de Tantale : les multiplexes parisiens programment des films « difficiles » qui réalisent dans ces salles des scores bien supérieurs à ceux obtenus dans des cinémas indépendants. Mais après une ou deux semaines satisfaisantes, les multiplexes retirent ces films de l'affiche pour faire place aux nouveautés dont le nombre ne cesse de croître.

Thomas Sotinel

Francis Marmande

## Mingus en ombre chinoise, Armstrong dansant, Miles soucieux...

LE SON que j'ai vu : même fluidité et même évidence que dans *Alcools*, d'Apollinaire. Images scandées par un récitatif d'amour des gens, filé comme les grands recueils d'art. Continuité, lignes brisées, entre les deux infinis des gris – gris presque blancs, lumineux, anthracite, perlés, mat, brillants –, DeCarava qui en a suffisamment bavé comme ça, déteste le mot « noir » quand il s'applique au corps, à la peau, à la musique. On ne compose pas de bonne poésie en fredonnant un air que l'on fagote de mots. Des vers de mirilton, oui, mais pas cette épure de la langue où se dépose l'idée : sauf *Alcools* justement, qui fut, misère ! ajusté selon cette méthode.

DeCarava ? Les livres de photos de jazz, il en est de sublimes et, fatalement, très peu d'inintéressants, mais ils s'en tiennent à leur sujet. *Le Son que j'ai vu* n'est pas un livre de jazz. C'est un livre de musicien de jazz, « le son d'un homme en scène », premiers mots en regard d'un portrait : Coleman Hawkins, le ténor bien tenu en protégeant le bec d'une main délicate, l'autre, la droite, les doigts sur les touches, prêts à la note, le menton soucieux, et ce regard intérieur des musiciens, indifférent aux applaudissements que, sur la photo, on entend distinctement. 194 pages non numérotées plus loin, le même « Hawks » devant les derniers mots : « Ténacité/la vérité des enfants et la/ sagesse/ des déshérités/ l'emporteraient enfin/ et enfin !/ le plus spontanément du

monde pourraient crier l'amour de la vie/ celui qui révèle/ la place ouverte qui est/ nous ».

« Hawks », cette fois, « nous » regarde. Les doigts de la dextre n'ont pas lâché les touches. Il vient de jouer. Complet de bonne coupe, cravate sombre, col à boutons, les musiciens soignent leur mise. C'était le jazz. Entre-temps, plus d'images de musiciens fameux ou oubliés que d'autres : « *Tout ce qu'un musicien ressent, voit, entend, tout ce qu'il a été et tout ce qu'il est, devient source et objet de sa musique. C'est une musique marquée par les épreuves, la souffrance et la peine, l'optimisme et l'amour.* » Pas une référence qui vienne détourner de ce que voient les musiciens quand ils jouent. La simple chance d'avoir été là au moment voulu. Aimer le jazz, c'est savoir nommer les musiciens. Aucun fétichisme, pas de vanité ni de manie... Rattraper d'un nom de divinité, un nom de chanteuse ou un prénom souvent, ce que le nom d'esclave écrase.

**LE TRAIN DES RUES ET DES REGARDS**

Dans le récitatif de DeCarava, on reconnaît des titres, et chacun identifiera qui il mérite d'identifier : de Billie Holiday à Duke Ellington, en passant par un Elvin défiguré comme un Christ d'ébène, Mingus en ombre chinoise, Coltrane au soprano à l'âge qu'il aurait ce soir, Monk dans une belle laine, Miles beaucoup plus soucieux qu'à la fin de ses jours, un baryton un peu dé-

garni que l'on ne voit que de dos, Armstrong dansant dans la rue comme il marchait sur la lune, une contrebasse cicatrisée... Et le train des rues, des regards, des coïncidences, des lignes de fuite, des linges, des gris.

Deux photos sont inversées. La première (un bassiste au front immense : Oscar Pettiford, sans doute) fait de lui un gaucher. Peut-être DeCarava en a-t-il rencontré un. Il fixe ses amis, sa tribu, on les retrouve d'images en images. Vers la fin, même inversion en regard d'un majestueux portrait d'Ellington : c'est sa section de saxophones. On ne voit pas de visages. L'inversion est démontrable : la main « droite » sur les touches hautes, la place dans la rangée du musicien, etc. Ce qui est une gêne ordinaire dans l'inversion quand elle n'est pas l'effet du hasard, mais par exemple un calcul « esthétique », se fonde ici dans le travail de la composition.

DeCarava en maîtrise à ce point le sens, dès 1962, qu'il dérouta les éditeurs. DeCarava ne photographiait pas des « jazzmen », il vivait avec. Aujourd'hui, à quatre-vingt-deux ans, il ne peut plus prendre des photos et écouter en même temps. Le drame de ceux qui se prennent pour photographes, c'est de pouvoir le faire. Les musiciens : « *Je crois qu'ils me respectent. Je crois qu'ils savent que je sais.* » Il sait.

# Contes de Noël

Neuf récits imaginés par des lecteurs du *Monde* et de quatre grands quotidiens européens

Cahier spécial fêtes

vendredi 21 décembre

Le Monde  
daté 22

# Portrait de Brest au temps des Lumières

Par sa présentation d'un étonnant plan-relief, d'objets de la vie quotidienne et de peintures, l'abbaye de Daoulas inaugure la célébration par le port breton du siècle qui a coïncidé avec son essor

**BREST AU TEMPS DE L'ACADÉMIE DE MARINE, centre culturel de l'abbaye de Daoulas, 21, rue de l'église, Daoulas (29). Tél. : 02-98-25-84-39. Tous les jours de 10 heures à 19 heures (fermé les 24, 25, 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier), jusqu'au 28 février 2002. 3,81 € (25 F). Catalogue sous la direction de Michel Le Bris et d'Alain Boulaire, Abbaye de Daoulas éd., 160 p., 27 € (177,11 F).**

## BREST

de notre envoyé spécial

La ville de Brest est là, sous nos yeux. Rien n'y manque : ses fortifications, ses quais le long de la Penfeld, bordés d'énormes bâtiments tout en longueur. L'architecture, majestueuse, est austère : hôpital maritime, double corderie, magasin général avec son beffroi et son campanile, serrurerie, tonnellerie, boulangerie, baigne. Le quartier de Recouvrance est sillonné de ruelles étroites. On aperçoit le massif séminaire des jésuites, la Maison de l'intendant et la Comédie. Le vieux château se dresse à l'entrée de la rivière. Au-delà de la ligne des forts, la campagne bocagère est ponctuée de fermes. Nous sommes en 1811, l'année où a été levé l'énorme plan-relief représentant le port breton et ses abords. Ce plan, venu de l'Hôtel

parisien des Invalides, couvre une surface de 130 mètres carrés (16 mètres de long !). Il n'avait jamais été remonté depuis 1927. Sa présentation, à l'abbaye de Daoulas, dans le cadre de l'exposition « Brest au temps de l'Académie de marine », donne le coup d'envoi d'une série d'événements qui se dérouleront à Brest en 2002.

Ces expositions, colloques et publications doivent célébrer le siècle des Lumières qui coïncide avec l'essor de la ville. C'est en 1752 que fut créée l'Académie de marine : elle regroupait des scientifiques de toutes obédiences et des navigateurs – souvent des « esprits forts ». Car Brest était considérée, à la veille de la Révolution française, comme un foyer de libéraux, de contestataires, d'anticléricaux, où les francs-maçons étaient nombreux (en particulier chez les officiers de marine).

Ce plan-relief est une commande de Napoléon qui poursuit l'entreprise commencée par Louis XIV : faire dresser au 1/600, avec la plus grande minutie possible, la « carte », en trois dimensions, des principales places fortes de France. Ce travail était effectué à des fins stratégiques. Il fut accompli ici par deux topographes, les frères Boitard, de 1806 à 1811. Rien ne fut oublié : toutes les façades des maisons ont été

soigneusement relevées, une par une. Pour le chercheur d'aujourd'hui, un tel ouvrage est une mine de renseignements dans les domaines de l'architecture et de l'urbanisme, de l'histoire économique et des mœurs. Dans le cas de Brest, le document est d'autant plus exceptionnel que la ville a été détruite à 90 % au cours de la deuxième guerre mondiale : « *Le tonnerre de Brest est tombé/pas du bon côté/tout s'est écroulé* », chantait Germaine Montero.

## DEUX MILLE BAGNARDS

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, pour déclencher le tonnerre, il suffisait d'une grande cuillère – exposée à l'abbaye de Daoulas. Elle servait à doser la poudre à canon nécessaire pour tirer un coup à blanc. L'explosion – le fameux tonnerre de Brest – signalait l'évasion d'un bagnard. Car depuis 1749, quelque 2 000 forçats étaient employés aux travaux du port. Cette part ténébreuse du siècle des Lumières n'a pas été occultée par le commissaire de l'exposition, Alain Boulaire. Ce dernier entend retracer ici l'évolution mais aussi la vie quotidienne de cette ville-champignon.

Quand Richelieu décide d'y installer, vers 1630, un port pour la flotte du Ponant, Brest ne compte que 3 500 habitants. En 1700, la popula-

tion a décuplé. Et moins d'un siècle plus tard, à la vieille de 1789, elle atteint 70 000 habitants. L'arsenal emploie 10 000 ouvriers à la fin de la guerre d'Indépendance américaine (1783), dans laquelle Brest jouera un rôle-clé. Les bâtiments fonctionnels, que l'on repère sur le plan-relief, ont presque tous été construits sur les plans d'Antoine Choquet de Lindu (1712-1790), un architecte ingénieur de marine. On peut admirer, à Daoulas, les dessins de ce bâtisseur méconnu qui a fait de Brest « un Versailles maritime et guerrier ».

Ce double aspect a été maintes fois traité par les artistes qui suivaient les têtes couronnées européennes de passage à Brest. Les Van Blarenberghe, père et fils, ont laissé des vues précises de l'activité portuaire. Les séries de croquis, levés sur le vif, donnent une idée du grouillement des quais de la Penfeld, ouverts sur le monde. Brest fut également la base de départ des grandes expéditions scientifiques de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un grand tableau de Jean-François Hue clôt l'exposition. Il est daté de 1792. La flotte appareille vers le soleil couchant. Un drapeau tricolore est hissé. Une page de l'histoire de Brest est tournée.

*Emmanuel de Roux*

## « Variété » de Kagel dans une production de rêve à la Cité de la musique

**MAURICIO KAGEL : VARIÉTÉ. Mise en scène : Bernard Kudlak. Avec Rachel Ponsonby (clown), Gaetan Levêque (trampoline), Ensemble Télémaque, Raoul Lay (direction). Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Prochaine représentation, le 20 décembre à 20 h. Prix des places : 19,82 € (130 F). Tél. : 01-44-84-44-84.**

C'EST SANS DOUTE un hasard mais l'on se plaît à noter que le passage de témoin entre Brigitte Marger et Laurent Bayle à la tête de la Cité de la musique s'effectue avec une œuvre du nom de *Variété*. Diversité des répertoires pour la directrice générale depuis l'origine, décloisonnement des pratiques pour son successeur en place depuis le 14 décembre, les ambitions artistiques des responsables de la Cité sont aussi celles de Mau-

ricio Kagel dans ce « concert-spectacle pour artistes et musiciens » qui date de 1977 ! Des productions différentes, *Variété* en a connues des dizaines depuis un quart de siècle. Celle de ce soir rompt avec l'habituelle séparation (opérée notamment par Werner Herzog, lors de la création, dans une version que le Festival d'automne a présentée en 1993) des musiciens (dans la fosse) et des artistes (sur scène). Elle a été

conçue par Bernard Kudlak (directeur du très poétique Cirque Plume) à la demande de Raoul Lay (directeur de l'Ensemble Télémaque), désireux de sortir du cadre instrumental dans lequel il se met généralement au service des compositeurs contemporains.

Le résultat donne dans l'enchantement permanent. A l'exception des membres de l'Ensemble Modern de Francfort à l'œuvre dans *Noir sur blanc* de Heiner Goebbels (*Le Monde* du 30 novembre-1<sup>er</sup> décembre 1997), on ne se rappelle pas avoir jamais vu instrumentistes aussi impliqués dans une action scénique que ces jeunes Marseillais. Parfois non sans risque puisque le trompettiste Gérard Ocelllo, qui prend subitement de l'embonpoint façon Airbag en soufflant à la Dizzie Gillespie, se retrouve suspendu dans les airs avant la fin d'un morceau très enlevé.

## LA BAGUETTE D'EXCALIBUR

Plus tranquilles sont les déambulations de ses partenaires, qu'il s'agisse d'une partie de badminton surréaliste pour le violoncelliste Guillaume Rabier, d'une photo souvenir pour la clarinettiste Linda Amrani ou d'une procession extatique pour l'accordéoniste Jean-Marc Fabiano. Dans ce jeu de chaises musicales sans perdant, le chef Raoul Lay n'est pas en reste car il promène son sourire de ravi provençal en bien des endroits pour diriger ou bien pour exécuter un tour de magie. Objet de toutes les convoitises, le bâton du maestro lance le spectacle sur des rails très divertissants, au premier (musiques bien senties) comme au second degré (duel de baguettes de type Excalibur à la Hoffnung).

Si les musiciens brûlent occasionnellement les planches, les artistes du cirque font un tabac dans les numéros inspirés directement de la musique, comme le jongleur Didier André avec des quilles très jazzy et la trapéziste Jane Allan avec des mouvements pendulaires au rythme de la percussion de Christian Bini. Sensible aux plus fines inflexions de la musique de Kagel, parfois très mélancolique, le travail de Bernard Kudlak sert remarquablement l'esprit d'un compositeur qui pousse toujours à s'interroger. L'entrée des artistes en faux musiciens va dans ce sens, de même que mille détails semblables à ce duo réalisé avec la pianiste Nathalie Negro par la contorsionniste Vanessa Ricolleau au clavier d'un synthétiseur qui ne produit aucun son. Venu féliciter les interprètes en coulisse, Mauricio Kagel peut déclarer « *C'est un rêve. C'est ce que je voulais depuis le début* ». Chaque spectateur est prêt à applaudir, comme lui, deux soirs de suite.

*Pierre Gervasoni*

## SORTIR

### PARIS

#### Un fil à la patte

Après une tournée en province, Georges Lavaudant et la troupe de l'Odéon reprennent *Un fil à la patte*, pièce préférée de Georges Feydeau, créée début mars à Paris. Ce vaudeville, joué pour la première fois en 1894, a séduit Lavaudant, qui aime passer d'un genre à l'autre. D'une tragédie grecque à une comédie de la Belle Époque, le metteur en scène retient le plaisir qu'il ressent à voir les comédiens « entrer d'un type d'énergie à l'autre avec la souple intensité de véritables athlètes de l'affect ». Lui et son équipe explorent ce « théâtre de la variation » où la « déflagration comique » est d'abord « affaire de rythmes et de tons justes ». Odéon - Théâtre de l'Europe, 1, place de l'Odéon, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Odéon. Du 22 décembre 2001 au 5 janvier 2002. 20 heures, du mardi au samedi ; 15 heures, le dimanche. Relâche le lundi et les mardis 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier. De 35 F à 185 F. Tél. : 01-44-41-36-36.

### Trix

Cirkus Cirkör, compagnie de cirque scandinave créée en 1995, et Orionteatern, troupe théâtrale fondée en 1983 à Stockholm par Lars Rudolfsson, metteur en scène et directeur musical renommé en Suède, ont associé une nouvelle fois leurs talents. *Trix*, leur seconde création, mêle théâtre, cirque et musique. Dans ce « cadre visuel de séquences » et de « jeux contrastés », l'ordinaire croise l'étrange, le Moyen Âge cohabite avec la science fiction et les artistes font exploser les limites du genre. Compositeur de la musique des trois derniers spectacles de Cirkus Cirkör, le groupe Urga apporte au spectacle des rythmes rock, ska, reggae, folk, dub et punk. Espace Charlie-Parker, Grande Halle de La Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Jusqu'au 30 décembre. 20 h 30, du mercredi au samedi ; 16 heures, le dimanche. Tél. : 01-40-03-75-75. 55 F (moins de 16 ans et carte Villette), 90 F et 110 F.

## GUIDE

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

### VERNISSAGE

Olga Kisseleva : *The Wrong City Installation*. Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis). Mains d'œuvres, 1, rue Charles-Garnier. Tél. : 01-40-11-25-25. De 12 heures à 18 heures. Fermé les 24, 25 et 31 décembre et 1<sup>er</sup> janvier. Du 21 décembre au 20 janvier. Entrée libre.

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

#### La Belle Hélène

d'Offenbach. Katarina Karnéus (Hélène), Yann Beuron (Paris), François Le Roux (Calchas), Michel Sénéchal (Ménélas), Laurent Naouri (Agamemnon), les Musiciens du Louvre-Grenoble, Chœur des Musiciens du Louvre-Grenoble, Marc Minkowski (direction), Laurent Pelly (mise en scène), Laura Scozzi (chorégraphie).

Châtelet - Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. 19 h 30, le 21. Tél. : 01-40-28-28-40. De 75 F à 690 F.

#### Quatuor Antares

Œuvres de Saint-George, Mozart, Mendelssohn. Église allemande, 25, rue Blanche, Paris-9<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Liège. 20 heures, le 21. Tél. : 01-42-72-14-66. 50 F et 70 F.

#### Orchestre philharmonique de Radio France

Œuvres de Lindberg, Rachmaninov, Strauss. Barry Douglas (piano), Jukka-Pekka Saraste (direction). Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Ternes. 20 heures, le 21. Tél. : 01-45-61-53-00. De 49,20 F à 249,26 F.

#### Quatuor à cordes de Massy

Œuvres de Moussorgski, Dvorak. Hüseyin Sermet (piano). Opéra, 1, place de France, Massy (Essonne). 20 h 30, le 21. Tél. : 01-60-13-13-13. De 92 F à 140 F.

#### Orchestre national d'Île-de-France

Œuvres de Saint-Saëns, Strauss, Ravel, Rossini, Massenet, Lalo. Valérie Millot (soprano), Ronald Zollman (direction). Théâtre Luxembourg, 17, rue du Commandant-Berge, Meaux (Seine-et-Marne). 21 heures, le 21. Tél. : 01-64-36-40-00. De 95,10 F à 170,55 F.

#### Touré-Touré

Théâtre Gérard-Philipe, 59, bd Jules-Guesde, Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). M<sup>o</sup> Saint-Denis-Basilique. 20 h 30, le 21. Tél. : 01-48-13-70-00. 60 F.

#### Salon Jazz

Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies, Nanterre (Hauts-de-Seine). RER Nanterre. 19 heures, le 21. Tél. : 01-41-37-94-21. 140 F.

#### Phil Minton Quartet

Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, Montreuil (Seine-Saint-Denis). 20 h 30, le 21. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F.

#### Deep Inside

Folie's Pigalle, 11, place Pigalle, Paris-9<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Pigalle. Minuit, le 21. Tél. : 01-48-78-55-25. 100 F + consommation.

#### DJ Vadim, Sireman, Ooof

La Mezzanine de l'Alcazar, 62, rue Mazarine, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Odéon. 21 heures, le 21. Tél. : 01-53-10-19-99. Entrée libre.

#### Automatik

Rex Club, 5, bd Poissonnière, Paris-2<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Bonne-Nouvelle. 23 h 30, le 21. Tél. : 01-42-36-10-96. 70 F.

### RÉGIONS

Mesure pour mesure de William Shakespeare, mise en scène de Jacques Nichet.

Toulouse (Haute-Garonne). Théâtre de la Cité, 1, rue Pierre-Baudis. 20 h 30, les 22 et 25. Tél. : 05-34-45-05-05. De 50 F à 111 F. Dernières.

La Nuit du thermomètre de Diastème, mise en scène de l'auteur, avec Emma de Caunes et Frédéric Andrau. Nice (Alpes-Maritimes). Théâtre de Nice, promenade des Arts. 21 heures, le 22. Tél. : 04-93-13-90-90. 120 F.

Compagnie Barbara Sarraeu Rue du Petit-Chantier. Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). 3 Bis F, 109, avenue du Petit-Barthélemy. 21 heures, le 22. Tél. : 04-42-16-17-75. 60 F.

#### Compagnie Dit

Robert Seyfried : *Grand & Petit, Quiétude*. Grenoble (Isère). Ancien Musée de peinture, 5, place de Verdun. 19 h 30, le 22. Tél. : 04-38-49-95-95. 40 F et 120 F.

#### Compagnie Caryatides

Cyril Viallon : *Les Petits Riens*. Lille (Nord). Le Grand Bleu, 36, avenue Max-Dormoy. 20 heures, le 22 ; 17 heures, le 23. Tél. : 03-20-09-45-50. 65,60 F.

#### Système Castafiore

Marcia Barcellos : *Récits des tribus Omega*. Martignes (Bouches-du-Rhône). Théâtre des Salins, quai Paul-Doumer. 20 h 30, le 22. Tél. : 04-42-49-02-00. 100 F.

#### Le Petit Prince

Extraits du *Petit Prince*, d'Antoine de Saint-Exupéry, et œuvres de Prokofiev, Martinu, Schoenberg, Fauré, Caplet, Debussy, Rameau-Taffanel, Stravinsky, Enesco, Françaix, Bach, Gluck, Dutilleul, Poulenc, Philippe Bernold (flûte), Ariane Jacob (piano), Sébastien Tortelier (récitant). Grenoble (Isère). Auditorium du musée, 50, quai de France. 17 h 30, le 22. Tél. : 04-76-87-77-31. 80 F.

#### Orchestre national de Lyon

Ciné-concert : musiques et films *The Kids*, *The Idle Class*, de Charlie Chaplin. David Robertson (direction). Lyon (Rhône). Auditorium Maurice-Ravel, 149, rue Garibaldi. 20 heures, les 22 et 23. Tél. : 04-78-95-95-95. 120 F.

#### La Flûte enchantée

de Mozart. Mark Adler, Fernando Portari (Tamino), Hélène Le Corre (Pamina), Stéphane Degout (Papageno), Sophie Haudebourg (Papagena)... Oswald Sallaberger (direction), Stéphane Braunschweig (mise en scène). Rouen (Seine-Maritime). Théâtre des Arts, 22, place de la Bourse. 20 h 30, le 22 décembre 2001 et les 4 et 5 janvier 2002 ; 19 heures et 20 h 30, les 26 et 29 ; 16 heures, le 30 ; 19 heures, le 2 janvier 2002. Tél. : 02-35-71-41-36. 209,91 F et 354,22 F.

## RETENEZ VOS PLACES

Trois concerts du ténor Luciano Pavarotti sont prévus en France : le 15 juin, au Stade-Vélodrome de Marseille ; le 22 juin, au Stadium Lille Métropole de Lille ; le 6 juillet au stade Charles-Ehrmann à Nice. Sur ces trois lieux, les places seront assises et numérotées. La location est ouverte sur le réseau Ticketnet : 08-92-69-46-00 (2,23 F la minute) et dans tous les points de vente habituels à partir du 26 (Fnac, Auchan, Virgin, Carrefour, Galeries Lafayette, Le Furet - Leclerc). De 203,35 F à 924,90 F.

**NOUVELLE ADRESSE**  
22, RUE QUENTIN BAUCHARD  
(angle Champs-Élysées)

**club 79**  
OUVERT TOUS LES JOURS

MÊME AMBIANCE - NOUVEAU DÉCOR  
THÉ DANSANT SOIRÉE "DANCE"  
TOUS LES JOURS VENDREDI et SAMEDI  
de 14h30 à 19h de 22h à l'aube

SOIRÉE RÉTRO  
Du dimanche au jeudi à 21 h 30

Tél. 01 47 23 68 75

## Les hommes vont enfin avoir des idées de cadeaux.

www.orange.fr > à la une > Noël orange

Soyez sûr de faire plaisir à vos proches ! Où que vous soyez et quand vous le voulez, trouvez des idées cadeaux sélectionnées selon certains critères (budget, âge...), sur le www.orange.fr de votre mobile. Renseignements sur www.orange.fr et au 0 800 839 800 (numéro vert).

Le futur, vous l'aimez comment ?

orange

## DISPARITIONS

## Rufus Thomas

## Une figure historique du rhythm'n'blues

LE CHANTEUR américain Rufus Thomas est mort, dimanche 16 décembre, au St Francis Hospital de Memphis (Tennessee). Né le 26 mars 1917 à Cayce (Mississippi), cet éternel adolescent, jamais en panne d'une bonne blague et d'un clin d'œil égrillard, restera comme l'un des pionniers de l'histoire du rock'n'roll et du rhythm'n'blues façonné à Memphis, une ville où il vivait depuis sa petite enfance.

Dès le milieu des années 1930, Rufus Thomas commence sa carrière comme amuseur, danseur de claquettes et comédien au sein des Rabbit Foot Minstrels, troupe itinérante de music-hall. Il réalise ses premiers enregistrements en 1941, devient programmeur et présentateur pour WDIA, l'une des rares stations de radio de Memphis dirigée par des afro-américains, et produit des spectacles ouverts aux nouveaux talents dans divers clubs de Beale Street, la « rue musicale » de Memphis. Ce qui l'amènera à soute-

nir les débuts de BB King, Bobby Bland, Junior Parker ou Ike Turner.

Rufus Thomas, alors l'une des personnalités les plus réputées de Memphis, débutera une carrière de chanteur à succès en 1953 avec le tube *Bear Cat*, publié par Sun Records, la compagnie fondée en 1950 par Sam Phillips, berceau du blues et du r'n'b, des musiciens noirs puis du rock'n'roll blanc (les premiers enregistrements d'Elvis Presley, Jerry Lee Lewis, Carl Perkins, Roy Orbison...).

A partir de 1959, Rufus Thomas sera l'un des auteurs-compositeurs-interprètes régulier de la compagnie Stax Records, tout juste fondée par Steward et Estelle Axton. Il enchaîne les tubes avec sa fille Carla (*Cause I Love You, Gee Whiz...*) et sous son nom (*Walking The Dog* en 1963, *Do The Funky Chicken, Push and Pull, The Breakdown*, au début des années 1970). Stax Records, qui a à son catalogue Otis Redding, Sam and Dave, Booker T. & the

MG's, Eddie Floyd, Isaac Hayes ou Al Bell, est dirigée par des Afro-Américains et apparaît en pointe dans le combat pour les droits civiques.

C'est aussi un label qui a su flairer les évolutions de la musique populaire, passant du r'n'b originel à la soul music puis au funk. Un parcours que suivra Rufus Thomas, chanteur expressif et interprète généreux, apte à s'adapter aux divers arrangements d'une musique qu'il veut toujours festive et dansante. La disparition de Stax Records en 1976 marque un recul de la popularité de Rufus Thomas, qui, depuis les années 1980, perpétuait son glorieux passé au travers de quelques disques et surtout de concerts, où il menait avec humour un spectacle conjuguant la sensualité du funk et les fantaisies visuelles inspirées des numéros de ses débuts.

Sylvain Siclier

■ **ANDRÉ BLANC-LAPIERRE**, membre de l'Académie des sciences, spécialiste des signaux aléatoires et de leur application en physique, est mort vendredi 14 décembre, à Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine). Né à Lavaur (Tarn) le 7 juillet 1915, André Blanc-Lapierre est ancien élève de l'Ecole normale supérieure (1934-1938), agrégé de physique (1938), docteur ès sciences physiques (1944) et mathématiques (1945). Tout en enseignant à l'Ecole normale supérieure et aux universités d'Alger (1956-1961), puis de Paris-XI-Orsay (1961-1983), ce physicien éminent a dirigé l'Institut d'études nucléaires d'Alger (1956-1961), puis le Laboratoire de l'accélérateur linéaire d'Orsay (1961-1969). Dans ce dernier poste, André Blanc-Lapierre a joué un rôle déterminant dans la décision

de construire l'anneau de collisions à électrons et positrons d'Orsay (ACO). Entre 1962 et 1966, il a été membre, puis président du Comité consultatif de la recherche scientifique et technique. De 1969 à 1978, il a été directeur général de l'Ecole supérieure d'électricité. Il a également présidé la Société française de physique (1981) et le Conseil supérieur de la sûreté et de l'information nucléaires (1987-1990). André Blanc-Lapierre a aussi été vice-président (1983-1984), puis président (1985-1986), de l'Académie des sciences, dont il était membre, dans la section physique, depuis 1970.

■ **FRÉDÉRIC DE PASQUALE**, acteur au cinéma et à la télévision, est mort lundi 17 décembre, à Rouen, à l'âge de soixante-dix ans. Né le 28 mars 1931 à Paris, étudiant à la fois aux Beaux-Arts et à

l'Idhec, Frédéric de Pasquale a d'abord été décorateur de cinéma, participant aux films *Cartouche*, *La Fille aux yeux d'or*, *La Femme et le Pantin*. En 1963, Robert Enrico, son camarade de régiment, le fait débiter dans *La Belle Vie*. Il apparaît ensuite au cinéma, notamment dans *Le Viol* (1967), de Jacques Doniol-Valcroze, *Le Pacha* (1967), de Georges Lautner, *Jeff* (1969), de Jean Herman, avec Alain Delon, *The French Connection* (1971), de William Friedkin, *Le Fils* (1972), de Pierre Granier-Deferre, *La Boum* (1980), de Claude Pinoteau... Pour la télévision, il joue dans le feuilleton *Sylvie des Trois Ormes*, dans le premier téléfilm de Jean-Christophe Averty, *Un beau ténébreux*, d'après Julien Gracq, et plus récemment dans *Premier de cordée*, d'après Frison-Roche, et *Suite en ré*, avec Guy Marchand.

du Parti républicain (PR) de 1988 à 1990 et de 1995 à 1997, président de l'UDF de mars 1996 à septembre 1998.]

## EMPLOI ET SOLIDARITÉ

Philippe Most a été nommé inspecteur général des affaires sociales au tour extérieur, lors du conseil des ministres de mercredi 19 décembre.

[Né le 30 juin 1941 à Paris, médecin psychiatre, Philippe Most est maire (RPR) de Royan (Charente-Maritime) depuis mars 1989 et conseiller régional de Poitou-Charentes depuis mars 1998.]

## DIPLOMATIE

Michel de Bonnacorse a été nommé ambassadeur en Suisse par décret paru au *Journal officiel* du 19 décembre, en remplacement de Régis de Belenet, qui vient d'être nommé ambassadeur au Danemark.

[Né le 15 novembre 1940 à Poitiers, Michel de Bonnacorse Benault de Lubières est diplômé d'études supérieures de droit public, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1966-1968). Il a été notamment en poste à Tunis (1971-1974), à Tananarive (1978-1984) et à l'administration centrale et a été membre des cabinets ministériels de Jean-Philippe Lecat (1974), Jacques Chirac (1974-1976) et Raymond Barre (1976-1978), avant d'être ambassadeur au Kenya (1990-1993), puis ambassadeur auprès des Nations unies à Genève (1993-1995). Depuis septembre 1995, Michel de Bonnacorse était ambassadeur au Maroc.]

Henry Cuny a été nommé ambassadeur en Arménie, par décret paru au *Journal officiel* du 19 décembre, en remplacement de Michel Legras.

[Né le 14 mai 1946 à Créteil, Henry Cuny est diplômé d'études supérieures de droit privé et de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'ENA (1976-1978). Il a été notamment en poste à Rome auprès du Saint-Siège (1981-1985), à Moscou (1985-1988), à Rome (1992-1995) et à l'administration centrale du Quai d'Orsay. Depuis septembre 1995, Henry Cuny était conseiller diplomatique auprès du chef d'état-major des armées.]

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 19 décembre est publié :

● **Catastrophe naturelle** : un arrêté portant constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements.

## AU CARNET DU « MONDE »

## Naissances

Garches (Hauts-de-Seine).

## Juliane et ses parents

sont heureux d'annoncer la naissance de la petite

## Alexie,

le 8 décembre 2001.

## Catherine et Didier TESTOT.

**Georgette et Raphaël RAPPAPORT, Betty et Gérard SIMON FISBEIN** ont la joie d'annoncer la naissance de

## Manon,

le 22 novembre 2001, à Paris,

chez

**Nathalie et Pascal,**  
et sa sœur **Elsa.**

1, rue de Monbel,  
75017 Paris.

## Anniversaires de naissance

– 21 décembre 1941 -  
21 décembre 2001.

Le Monde le sait-il ?

## Alain ABOU

fête ses soixante ans.

Bon anniversaire !

**Danielle, Michel, Emmanuelle, Roland, Pierre, Judith.**

## Décès

– Mme Gilbert Bécaud, Gaya, Philippe, Jennifer, Emily, Noi, ont la douleur de faire part du décès de

## M. Gilbert BÉCAUD,

survenu le 18 décembre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 décembre, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, à Paris-8<sup>e</sup>.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

– Le président,  
Et les membres du conseil d'administration,  
Le président,  
Les membres du directoire,  
Ainsi que le personnel de la

## Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (Sacem),

ont l'immense tristesse de faire part du décès de

## M. Gilbert BÉCAUD,

survenu le 18 décembre, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 décembre, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, à Paris-8<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation au cimetière du Père-Lachaise.  
(*Le Monde des 19 et 20 décembre.*)

– Le directeur,  
Et le personnel du Laboratoire de l'accélérateur linéaire d'Orsay (IN2P3-CNRS et université Paris-Sud) ont appris avec tristesse le décès de

**André BLANC-LAPIERRE**,  
professeur,  
directeur du Laboratoire  
de 1961 à 1969,

le 14 décembre 2001.

Ils présentent à sa famille leurs plus sincères condoléances.

– Le président,  
Et les membres de l'Association Science-ACO ont appris avec beaucoup de tristesse le décès de

**André BLANC-LAPIERRE**,  
président d'honneur de l'Association,

survenu le vendredi 14 décembre 2001.

Ils adressent leurs sincères condoléances à toute sa famille.  
(*Lire ci-contre.*)

– Son épouse,  
Parents, alliés,  
Et amis,  
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

**Jean BRUNSCHWIG**,  
officier de la Légion d'honneur,  
Jean BREVAL,

survenu le mardi 18 décembre 2001, à Paris.

– La Société des amis de Jean Cavailles  
a la tristesse de faire part du décès,  
survenu le 13 décembre 2001, de

**Mme Gabrielle FERRIÈRES**,  
membre fondateur de la société,

qui a été créée pour honorer la mémoire de son frère, philosophe et héros de la Résistance.

– M. et Mme Françon,  
M. et Mme Jean Cervoni,  
M. et Mme Francheschini,  
ses enfants et leurs conjoints,  
Jean-Louis, Laurence, Laurent,  
Nadine, Nicole, Pascal,  
ses petits-enfants,  
Adrien, Antony, Audrey, Christophe,  
Eve, Fiona, Gordon, Jonathan, Laetitia,  
Louis, Lysiane,  
ses arrière-petits-enfants,  
Sa famille et ses amis,  
ont la douleur de faire part du décès de

## Mme Marie CERVONI,

survenu le mardi 18 décembre 2001,  
dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 21 décembre, en l'église Saint-André d'Omessa (Haute-Corse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Léon Debouverie,  
son mari,  
Jean et Evelyne,  
Sophie,  
Laurent et Muriel,

ses enfants,  
Rose, Adèle, Lucien, Brune, Lili,  
ses petits-enfants,  
Toute la famille,  
ont la tristesse d'annoncer la mort de

## Jeanne DEBOUVERIE-NOSSEREAU,

survenue le 13 décembre 2001, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 17 décembre, en l'église Sainte-Anne d'Amiens.

8, rue du Cange,  
80000 Amiens.

– Brigitte et Pascal Guille,  
Florence Quemener,  
Alizée, Adrien, Alexandre, Kristenn, Geoffroy et Ilan,  
ses enfants et petits-enfants,  
Marie-Claire Tignon,  
Jeanine Michou,  
Max et Jeanine Durand,  
Ainsi que ses cousins et cousines,  
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Jacques DERVAL**,  
ancien combattant AFN,  
ingénieur agronome (ENA d'Alger),  
expert immobilier auprès du Crédi  
foncier de France,

survenu dans sa soixante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 décembre 2001, à 10 h 30, en l'église Saint-Symphorien de Fondettes.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale au cimetière de l'Est d'Angers, à 14 h 30, le 21 décembre.

Condolances sur registre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

13, rue des Longs-Prés,  
92100 Boulogne-Billancourt.  
15 bis, rue des Chaussumiers,  
37230 Fondettes.

## Gérard GORCY,

ancien président national  
de la société de Saint-Vincent-de-Paul,  
chevalier de la Légion d'honneur,

s'est endormi dans la Paix du Seigneur,  
le 18 décembre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 22 décembre à 10 h 30 en la cathédrale de Nancy.

De la part de  
Annie Gorce,  
née Verlin, son épouse,  
Agnès, Stéphane et Valérie, Philippe,  
Bruno Gorce,  
ses enfants,  
Salomé et Diane,  
ses petites-filles,  
Mmes Marthe et Simone Veltin,  
Les familles Gorce, Fischer, Panza,  
Protte,

7, rue de Heubach,  
54520 Laxou.

– Bernin. Grenoble.

Mme Maurice Pariselle,  
Le général et Mme Jean Pariselle,  
Le docteur Bernard Pariselle,  
Mme Pierre Pariselle,  
M. René Pariselle,  
M. et Mme Antoine Duchemin,  
M. et Mme André Delarme,  
leurs enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

**M. Maurice PARISELLE**,  
professeur agrégé,  
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 18 décembre 2001, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église de Bernin, le vendredi 21 décembre, à 10 h 30, suivie de la crémation dans l'intimité.

– Paris. Tulle.

M. et Mme Georges Mallefont,  
M. et Mme Francis Hamon,  
leurs enfants et petits-enfants,  
Ses frère, sœur, beau-frère, belle-sœur,  
neveux, nièces,  
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Léone MALLEFONT**,  
dite **Claude ULLIN**.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 20 décembre 2001, à 14 h 15, en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Tulle.

2 bis, avenue Vidalie,  
19000 Tulle.  
18, rue de Steinkerque,  
75018 Paris.

– Frédéric et Adeline Salat-Baroux,  
Guillaume Salat-Baroux,  
ses enfants,  
Nicolas, Diane, Alexandre,  
Julie et Esther,  
ses petits-enfants,  
Maurice Salat-Baroux,  
son frère,  
ont la douleur de faire part du décès du

**professeur**  
**Jacques SALAT-BAROUX**,  
membre de l'Académie de médecine,  
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 19 décembre 2001, dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques auront lieu au cimetière parisien de Pantin, le 21 décembre, à 15 heures.

– Le professeur Serge Uzan,  
chef du service de gynécologie-obstétrique et de médecine de la reproduction,  
M. Arthur Haustant,  
directeur de l'hôpital Tenon,  
L'ensemble des médecins et du personnel de la maternité Guy-Le-Lorier et de l'hôpital Tenon,  
ont la tristesse d'annoncer le décès, le 19 décembre 2001, du

**professeur**  
**Jacques SALAT-BAROUX**,  
ancien chef de service  
à l'hôpital Tenon,  
membre de l'académie de médecine,  
officier de la Légion d'honneur.

– Jean-Claude et Michèle Soufir,  
Hubert et Joëlle Soufir,  
Patrick et Michelle Soufir,  
ses enfants,  
Nadem, Lilia, Sami, Raphaël,  
Déborah et Camille,  
ses petits-enfants,  
Marie, veuve Uzan,  
Irène, veuve Scialom,  
ses sœurs,  
Et toute la famille,  
ont la douleur de faire part du décès de

## Moïse, Maurice SOUFFIR,

survenu le 27 novembre 2001.

Il repose avec son épouse,

## Emma.

Les prières du mois seront dites le dimanche 23 décembre, à 16 heures, en la synagogue du 223, avenue Vercingétorix, Paris-14<sup>e</sup>.

« Il meurt là, Moshè,  
le serviteur de IHVH,  
son œil ne s'était pas terni,  
elle ne s'était pas enfiée, sa sève. »  
Dt. 34, 5-7.

« L'étranger qui séjourne avec toi,  
tu l'aimeras comme toi-même. »  
Lev. 19, 33-34.

– Antoinette Walcker, née Voisin,  
son épouse,  
Dominique Walcker (†),  
Elisabeth et Jörg Walcker-Hermlé,  
Emmanuèle et Claude Guibert,  
Béatrice et Yves-Bernard Collinet,  
ses enfants,  
Nicolas Hermlé et Molliga Ambroise,  
Olivier et Valérie Guibert,  
Denis Guibert,  
Marine Guibert,  
Florence et Gérard Gaillard,  
Guillaume Collinet,  
ses petits-enfants,  
Benoît Guibert,  
son arrière-petit-fils,  
ont la tristesse de faire part du décès de

## M. Alfred Raymond WALCKER,

dans sa centième année, le 18 décembre 2001.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 21 décembre, à 15 h 15, en l'église Sainte-Genève des Grandes Carrieres, 174, rue Championnet, Paris-18<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation au cimetière d'Asnières (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

## Anniversaires de décès

– Le 21 décembre 1998,

## Catherine HAGÈGE

a disparu.

Pensez à son rire qui fusait.

– Il y a dix ans, le 21 décembre 1991,

## Véronique JORDAN-ROMAN

nous quittait.

## Conférences

Vendredi 21 décembre 2001,  
de 20 h 15 à 21 h 30,  
« Le grand symbole  
du solstice d'hiver »  
Loge unie des théosophes,  
11 bis, rue Kepler, Paris-16<sup>e</sup>.  
*Entrée libre et gratuite.*  
Tél. : 01-47-20-42-87  
www.theosophie.asso.fr

**DEBARRAS**  
integral, tous locaux,  
récupérations.  
**BIGUES BENNES**  
01 49 95 95 42  
Service rapide  
tous les jours

## EN VUE

■ Un jeune pâtissier de Kaboul, rayonnant de bonheur devant sa boutique où affluaient les clients pour fêter la fin du ramadan, se frottait les mains et rêvait tout haut : « Je n'ai pas d'épouse pour le moment, mais bientôt je serai si riche que je pourrais en avoir au moins quatre ! »

■ Un puissant tir de missiles contre Ben Laden ordonné par Bill Clinton en 1999 avait été annulé de justesse : il s'agissait en fait d'un riche cheikh des Emirats parti dans les montagnes à la chasse aux faucons.

■ Les Cubains retirent de leur catalogue le Petit, de H. Upmann, le cigare préféré de John Kennedy qui en avait fait acheter 2000 en urgence avant de décréter l'embargo sur Cuba.

■ Finalement arrêtée et incarcérée en Floride, pour un vol de télévision, la princesse **Buniah Al-Saud**, nièce du roi Fahd d'Arabie saoudite, profitait de son immunité diplomatique pour battre comme plâtre et pousser dans les escaliers sa servante.

■ **Somsak Thepsutin**, ministre thaïlandais chargé du tourisme, annonce un projet de golf - 27 trous - sur un terrain truffé de mines dans la province d'Ubou Ratchathane aux frontières du Laos et du Cambodge : « C'est un défi intéressant à relever pour les trois pays. »

■ Les élèves de la Temasek Polytechnic de Singapour recevront désormais les résultats des examens sur leurs téléphones portables.

■ Les policiers de Lancashire en Grande-Bretagne, alertés du fin fond de l'Amérique par un internaute qui venait de recevoir des SOS numériques, ont volé au secours de **Stephen Ridley**, surfeur nocturne, coincé par un coup de vent dans la remise de son jardin.

■ « SlugBot », robot mis au point par des chercheurs anglais, capable d'exterminer cent limaces à l'heure en pénétrant de nuit sur les pelouses, sait aussi ramasser avec les trois doigts d'une main articulée sur un bras en fibre de verre, et jeter dans un sac sur son dos, les cadavres des gastéropodes qui lui servent à produire l'énergie dont il a besoin pour tuer.

■ Selon les scientifiques britanniques chargés de « Laughlab » (« Laboratoire du rire »), une étude sur la psychologie du rire à laquelle 100 000 personnes du monde entier ont participé, les Allemands ont tendance à trouver « très drôles » plus souvent que les autres un nombre plus important de plaisanteries.

■ L'actrice allemande **Heike Makatsch** a cassé deux côtes à son partenaire en se donnant à fond dans une scène d'amour sur le plateau d'une série télévisée.

Christian Colombani

## L'Australie pleure ses défaites sportives

Le sport occupe une position centrale dans l'identité nationale, selon « The Australian », qui s'interroge sur la série d'échecs subis ces dernières semaines par le pays en tennis, en rugby et en football.

## THE AUSTRALIAN

l'Uruguay, les empêchant de se qualifier pour la prochaine Coupe du monde. L'ancien champion de rugby à 13, Anthony Mundine, a subi peu de temps après un cuisant KO contre l'Allemand Sven Ottke lors du championnat du monde des super-moyens de la Fédération internationale de boxe (IBF). Les joueurs de cricket australien ont, pour leur part, concédé un match nul aux Néo-Zélandais, réputés pourtant pour leur faible niveau.

« Voici la mauvaise nouvelle pour les fans de sport qui discutent autour de la machine à café de la récente baisse de forme de l'Australie : il va

fallait vous y habituer, prévient Adrian McGregor dans les colonnes du quotidien national *The Australian*. La globalisation est arrivée dans le sport, et elle ne va pas partir. » Les sports dans lesquels l'île continent excelle (rugby, jeu à 13, cricket...) sont joués par un nombre très limité de pays. En football, sport pratiqué par 205 nations, l'Australie n'est parvenue à se qualifier pour une Coupe du monde depuis 1974. Et en athlétisme (la fédération internationale possède 210 pays mem-

bres) les « Aussies » ne comptent qu'une seule championne olympique, Cathy Freeman.

## PSYCHÉ NATIONALE

Les récentes défaites concédées par les sportifs des antipodes auraient-elles un lien les unes avec les autres ? « Absolument pas, tranche David Rowe, professeur à l'université de Newcastle, dans l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud. Les hauts et les bas dans le sport vont et viennent. L'hypothèse selon laquelle les séries de victoires ou de défaites sont liées n'est pas vraie. » Mais, « si ces échecs n'ont aucun rapport entre eux, pourquoi le public australien les

prend-il autant à cœur », s'interroge le journaliste de *The Australian*.

La réponse est fournie par Murray Phillips, un historien du sport à l'université du Queensland : « *Le sport est consubstantiel à l'identité australienne. Pensez à n'importe quel autre domaine intellectuel, artistique ou scientifique. Peu importe les prix que nous pouvons y remporter, ils seront insignifiants comparés à ceux [que nous pouvons gagner] en sport. Les gens voient dans le sport des liens avec leur place dans le monde et le progrès de la nation. Ils extrapolent à partir de leurs succès sportifs, auxquels ils donnent des significations bien plus importantes qu'ils ne devraient.* » David Rowe partage cet avis : « *Les Australiens continuent de regarder leurs performances sportives pour s'assurer si les choses vont bien ou non, aussi spécieuse que soit cette logique.* »

L'Australie ne serait toutefois pas la seule nation « à trouver dans le sport un sauveur pour la psyché nationale », estime le rédacteur de *The Australian*, qui ajoute : « L'Angleterre, malade de perdre sur une aussi grande échelle, a englouti des millions de livres sterling venus de la loterie dans un Institut du sport rempli d'une marée d'Australiens embauchés pour leur expertise lors des derniers Jeux olympiques. La France a, elle, été tellement poussée par sa victoire lors de la Coupe du monde de football, en 1998, qu'elle est devenue la grande puissance sportive en Europe, comme l'Australie l'a récemment découvert à ses dépens. »

Frédéric Therin

## DANS LA PRESSE

## LE FIGARO

Philippe Reclus

■ Un an jour pour jour après son premier avertissement, le Conseil constitutionnel vient à nouveau de rappeler à l'ordre le gouvernement sur le financement des 35 heures (...). Cela tombe d'autant plus mal que, s'il est bien un texte emblématique des réformes engagées par la majorité plurielle, c'est celui du temps de travail. Le symbole se retourne aujourd'hui contre ses promoteurs. D'emblème d'une politique progressiste, il est devenu un boulet. Il jette un sérieux doute sur la pérennité des réformes de structure engagées. Il met en relief les incohérences dans le choix des urgences, si l'on compare les 100 milliards de francs de coût annuel des 35 heures avec les

90 milliards promis pour la sécurité. Mais surtout celle lui aura servi de révélateur. Elle souligne les limites d'un système de gestion sans doute généreux dans une conjoncture porteuse mais qui se trouve incapable de résister à l'épreuve du ralentissement économique.

## LE NOUVEL OBSERVATEUR

Jacques Julliard

■ Il y a du serial killer en Jacques Chirac. Cette pulsion meurtrière ne coïncide pas tout à fait avec l'image bon-garçon bon-ntonon qu'il se donne aujourd'hui, mais n'est-il pas de la nature du serial killer de se cacher sous des apparences débonnaires ? Le jour, il inaugure les chrysanthèmes. La nuit, il les porte sur la tombe encore fraîche de ses victimes. Demandez-en des nouvelles aux mères de Chaban (présidentielle de 1974) ou d'Ornano (municipales parisien-

nes de 1977). Parlez-en à Barre et même à Giscard. Quand la chasse est ouverte, Chirac vise entre les deux yeux (...). Décidément, la grande force de Chirac est de se faire sous-estimer. Ses concurrents le traitent volontiers en ballot. Le moment venu, c'est lui qui les balance.

## RFI

Geneviève Goëtzinger

■ Désamorcer une tension qui menaçait de se muer en tourmente, dresser un constat objectif en ouvrant des pistes pratiques, redonner enfin la main sur le plan politique à Lionel Jospin. La mission de Julien Dray, c'était tout cela et rien de moins. Sa méthode est à saluer, plus pragmatique que philosophique, plus empirique qu'idéologique. Le parcours est impressionnant, de la part de cet ancien trublion de la gauche socia-

liste auquel la culture du terrain a donné une nouvelle densité et une nouvelle crédibilité (...). En plaçant le débat sur un terrain très pratique, Julien Dray a bien rempli sa mission : dédramatiser. La loi Guigou avait été votée dans le consensus. Il offre toutes ses chances à ce même consensus pour sa révision.

## LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ Erreur reconnue, erreur à demi pardonnée ! (...) Julien Dray, qui, de longue date, s'est intéressé aux problèmes de la violence urbaine et qui, depuis un mois, a écouté les doléances de tous les acteurs chargés de la traiter, propose des aménagements de bon sens à la loi sur la présomption d'innocence. (...) Malheureusement il est bien tard pour opérer ces ajustements législatifs. (...) Erreur à demi pardonnée ne pourra qu'être à demi corrigée.

## www.google.com

Un moteur de recherche vient de franchir la barre des trois milliards de documents indexés et stockés



LE MOT « GOOGOL », inventé par le mathématicien américain Edward Krasner, désigne le nombre formé par le chiffre 1 suivi de cent zéros. Il est peu usité, car, selon les physiciens, il est supérieur au nombre d'atomes composant l'Univers tout entier. Pourtant, lorsque, en 1998, Larry Page et Sergey Brin, étudiants à l'université de Stanford (Californie), créent une start-up pour exploiter le nouveau système de recherche sur Internet qu'ils viennent de mettre au point, ils décident de l'appeler ainsi, en l'orthographiant à leur façon : Google. Pour eux, le mot symbolise la quantité apparemment infinie d'informations disponibles sur Internet...

En moins de trois ans, Google s'est imposé comme le plus grand moteur de recherche au monde. Il fonctionne grâce à un réseau de dix mille ordinateurs, répartis dans quatre centres-serveurs situés aux Etats-Unis, qui fouillent Internet 24 heures sur 24. Ce système d'une puissance sans égale a déjà indexé plus de 3 milliards de documents

en ligne : deux milliards de pages Web (loin devant le numéro deux, alltheweb.com, dont l'index comprend 650 millions de pages), auxquelles s'ajoutent 330 millions d'images, ainsi que les 700 millions de messages affichés sur les forums de discussion (news-

groups) du réseau Usenet au cours des vingt dernières années, dont Google a récemment racheté les archives.

Google est également le moteur le plus fréquenté, avec près de 150 millions de recherches effectuées chaque jour : la moitié des

requêtes proviennent directement de son propre site, google.com. L'autre moitié est effectuée pour le compte de différents portails et répertoires, qui achètent ses services afin de renforcer leur propre système. Ainsi, lorsque Yahoo! n'est pas capable de répondre à une question en utilisant son répertoire, il interroge automatiquement Google, et se contente d'afficher les résultats obtenus...

En outre, à chaque fois que les ordinateurs de Google repèrent et indexent un nouveau document, ils en font une copie et la stockent. La société se fabrique ainsi peu à peu un double complet de l'Internet, dont elle est seule propriétaire. Incidemment, lorsqu'un utilisateur demande une page disparue, ou inaccessible pour des raisons techniques, il pourra quand même en consulter une version récente, si elle est encore stockée chez Google - ce qui est souvent le cas, car la mise à jour de cet Internet parallèle prend parfois plusieurs semaines.

Yves Eudes

## SUR LA TOILE

## PRÉSIDENTIELLE

■ Noël Mamère, candidat des Verts à l'élection présidentielle, a ouvert son site Web officiel. Il y publie notamment une déclaration sur ses rapports personnels avec Internet : « *Je viens plutôt de la galaxie Gutenberg, et évidemment de l'audiovisuel (...), je ne vais pas mentir et vous dire que je connais mieux les secrets de l'Internet que les recettes des bonnes tables.* » Malgré tout, il affirme avoir « *de solides notions sur la question* » et rappelle que « *les Verts sont sans doute le mouvement qui s'est le mieux approprié Internet.* » - (AFP)

## NOMS DE DOMAINE

■ L'attribution des nouveaux noms de domaine internationaux en « *.biz* », commercialisés par la société américaine NeuLevel, a déjà donné lieu à plus de 39 000 contestations. Le système de tirage au sort mis en place par NeuLevel pour les adresses les plus convoitées entraîne une inflation des demandes (chaque demande coûtant 5 dollars). NeuLevel souhaiterait revenir au système classique du « *premier arrivé, premier servi* ». - (Reuters)

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : .....

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPAE

## Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031 ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom : .....

Prénom : .....

N° : .....rue : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

.....

N° : .....rue : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Ville : .....

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

.....

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 TTC/min)

\*Le Monde\* (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year \*Le Monde\* 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

## Additions célestes

par Dominique Dhombres

LES MINISTRES du culte rendu en France à la haute cuisine ne se caractérisent pas, en règle générale, par un ego sous-dimensionné. C'est ce qui ressort de l'excellent documentaire consacré aux grands chefs diffusé hier soir sur France 3. En ce qui concerne Paul Bocuse, cela tourne presque à la caricature. Voilà un homme qui s'autocélébre en permanence dans son restaurant de Collonges-au-Mont-d'Or, près de Lyon. Il arbore une toque qui semble nettement plus haute que celle de ses confrères, et on a l'impression qu'il garde même la nuit son ruban tricolore autour du cou. C'est un peu le Kim Il-sung de la cuisine française, très fier de la fresque murale quasi réaliste-socialiste qu'il a fait réaliser à la gloire des grands cuisiniers, où il figure évidemment lui-même en majesté.

Son portrait est partout, jusque sur les assiettes. Il faut le voir

accueillant un groupe de visiteurs japonais qui ne s'en iront pas sans son livre de recettes ni quelques bouteilles du vin qu'il recommande. C'est un patriarche à l'ancienne, nez aquilin et port de tête royal, qui ne perd jamais sa dignité même quand il pose avec les filles du Lido.

Pour la modernité, Alain Ducasse s'impose sans peine. Ce n'est pas lui qui irait se montrer en salle et bavarder avec les clients. Il a un petit rire méprisant pour ceux qui croient qu'un grand chef a encore le temps d'être aux cuisines pour assaisonner la salade. Lui, il est plutôt dans l'aviation, et visiblement pas en classe touriste, volant sans cesse entre la douzaine de restaurants qu'il dirige à Paris, Londres, New York et Tokyo. Le succès lui a souri très jeune, à Monaco. C'est un maniaque de la nappe sans pli et du couvert sans trace de doigt. Il ne doit pas être facile tous les jours, lui

non plus. Il n'a pas apprécié la façon dont le *New York Times* avait accueilli ses menus à 500 dollars pour deux personnes. On ne sait pas comment il a réagi à la récente perte d'une étoile au Michelin pour son restaurant monégasque, mais son chef de cuisine, là-bas, en est resté les jambes coupées.

On visitait encore, hier soir, le sédentaire Georges Blanc, à Vonnas, dans la Bresse, où sa famille tient auberge depuis 1872, et le Landais de Paris, Alain Dutournier, très fier des 65 000 bouteilles qui reposent dans les caves de son Carré des Feuillants, près de la place Vendôme. Tous répétaient avec un ensemble touchant que la grande cuisine exige des produits chers et un personnel nombreux, lesquels expliquent à leur tour le montant atteint par les additions. Ces dernières, comme l'ego des grands chefs, grimpent en effet facilement jusqu'au ciel.



## D'un autre siècle

par Pierre Georges

L'ARGENTINE en faillite, ou quasi. Des émeutes de la faim. Des pillages, des morts déjà. L'état de siège. L'argent liquide qui dément son appellation et ne coule pratiquement plus. La simple vie quotidienne devenue un enfer, un parcours du combattant. Les queues qui s'allongent. Les banques prises d'assaut. Les salaires qui n'arrivent plus. Les manifestations qui se multiplient. Les retraités sans retraite, les jeunes qui s'expatrient, le personnel politique déconsidéré et voué aux gémonies. La récession qui galope. Ou plutôt grignote, creuse son trou, mois après mois, depuis trois ans.

L'Argentine à la rue. Financièrement et humainement. A l'index aussi, au piquet comme cancre du FMI après en avoir été paraît-il le bon élève. Ou pis encore, comme un pays interdit bancaire, incapable d'honorer ses dettes, ses débits comme ses fins de mois. L'Argentine, toute proche de la révolte sociale autant que du gouffre.

Alors, bien sûr, laissons aux spécialistes le soin et la tâche d'expliquer comment tout cela est possible, réel, tragiquement et économiquement réel. Et contentons-nous, ici, de dire comme notre imaginaire a du mal à appréhender cette réalité-là, aussi radicale qu'un gigantesque rouge bancaire.

Pour nous en effet, dans l'idée que nous nous en faisons, l'Argentine c'est, c'était autre chose. Un pays raisonnablement doté. Raisonnablement développé. Raisonnablement peuplé, éduqué et cultivé. Raisonnablement agricole et industriel. Pas du tout, a priori, un état en voie de développement, un pays sans ressources, ni avenir, oublié du progrès, menacé par la faim, con-

turné par le modernisme et plombé par ses handicaps et retards.

Un pays raisonnablement moderne en somme dont on ne voit guère comment, tel un vulgaire délinquant financier, il peut se retrouver au grand tribunal monétaire international, en position de failli. Ou en dépôt de bilan et cessation de remboursements, comme république bananière qui aurait avalé la grenouille et dont les dirigeants auraient dilapidé les finances au grand casino mondial.

L'Argentine, ainsi présumée, et faussement présumée, ses malheurs le prouvent, nous paraissent faire partie, par son rang et sa nature, des pays hors d'atteinte d'un effacement économique total. Parce que ni très riche, ni très pauvre, mais costaud, simplement costaud.

Au lieu de quoi, et c'est ici qu'il nous faut ravalier notre bananière vision de l'ordre économique des choses, ce qui arrive à ce pays nous ramène très fort à de vieux et vagues souvenirs de l'autre siècle, on parle du XX<sup>e</sup>. L'Argentine en débâcle, et cette panique du lendemain, c'est pour nous ce qu'on nous racontait de l'Allemagne, jadis, de ces gens partant acheter trois kilos de pommes de terre avec pour ainsi dire des brouettes de millions de marks. Ou, encore, c'est cette histoire qui nous faisait rêver autant qu'elle nous intriguait, cette histoire économique antédiluviennne, quand il se disait qu'au Brésil la crise fut si grave que les locomotives à vapeur y fonctionnèrent un temps en brûlant du café plutôt que du charbon. L'Argentine, c'est la preuve que l'économie, aussi, est un éternel recommencement. Comme un 1929 en 2001.

## Le groupe de télécommunications américain AT&T vend sa filiale câble pour 72 milliards de dollars

Comcast, le repreneur, serait ainsi présent dans 41 Etats américains

UNE PAGE se tourne pour le géant des télécommunications américain AT & T. Il a annoncé, mercredi 19 décembre, la cession de sa filiale AT & T Broadband, premier câble-opérateur aux Etats-Unis avec 16 millions d'abonnés, à son homologue américain Comcast pour 72 milliards de dollars (79,84 milliards d'euros). Cette vente met fin au rêve de Michael Armstrong, PDG d'AT & T, d'offrir à des millions de foyers américains reliés au réseau câblé un accès à l'ensemble des services de téléphonie, de vidéo et d'accès rapide à Internet.

La bataille a duré six mois : numéro trois du câble aux Etats-Unis avec 8 millions d'abonnés, Comcast, la compagnie de Philadelphie contrôlée par la famille Roberts, avait lancé une offre d'achat hostile sur AT & T Broadband le 8 juillet en proposant 44,5 milliards de dollars et une reprise de dettes (*Le Monde* du 10 juillet). Le géant des télécommunications, qui ne pensait pas à l'origine céder sa filiale, avait toutefois accepté d'engager des discussions avec différents candidats potentiels et de reprendre, sur

d'autres bases, les pourparlers avec Comcast.

Le conseil d'administration d'AT & T avait *in fine* le choix entre trois offres, émanant d'AOL Time Warner (numéro deux du câble avec 13 millions d'abonnés), Cox (6 millions d'abonnés) et Comcast. Pour barrer définitivement la route à AOL Time Warner, Microsoft s'était engagé dans la bataille en soutenant les offres des deux autres candidats. La nouvelle entité issue de la fusion, qui doit encore obtenir le feu vert des autorités de concurrence, donnera naissance à AT & T Comcast, une société présente dans 41 Etats américains. Tous les géants des médias, Rupert Murdoch, Disney, AOL Time Warner ou encore Vivendi Universal, devront redoubler d'efforts pour négocier la reprise de leurs chaînes sur les réseaux câblés d'AT & T Comcast. L'émergence de ce nouvel acteur incontournable sera d'autant plus inquiétante pour eux qu'il dominera non seulement le marché du câble, mais dépassera également, en nombre d'abonnés, celui du satellite - même si la fusion entre les deux

poinds lourds du secteur, DirecTv et EchoStar, aboutit. Sous la houlette de Michael Armstrong, qui a pris la direction d'AT & T en 1997, l'opérateur de téléphonie longue distance a souhaité conquérir cet accès à l'abonné qui lui faisait cruellement défaut.

### ENDETTEMENT MASSIF

Pour contourner le quasi-monopole des Baby Bell, les opérateurs téléphoniques locaux, M. Armstrong a fait le pari d'entrer dans les foyers par le biais des réseaux câblés. Il s'est alors lancé dans une série d'opérations qui ont coûté à AT & T la bagatelle de 100 milliards de dollars. Parmi les fleurons épinglés au tableau de chasse, TCI, la société de John Malone acquise en 1999, puis MediaOne reprise quelques mois plus tard. Mais ces dépenses n'étaient qu'une première étape. Encore fallait-il ensuite investir pour moderniser ses réseaux afin d'offrir les services de télévision numérique, d'accès rapide à Internet, voire de téléphonie. Un véritable gouffre financier. D'autant que, parallèlement, les activités tradi-

tionnelles d'ATT, la téléphonie longue distance, souffraient d'une féroce guerre des prix menée par ses concurrents. Les milieux financiers qui ont dans un premier temps salué l'audace de M. Armstrong, se sont progressivement inquiétés du niveau d'endettement de l'opérateur, qui dépassait il y a un an les 60 milliards de dollars. AT & T s'est donc vu dans l'obligation de céder des actifs pour réduire cette dette massive. Une position de faiblesse dont a su profiter Comcast, qui reprend avec les réseaux câblés d'AT & T, 20 milliards de sa dette.

M. Armstrong, 63 ans, a pris acte de l'échec de sa vision. Alors que son mandat à la tête d'AT & T devait s'achever en mars 2003, il quittera ses fonctions dès la conclusion de la vente et deviendra président de la future société AT & T Comcast. La question de l'avenir d'AT & T, qui anticipe une baisse de ses revenus de téléphonie grand-public de 25 à 30 % en 2002, reste entière.

Laurence Girard  
et Nicole Vulser

## A Bordeaux, les enquêteurs pensent avoir trouvé le corps du jeune Larbi

UN JEUNE GARÇON a été retrouvé mort à côté d'une benne à gravats, mercredi 19 décembre, dans le quartier des Aubiers, au nord de Bordeaux. Le corps, recouvert de planches, a été découvert vers 16 heures par des jeunes de cette cité populaire. L'enfant se trouvait à 500 mètres des HLM. Le corps serait mutilé : « Il n'est pas intact », a confirmé, mercredi soir, Jacques Beaume, procureur de la République. Une autopsie et des prélèvements d'ADN devaient être réalisés jeudi 20 décembre. Le corps découvert pourrait être de Larbi Fanousse, un garçon de dix ans et demi, disparu depuis plusieurs jours de la cité. « J'ai peur que nous ayons trouvé le corps de Larbi », a déclaré, laconique, le procureur de la République. L'enfant n'était pas rentré chez lui depuis le 5 décembre. Les enquêteurs avaient d'abord privilégié la thèse de la fugue. Depuis le 10 décembre, une information judiciaire a été ouverte pour « enlèvement et séquestration d'un enfant de moins de quinze ans ». - (Corresp.)

## PSA et Toyota vont construire une usine commune en République tchèque

TOYOTA ET PSA PEUGEOT-CITROËN ont annoncé, jeudi 20 décembre, avoir choisi la République tchèque pour implanter une usine commune. Les deux constructeurs avaient signé le 12 juillet un accord de coopération pour fabriquer une petite voiture économique à partir de 2005. Celle-ci sera construite à Kolin, une ville de 30 000 habitants située à 50 kilomètres de Prague. « L'enveloppe globale de l'investissement pour cette société commune à 50/50 est estimée à environ 1,5 milliard d'euros », précise le communiqué. L'usine aura une capacité de production annuelle de 300 000 véhicules, un petit modèle à quatre places, d'entrée de gamme, dont le prix ne devrait pas dépasser les 8 000 euros et destiné aux marchés européens.

### DÉPÊCHES

■ ALLEMAGNE : douze ans après la chute du mur de Berlin, les néocomunistes rentrent dans le gouvernement de la capitale de l'Allemagne réunifiée. Héritier de l'ancien Parti communiste qui a régné sur l'Allemagne de l'Est, le Parti du socialisme démocratique a conclu jeudi 20 décembre un programme de coalition avec le bourgmestre social-démocrate Klaus Wowereit. Il y a huit semaines, lors des élections berlinoises, le parti, conduit par son fondateur Gregor Gysi, un avocat très populaire, avait obtenu 22,4 % des voix contre 29,6 % au SPD, et près de 50 % dans la partie Est de la ville.

■ SNCF : la grève des conducteurs de TGV lillois, qui ont déposé un préavis du 20 au 23 décembre inclus, ne devrait pas entraîner d'importantes perturbations. Les syndicats FO, CGT, CFDT et FGAAC (agents de conduite autonomes) demandent l'alignement de la prime journalière de traction sur celle des agents de conduite du TGV Méditerranée.

■ TOULOUSE : Lionel Jospin a reçu, mercredi 19 décembre, les élus de Toulouse et de sa région à propos de l'avenir du pôle chimique. Selon Martin Malvy, président (PS) du conseil régional de Midi-Pyrénées, le premier ministre « poursuit à l'évidence sa réflexion ». La décision pourrait être annoncée avant la fin de l'année. Une manifestation organisée par le collectif Plus jamais ça devait avoir lieu, vendredi 21 décembre, à Toulouse, trois mois exactement après l'explosion de l'usine AZF.

www.hugoboss.com

BOSS  
HUGO BOSS

Boutiques BOSS Woman  
3, avenue Victor Hugo PARIS 16<sup>ème</sup> - 34, avenue de l'Opéra PARIS 2<sup>ème</sup>  
47, rue Bonaparte PARIS 8<sup>ème</sup> - 12/14 Rond-Point des Champs Elysées PARIS 8<sup>ème</sup>  
Atrium du Palais des Congrès Place Porte Maillot PARIS 17<sup>ème</sup>  
Galeries Lafayette Boulevard Haussmann PARIS 9<sup>ème</sup> - Printemps Haussmann PARIS 9<sup>ème</sup>  
7, rue Childebert 69002 LYON - 7, rue Foch MONTPELLIER

**DOSSIER**

Des biographies de lecteurs passionnés : Drieu La Rochelle par Jacques Lecarme, Pinget par Jean Roudaut et le grand œuvre d'Henri Mitterrand sur Zola Page II



**MAX ROUQUETTE**  
page III



**PRAMOEDYA ANANTA TOER**  
Page IV



**PHILOSOPHIE**

**MORALE**  
Aventures de la vertu à travers les siècles  
Page VII

**VIVENDI**

Les ambitions mondiales du groupe de Jean-Marie Messier dans l'édition scolaire après le rachat de l'américain Houghton Mifflin  
Page VIII

## Le match Paulhan-Mauriac

**E**trange littérature française où, mise à part la grisaille actuelle, tout prend toujours l'air d'une guerre de religion civile. Droite-gauche, catholiques-protestants, Montaigne ou Pascal, Racine ou Corneille, Voltaire ou Rousseau, Chateaubriand ou Stendhal, Baudelaire ou Hugo, Gide ou Claudel, Breton ou Aragon, Proust ou Céline, Sartre ou Camus... Quant à Paulhan et Mauriac, qui aurait cru que le représentant du Diable et celui du Bon Dieu avaient échangé, pendant quarante-deux ans, des lettres aussi fié-

vreuses, aussi amicales ? Voilà une surprise, et elle est de taille. Ils ne sont d'accord sur presque rien, mais les voilà, pour finir, à l'Académie, et, mieux encore, l'un décorant l'autre du grade de commandeur de la Légion d'honneur. Cela se passe en 1949, et l'auteur du *Nœud de vipères* et de *Souffrances du chrétien* remet ses insignes au

Philippe Sollers

futur préfet d'*Histoire d'O* et à l'admirateur de Sade et de Laotseu. Quelques jours avant, François prévient Jean : « *Il s'agira de nous regarder sans rire.* » Ils ont ri, et ces deux antipathiques ont sans doute pensé à leur devise dans la Résistance (et après) : « *Ni flics ni mouchards.* »

Humour et gravité de ces deux-là, civilisation extrême. De 1925 à 1967, leur dialogue et leurs brouilles vite effacées traversent l'histoire littéraire et politique du chaos français. Deux voix : celle, cassée, de la « *corneille élégiaque* » (avec ses fous rires d'adolescent) ; l'autre pointue et modulée de l'éminence grise de la NRF (avec ses brusques énigmes). Paulhan est un logicien mystique qui s'ingénie à marier les contraires et à pratiquer le don des admirations multiples. Mauriac est un romancier lyrique et célèbre dont le catholicisme ombrageux n'arrête pas d'intriguer son adversaire protestant. Le plus puritain des deux ? Paulhan, peut-être, qui finit par avouer qu'il a dû faire des efforts du côté de l'impureté : « *J'ai toujours man-*

*Entre le logicien mystique de la « NRF » et le romancier lyrique au catholicisme ombrageux, ce fut une longue bataille chinoise, drôle, émouvante, dissimulée...*

qué de tentations. Une vie de moine m'aurait parfaitement convenu. » Et Mauriac : « *C'est l'érotisme des autres que nous détestons. Chacun a le sien, qu'il a ou non dominé.* » Paulhan (très tôt) : « *Dès que vous ne cherchez plus à me convaincre, j'ai grande envie de vous donner raison.* » Mauriac, rusé : « *Je ne suis pas un esprit subtil. Ne voyez là ni fausse humilité, ni surtout la moindre ironie.* » A la guerre frontale Gide-Claudel succède donc ici une longue bataille chinoise, drôle, émouvante, dissimulée, pleine de double jeu (Paulhan faisant éreinter Mauriac par Sartre), de dérobades, de sincérité, de ténacité. Chacun lâche du terrain quand il faut, campe sur ses positions, contre-attaque. Les sujets d'affrontement ne manquent pas, le principal étant Gide (que Mauriac, d'ailleurs, aime peut-être plus que Paulhan). Gide s'enthousiasme pour l'URSS ? Mauriac : « *Quelle frénésie ! Quel désarroi !* » Paulhan, lucide : « *Je ne le crois pas fait pour demeurer bolcheviste.* » Quelle que soit l'hostilité de la NRF à son égard, Mauriac, tacticien, ne veut pas rompre avec elle : « *Vous êtes le seul mauvais lieu où je puisse dire certaines choses.* » Paulhan lui joue des mauvais tours mais n'arrête pas de lui demander des textes. Mauriac écrit-il sur Proust (que Paulhan, au fond, méconnaît) qu'il reçoit aussitôt un compliment : « *Je ne connais rien sur Proust qui soit aussi fort et aussi juste.* » En fait, l'Histoire va les réunir dans la Résistance, et ils vont être attaqués tous les deux dans *Je suis partout*. Paulhan : « *Comme il est agréable d'être malmené par des gens que l'on n'estime pas.* » Mauriac, de son côté, s'indigne de « *l'infâme article de Cocteau sur Breker* ». On reste d'ailleurs ahuri de la violence des mots de cette époque contre tel ou tel. Mauriac est « *abreuvé d'injures* », comme dans ce passage abject des *Décombres* de Rebatet : « *L'homme à l'habit vert, le bourgeois riche, avec sa torve gueule de faux Greco, ses décoctions de Paul Bourget macérées dans le foutre rance et l'eau bénite, ses oscillations entre l'eucharistie et le bordel à pédérastes qui forme l'unique drame de sa prose comme de sa conscience, est l'un des plus obscènes coquins qui aient poussé dans les*

*fumiers chrétiens de notre époque.* » A quoi Mauriac se contentera de répondre : « *Un polémiste-né est presque toujours un homme qui a échoué dans le roman ou au théâtre... Une existence consacrée à l'investive, comme celle de Léon Daudet, prend toujours sa source dans un cimetière d'œuvres avortées.* » Mauriac s'en fout, il est blessé mais il pardonne, il oublie, il suit sa route. Il est d'accord avec Paulhan sur les excès de l'épuration (« *Nous n'avons pas des âmes de flics. C'est le fond de tout.* »). Cela dit, Paulhan exagère dans l'autre sens, ou plutôt il se trompe en défendant maintenant l'Algérie française. Paulhan, bientôt, en conviendra en se ralliant à de Gaulle. Il est ému par la proposition de Mauriac de rentrer à l'Académie (il faut dire que la liste de Mauriac, en 1945, est impressionnante : il veut faire élire Paulhan, Bernanos, Eluard, Malraux et Aragon). Comédie sociale... En réalité, chacun de ces deux ascètes tient bon sur le fond : l'adhésion passionnée de Mauriac à la personne du Christ (dont il imprègne ses méditations sur Pascal, Rimbaud ou Mozart), la recherche, pour Paulhan, d'une vérité dans et à travers le langage (qui lui permet de mettre sur le même plan Sade ou un évêque gnostique comme celui de Thomas). Mauriac trouve Sade « *illisi-*

*ble* ». Paulhan reconnaît : « *Je ne sais rien du Christ.* » Dialogue de sourds ? Mais non, disponibilité, générosité, ouverture. Paulhan à Mauriac à propos de son roman *Le Sagouin* : « *Votre rythme a cette rapidité qui nous transporte dans un espace où tout nous paraît accompli, entier, épais.* » Mauriac (toujours rusé) : « *Cher ami, je suis un peu léger, impulsif, ne vous tourmentez jamais de mes propos.* » Deux écrivains, deux expérimentateurs, deux moralistes. De temps en temps, Paulhan soupire : « *J'aimerais bien être célèbre comme vous pendant quelques mois.* » La palme de l'humour revient quand même à Mauriac pour cette lettre de Malagar en 1943 : « *La viande à chaque repas et les piqûres de testicules de taureau que le docteur m'a ordonnées font de moi un personnage furieusement engagé dans la matière. Entre-temps, je figole une Sainte-Marguerite de Cortone.* » Ni vainqueur ni vaincu : le jeu, l'amitié, l'amour de la liberté.

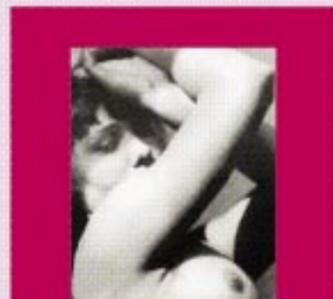
**CORRESPONDANCE 1925-1967** de François Mauriac et Jean Paulhan. Edition établie par John E. Flower, éd. Claire Paulhan (85, rue de Reuilly, 75012 Paris, fax : 01-43-41-47-38), 376 p., 28 € (183,66 F).



ARCHIVES JEAN PAULHAN/IMEC

### STEPHEN VIZINCZEY

### Éloge des femmes mûres



« Spirituel, sensuel - Olivier Barrot, - Un livre, un jour -  
12<sup>e</sup> ÉDITION 50 000 EXEMPLAIRES

Anatolia/Éditions du Rocher

3 MILLIONS DE LECTEURS DANS LE MONDE

« Je me méfiais d'Éloge des femmes mûres, ne serait-ce que parce que ce roman est devenu un best-seller mondial. J'avais tort. L'érotisme, c'est cela, le vrai, qui se pratique dans la découverte et le respect de l'autre, qui enrichit la connaissance de soi »  
Maurice Nadeau, *La Quinzaine littéraire*

« Un chef-d'œuvre... un roman éblouissant...  
un bain de bonheur »  
Pierre Lepape, *Le Monde*

François Mauriac remet à Jean Paulhan, le 24 février 1949, les insignes de commandeur de la Légion d'honneur.

La sympathie comme moyen d'approche et de connaissance... Jacques Lecarme a ainsi écrit son essai sur Drieu La Rochelle, un auteur qui « n'a rien pour plaire », moins comme une thèse que comme « une autobiographie de lecteur passionné ». Jean Roudaut de son côté, a noué une relation profonde, du côté du lac de Genève, avec Robert Pinget et étudié l'œuvre de celui-ci considérée comme une « machine à corrosion ». Henri Mitterand enfin, après sa traversée textuelle des manuscrits et des livres de Zola, dresse au bénéfice de son auteur un impressionnant monument biographique

## Drieu La Rochelle en appel

Jacques Lecarme oppose celui qu'il considère comme un bouc émissaire à Aragon, Berl, Brasillach, Céline, Malraux et Nizan

**DRIEU LA ROCHELLE, OU LE BAL DES MAUDITS** de Jacques Lecarme. PUF, « Perspectives critiques », 474 p., 26 € (170,50 F).

Comparé, par exemple, aux travaux biographiques de Frédéric Grover (1) ou de Dominique Desanti (2), l'essai de Jacques Lecarme surprend, en ce qu'il affiche d'emblée, revendique même, une connivence vécue comme incorrecte. « Toute théorie suppose une autobiographie cachée, a suggéré un jour Valéry. L'essai critique ici présenté ne prendra pas l'allure d'une thèse argumentée et organisée, parce qu'il repose sur une autobiographie de lecteur passionné », écrit Lecarme, qui ne tarde pas à confier que la lecture de Drieu fut pour lui « un vice solitaire », et que, lorsque l'idée fatale le prit de le proposer comme sujet d'une thèse de doctorat de littérature, la Sorbonne épouvantée l'aiguilla vers des auteurs plus convenables.

Non sans avoir rappelé que Drieu La Rochelle avait encouragé son ostracisme posthume en ne parlant lui-même de ses livres que sur le mode de l'autodénigrement et de la haine de soi, Jacques Lecarme se risque donc, non pas à réhabiliter cet auteur de chevet dont il convient que certains écrits antisémites « n'avaient rien pour plaire », mais à le revisiter objectivement, c'est-à-dire sans être victime de cette « illusion rétrospective » par laquelle sa vie et son œuvre fut tout entière interprétée et condamnée en fonction de son suicide, relié à sa collaboration avec l'occupant nazi. C'est oublier un peu vite, nous dit-il, « le poète casqué, le passant du surréalisme, l'inventeur de la valise vide, le gardien du feu follet, l'ironiste de Drôle de voyage, le cynique tendre de La Comédie de Charleroi, l'indifférent aux couleurs de Watteau... », oublier ses autres tentations, y compris celle du communisme. Oublier aussi que l'entre-deux-guerres fut

la période de l'écriture de la haine raciale, le temps du mépris, et que « l'on compterait sur les doigts de la main les écrivains qui en ont été préservés ». Pour avoir encouragé le principe d'une élimination des juifs de certains secteurs de la société, « il a donc sur lui la réprobation la plus justifiée. Mais pourquoi en supporte-t-il seul l'opprobre », alors qu'on pardonne la même ignominie à Céline « pour son invention langagière », à Giraudoux « pour ses grâces d'écrivain », à Bernanos « parce qu'il a choisi la Résistance », à Gide « parce qu'il est intelligent »... ?

Parce qu'il pense que Drieu La Rochelle sert de bouc émissaire à une génération qui a partagé ses errements « mais non son amère lucidité », et que, victime d'un « désaveu général », cet écrivain mélancolique ne s'inspire plus de jugements favorables, que l'on a oublié le charme de sa « phrase nonchalante et cruelle », l'impact de sa dénoncia-

tion. Après avoir radiographié Drieu en intellectuel (dont Régis Debray salua la « part nocturne »), en poète (injustement méconnu), en inspirateur du personnage de l'agent double et du Judas réhabilité (repris par Roger Nimier et Patrick Modiano), en homme de lettres fasciné par Jacques Rigaut et poussant son désir biographique jusqu'au suicide (comme Hemingway, Mishima, Montherlant, Gary), en romancier de la famille (règlement de comptes oedipien, préfiguration du « mentir-vrai » d'Aragon dans *Rêveuse bourgeoise*) et en romancier politique (voir Gilles, éducation sentimentale sur fond de guerre des polices, de vie parlementaire, de révolution marxiste et de sympathies fascistes), Jacques Lecarme oppose en de passionnants face-à-face Drieu à Céline, Sartre, Nizan, Malraux, Berl, Aragon, Brasillach... C'est l'histoire litté-



ROGER VIOLLET

### Extraits

« Quant à Gilles, ce roman « crasseux et doré », selon l'expression ambiguë de Sartre, constitue bien le roman d'une génération intellectuelle, comme d'ailleurs, en face, *La Conspiration*, de Nizan, qui lui ressemble par plus d'un trait et plus d'un thème. Le Gilles de Drieu, en tant que figure romanesque, garde un singulier éclat qu'ont perdu aujourd'hui le Mathieu de Sartre, l'Aurélien d'Aragon, le Berger de Malraux. » (p. 55)

« Voilà au moins un roman engagé, et un roman déplaisant, parce que Drieu y a mis toutes ses haines, comme s'il voulait, à la manière de Céline, faire des ennemis de tous ses lecteurs. » (p. 252)

tion du phénomène totalitaire, la modernité de son analyse de la psychopathologie de la vie sexuelle, Lecarme orchestre donc ce qu'il appelle un « bal des maudits ». Maelström dont peu d'écrivains de cette période de la paranoïa antisémitique et du délire totalitaire sortent indemnes.

On l'a compris : il ne s'agit pas de laver Drieu de ses fautes, de nier son parcours contradictoire et ambigu, mais de mieux le cerner en le confrontant à des contemporains

raire du XX<sup>e</sup> siècle qui défile en une approche novatrice, brisant les clichés, sondant des affrontements complexes, les engagements, conspirations, fraternités et haines autour d'un homme qui meurt converti au *Bhagavad-Gita* et au dépassement de soi dans le bouddhisme.

Jean-Luc Douin

(1) *Drieu La Rochelle*, Idées Gallimard 1979.

(2) *Drieu La Rochelle, du dandy au nazi*, Flammarion, 1992.

## Le Zola bâtisseur d'Henri Mitterand

Le deuxième volume de cette monumentale et passionnante biographie couvre les années de création des Rougon-Macquart

**ZOLA**  
Tome II. L'homme de *Germinal*, 1871-1893 d'Henri Mitterand. Fayard, 1 192 p., 42 € (275,50 F).

Faut-il trois mille grandes pages pour éclairer la biographie de l'un des écrivains les mieux connus du XIX<sup>e</sup> siècle ? La réponse est oui, d'autant plus enthousiaste que mille pages sont encore à venir. Savoir qu'Henri Mitterand, ce grand



ROGER VIOLLET

chercheur, aussi travailleur et passionné que le fut son modèle, et qui lui a repris sa devise « *Nulla dies sine linea* », est en train d'écrire le troisième et dernier tome de son *Zola*, au rythme régulier de trois pages publiables par jour, rempli d'une attente fiévreuse. Car il se joue dans ce livre formidablement érudite beaucoup plus qu'une biographie : la dialectique complexe de l'homme et de l'œuvre, problème évacué des études littéraires.

Naguère, on avait, d'un côté, l'étude « immanentiste » s'enfermant méthodiquement dans la clôture du texte, et, de l'autre, l'accumulation « positiviste » de faits concernant la vie d'un créateur, au lieu d'une véritable enquête historique. Au début des années 1970, la tentative « totalisante » de Sartre avec *L'Idiot de la famille* – un lansonisme modernisé à la lumière du marxisme et de la psychanalyse – a suscité beaucoup d'incompréhension. Mitterand s'y est pris autrement. Le parcours proprement textuel, la traversée des manuscrits, l'édition des textes, de la correspondance, l'analyse roman par roman, article par article, la discussion sur l'esthétique de Zola, la mise en question du dogme « naturaliste » par l'œuvre elle-même, cette

usine à fantômes, Henri Mitterand l'a accompli d'abord. Il travaille et publie sur Zola depuis un demi-siècle, il a donné l'élan à de fourmillantes études zoliennes. Ce qui fait l'intérêt de sa recherche, et à sa superbe réussite, c'est que, parti de la lecture marxisante des œuvres de Zola, il a ensuite changé sa perspective pour déconstruire ces livres avec les outils précis de la sémiotique.

En manière de couronnement d'une aussi longue et minutieuse investigation, il retourne, parfaitement équipé, à un grand récit biographique. Il montre comment, lancé par le projet quasi scientifique de donner « l'histoire naturelle et sociale d'une famille sous le Second Empire », chaque livre, de *La Fortune des Rougon* au *Docteur Pascal*, a puisé autant dans la psyché et la vie personnelle d'Emile Zola – très compliquées, l'une et l'autre ! – que dans les dossiers qu'il constituait, à la manière d'un journaliste ambitionnant de devenir savant, pour mener à bien son projet prométhéen. Les premiers chapitres d'une biographie sont presque toujours des dédales généalogiques où l'auteur guide son lecteur, qui attend le héros. Plus l'auteur en sait, plus le lecteur s'y perd. Mitterand, qui ne laisse rien dans l'ombre, avait éprouvé notre patience en mettant en place les acteurs du drame.

Débâcle financière qui suit la conception et la construction d'un barrage et d'un canal à Aix-en-Provence par le père, Francesco Zola, ingénieur d'origine vénitienne. Quasi-misère où tombe sa jeune femme beauceronne lorsqu'il meurt. Emile orphelin de père à sept ans. Ce traumatisme, aggravé par l'anxiété de la mère, contribuera à faire du jeune collègue d'Aix, avec son ami fils de banquier Paul Cézanne, un garçon révolté et ambitieux, affligé pourtant de timidités paralysantes. Collé au bac, il « monte » à Paris, vit une bohème peineuse, se met en ménage avec une pauvre qui le désespère. A vingt-deux ans, il est commis chez Hachette, devient vite chargé de la

## Pinget surpris par Roudaut

Entre Fantoine et Agapa, entre le vieil homme et l'enfant, le parcours infini de la dépossession de soi

**ROBERT PINGET. LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT** de Jean Roudaut. Ed. Zoé, 259 p., 19,80 € (130 F).

Robert Pinget, disparu en 1997, est en train de prendre sous nos yeux sa vraie place : de tous les écrivains du nouveau roman, il est le plus attachant, le moins romancier, le plus drôle et le plus doulou-



reux. De 1951, *Entre Fantoine et Agapa*, à 1997, *Taches d'encre*, son œuvre, inspirée paradoxalement de Marcel Proust et de Raymond Rous-sel, produit le sentiment d'une lente, minutieuse, acharnée dépossession de soi, que Jean Roudaut propose d'appeler le détachement. L'essai qu'il lui consacre commence par l'évocation charmée de sa façon d'être. « Il parlait à voix basse, et se penchait vers son interlocuteur comme pour une confiance ; il lui donnait l'impression de l'élire pour ami, de s'intéresser intimement à lui, d'une façon temporaire certes, mais tellement généreuse dans le regard, qu'on s'accordait le plaisir de croire ses compliments. [...] Son œuvre était méconnue, car il n'était ni pitre ni mégalomane ; et les gens de pouvoir lui en voulaient de ne pas les solliciter ; ceux qui nous mépriseraient voudraient qu'on les estime. A une invitation répétée de façon trop insistante, je l'ai entendu répondre "Non" d'un ton si cassant que soudain entre autrui et lui s'est étendue une grande zone de pierre-tille. »

Le critique, on le voit, est écrivain aussi. Depuis longtemps on n'avait lu un essai composé avec une aussi vive sympathie dans une langue aussi élégante, avec tant d'intelligence intime de l'œuvre dont il parle. « Tout en étant professeur

de-ci de-là, Jean Roudaut a publié des essais sur les livres qu'il fréquente, la peinture qu'il regarde, les villes où il aurait voulu demeurer », dit de lui la quatrième de couverture. On aura garde de percer une discrétion aussi décidée. Tout au plus indiquera-t-on que l'essayiste, quand il s'occupe de littérature, se situe dans la filiation d'un des plus grands livres d'éclaircissement non théorique, *La Relation critique*, de Jean Starobinski. Ce qui situe notre homme du côté de Genève, tout près donc de Robert Pinget, ce Genevois de naissance, qui a attrapé de la cité de Calvin le même malaise que Beckett de Dublin : le monde comme source d'étonnement, violemment navré chez le catholique, bizarrement écarquillé chez le protestant.

En fait, la violence, chez Pinget, se fait d'emblée narquoise et l'œuvre se construit comme une « machine à corrosion ». Belle formule de Roudaut, qui ajoute : « Elle mime le naturel et vise au détachement », elle fait semblant de badiner, au début, mais c'est pour, de plus en plus, et de mieux en mieux, détruire le monde. Ce qui serait, somme toute, l'entreprise, avouée ou non, de toute la littérature du XX<sup>e</sup> siècle. Roudaut encore : « Sarraute écrit pour disloquer les formules figées (son écriture a la même action que la saxifrage), Bonnefoy pour que le concept ne se substitue pas à la sensation. » Et Pinget ? Pour bâtir une construction aberrante, une œuvre d'art inacceptable, comme le sont celles qui apparaissent véritables. Rous-sel veut faire quelque chose de rien, Proust privilégie radicalement la connaissance de soi. Pinget prend leur suite, mais en remontant pour sa propre musique à d'autres figures marquantes de l'inacceptable, Bartleby, de Melville, *Bouvard et Pécuchet*, de Flaubert. A la fin des fins, la littérature n'aurait pas d'autre sens que de retrouver, enfouie dans le vieil homme, la parole joyeuse de l'enfant qui casse son jouet pour comprendre comment c'est fait.

M. Ct

### Livraisons

● **ÉCRITS D'UN MONOMANE.** Essais 1933-1939, de Pierre Klossowski

Monomane conséquent, toujours prêt à analyser sa passion, Klossowski, dans ces années 1930, écrit un certain nombre d'essais pour des revues. Sade fut d'abord la lunette psychanalytique, puis plus librement. Mais il y a aussi Nietzsche et Kierkegaard, Benjamin Constant et Chamfort. Peu à peu, une esthétique et une pensée naissent (préface de Jean Decotignies, Le Promeneur-Gallimard, 212 p., 19,95 € [130,86 F]). Chez le même éditeur, une œuvre dramatique récente, *L'Adolescent immortel*, qui reprend les thèmes favoris de l'écrivain (168 p., 15 € [98,39 F]).

● **ANTHOLOGIE DE LA POÉSIE SYMBOLISTE ET DÉCADENTE**, de Patrick McGuinness

Une excellente initiative en faveur d'une poésie que l'on ne lit plus guère, sauf pour constater son vieillissement. A côté de noms célèbres, quelques petits maîtres à redécouvrir (Les Belles Lettres, 478 p., 29 € [190,23 F]). P. K.

● **LÉTTRES À MICHEL LEIRIS**, de Max Jacob

Ces soixante et une lettres ont été, pour l'essentiel, écrites entre 1921 et 1923. Leur destinataire, Michel Leiris, dont les lettres sont perdues, venait d'avoir vingt ans. A Max Jacob – alors au sommet de son influence –, il soumit ses premiers textes poétiques et, semble-t-il, son découragement devant la vie. Après des leçons de morale fantaisistes, des conseils de bon sens, des tentatives de prêche que son disciple n'était guère disposé à suivre, « *Oncle Dur* » finit par lancer : « *Dérail-dis-toi déride-toi/dis ride, toi ?/dérive !* » (10 novembre 1922), ce qui n'était pas si mal vu... (Introduction et notes de Christine Van Rogger Andreucci, éd. Honoré Champion, 150 p., 32,01 € [210 F]). Cl. P.

### LOUIS AGUETTANT

### VICTOR HUGO POÈTE DE LA NATURE

« Un livre-somme qui servira de référence. Il donne réponse à toutes les questions que pose pareil sujet. » M. Schneider, *Le Figaro littéraire*

« Au travers du thème de la nature, Aguetant, suivant un schéma biographique, étudie la philosophie et les idées religieuses que la poésie de Hugo met en images. Un livre qui, avec retard, prend une place de choix dans la vaste bibliographie hugolienne. »

Patrick Kéchichian, *Le Monde*.

512 pages 38,10 Euros (250 F)...ISBN : 2-7384-9444-7

L'HARMATTAN

## L'entrée des écrivains

**DICTIONNAIRE DES ÉCRIVAINS DE LANGUE FRANÇAISE**

sous la direction de Jean-Pierre de Beaumarchais, Daniel Couty et Alain Rey.

Larousse, deux volumes en coffret, 2 250 p., 80,04 € (525 F).

En passant des quatre gros tomes de sa première édition (Bordas, 1987) aux deux forts et maniables volumes de la présente, le Beaumarchais-Couty-Rey a changé de titre et révisé son contenu comme ses ambitions. De *Dictionnaire des littératures de langue française*, il est devenu le *Dictionnaire des écrivains de langue française*. Ce qui n'est pas la même chose. Ce sont donc les entrées thématiques – comme « arts poétiques », « censure » ou « institution littéraire » – qui ont fait les frais de ce recentrement de l'ouvrage sur la personne et l'œuvre des auteurs. Demeurent cependant les grands courants littéraires (« baroque », « romantisme », « symbolisme »...).

Cette option admise, la qualité et la précision des notices, leur importance respective, les « dossiers » qui développent dans les deux directions classiques – vie et œuvre – une certaine d'entrées, continuent de faire la valeur du dictionnaire. Il reste incontestablement, par rapport au champ littéraire qu'il s'est fixé, le meilleur de sa catégorie. D'autant que les écrivains (pas seulement français mais aussi francophones) sont mieux servis et que leur nombre augmente, pour la littérature contemporaine, de vingt-huit noms : de Pierre Bergounioux et Hector Bianciotti à Boualem Sansal et Sony Labou Tansi en passant par Marie Darrieussecq, Michel Houellebecq, Amélie Nothomb ou Michel Rio. La liste des « nouveaux élus » manifeste un équilibre (sans doute difficile à établir) entre la pression de l'actualité littéraire et l'évaluation sereine des mérites.

P. K.

Michel Contat

# Max Rouquette en constellation

Les « Graves pensées sur la lagune » reparaissent à l'occasion de la sortie d'un livre de souvenirs de l'écrivain occitan. De cet amoureux du verbe, on pourra aussi découvrir les croquis subtils à Montpellier

## GRAVES PENSÉES SUR LA LAGUNE (Los Dona-d'er)

de Max Rouquette.  
Traduit de l'occitan par l'auteur, Anatolia/Le Rocher, 144 p., 13,5 € (88,55 F).

## ILS SONT LES BERGERS DES ÉTOILES

de Max Rouquette.  
Anatolia/Le Rocher, 416 p., 22,5 € (147,59 F).

Il y a quelque folie à inventer un jeu de masques et de dupes à Venise, théâtre d'ombres et de reflets trop fréquenté déjà. Mais qui s'étonnera que ce défi, ce soit l'un des plus singuliers écrivains du siècle, l'Occitan Max Rouquette, qui l'ait relevé, imaginant un burlesque « Premier Congrès international des sosies » organisé dans la cité des Doges par des paparazzi en mal de vengeance contre l'arrogante vanité des « Grands ». Dans ce vertige d'apparences où nul n'hésite à profiter de l'aubaine d'une invitation sans mérite, seul le coiffeur sosie du général de Gaulle entend agir comme son double. S'en suit une désopilante satire menée à un rythme effréné qui rappelle la folie logique des récits de Gogol, laissant le lecteur trop groggy pour plaindre tout à fait le malheureux, victime d'un devoir qu'il s'est imposé. Jeu de tourbillon sur l'apparence, le secret et le « non-dit » « Qui creuse le mystère. Qui l'agrandit. Qui associe le lecteur au labeur de l'écrivain. (...) Mais je ne veux pas en dire plus sur le non-dit. Cela passerait les bornes. Et ne serait plus du non-dit. », *Graves pensées sur la lagune*, initialement publié en version bilingue (1992), reparait à l'occasion de la sortie d'un livre de souvenirs que Samuel Brussell a « arraché » à l'écrivain occitan, pour l'occasion franco-phone.

A quatre-vingt-treize ans, Max Rouquette ne livre pas de Mémoires.



Dessin de Max Rouquette.

Ce n'est pas le genre de l'homme, qui ne se défait jamais d'une pudeur farouche (« Peu après mon installation je me mariaï. Ma jeune femme était corse. Une communauté de destins nous avait rapprochés. Mais ceci fait partie du domaine privé. Et ne saurait intéresser que les intimes. ») et n'entend pas revenir sur « un siècle d'engagement occitan », champion d'aucune cause sinon celle de la littérature, quelles que soient les récupérations partisanes dont son nom comme son œuvre peuvent aujourd'hui faire l'objet. Les amateurs de biographie apprécieront les indices que l'écrivain leur concède, négligemment. La mort prématurée de la mère, de cette « peste moderne » que

fut la grippe espagnole de 1918, la géographie d'un apprentissage (Argeliers, Montpellier pour le lycée, Toulon, pour l'internat de médecine, puis à nouveau lors de son service, alors qu'à bord d'un cuirassé il entreprend la saga panthéiste de Vert paradis) qui est autant celui de la vie que de l'écriture, maturation lente, ver à soie, chrysalide, et papillon enfin. Aussi néglige-t-il les querelles sectaires et les déchirements fratricides d'un petit monde d'occitanistes dont il ne conçoit pas qu'il puisse plus longtemps enfermer l'« idée occitane » « dans une vision singulièrement rétrécie de sa culture, de son histoire et de sa littérature. » Même s'il avoue avoir mené sa vie

par quatre chemins, moins signe d'indécision que d'excessif engagement (la médecine, la littérature, la tentation occitane et le sport), Rouquette confesse « une passion exclusive » pour l'écriture. Les pages qu'il consacre à son rapport à l'imaginaire, à la création, aux genres qu'il servit, du conte, de la nouvelle ou du théâtre, précoces, au tardif modèle du roman, sont parmi les plus précieuses.

Dévoilement de l'intimité d'un laboratoire où l'on n'avait jusque-là fait qu'entr'apercevoir les ingrédients (la communion avec une nature aux vibrations telluriques, plantes, sources et bêtes accordées pour un poème symphonique aussi dépouillé qu'une pièce de musique de chambre, dont l'homme est l'auditeur facultatif) ou repérer les références (en marge des classiques grecs et de Dante, héritier ébloui des troubadours, Proust, Faulkner, Mozart aussi). Eloge amoureux du verbe et de la fraternité de l'homme avec le cosmos, le souvenir lumineux réactive le bonheur, même ancien, suppléant la perte de Dieu (« ce mot sert à tenir pour combler un vide irrécusable ») par une quête d'absolu sans fin, fringale d'éternité qui n'est peut-être qu'un grand vide absolu (« le vide théorique des physiciens »?). Légende secrète de son siècle, Rouquette est un berger ardent. Solitaire sur la terre hérétique des cathares et des lecteurs de Lemaistre de Sacy.

Philippe-Jean Catinchi

★ **Regard aigu sur le monde qui l'entoure**, Max Rouquette présente le sanctuaire naturel de Saint-Guilhem-le-Désert photographié par Bernard Plossu (Anatolia/Le Rocher, 104 p., 22 € [144,31 F]). Son œil est aussi celui d'un dessinateur fulgurant, dont les croquis sont exposés jusqu'au 5 janvier à la galerie Jean Yves Franch Font, 2, rue Saint-Côme à Montpellier et dont un album, *Qui est-ce qui passe, ici, si tard ?* (éd. E&C Communication, 96 p., 30 € [197 F]), propose parallèlement une anthologie.

# Ormesson, version « light »

Pour se reposer des folies du « Rapport Gabriel » et autres « Douane de mer », un roman pour un Noël au coin du feu

## VOYEZ COMME ON DANSE

de Jean d'Ormesson.  
Ed. Robert Laffont, 390 p., 19,70 € (129,22 F).

Jean d'Ormesson a de très nombreux lecteurs – et lectrices plus encore. Depuis des années, et cela va en s'aggravant, il leur donne de gros livres, foisonnants, encyclopédiques, philosophiques, testamentaires même, comme *Le Rapport Gabriel* (Gallimard, 1999), dans lequel il avait décidé de déranger tout le monde, en premier lieu son camp – ou ce qu'on croyait être son camp, une certaine droite, républicaine, conservatrice, représentée notamment par *Le Figaro*, dont il fut le directeur au début des années 1970.

Le gros bataillon, sinon de ses lecteurs, du moins de ses acheteurs, se recrutant tout de même dans cette population – qui doit être déconcertée par sa liberté de narration –, Jean d'Ormesson, de temps en temps, offre à cette partie-là de son public un peu de répit, avec un roman-roman bien ficelé. Cette fois, cela s'appelle *Voyez comme on danse*, et c'est du cousu main. Rien à redire, technique parfaite, « à l'ancienne » avec passé simple...

On est toutefois libre de préférer le Jean d'Ormesson plus fou à cette version « light », qui, malgré tout, peut se déguster, un soir d'hiver, au coin du feu. Le narrateur, Jean, est un écrivain qui ressemble beaucoup à l'auteur. Il va à l'enterrement d'un ami proche, Romain – qui n'est pas Romain Gary, c'est précisé d'emblée, mais qui, comme lui, a rejoint le général de Gaulle à Londres. Lui aussi personnage séduisant et paradoxal, insupportable, Romain, une dernière fois, rassemble ses amis, qui attendent l'arrivée du cerceuil au cimetière.

C'est l'occasion pour Jean, passant en revue tous ceux qui arrivent, de regarder vers le passé, de

retracer des moments de leur vie commune, délicieuse, plutôt oisive – il n'apparaît pas que qui que ce soit dans cette bande ait jamais travaillé. Ambitions déquies ou accomplies, amours contrariées, avidité de l'un, ressentiment d'une autre, aigreur d'un troisième, plongée dans une Amérique avec mafieux et gangsters, jours rêvés à Patmos... tout cela est décrit avec allégresse et une volonté de légèreté (pas toujours couronnée de succès).

Tout de même, Jean d'Ormesson ne veut pas raconter ces aventures comme s'il n'était pas un homme très cultivé, connaissant à fond l'histoire et la littérature du XX<sup>e</sup> siècle. Deuxième guerre mondiale, guerre d'Algérie, un petit clin d'œil aux lecteurs d'Aragon, un autre du côté de ceux de Yourcenar et de Sollers, avec l'allusion au *Cavalier polonais* de Rembrandt, conservé à la Frick Collection de New York... tout le monde en aura pour son argent.

Il est tellement doué pour le montage qu'il peut jongler entre passé et présent avec habileté, comme lorsqu'on lit une scène de séduction, à New York, jadis, entre Meg, l'une des héroïnes, et Romain, le héros absent. Romain fait arrêter la voiture et revient avec un buisson de roses. « Ils prirent les fleurs à pleins bras et pénétrèrent dans la maison, semant des roses sur leurs pas. (...) Il se baissa, ramassa trois roses, les tendit à la jeune femme. Elle les reçut, les respira, regarda Romain et se tut. Il la prit dans ses bras et lui baisa les lèvres. Elle céda aussitôt. » A la phrase suivante, on est revenu au présent de l'enterrement : « Margault Van Gulip laissa tomber sa rose sur le corps de Romain. (...) Elle s'effondra dans nos bras. »

Il n'y a aucun doute, Jean d'Ormesson « sait faire ». Mais pourquoi perdre encore du temps à le démontrer au lieu de se décider à croire à son œuvre ?

Jo. S.

# Dantec le furieux

Le deuxième volume du « Théâtre des opérations », journal « apocalyptique » du « prince du néopolar »

## LABORATOIRE DE CATASTROPHE GÉNÉRALE Le Théâtre des opérations II (2000-2001)

de Maurice G. Dantec.  
Gallimard, 760 p., 22,50 € (147,59 F).

C'est un livre insupportable et passionnant, à n'aborder que si l'on aime la polémique et la castagne. Insupportable ? Certes, parce que torrentiel, radicalement non humaniste, prenant parti pour la peine de mort (tout en condamnant la manière dont elle est pratiquée aux Etats-Unis – « sa banalisation est une folie »). Fanatiquement anti-européen, mais avec une vision assez naïve de « l'Amérique ». Dans ce deuxième volume de son « journal métaphysique et polémique », *Le Théâtre des opérations*, dont la publication a commencé en 2000, Maurice G. Dantec veut pourfendre toutes les illusions, toutes les « communautés aux droits et aux rituels absurdes », en un mot tous les conformismes. Mais il va trop vite, et parfois est atteint du syndrome du « serpent qui se mord la queue ». Un exemple : croyant militer pour la liberté de « mal penser », il soutient le romancier Renaud Camus, contre ceux qui l'attaquaient pour avoir compté, dans son *Journal*, le nombre de juifs présents dans une émission de France Culture. Dantec, à Montréal, réagissant à l'instinct, noircissant les pages de son journal chaque nuit, fiévreusement, ne voit même pas qu'il fait ici le contraire de ce qu'il assène à longueur de paragraphes : il défend un conformisme absolu, celui des « Français de souche », comme dit Renaud Camus, des vertus de la terre natale et de l'« appartenance ».

Pourquoi donc, alors, juger que ce *Laboratoire de catastrophe générale* est, malgré tout, passionnant.

Il faut regarder de plus près le parcours de Dantec, quarante et un ans. A partir de 1993, en deux gros livres (les plus épais publiés par la « Série noire » de Gallimard) – *La Sirène rouge*, *Les Racines du mal* – et un troisième, dans la collection « Noire », *Babylon Babies*, il s'était imposé comme le « prince du néopolar » (*Le Monde* du 1<sup>er</sup> juin 2000), d'une sorte de « polar-punk », disait-on, sachant qu'il avait été membre de groupes musicaux punks dans les années 1970. Tout allait pour le mieux, les branchés le célébraient, il ne dérangeait personne, bien calé dans sa case de nouvel auteur de romans noirs, version « apocalypse ». Le troisième millénaire s'annonçait sous de bons auspices, succès garanti. Mais voilà qu'il a voulu sortir des rails sur lesquels on aime tant mettre les créateurs. Il a refusé l'enfermement dans un genre, il a décidé, d'abord de s'exiler – à Montréal –, ensuite de s'affirmer comme « écrivain ». Et les ennuis ont commencé, avec le premier volume du *Théâtre des opérations*. Les bien-pensants, les communautaristes, les faux branchés et vrais conformistes, la gauche bien propre – ceux que jadis Maurice Clavel appelait « les gauchards » – et quelques autres catégories encore, lui sont tombés dessus : « fasciste », « réactionnaire », « répugnant », etc.

### IL FAUT AIMER RÉSISTER

Tous les « petits maîtres » d'un certain milieu littéraire, écrivains frustrés, souvent sans talent, ont senti le danger. Car Dantec a l'énergie, la rage et la phrase. Il est le contraire de ce qu'on attend aujourd'hui, où les lecteurs veulent lire des propos qui leur ressemblent, des livres avec lesquels ils sont en accord. Personne ne peut se sentir vraiment en accord avec ce furieux de Dantec. Pour trouver son journal passionnant, il faut au contraire aimer être dé-

rangé, aimer se confronter à une force négative, aimer résister.

Il faut aussi aimer la singularité des écrivains, leur manière unique et paradoxale de regarder la société, de miner le consensus, d'élaborer des constructions improbables, biscornues, inédites. « Comme le disait Faulkner : "Un livre, c'est la vie secrète de l'auteur, le jumeau sombre de l'homme, et on ne peut les réconcilier", rappelle Maurice Dantec. Mais croire que pour autant l'acte d'écrire serait en quelque sorte "thérapeutique", qu'il nous permettrait de mieux connaître ce jumeau obscur et interdit, ce serait méconnaître en retour l'angoissante réalité de la création littéraire, qui est que cette ombre intérieure, ce double insaisissable, se joue de nous avec une habileté diabolique dont il ne faut rien espérer, sinon la douleur de l'apprentissage, puisque tout authentique acte d'écriture ne peut viser qu'à approfondir, amplifier, intensifier la maladie dont il est une sorte de syndrome plus ou moins général. Il m'a fallu trois livres pour parvenir à un premier niveau d'échec. Je ne dois pas compter sur moins pour parvenir au prochain. Mais, pour un écrivain, ne pas pouvoir écrire est le signe qu'une autre nécessité est provisoirement devenue plus puissante, pour ne pas dire volontaire : l'appétit de lecture. »

Et cet « appétit de lecture », Maurice Dantec l'a constaté, et sait le faire partager, de Joseph de Maistre à Michel Houellebecq. On aimerait seulement, que dans son prochain volume, il soit un peu plus fidèle au principe qu'il pose lui-même, « élaborer un livre comme un secret stratégique », et qu'il ne jette pas sur le papier, pêle-mêle, ses fureurs, ses passions, ses illuminations de visionnaire. Non qu'on lui recommande de l'ordre (mot que, finalement, il ne déteste pas assez), mais, en effet, un peu de stratégie.

Josyane Savigneau

# L'homme qui écrivait

Comme dans « La Demande », son précédent roman, Michèle Desbordes, dans « Le Commandement », rend justice à ceux qu'on néglige, qu'on oublie

## LE COMMANDEMENT

de Michèle Desbordes.  
Gallimard, 144 p., 12,50 € (82 F).

L'un des rêves de la littérature n'est-il pas de faire entrer le plus d'humanité possible dans les livres ? De ne pas laisser éternellement sur le bord du chemin, en souffrance, la cohorte de ceux qui n'ont aucun titre à présenter pour intéresser cette littérature ? Il ne s'agit pas seulement des « pauvres ». L'humanité proustienne, le monde de Balzac ou celui de Faulkner, grâce au génie des trois écrivains, accèdent également à cette visibilité, qui ressemble à la justice. Avec *La Demande* (Verdier, 1999 et Folio), Michèle Desbordes manifestait, d'une manière bouleversante, un tel sens de la justice, plus transcendante et immatérielle que sociale. *Le Commandement* s'inscrit exactement dans la même démarche, et conduit à une réussite tout aussi impressionnante. Ce ne sont pas des foules, des classes, qui forment les sujets des deux romans, mais des individus isolés, des figures dont le nom est de peu d'importance, prélevés sur le temps et l'histoire. La servante de *La Demande* comme l'homme parti en Amérique du *Commandement* ne sont pas des héros qu'il va s'agir d'individualiser, d'identifier par des traits physiques, une psychologie, par l'époque et l'aire géographique auxquelles ils appartiennent.

Une histoire cependant nous est contée, non par les protagonistes,

mais par un narrateur collectif, un « nous » qui représente la communauté rassemblée en ce point précis du temps et de l'espace. La scène se situe près de Nantes, avant la Révolution française. Un jour de neige, un homme est revenu avec un petit garçon métis, après vingt ans d'absence. Il a construit une cabane, non loin de chez sa mère qui lui avait enjoint, « commandé », d'aller tenter sa chance dans les colonies, aux Antilles. Puis l'homme est mort sans revoir celle à qui, avec une fidélité que rien ne pouvait entraver, il a écrit chaque jour, jusqu'à ce « 29<sup>e</sup> jour de décembre 1783 » qui marqua son renvoi par ses employeurs. Ce fait étrange et malheureux de la non-rencontre forme l'axe du roman, lui donne sa tonalité tragique. Loin de constituer des récits pittoresques et aventureux, ses lettres, que la femme ne savait lire elle-même, étaient avant tout des témoignages de piété filiale, de respect du « dernier fils » à sa mère. Le signe qu'il était vivant.

Michèle Desbordes n'alourdit son récit de nulle anecdote. Durant ces vingt années, l'homme a beaucoup marché, s'est dépensé, a souffert sans doute ; il s'est surtout appliqué, en plus des lettres, à un autre exercice d'écriture : établir les listes des marchandises, des moindres faits et gestes qu'il estimait utile de consigner : « ... et alors tout se mêle : des chevaux qui se sauvent sur les mornes, des nègres qui meurent des fièvres, et du dévouement et du respect qu'il prend toujours la peine de lui écrire, tout se mêle et on ne peut

dire si c'est une lettre qu'il a commentée ou une page de la consignment, on ne le peut. » Cet homme muet, éloigné de tout, a donc écrit, rempli son temps de cette écriture, sans rien désirer ou pouvoir exprimer que son devoir, son respect, l'acceptation de tout. Et l'on songe à ces destins enfouis exhumés par Michel Foucault ou Arlette Farge.

Avec son style ample, litanique, Michèle Desbordes, ne cherche pas à dessiner une ligne narrative continue, à expliquer ou isoler l'action des personnages, mais à montrer un tissu humain, à découvrir toute l'épaisseur d'un présent sans contour ni limite. Un présent que l'on n'observe pas de l'extérieur, mais qui nous englobe, comme il englobe toutes les figures du livre.

Patrick Kéchichian

La librairie  
Gibert Joseph et Les  
Editions de La  
Martinière  
accueillent

Ph. BOURSEILLER  
pour  
Terre et volcans

SAMEDI 22 DÉCEMBRE  
de 14h à 16h

GIBERT JOSEPH

26, Blvd St Michel  
PARIS 6<sup>e</sup>  
tel 01 44 41 88 88

## INÉDIT. Le FAIT FRANÇAIS dans le monde. Tome II LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ

(suite de la « France 3<sup>e</sup> super puissance »). Ressources, économie des 56 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont bien des prolongements « territoriaux » des États riverains ( France : 2<sup>e</sup> domaine territorial mondial). Structure des États d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, la zone franc, conférence franco africaine (40 nations), Agence de la Francophonie (56 nations), et la possible UDELF (Union des États de langue française : 56 nations). 250 p., 98 F. - (Tome I : 120 F. - Les deux tomes : 200 F. franco). Franco chez l'auteur. MARTINOT DE PREUIL - 49560 NUEL SUR LAYON

# Un homme debout dans la tourmente javanaise

Le grand œuvre de l'écrivain indonésien Pramoedya Ananta Toer est enfin traduit en français. Né en prison où le célèbre intellectuel a été détenu quatorze ans par le général Suharto, il décrit l'atmosphère de la fin de la colonisation néerlandaise et tend un miroir peu complaisant à ses compatriotes

## LE MONDE DES HOMMES (Bumi Manusia)

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Michèle Albaret, Rivages, 444 p., 22,87 € (150 F).

Cette année encore, le Nobel a écarté Pramoedya Ananta Toer, au profit d'un autre écrivain d'origine asiatique, plus à la mode. Dommage pour son éditeur, Rivages, qui avait pris le risque de publier le premier tome de son chef-d'œuvre – *Le Quatorze de Buru* – *Le Monde des hommes*. Car le vieil écrivain indonésien reste non seulement le plus grand du XX<sup>e</sup> siècle dans l'archipel, mais un des plus grands en Asie. Enfin disponible en français, *Le Monde des hommes* est à la fois la biographie romancée d'un des premiers journalistes et nationalistes, Tirta Adi Suryo, une fresque historique sur les dernières décennies de la colonisation néerlandaise et une réflexion – aux accents souvent autobiographiques – de Pram, comme on l'appelle familièrement, sur la décadence de la culture javanaise. Sa culture d'origine qu'il a reniée avec violence.

Ce qui frappe avant tout, c'est la genèse de cet ouvrage. Pram a en effet été l'un des plus anciens détenus politiques. Figure emblématique de l'intellectuel emprisonné pour ses idées, il a été incarcéré par les Hollandais, par Soekarno et pendant quatorze ans par le général Suharto avant d'être placé pendant près de vingt ans en résidence surveillée. Interdit d'écrire dans l'île de Buru, surnommée le Goulag des mers du Sud, par un régime qui avait massacré par centaines de milliers les « communistes » dont il était proche, et qui ne lui octroyait chaque jour que l'équivalent de trois boîtes à cirage d'une infâme nourriture, juste de quoi ne pas mourir de faim, il a raconté à ses

codétenus la trame de son roman, dont il avait eu l'idée avant le coup d'Etat de 1965. Puis, quand il fut autorisé à écrire, sous la surveillance étroite de ses geôliers, qui lui confisquèrent de nombreux ouvrages, il le tapa sur de mauvais papier. De retour en 1979 dans le monde des vivants, il fut interdit de publier jusqu'à la chute du dictateur honni. Ce qui n'empêchait pas ses œuvres de circuler sous le manteau tant sa réputation était grande.

Malgré ces épreuves, ce vieil homme de soixante-seize ans rendu à moitié sourd par les coups n'a rien perdu de son énergie et de son indignation, comme si c'était la force qui lui avait permis de survivre. Il a qualifié son roman de « *berceuse pour mes camarades de camp, pour calmer leurs craintes, eux qui subissaient tant de tortures* ». Il a raconté qu'il avait créé le personnage de Nyai Ontosoroh, la concubine d'un colon, femme généreuse et courageuse qui marque *Le Monde des hommes* au moins autant que son héros Minke, le jeune aristocrate javanais qu'il a croqué à son image, « *après l'assassinat de onze prisonniers. Tout le monde était démolé. Elle est arrivée parce que nous avions besoin d'elle. Si elle peut lutter contre l'injustice, pourquoi pas nous ?* »

Il a décrit ce jour de 1973, quand il retrouva une vieille machine et le droit d'écrire, « *comme un barrage qui se brise* ». Même si Pram – et on le comprend – continue de manifester une profonde rancœur envers le pouvoir politique et ceux dont il pense qu'ils l'ont trahi, c'est à l'aune de son talent d'écrivain qu'il doit être jugé. *Le Monde des hommes* n'est peut-être pas sa meilleure œuvre par son style, son caractère parfois désuet, ses longueurs comparé par exemple aux trois volumes suivants de sa tétralogie ou à ses romans précédents comme *Le Fugitif* (Plon, 1991), *Famille de guérilla* ou *La vie n'est pas une foire nocturne* (Gallimard, 1993), mais il est très



VRACHNOS/SIPA

A soixante-seize ans, « Pram » (ici en août 2000) n'a rien perdu de son énergie et de son indignation.

représentatif des idées qui lui ont tenu à cœur au long de sa vie.

Minke est la déformation du surnom de « *Monkey* » (singe) donné par l'un de ses professeurs à ce jeune indigène, le seul admis dans cette école pour Hollandais de Surabaya. Fils d'une longue lignée d'aristocrates de Java de l'Est, il a rejeté la culture de ses ancêtres pour la modernité. Son refus, son mépris, son ignorance délibérée des coutumes javanaises sourd par tous ses pores. Une des scènes les plus fortes est quand, convoqué par son père pour lui servir d'interprète lors de sa nomination comme *bupati* (gouverneur), il est contraint de ramper devant lui d'une manière humiliante. Il hait son père autant qu'il adore sa mère. Pram a vu la sienne mourir de tuberculose à trente-quatre ans. Ce n'est qu'après sa mort, en visitant sa tom-

be, qu'il a appris son nom, « *car tel était le sort d'une femme en ce temps* ». Dans ce monde insulindien islamisé mais qui reste toujours marqué par son substrat hindouiste, Pram ne cache pas son admiration pour les femmes. Peut-être que l'oppression dont il a été victime l'a rendu plus sensible à celle qui frappait le deuxième sexe.

Féru de recherche historique, il décrit dans le détail une période que ses compatriotes ont préféré oublier car elle n'était pas à leur honneur, préférant mettre l'accent sur leur grandeur passée précoloniale ou sur leur lutte pour l'indépendance. Pram leur rappelle, à travers la révolte de Minke, la collusion entre l'aristocratie javanaise et la colonisation, dont elle s'est faite le relais et qui est inadaptée au monde moderne. Ce qui a le plus révélsé le pouvoir indonésien,

explique Pierre Labrousse, professeur d'indonésien aux Langues orientales, c'est son antijavanisme (les deux tiers de la population indonésienne est javanaise). « *Ceux qui l'ont accusé de marxisme ne l'avaient pas lu, mais c'était un terme qui permettait de le condamner.* »

## LA FERVEUR DES JEUNES

Cette haine s'accompagne, ajoute Henri Chambert-Loir, spécialiste de la littérature indonésienne, ami et traducteur de Pram, d'une admiration sans bornes pour le modernisme. « *Il porte sur la période coloniale l'idée conventionnelle que les nationalismes sont les enfants du colonialisme, dont ils ont hérité la culture et les idées politiques.* » D'où une certaine influence du roman colonial un peu mièvre du début du XX<sup>e</sup> siècle. Par-

delà cette façade formelle on assiste à la révolte d'un peuple à travers son héros. Formé par et comme les Hollandais, Minke ne supporte pas l'injustice, le mépris dans lequel sont tenus des indigènes qui se voient refuser le droit d'ester en justice. Son propre mariage avec la ravissante mais pleurnicharde Annelies, la fille de Nyai Ontosoroh – comme si il avait voulu rester proche d'une belle-mère qu'il admire – est injustement annulé par un tribunal hollandais.

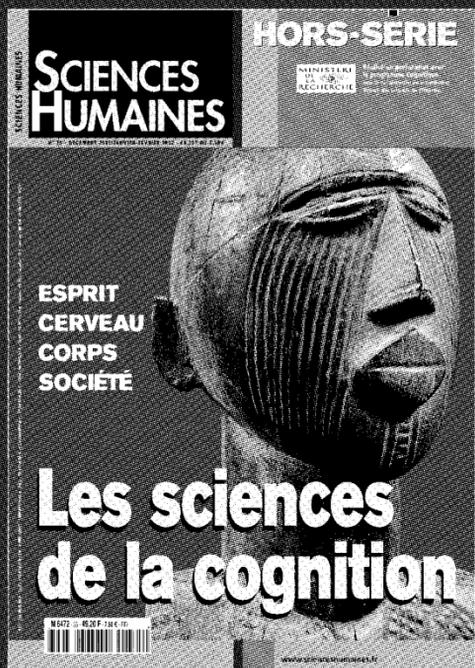
Pram a expliqué à Henri Chambert-Loir qu'il avait voulu adapter son style au goût des jeunes lecteurs modernes, avides de ce que l'on appelle à Djakarta la « *Novel Pop* », le roman pop. Son audience demeure considérable chez une jeunesse qui est pour lui l'unique espoir de l'Indonésie, les vieilles générations étant selon lui trop compromises avec le pouvoir et l'argent, y compris les dirigeants démocrates qui ont succédé au général Suharto. S'il agace parfois par ses retours sur le passé, il continue de susciter l'admiration par la constance et la fermeté de ses opinions, un comportement assurément peu javanais, mais que les gens admireront car ils n'en sont pas capables.

On peut enfin regretter que, pour des raisons qui nous échappent, *Le Monde des hommes* ait été traduit à travers l'anglais. La version anglaise n'était déjà pas très bonne aux dires de spécialistes et la France compte d'excellents traducteurs d'indonésien. Dommage car il en résulte des erreurs – les Chinois ne portaient pas à l'époque une queue de cheval mais une natte – et une platitude regrettable dans la description des relations sociales dans une langue où les termes utilisés sont extrêmement hiérarchisés et variés et alors que Pram fait grand usage de mots rares et anciens.

Patrice de Beer

## SCIENCES HUMAINES

Y a-t-il des lois du langage ?  
Qu'est-ce qu'une représentation ?  
Y a-t-il une culture animale ?...  
Un tour d'horizon des sciences de la pensée.



En kiosque et sur commande au 03 86 72 07 00

Le magazine des sciences de l'homme

## Cahiers d'orphelin

Avec fraîcheur et humour, Brady Udall conte les malheurs d'un gamin digne de Dickens

### LE DESTIN MIRACULEUX D'EDGAR MINT (The Miracle Life of Edgar Mint)

Traduit de l'anglais par Michel Lederer, Albin Michel, 546 p., 22,71 € (149 F).

Edgar Mint est un miracle. A plusieurs titres, le principal étant que la voiture du facteur lui a roulé sur la tête quand il avait sept ans, le laissant pour mort. Si l'on ajoute à cela tout ce qui va lui arriver par la suite, on comprendra pourquoi la critique américaine l'a comparé à un héros de Charles Dickens. Le sort d'Edgar n'a rien à envier à celui d'Oliver Twist, de David Copperfield ou de Pip. Mais, pour Braddy Udall, la comparaison s'arrête là : « *Edgar est un enfant et un orphelin.* »

Brady Udall a grandi dans une ferme, dans une famille de mormons. Lisant pour se changer les idées, il a commencé tout naturellement à écrire et s'est aperçu que c'était une façon de gagner sa vie, plus agréable que « *de traire les vaches* ». Ayant été élevé avec de bons vieux principes, il aime le travail bien fait. Sa crainte principale ? Ennuyer le lecteur. Si Edgar n'a pas de famille : « *C'est terrible mais intéressant...* » Surtout, il n'a pas de chance : chaque fois qu'il se sent bien quelque part, chaque fois qu'il rencontre quelqu'un qui pourrait lui donner un peu d'affection, le sortir de son isolement, « *il fallait le pousser ailleurs* ». Alors, pendant 500 pages, il s'en prend plein la gueule, le pauvre petit. Il est malmené, trimballé, battu, il ne possède rien, il est tout seul, il souffre de terribles maux de tête, il se sent harcelé par des fantômes contre lesquels il lutte avec un « *doudou* » magique quand il n'est encore qu'un petit garçon : un bloc de désodorisant...

Il rencontre bien, quand même, des gens prêts à l'aider, mais ce ne sont jamais ceux qu'il lui faudrait : un vieillard, Art, qui ne peut pas le protéger, un couple de mormons prêt à l'adopter, mais pris dans leur propre tragédie, une jeune adolescente déboussolée, Sunny, et surtout Barry, le médecin – complètement déjanté – qui lui a sauvé la vie, qui veut s'occuper de lui, et qui le suit partout comme une sorte d'ange gardien vaguement démoniaque. Mais, dans ces années terribles – la description de l'école est particulièrement sidérante –, Edgar garde son innocence, et, comme l'en adjure un personnage, même s'il est à la limite, il ne deviendra pas méchant. Le roman est constamment imbibé de cette fraîcheur, de la nostalgie de la mère, d'humour aussi souvent, ce qui fait que ce n'est pas un livre noir, ni même gris.

Surtout, Braddy Udall a fait un cadeau à Edgar : une machine à écrire, une Hermès Jubilé 2000. Et Edgar va écrire, entre sept ans et douze ans, comme un fou, chaque fois qu'il le pourra, et surtout il trimballera avec lui des tas de papiers, « *papier bleu clair des vieux électrogrammes* », « *mauvais papier brun distribué en classe* », « *épais papier à lettre couleur crème* », « *rames de papier à ronéotyper recyclé* », « *petits dépôts de papier entièrement couvert d'encre noire provenant des périodes pénibles et tristes où cogner comme un sourd sur les touches et noircir page après page constituait l'unique consolation d'Edgar* ». Il écrit et rassemble « *comme des couches de sédiments les événements et les rêves de [sa] vie* ». Comme il n'a plus de souvenirs de ce qui s'est passé avant son accident, il devient un personnage de sa propre histoire, « *Edgar* », restant le narrateur de tout ce qui suit.

Martine Silber

## Iles mystérieuses

### LE GALANT DE PARIS de Frédéric Clément.

Albin Michel, 215 p., 28,95 € (190 F).

### TERRAE INCOGNITAE de Barbara Hodgson.

Traduit de l'anglais (Canada) par Marc Albert, Seuil, 281 p., 28,97 € (190 F).

On aurait cru qu'aucune forme créative ne pouvait exister entre la pure fiction et le « *beau livre* ». Pourtant, deux romans récents, illustres, prouvent brillamment qu'il existe un domaine où l'image peut utilement assaisonner une intrigue et enrichir les personnages qui l'animent.

Frédéric Clément se promène à travers Paris sur les pas des amoureux littéraires. Intermittente et mutine, une demoiselle le guide : il se garde bien de la dessiner, les mots sont là pour ça. Mais des illustrations, simples accessoires, ennoblissent ce texte charmant : leur singularité ajoute au mystère et, ma foi, au désir.

Barbara Hodgson avait surpris naguère avec des planches anatomiques ; son deuxième roman enchante les amateurs de voyages. Il s'inspire du *Gordon Pym* d'Edgar Poe. Un jeune aventurier remarque un archipel enfoui dans les mers du Sud. La cartographie moderne n'en fait pas état. Il décide néanmoins de s'y rendre, il en revient, chargé d'impressionnantes collections de spécimens, de dessins et de relevés. Parviendra-t-il à publier son voyage ? Les éditeurs se méfient : ces îles existent-elles vraiment ? Les illustrations, comme chez Clément, représentent des objets : cartes, instruments nautiques, livres anciens, journaux de bord et les collections, preuve irréfutable (?). Ces images superbes renforcent l'ambiance aventureuse tout en introduisant un décalage suspect qui laisse pressentir le dénouement. Edgar Poe aurait apprécié.

Jean Soublin

# Jean-François Bizot revisite l'underground

Le fondateur d'« Actuel » a mobilisé sa « bande d'éclaireurs » : huit mois de travail et soixante nuits blanches pour réaliser une somme colossale sur le mouvement apparue il y a trente ans

## UNDERGROUND, l'histoire

Présenté par Jean-François Bizot  
Cocédition Actuel/Denoël,  
352 p., 45 € (295,18 F).

Parler davantage du livre que de l'homme qui en est, sinon l'auteur, du moins le maître d'œuvre : une promesse que l'on s'était faite, notamment parce qu'on imagine volontiers que l'homme en question n'aime pas tirer la couverture à lui – surtout quand elle est médiatique. Mais justement, l'homme est trop « abracadabrantesque » pour que l'on fasse l'impasse sur lui. Né en 1944 dans une famille aisée à Paris, une licence de sciences économiques et un diplôme d'ingénieur en poche, Jean-François Bizot rentre à *L'Express* en 1967, avant de fonder *Actuel*, puis la radio et le magazine *Nova*. L'homme de presse est aussi un homme de lettres, auteur d'essais ou de romans qu'il faudrait rééditer, comme *Les Déclassés*. Mais surtout, c'est un homme qui est encore capable de prendre le temps, et de saisir sa plume trempée d'humour dévastateur pour expliquer à une jeune journaliste le sens d'un mot qu'elle avait employé à mauvais escient. Et c'est justement pour un mot – et sa définition – que Bizot revient aujourd'hui. Comme il l'explique dans l'éditorial de *Nova* (novembre 2001) : « Trente ans après l'apparition, discrète, révoltée et très anonyme de l'underground face à une culture cravatée, nous remarquons que le mot underground circule en société. Vécu soterriainement, l'underground ouvrait des libertés. Qu'en est-il aujourd'hui ? » Pour y répondre, Jean-François Bizot aura mobilisé sa « bande d'éclaireurs, de commandos du futur et du désir » pendant huit mois. Résultat, après soixante nuits blanches, quelque 352 pages dans une maquette très *Actuel*, fai-

te avec des ciseaux et de la colle. Un travail colossal et admirable, surtout mis en perspective par la déclaration de William Burroughs : « *La culture underground est un vrai fourre-tout.* »

Assis dans son bureau, au septième et dernier étage de *Nova*, Jean-François Bizot revient sur l'origine de cette folle aventure : « *Un soir, je tombe sur un couple en train de construire un site Internet underground. Quand je leur demande ce que signifie pour eux ce mot, ils me répondent : "On le fait à trois, on n'a pas*

éditer à Paris, alors même que les cinéastes se battent contre la censure. Jean-François Bizot se souvient : « *Vers 1965, il se passe une fracture – de fond. C'était pas simple de savoir ce qu'on allait faire de sa vie alors qu'on était tous dans l'ombre des géants – Malraux, Sartre, Gide, Breton. Le costume proposé n'était pas taillé à la mesure des nains que nous étions. Il était trop grand ou trop gris. On était un peu comme les albatros de Baudelaire. On était sur le pont avec des ailes qui ne décrochaient pas. Alors soit on res-*



FABRICE DÈMESSÈNE

### « Actuel » : l'histoire

Magazine mythique, largement inspiré d'Oz et de *Mainmise* – deux revues alternatives britannique et québécoise –, *Actuel* se fera, de 1970 à 1975 puis de 1979 à 1994, l'écho du mouvement underground. Sous des titres comme « A bas la société mâle » (n°4) ou « La révolution pour le plaisir » (n°7), écrivait Bernard Kouchner ou Patrick Rambaud. Robert Crumb illustra leurs papiers psychédéliques et leurs déclarations iconoclastes, qui parfois se consumaient « avec pétard ». *Actuel* deuxième période se singularise par ses longs reportages à la première personne, façon Kessel ou Hunter S. Thompson.

d'argent." Je leur demande quel est leur but, et là ils me disent : "Devenir overground." Etre underground pour ensuite créer une start-up ! On était loin de notre définition... » Une autre fois, des jeunes s'arrêtaient sur des numéros d'*Actuel* qui traînaient : « *Leur regard sur ces choses était mûr. Je me suis dit que c'était peut-être le moment de ramener le grain réel de la chose, et non pas de gloser dessus. D'autant plus que tous les livres sortis sur "ces années-là" sont des livres mythologiques qui vendent du désir de révolte ou de la nostalgie sur ce qu'ils n'ont pas vécu, ou sur ce que leurs parents ont fait mais ne font plus.* »

Livre de mémoire donc, qui rappelle quelles furent les racines de l'underground avec ses grandes figures, de Rimbaud à Juliette Gréco. Vient ensuite le temps où Nabokov et Henry Miller se font

taut à bord, soit il fallait se jeter à l'eau. » Beaucoup, comme Jean-François Bizot, se jetteront à l'eau, à cette période où l'on croyait encore que la liberté était « au bout de la route ». Une liberté qui se paie parfois le prix fort, et où les guerres contre l'injustice sont nombreuses : celles menées par les Black Panthers ou par le Mouvement de libération des femmes. Qui se rappelle en effet qu'avant « c'était comme ça : "Beaucoup ne font pas l'amour parce que la pilule n'est pas en vente libre. Beaucoup, beaucoup se font avorter en France à la sauvette par des faiseuses d'anges à coups d'aiguilles à tricoter ou par des médécins marrons : l'illégalité fabrique des salopards" » ? Ou encore qu'en France il faudra attendre le 28 avril 1981 pour que François Mitterrand déclare au Monde : « *Oui, l'homosexualité doit cesser d'être un*

délit » ? Mais c'est aussi l'époque des freaks, ces « *chevelus, enjambeurs des règles et aventuriers hors système* » ; puis celle de l'underground décadent, incarné notamment par Andy Warhol. Le punk pointe aussi le bout de son nez avec Patti Smith et les Sex Pistols qui clamaient alors : « *Ne faites jamais confiance à un mec de plus de trente ans.* »

Une maxime que Jean-François Bizot a sans doute fait sienne puis-que, « *condamné à vivre avec des jeunes* », il en a fait plancher un certain nombre sur le livre. Ainsi de Benjamin Blanpain, vingt-six ans : « *J'ai participé à ce livre pour le bien de la cause. Le gros problème de notre génération, c'est qu'on flippe de notre nombril grave. Ça serait pas mal si on pouvait récupérer un peu de cet esprit de communauté, un peu de cette naïveté.* » Au mot naïveté, Bizot préfère celui d'innocence : « *L'innocence est underground parce que tu ne sais pas où tu vas. Etre underground, c'est se mettre à côté de la société pour voir ce qu'on peut lui amener de différent par rapport à sa normalité. Parce qu'autrement on a un destin tout tracé, quel que soit le PACS auquel on souscrit.* » Et d'ajouter : « *Au fond, l'underground aide à rester frais. Ce qui est motivant, c'est quand tu découvres quelque chose que tu n'avais pas vu derrière je ne sais quel paravent.* »

Un état d'esprit et un mode de vie que Jean-François Bizot ne semble jamais avoir perdu. Car sous ses airs revenu de tout, ayant tout vécu et tout traversé, l'homme est encore là, à l'écoute des mouvements qui émergent, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent. Il est un des rares de cette génération à avoir su garder des antennes partout. Des antennes qui captent formidablement bien l'air du temps.

Emilie Grangeray

★ A signaler la sortie d'un CD *Nova Records : Underground, la compile by Actuel*.

# Passion, journaliste

Françoise Giroud raconte à Martine de Rabaudy, de « L'Express », son aventure professionnelle

## PROFESSION JOURNALISTE

de Françoise Giroud.  
Conversations avec  
Martine de Rabaudy,  
Hachette Littératures, 186 p.,  
13 € (85,27 F).

Quelle femme journaliste peut s'abstenir de s'interroger sur le destin de Françoise Giroud, qui, dès 1953, fut nommée directrice de la rédaction de *L'Express* ? Martine de Rabaudy, journaliste depuis 1967, aujourd'hui à *L'Express* – que Françoise Giroud a quitté depuis longtemps –, a toujours regretté de n'avoir pas travaillé avec elle. Elle a souhaité ce dialogue pour s'offrir, en quelque sorte, un « cours de rat-trapage », une *master class*.

Si l'on partage la passion de Françoise Giroud, on se retrouve parfaitement dans ce livre, on comprend d'emblée pourquoi le journalisme, selon elle, est d'abord « une façon de vivre », une sensation de se trouver « *là où bat le cœur du monde* » (tout en sachant que c'est peut-être tout à fait faux). On aime sa détestation de la familiarité, qui a beaucoup trop envahi cette profession. On s'enthousiasme ou l'on s'agace de telle ou telle considération. On voudrait que Martine de Rabaudy la pousse à donner plus précisément son opinion sur « le journalisme d'investigation », par exemple. On entend, comme « de l'intérieur », ces propos étranges : « *Remettre chaque semaine ma copie reste capital.* Cela structure mon temps. » Ou encore : « *Le "réflexe" est un élément capital.* »

Mais c'est évidemment sur la place des femmes dans ce métier que l'on aurait envie de demander à Françoise Giroud le maximum d'éclaircissements. Martine de Rabaudy le fait avec délicatesse – parfois trop. Ainsi, lorsqu'elle rapporte le mot de Jean Daniel, estimant que Françoise Giroud voulait être « *la seule femme dans une*

société d'hommes », elle se contente d'une réponse trop évasive. Il y aurait pourtant beaucoup à dire sur les premières femmes qui ont « forcé la porte » des milieux strictement masculins et sur la façon dont elles ont, bien souvent, différé le plus longtemps possible l'arrivée d'autres femmes.

De même, à la question : « *BHL, dans Les Hommes et les Femmes, livre issu de vos conversations sur ce délicat sujet, avance : "Vous faites partie des rares femmes qui ont su rendre compatibles des positions de pouvoir et de séduction." Vous répondez : "Rétrospectivement, cette combinaison n'était pas si difficile." Quelles autres femmes ont su concilier ces deux éléments ?* », Françoise Giroud répond en citant deux noms, Edmonde Charles-Roux et Michèle Cotta, mais sans relever l'incroyable machisme de la phrase. Aurait-on idée de demander à un homme s'il sait allier le pouvoir et la séduction ?

Heureusement, Françoise Giroud s'attarde plus avant sur cette épineuse affaire, probablement pour avoir vécu une période où l'on ne pouvait même pas « parler de misogynie. Ça ne porte pas de nom. Un mur était érigé. Une sorte de cordon sanitaire » entre les hommes et les femmes, auxquelles « *on consentait une plume mais jamais une fonction d'autorité* ». Ainsi, Jean-Jacques Servan-Schreiber a-t-il choqué tout le monde en confiant à Françoise Giroud la direction de la rédaction de *L'Express*.

« *La phrase de BHL (...) est juste [on se demande bien en quoi] et fautive, précise Françoise Giroud. Elle est fautive en ce sens qu'elle pourrait s'appliquer à un homme. La séduction n'est pas une arme exclusivement féminine. Chez un homme, on appelle ça le charisme.* » Le développement sur cette différence, essentielle, de vocabulaire est malheureusement absent... et on reste un peu sur sa faim.

Jo. S.

# L'Histoire, style roman

Après les mathématiques racontées par Denis Guedj et la philosophie par Jostein Gaarder, Bernard Chambaz a bâti une fiction autour de la « grande aventure de l'humanité »

## QUELLE HISTOIRE !

de Bernard Chambaz.  
Seuil, 688 p., 21,95 € (143,98 F).

Dans son lumineux essai, *Comment on écrit l'histoire*, Paul Veyne, toujours sur le front des questions simples, qui mettent à mal les idées reçues par les réponses tout aussi immédiates qu'il y apporte, s'interrogeait : « *Qu'est-ce que l'histoire ?* » Pour constater bientôt : « *La réponse à la question n'a pas changé depuis deux mille cinq cents ans que les successeurs d'Aristote l'ont trouvée : les historiens racontent des événements vrais qui ont l'homme pour acteur ; l'histoire est un roman vrai.* »

Prent l'historien au mot, l'écrivain Bernard Chambaz a tenté d'or-

ganiser la rencontre de l'Histoire et des histoires en un énorme volume qui s'inscrit dans la série où le Seuil a accueilli la philosophie vue par Jostein Gaarder (*Le Monde de Sophie*, 1995), les religions revisitées par Catherine Clément (*Le Voyage de Théo*, 1997) ou les mathématiques racontées par Denis Guedj (*Le Théorème du perroquet*, 1998). Un défi plus ardu sans doute que celui de ses devanciers puisque la démarche chronologique double la temporalité du récit et que les leçons théoriques sur le métier de l'historien et la nature de son sujet n'en finissent plus de corser l'invention du romancier. Avec astuce, Chambaz a trouvé l'angle, mettant en scène Victor Volines, un prof soucieux d'efficacité pédagogique, qui va mener avec douze élèves de 1<sup>er</sup> LS un projet délirant : établir leur version de la « grande aventure de l'humanité » appelée à parcourir à bord d'un satellite un voyage de trente mille ans dans l'espace avant d'atteindre un hypothétique lecteur.

La composition, élaborée en atelier tous les mardis, occupe ainsi l'année scolaire, échange de correspondants et classe de neige compris ; et c'est la relation de Volines (qui croise le compte rendu des séances, les rêves du prof, le cahier parallèle d'Alice, déléguée de classe finement contestatrice, et les enquêtes romaines d'Ercole et Ernesto, pour qui le passé est affaire de détective privé), complétée par des « notes de l'éditeur » ajoutées en 2005, qui définit un corpus ouvert, débat critique et panthéon mêlés, où Byzantins et vikings, Incas et « têtes rondes », l'Égyptienne Cléopâtre et la Japonaise Sei Shonagon, Avicenne et Mandela, se succèdent à un rythme vertigineux qui n'empêche pas de reconsidérer les faits selon des optiques contrastées, remake du *Rashomon* de Kurosawa.

Les lycéens vont démasquer les partis pris – timides – de l'enseignant, sans voix devant certaines interrogations, réfutant l'étiquette « totalitaire » pour le stalinisme, sous prétexte qu'« *il ne fallait pas éta-*

blir d'équivalence entre le système soviétique et le système nazi ». C'est à ces détails que l'on mesure la justesse de la fiction concoctée par Chambaz. Les humains qui s'y croisent ont leur logique, leur vérité, et cependant la fresque échappe à ce genre d'enfermement subjectif car le mouvement y est incessant, les rencontres inopinées et les ruptures un gage de disponibilité d'esprit. L'Histoire a-t-elle un sens ? Suivez la flèche et relancez les dés. Une fin ? Un jeu de l'oie n'a que 63 cases et suppose un vainqueur. A moins que la Mort en 58 ne relance le cycle. Conscient que la métaphore a ses limites, Chambaz sait l'abandonner, comme les élèves oublient Kea et sa mission satellitaire pour retentir que toute histoire est partielle. Le jeu reste ouvert.

Philippe-Jean Catinchi

## judaïsme ou christianisme ?

### le choix du messianisme

FRANZ ROSENZWEIG

## Foi et savoir Autour de l'Étoile de la Rédemption

Traduit par G. Bensussan,  
M. Crépon, M. de Launay, 24 €

## Le temps messianique

de Gérard Bensussan, 21 €

## Les promesses du langage

Benjamin, Rosenzweig,  
Heidegger

de Marc Crépon, 22 €

J. VRIN

# Le Tour intime

## L'ÉCHAPPÉE LIBRE

de Gérard Rondeau.  
Seuil, 190 p., 29,95 € (196,46 F).

Il y a plusieurs façons d'entrer dans le livre du photographe Gérard Rondeau, qui a vécu pendant plusieurs semaines dans l'intimité du Tour de France 2001. Là où d'autres auraient saisi les champions dans leurs postures de fauve, lui a préféré prendre les coureurs au repos pour ne pas dire à l'arrêt, quelquefois sur leur vélo mais pas toujours, des héros descendus de leur piédestal qui fixent l'objectif droit dans les yeux, apparaissant pour ce qu'ils sont : des hommes autant que des cyclistes. Cette sensation d'apaisement vient quand on tourne lentement chaque page pour entrer dans l'ambiance du livre, une ambiance de bord de route qu'il faut imaginer pétaradante et klaxonnan- te, les supporteurs bouche ouverte devant des champions qui, s'ils sont montrés en pleine action, surgissent alors comme des comètes floues et tremblées donnant à l'image un tourbillon de vitesse.

On peut aussi attraper l'ouvrage de Rondeau entre le pouce et l'index puis faire défiler les pages comme certains petits livres pour enfants abritant un dessin animé. C'est alors un long ruban noir et blanc où passent aussi des visages de gloires anciennes, Merckx, Gaul, Van Looy. Est-ce l'absence de couleur, le parti pris du décalage ? On referme ce livre plein de vie avec le sentiment d'avoir vu un film au temps du muet, quand les images parlaient d'elles-mêmes, avec en incrustation de formidables morceaux choisis de Blondin ou Nucéra, et ce trait de Kleber Haedens : « *On jette les braves garçons sur les pentes les plus rudes des plus hautes montagnes, on convoque la neige, le froid, le vent et ses poignards glacés, la pluie, la tempête, les ravins, les rochers et, pour finir, c'est un chronomètre qui dit la vérité.* »

Eric Fottorino

# Corps en fête

Joséphine Baker, Pina Bausch et Mathilde Monnier : hommages à la danse

## PINA BAUSCH OU L'ART DE DRESSER UN POISSON ROUGE

de Norbert Servos.  
Traduit de l'allemand par  
Dominique Le Parc, L'Arche,  
352 p., 29,50 € (193,51 F).

## LA FOLIE JOSÉPHINE BAKER

d'Ean Wood.  
Traduit de l'anglais (Irlande) par  
Joëlle Touati, Serpent à plumes,  
350 p., 22 € (144,31 F).

## JOSÉPHINE BAKER, 100 IMAGES POUR UNE LÉGENDE

d'Emmanuel Bonini.  
Éditions La Lauze, 360 p.,  
30 € (196,79 F).

## MW MATHILDE MONNIER

d'Isabelle Waterneaux  
et Dominique Fourcade.  
P.O.L., 66 p., 30 € (196,79 F).

Pina Bausch, ou l'art de dresser un poisson rouge vient de paraître en France. S'il existe déjà plusieurs beaux livres de photos concernant la chorégraphie allemande, celui-là est le premier à risquer une analyse œuvre après œuvre. Et quelle analyse ! On la doit au chorégraphe, mais aussi écrivain et critique Norbert Servos, qui vit à Berlin. Quel regard un jeune artiste porte-t-il sur la création de sa compatriote ? Passionnant, érudit, mais toujours au plus près du fil des pièces. L'auteur bouscule les clichés, rafraîchit les idées et prouve qu'on est loin, très loin, d'avoir tout dit sur une des créatrices majeures de notre époque.

Le fabuleux destin de Joséphine Baker continue à inspirer les auteurs. Le pitre adorable des jeunes années, au corps rondement aiguisé, tempérament inégalé de caprice et de générosité, qui n'eut pas son pareil pour déchaîner le music-hall et le désir masculin : c'est pour cette jeune femme, qui découvre son charisme sur et hors scène, que s'est pas-

sionné l'Irlandais Ean Wood. De son côté, Emmanuel Bonini rassemble un album d'archives familiales plein de charme. On trouvera dans ce nouveau livre des documents qui attestent des combats d'une femme contre le racisme : engagement dans les Forces françaises libres, bagarres pour les droits des Noirs aux États-Unis, sa terre natale. Joséphine est née en 1906 à Saint Louis, Missouri, dans une famille si pauvre qu'elle fut placée comme bonne, à huit ans.

Chacun à sa manière, les livres de Bonini et de Wood font aussi revivre ce que l'on connaît mieux : Pepito Abatino, Jo Bouillon, les deux hommes de la vie de Joséphine, le chanteau des Milandes, les excentricités et les succès d'une vie qui court à grandes enjambées vers la mort, survenue le 10 avril 1975 alors qu'elle chantait encore à Bobino. Morte en scène, ou presque, d'une embolie cérébrale. Épuisée. Les funérailles nationales à la Madeleine avec le drapeau français sur le cercueil : Paris qu'elle avait tant aimé était dans la rue pour la pleurer.

Livre très curieux autant qu'inattendu : celui que la photographe Isabelle Waterneaux a dédié au corps de Mathilde Monnier, improvisant, nue, en studio. MW (renversement en miroir des initiales) est le résultat d'une séance de pose de deux heures. La dureté des muscles et des os sous la peau rosée. Une sincérité minérale révélée avec tendresse par la photographe. L'écrivain Dominique Fourcade fut le témoin de ce travail. On aime son texte, traversé par les attentats du 11 septembre, dans lequel il évoque la rencontre historique qui eut lieu, en 1942, entre la chorégraphe Martha Graham et la photographe Barbara Morgan, en présence du poète Williams Carlos Williams. Cette séance de photos avait la mort pour thème : « *Dans son poème dédié à Graham, Williams dit que la mort est dans les appartements de la danse...* » O temps, suspends ton vol !

Dominique Frétard

La librairie  
Gibert Joseph et Les  
Éditions de La  
Martinière  
accueillent  
Yann ARTHUR-  
BERTRAND  
pour  
La Terre racontée  
aux enfants  
La Terre vue du ciel  
VENDREDI  
21 DÉCEMBRE  
de 17h à 19h  
GIBERT JOSEPH  
26, Bd St Michel  
PARIS 6<sup>e</sup>  
tel 01 44 41 88 88

# La déprime des chrétiens

Noël Copin et Maurice Bellet exhortent les catholiques à ne pas sombrer dans le défaitisme. Revigorant

**LETTRÉ OUVERTE AUX CHRÉTIENS QUI ONT LE BLUES,** de Noël Copin. Desclee de Brouwer, 144 p., 14 € (91,83 F).

**LA QUATRIÈME HYPOTHÈSE,** de Maurice Bellet. Desclee de Brouwer, 140 p., 14,50 € (95,11 F).

**UNE ÉGLISE POUR LE XXI<sup>e</sup> SIÈCLE,** du groupe Paroles. Bayard-DDB, 272 p., 19,50 € (127,91 F).

Il a été agacé, Noël Copin, par les couvertures des hebdomadaires qui décrivait, à Pâques 2001, le malaise des chrétiens, le « blues des cathos ». Plus que ça. Pour tout dire, il en a « marre » : marre de voir les catholiques broyer du noir, marre de les entendre hurler à la persécution. Son cri du cœur se présente comme une réponse au best-seller de René Rémond, *Le Christianisme en accusation* (DDB), ou plutôt à l'utilisation qui en a été faite : « Vous voyez bien que nous sommes persécutés, c'est René Rémond qui le dit. » Affirmation si souvent entendue par l'auteur – et pas seulement par lui.

Que s'est-il passé ? Qu'est-il arrivé soudain pour que les catholiques de France (au moins une grande partie d'entre eux) se sentent comme rejetés, étrangers dans leur propre pays ? Il faudrait peser, mesurer, comparer pour faire la part entre la réalité de l'agression et sa perception. Toujours cités en exemple, les Guignols de l'info, qui ridiculisent le pape. Mais qu'est-ce comparé à l'anticléricalisme du début du XX<sup>e</sup> siècle ? Qu'est-ce rapporté aux caricatures de naguère, sur la mort de tel cardinal ou la venue du pape en France ?

Les chrétiens sont meurtris. Mais cette blessure ne prouve pas forcément la réalité de l'agression. Face à l'éventualité d'une disparition, d'une dissolution ou d'un repli du christianisme, il prône « la quatrième hypothèse ». Celle d'une foi libérée des peurs et des impasses. A sa manière, qui est celle de la formule incandescente. « Si, par christianisme, vous entendez une idéologie parmi les idéologies qu'à connues l'âge moderne, alors sa fin est en effet possible ; certains ajouteraient : souhaitable. Si, par christianisme, vous entendez l'Évangile comme Évangile, dans sa dimension encore inouïe, alors nous en sommes peut-être à peine au commencement. »

Outre ce constat, Noël Copin dénonce une logique dangereuse et devenue banale. Celle qui consiste à affirmer que les autres religions sont mieux traitées que soi : « On ne ferait pas cela aux juifs et aux musulmans... » Une phrase qui, à la leur des attentats du 11 septembre, prend un relief sinistre. « Croyez-vous vraiment que le judaïsme et l'islam en tant que religions soient mieux traités que le catholicisme ? », interroge l'auteur. Demandez à un musulman quelle image les médias français donnent des siens ? Si vous étiez juifs, accepteriez-vous d'être si facilement identifiés à Sharon ou aux colons israéliens ? Et Noël Copin pointe avec gêne quelques expressions maladroites lues chez des catholiques, comme celle de « culture du mépris », qu'on réservait jusque-là à l'antisémitisme.

L'auteur se souvient de l'histoire de la poule de saint Philippe Neri : à une incorrigible médisante, le confesseur ordonna de plumer une volaille à travers la ville, puis d'aller recueillir les plumes. Les mots s'envolent comme ces plumes et vous reviennent à la figure, parfois sous une forme violente. Il n'est pas bon, de nos jours, de jeter du carburant religieux sur des conflits qui ne demandent qu'à s'enflammer. Le théologien Maurice Bellet, lui,

refuse le défaitisme. Face à l'éventualité d'une disparition, d'une dissolution ou d'un repli du christianisme, il prône « la quatrième hypothèse ». Celle d'une foi libérée des peurs et des impasses. A sa manière, qui est celle de la formule incandescente. « Si, par christianisme, vous entendez une idéologie parmi les idéologies qu'à connues l'âge moderne, alors sa fin est en effet possible ; certains ajouteraient : souhaitable. Si, par christianisme, vous entendez l'Évangile comme Évangile, dans sa dimension encore inouïe, alors nous en sommes peut-être à peine au commencement. »

Ce livre revigorant peut offrir aux chrétiens les vitamines dont ils ont besoin. Celui du groupe Paroles leur propose un programme. Ce groupe de laïcs, qui a vu le jour en 1990 pour faire entendre dans l'Église une autre parole que strictement ecclésiastique, a lancé l'année dernière un appel à un « nouveau concile ». Le Livre blanc qui en est issu rassemble les contributions des chrétiens de la base. Eux aussi appellent de leurs vœux une Église dégagée de ses peurs, eux aussi réclament « de l'audace » pour aborder de front des questions cruciales comme celles de la collégialité ou des ministères. Ce bouillonnement d'initiatives est de bon augure. Il témoigne à sa façon que, malgré la déprime ambiante, le christianisme n'est peut-être, en effet, qu'à ses commencements.

Xavier Ternisien

★ **Un recueil de contributions, dédiées au cardinal Lustiger, sous le titre *Demain l'Eglise*, et rassemblées par Jean Duchesne et Jacques Ollier, ouvre lui aussi des perspectives sur l'avenir du christianisme. Il est riche d'analyses d'auteurs de tous horizons, croyants et incroyants : Jean Daniel, Axel Kahn, Daniel Rondeau, Dominique Wolton, ou notre collaborateur Henri Tincq, etc. Cette diversité traduit l'éclectisme de son éditeur. (Flammarion, 296 p., 14,5 € [95,10 F].)**

# Paris, l'Église, l'Empire

Jacques-Olivier Boudon met en lumière la modernité et le libéralisme du clergé parisien au XIX<sup>e</sup> siècle

**PARIS CAPITALE RELIGIEUSE SOUS LE SECOND EMPIRE,** de Jacques-Olivier Boudon. Cerf, « Histoire religieuse de la France », 560 p., 30 € (196,79 F).

Le mal s'y fait en grand mais le bien y prend des proportions gigantesques », écrit-il en 1846 le Père Darboy à propos de la ville dont il allait devenir en 1863 l'archevêque. La phrase illustre bien la fascination que l'Église du XIX<sup>e</sup> siècle éprouve pour Paris, Babylone des temps modernes mais aussi capitale de la France religieuse.

En décrivant avec minutie le Paris religieux du Second Empire, Jacques-Olivier Boudon – qui certes se limite au catholicisme – fait découvrir à ses lecteurs tout un pan méconnu de l'histoire du siècle. Son érudition sans faille et la subtilité de ses analyses, qui rend attrayants jusqu'aux passages a priori les plus austères, lui permettent d'ailleurs d'avoir raison de nombreuses idées reçues, que ce soit sur la chronologie du néo-gallianisme, le catholicisme social ou encore les liens entre déchristianisation et industrialisation.

Le livre permet surtout de (re)-découvrir trois archevêques (Sibour, Morlot et Darboy) dont le premier et le dernier – qui auraient du reste mérité un portrait en bon et due forme – apparaissent comme des prélat d'une exceptionnelle valeur, menant avec fermeté le combat contre les ultramontains. Dans un diocèse ne comptant que 30 000 pratiquants fervents, leur attitude à l'égard de la banlieue, par exemple, apparaît singulièrement moderne et la nomination audacieuse en 1860 d'un curé de banlieue comme évêque de Soissons montre que le pouvoir soutient cette politique.

La réforme paroissiale de 1856, le projet (avorté) de constituer un

quartier épiscopal dans la Cité, la mise sur pied d'un pôle d'excellence intellectuelle, le contrôle des congrégations et du clergé étranger, la construction de vingt-deux églises paroissiales sans compter la rénovation de Notre-Dame : l'action de l'archevêché de Paris entre 1852 et 1870 s'exerce dans des directions les plus variées que Boudon explore une à une, en s'appuyant prioritairement sur les archives de l'archevêché.

Les relations du clergé parisien avec Rome, avec l'épiscopat français et avec le pouvoir impérial constituent la trame de l'étude et fournissent souvent ses meilleures pages. Du *Te Deum* que Louis-Napoléon Bonaparte organise à Notre-Dame le 1<sup>er</sup> janvier 1852 pour convertir au coup d'État Mgr Sibour, archevêque à tendance démocrate, jusqu'au chapeau cardinalice que le souverain demanda vainement au pape en 1868 pour Mgr Darboy, l'alliance entre le trône et l'autel pratiquée sous le Second Empire est analysée avec finesse – l'archevêché et le ministère des cultes luttant pour une Église ouverte aux ouvriers et adaptée au monde moderne au moment même où Pie IX s'enferme dans les positions ultra-conservatrices exprimées par le *Syllabus*.

Cette « *hausmannisation religieuse* », pour reprendre les termes de Boudon, n'empêche pas la capitale d'être en même temps un foyer d'ultramontanisme et d'anticléricalisme. Mais le concile Vatican I en 1870 pas plus que la violence anticléricalité des Communards l'année suivante ne signifient l'échec de cette politique, comme le démontre l'historien en notant que les promoteurs du « ralliement » à la République à partir de 1890 sont issus de la mouvance libérale qui domine le clergé parisien sous le Second Empire, et à laquelle ce livre rend pour la première fois pleinement justice.

Jean-Claude Yon

# Caussade abandonné

**L'ABANDON À LA PROVIDENCE DIVINE d'une dame de Lorraine au XVIII<sup>e</sup> siècle.** Edition critique établie par Jacques Gagey, éd. Jérôme Milion, « Atopia », 396 p., 34 € (223 F).

« Ce n'est certes pas au titre de la spiritualité chrétienne que brille le XVIII<sup>e</sup> siècle français. Cependant, un grand écrit mystique, un chef-d'œuvre de pure lumière justement, est connu, depuis 1861, par les lecteurs intéressés. Il s'agit d'un bref *Traité de l'abandon à la Providence divine*, de Jean-Pierre de Caussade, jésuite né en 1675 et mort en 1751, qui enseigna les visitandines de Nancy dans les années 1730-1740. L'édition la plus récente était celle du Père Olphe-Galliard, dans la collection des jésuites, « *Christus* » (DDB, 1966). C'est dans cette publication que les amateurs purent admirer ce texte d'une surprenante beauté qui présente une doctrine pratique, héritée de saint François de Sales et de Fénelon, visant à conduire, par la voie de l'abandon, les « *âmes simples* » à la perfection de l'union divine.

Jacques Gagey, auteur d'une thèse sur la spiritualité caussadienne, qui travaille sur le sujet depuis plusieurs années, donne sa propre édition de ce texte. Balayant ce qu'il nomme la « *légende Caussade* », l'auteur de cette édition soutient que le traité n'est pas l'œuvre du jésuite mais de l'une de ses correspondantes privilégiées, une dame de la petite noblesse lorraine. En annexe, il fournit une trentaine de lettres de Caussade à celle dont il aurait été le protégé... Mais au-delà de cette querelle d'attribution, Jacques Gagey cherche surtout à renverser l'interprétation classique du traité, dont la portée est, selon lui, plus prosaïque et subjective que mystique.

P. K.

## livraisons

● **DICTIONNAIRE DE CIVILISATION MUSULMANE**, d'Yves Thoraval

Avec quatre cents entrées, ce *Dictionnaire* est l'ouvrage « médian » que souhaitait de longue date le lecteur cultivé non spécialiste. Allant des origines au XXI<sup>e</sup> siècle, ce travail a en outre le mérite de respecter la graphie française classique des mots d'origine arabe. De plus, l'auteur manifeste son esprit critique, par exemple à propos du sort des non-musulmans en Islam et, en maintes occasions, il nous fait bénéficier de « choses vues », notées au cours de ses séjours en Orient. Un dictionnaire vivant dans toute l'acception du terme (Larousse, 345 p., 16,76 € [110 F]). J.-P. P.-H.

● **JUSTICE POUR TOUS**, sous la direction de Jean-Pierre Mignard et Alain Vogelweith

Des regards croisés de juges, d'avocats, de politiques et de chercheurs après le renvoi aux calendes de la réforme de la justice, ont produit ce « *constat amer* » sur « *l'état subalterne* » dans lequel le pouvoir maintient la justice. *Justice*, la revue du Syndicat de la magistrature, et *Témoin*, la revue fondée en 1993 par Jacques Delors, ont voulu casser l'opposition classique entre juges et politiques pour jeter un regard neuf sur la mondialisation, la responsabilité ou la justice, dernier des services publics (La Découverte, 276 p., 17,50 € [115 F]).

● **DÉFENDRE, POUR UNE DÉFENSE PÉNALE CRITIQUE**, de Jean Danet

Plus qu'une plaidoirie sur le rôle de l'avocat, ce petit ouvrage est un précieux manuel sur la justice d'aujourd'hui, qui explique sans détours pourquoi et comment on poursuit d'abord « *les jeunes et les pauvres* ». Les analyses sont fines, les chiffres à jour (Daloz, 240 p., 24,39 € [160 F]). F. J.

# Les moines bâtisseurs du droit anglo-saxon

Le médiéviste Alain Boureau parvient à dénouer le mystère des sources de la « common law », cette construction juridique exceptionnelle au cœur de l'identité anglaise

**LA LOI DU ROYAUME Les moines, le droit et la construction de la nation anglaise (XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)** d'Alain Boureau.

Les Belles Lettres, « Histoire », 364 p., 26 € (170,55 F).

La *common law*, qui est la matrice du droit anglo-saxon, est réputée être un phénomène exceptionnel, difficilement compréhensible par les juristes du continent européen, sinon par les Anglais eux-mêmes. Son histoire a longtemps végété à l'ombre de l'ouvrage de Pollock et Maitland, *History of English Law* (1895), dans lequel on enseignait que la *common law* était incapable de comprendre sa propre histoire !

Le médiéviste Alain Boureau entreprend d'éclaircir ce mystère, qui est celui de l'Angleterre elle-même. Car, c'est bien, en définitive, cette nation si proche, si lointaine, qu'il nous invite à découvrir au moment même où, entre le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, elle est en train de se construire.

L'une des clés de l'énigme se trouve chez les moines. La connaissance si précise que Boureau a du christianisme médiéval l'a mis sur la piste de la « *renaissance juridique* » qui caractérise cette époque. Mais qu'il a suivi avec des objectifs bien à lui. Dans la tradition des médiévistes français, de Marc Bloch à Georges Duby, le droit a été traité comme un produit culturel dérivé ; ce qu'on appelle le « droit féodal » n'aurait été qu'un habillage tardif de pratiques autonomes. Dès lors, la futilité essentielle du droit tiendrait à l'absence d'un Etat doté d'un monopole de la force publique. L'orientation de Boureau se démarque de ces habitudes de pensée. Pour lui – et tout au long de ce livre détonant, il en va donner des exemples précis, tirés d'une documentation d'une richesse stupéfiante –, le recours multiplié au droit s'adosse sur ce qu'il appelle

joliment l'« *abstraction judiciaire* », c'est-à-dire un accord généralisé pour formaliser les situations complexes et diverses qui donnent lieu à des conflits. Cette abstraction juridique serait contemporaine de l'abstraction monétaire, qui permet l'émergence d'une monnaie fiduciaire, et de l'abstraction scolastique, qui transforme les données et mystères de la foi en objets de science relevant de la théologie, de la philosophie et de la logique. Deux autres pistes qu'on aimerait suivre elles aussi.

Interviennent alors, selon Boureau, trois caractères spécifiques à l'Angleterre du temps. D'abord, la dépendance des monastères par rapport à la royauté, tenant au rôle propre joué par les monarques anglais dans la restauration d'un monachisme qui avait été presque totalement anéanti par les incursions païennes et la fragmentation politique, du milieu du VIII<sup>e</sup> siècle à la fin du X<sup>e</sup> siècle. Ensuite, la richesse foncière considérable des abbayes.

Dans le fameux *Domesday Book* (1086), document cadastral dressé pour Guillaume le Conquérant afin d'évaluer biens et ressources du pays, la richesse foncière des seuls monastères représente le sixième du total ! Ces grands propriétaires qu'étaient les abbés ressemblaient fort à de grands barons et cherchaient à défendre leurs biens par tous moyens de droit à leur disposition. Enfin, dernière particularité anglaise, certains chapitres cathédraux étaient monastiques, ce qui accroissait encore l'influence des moines. Or, à cette époque, les relations ecclésiastiques entre l'Angleterre et la papauté étaient intenses, et par ce biais s'introduisirent rapidement les nouveautés du droit canonique dans l'île. C'est pourquoi, explique Boureau, les communautés monastiques y furent exposées plus rapidement à l'évolution rapide du droit au XII<sup>e</sup> siècle, qui devait mener à la forme, originale entre toutes, de la *common law*.

L'une des raisons de ce succès tient à ce que la *law* permettait un accès plus rapide à la justice royale, évitant la soumission à l'ordre local.

Et, si elle était coûteuse et impliquait de forts investissements financiers de la part des monastères, elle était attrayante par son efficacité. Du reste, les procédures alternatives, elles aussi coûteuses, avaient en outre des échéances indéfinies. La simplification des procédures de la *common law* et la certitude de parvenir à un résultat « *permettaient davantage de calculs de rentabilité, auxquels les moines, en entrepreneurs hardis, étaient accoutumés* ». Déjà, sans doute, le temps était-il de l'argent, que le gestionnaire fût ou non tonsuré !

**UN VOYAGE PÉRILLEUX**

Bref, en cette fin du XII<sup>e</sup> siècle, le monde monastique avait acquis une véritable conscience juridique, dont les applications pratiques pouvaient se transmettre à d'autres acteurs. Cela étant posé, Boureau nous promène de monastères en évêchés pour nous proposer plusieurs études de cas. Un exemple, venu de la bénédictine Evesham, dont le représentant, un certain Thomas Marlborough, fit le voyage de Rome pour défendre les intérêts de sa communauté. Règne alors le fameux Innocent III, redoutable juriste, despote à ses heures et passablement corrompu. Là encore, ce voyage représente pour le monastère un très lourd investissement financier. Les frais de route sont considérables ; la vie à Rome coûte cher, elle est même dangereuse pour la santé, vu son caractère insalubre ; il faut griser la patte à maints intermédiaires, faire des cadeaux aux membres de la Curie et même à un pape retors, qui ne s'en laisse pas conter. Ainsi, à un représentant de la partie adverse qui plaide que la prescription invoquée par Thomas pour défendre les biens de son monastère « *ne court pas contre les droits épiscopaux* », le malicieux pontife réplique : « *A coup sûr, toi et tes maîtres avez bu*

*beaucoup de cervoise anglaise quand vous avez appris cela.* »

En fait, la possibilité d'en appeler au pape est véritablement cruciale dans le dispositif juridique qui se précise. Les plaideurs sont prêts à mettre le prix pour accéder au « *Marché de la justice* », comme dit Boureau, à son plus haut niveau. L'appel permet au justiciable de se libérer du carcan étroit de la justice locale, souterraine ou arbitrale. Elle fait s'effondrer la « *naturalité* » de la proximité du juge. Bien entendu, du côté du pape, c'est tout un champ de puissance et de bénéfices qui s'ouvre. Il n'en reste pas moins, comme le dit l'historien, que « *le prestige du nouveau droit tint moins aux prestiges intellectuels d'une discipline juridique qu'à cette possibilité de voir son droit reconnu, à armes égales (ou presque) au niveau le plus élevé* ». Il est certain que, pour bien des cas, on pourrait procéder à une analyse en termes économiques. L'immunité qu'essayaient de préserver beaucoup d'abbayes permettait de ne pas payer l'impôt et de contrôler des domaines dont dépendaient leurs revenus. Mais, si l'on refuse de considérer la revendication d'une liberté indispensable au salut de l'âme comme le simple camouflage d'intérêts matériels, alors on découvre une tout autre scène : la construction d'une « *citoyenneté chrétienne* », où chaque fidèle et chaque communauté particulière sont invités à se débarrasser des institutions intermédiaires pour participer directement au bien commun, figuré par l'universalité pontificale – où, pour le dire brièvement, « *l'individualité visait à l'universalité* ».

Alain Boureau reconnaît lui-même les limites du difficile et périlleux exercice auquel il s'est livré, puisqu'il commence et termine son livre par cette même phrase qui dit sa perplexité : « *L'Angleterre est un pays bien étrange.* » Son livre est pourtant à la mesure de l'immense ambition qui l'anime.

Philippe Simonnot

**PRIX ROMAN 2001**

France Télévision

2 3 5

**MADAME ANGELOSO**

FRANÇOIS VALLEJO

« *Le corset de Madame Angeloso est presque un personnage à lui seul. Personne, sauf Danuta, n'a le droit d'y toucher.* »

(J. Savigneau, *Le Monde*)

Viviane Hamy

La morale a-t-elle une histoire ? Ou bien des questions éternelles se retrouvent-elles d'époque en époque ? Et pourquoi la nôtre s'intéresse-t-elle de nouveau tellement au domaine éthique ? Deux gros ouvrages récents, « L'Invention de l'autonomie », de l'Américain Jerome B. Schneewind, et un collectif présentant une « Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique », conduisent à ces interrogations. Elles évitent de tomber trop vite dans le panneau des nouveaux donneurs de leçons

# Aventures de la vertu à travers les siècles

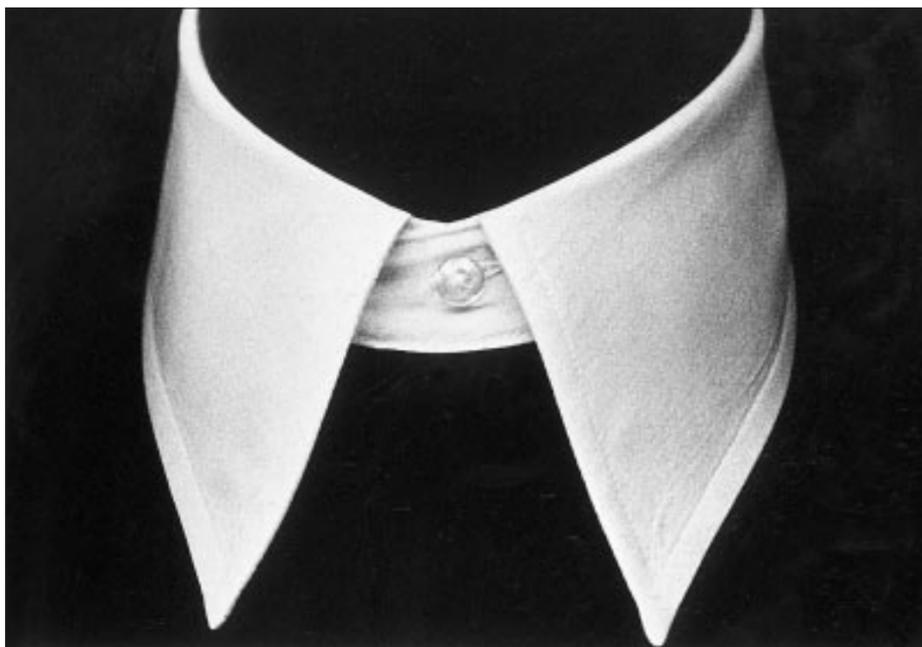
## L'INVENTION DE L'AUTONOMIE. Une histoire de la philosophie morale moderne.

De Jerome B. Schneewind. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Jean-Pierre Cléro, Pierre-Emmanuel Dauzat et Evelyne Meziani-Laval. Gallimard, « NRF Essais », 782 p., 35 € (229,58 F).

## HISTOIRE RAISONNÉE DE LA PHILOSOPHIE MORALE ET POLITIQUE. Le bonheur et l'utile.

Sous la direction d'Alain Caillé, Christian Lazzeri, Michel Sennelart. La Découverte, 756 p., 45 € (295,18 F).

La morale est-elle de retour ? Nietzsche désignait ainsi la toxine imaginaire qui empoisonne le jugement, contamine le désir et conduit à préférer le renoncement à la vie. Pire effet de cette substance toxique : faire croire à l'existence autonome d'un monde moral supérieur, distinct du monde effectif, doubler la réalité d'un arrière-plan fantôme, censé tout juger d'en haut, capable de décerner à tout propos éloge ou blâme, récompense ou châtement, au nom de valeurs éternelles, universelles, immuables et transcendantes. Depuis longtemps, et plus encore au cours du dernier siècle, les tentatives pour démanteler cet univers virtuel n'ont pas manqué. Mais la toxine revient, à intervalles réguliers. Il se pourrait bien qu'on assiste aujourd'hui à une nouvelle épidémie : on trouve de l'éthique partout, des valeurs dans tous les coins, des vertus, grandes ou petites, à tous les carrefours. Heureusement, il existe des antidotes. Sans doute le principal est-il



« Cuadrance », 1975, par Ralph Gibson.

la perspective historique. On découvre, en l'adoptant, l'essentiel de ce qui est à savoir. Elle enseigne en effet que les valeurs ne tombent pas du ciel et possèdent une date de naissance. Les sentiments eux-mêmes, de l'indignation au sublime, de la frayeur à l'admiration, mutent au fil du temps. Il est possible de reconstituer d'assez près l'engendrement des doctrines, commençant ainsi à comprendre quand, comment et pourquoi tel ou tel type d'éthique s'est édifié. Evidemment, il faut pour cela de la patience et du souffle. Une minutie endurante comme on en rencontre rarement. Pour mettre en évidence l'émergence d'une conception nou-

velle, il peut être nécessaire de creuser les siècles.

C'est ce que fait, à sa manière, Jerome B. Schneewind. Son propos était d'abord d'apparence modeste. Il s'agissait de comprendre Kant. Ou plutôt, puisque des générations d'exégètes se sont attelées déjà à cette tâche, de discerner de quelle manière, dans le détail, la morale kantienne rompt avec les perspectives qui l'ont précédée. En gros, cette rupture est bien connue : au lieu de définir la morale comme obéissance, soumission à une loi extérieure, dictée par Dieu ou par la tradition, il s'agit désormais de la fonder sur l'autonomie du sujet, sur sa volonté libre et sa capacité de discerner tout

seul en quoi consiste le devoir. Les conceptions antérieures supposaient chez les êtres humains des aptitudes morales disparates : beaucoup demeuraient aveugles et impuissants, seuls quelques-uns parvenaient à la lucidité. Affaire de grâce divine ou de dons singuliers. Schneewind souligne qu'à partir de Kant, au contraire, s'impose une idée capitale de la modernité, l'égalité dans l'autonomie : « Les adultes normaux sont capables d'avoir conscience ou connaissance, sans aide extérieure, de ce que la morale demande ou approuve et sont capables de se décider à vivre en conséquence sans se soucier des menaces ou des récompenses. »

Cela est connu. Reste à comprendre comment Kant en est venu là. Trouver la perspective historique exacte est une longue affaire. Durant de nombreuses années, Jerome B. Schneewind, professeur à l'université Johns Hopkins, a scruté ce que Kant avait lu, les théories morales dont il avait connaissance, les débats qui lui étaient familiers. L'historien s'est particulièrement attaché à restituer la manière dont le philosophe de Königsberg comprenait cet héritage multiple, en fonction de son temps et de sa formation. Le résultat de cette enquête est impressionnant. Ce n'est pas un livre sur Kant, mais une fresque embrassant un large pan de l'histoire occidentale des conceptions morales, depuis la théorie de la loi naturelle chez Thomas d'Aquin jusqu'aux philosophes allemands du XVIII<sup>e</sup> siècle comme Wolff et Crusius. Scrutant des dizaines d'auteurs dont beaucoup demeurent mal connus, ce parcours, impossible à résumer en quelques mots, constitue une référence qu'il sera désormais impossible d'ignorer, qu'on approuve ou non telle ou telle de ses analyses. En tout cas, la leçon de ce grand livre est limpide : la réflexion morale ne poursuit pas à travers les siècles des objectifs toujours identiques. Elle ne se coltine même pas à des questions invariables. On conclura, en faisant encore un pas en sens : c'est à tort, par erreur ou illusion, qu'on parle sans réfléchir de « la » morale. « La » vertu, « le » bien et autres idéaux en apparence uniques sont en fait des représentations à géométrie variable. Peut-être devrait-on les imaginer comme des héros de feuilletons aux épisodes dissimilaires, exposés à des coups de théâtre et des disparitions, joués d'intrigues obscures et de mélodrames tonitruants.

Cette façon de voir semble aux antipodes de la volumineuse *Histoire raisonnée de la philosophie morale et politique* parue aux éditions La Découverte. Ses trois maîtres d'œuvre ont effet construit tout le volume autour de la conviction qu'une seule interrogation de fond guide la réflexion morale : comment être heureux ? Qu'est-ce que la vie bonne ? La pensée politique, quant à elle, ne cesserait de s'interroger sur l'utile, le bien commun, l'avantage pratique. Le projet est évidemment plus nuancé et plus subtil. Il tient compte de certaines mutations historiques et de changements de perspectives, il n'ignore pas que les questions changent peu ou prou de sens et de formulation. Mais il soutient néanmoins que ces vastes fils directeurs existent. Et là, ce gros volume ne convainc pas. Il reste un outil de travail composé avec soin par une quarantaine d'universitaires, qui brosent en une centaine d'études chronologiques une fresque des principales aventures de la vertu à travers les siècles. Ce n'est déjà pas si mal.

Il ne reste pas moins souhaitable que l'on parvienne un jour à comprendre vraiment, si c'est possible, pourquoi notre époque, tellement cynique en fait, tellement faible en générosité vraie, est redevenue avide de réflexions morales, gourmande d'éthique, jamais rassasiée de discours sur les normes et les règles. Des questions qui eussent déclenché l'hilarité il y a quelques lustres sont à présent gravement pesées. Serait-ce qu'on parle d'autant plus des vertus qu'on les pratique moins ? La morale, symptôme de l'immoralisme ? C'est une possibilité.

Roger-Pol Droit

## A consommer avec modération

Quels sont les principaux domaines de la philosophie morale aujourd'hui ? De quoi s'occupe-t-elle ? Où sont les travaux sérieux ? Et les impostures ? Un chercheur fournit quelques éléments de réponse, non sans ironie

La philosophie morale se divise, en gros, en trois branches : méta-éthique, éthique normative, éthique appliquée. La méta-éthique n'a pas pour mission de nous dire ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Elle s'intéresse seulement à la signification des mots « bien », « mal », « juste », « injuste », etc. Elle analyse des énoncés moraux comme « l'esclavage est un mal » du point de vue logique et conceptuel, afin de comprendre ce qui les distingue d'énoncés non moraux comme : « les kangourous n'ont pas d'arêtes » ou « les spaghettis sont cuits al dente ». Elle a connu, récemment, des développements importants, grâce à des philosophes dont les noms ne sont probablement connus, en France, que des lecteurs assidus de l'excellente collection « Philosophie morale » aux PUF : Bernard Williams, David Giddens, Allan Gibbard.

Certains moralistes pressés de donner leur opinion sur les grands problèmes de notre monde estiment que ce programme méta-éthi-

que est ennuyeux ou superficiel. Ils ont tort. A mon avis, presque tout ce qui se fait de nouveau et d'intéressant dans la philosophie morale d'aujourd'hui passe par la méta-éthique. L'éthique normative, en revanche, a bel et bien l'ambition de nous dire ce qu'il faut faire ou ne pas faire. Sa vocation consiste à construire des théories morales, c'est-à-dire des ensembles de propositions disant ce qui est bien ou mal, juste ou injuste, toutes compatibles entre elles et toutes dérivées d'un ou de plusieurs principes.

Il existe plusieurs théories de ce genre. Les plus discutées actuellement sont l'utilitarisme et son adversaire, l'éthique des droits. La première théorie nous recommande de faire ce qui procurera le plus de bonheur au plus grand nombre ; la seconde nous demande de respecter les droits individuels quelles que soient les conséquences du point de vue du bonheur général. Mais il y en a beaucoup d'autres : éthique de la sollicitude (inspirée de Levinas), éthique des devoirs (de style kantien), égoïsme rationnel (inspiré de Hobbes), éthique de la responsabilité (à la Jonas), contractualisme (à la Rawls), éthique des vertus (influencée par Aristote) et ainsi de suite. La tendance générale, dans la philosophie morale américaine plus particulièrement, est aux compromis saugrenus. Il y a des « aristokratiens » (hybrides d'Aristote et Kant) des « kantomilliens » (hybrides de Kant et Mill), etc. Personnellement, j'estime que la plupart de ces théories sont inconciliables et qu'il est nécessaire de choisir.

L'éthique appliquée, enfin, exploite ces théories dans l'examen de questions concrètes, de l'euthanasie au mariage homosexuel en passant par le clonage ou la torture en temps de guerre (la liste est évidemment ouverte et comprend des sujets bizarres ou très compliqués, comme le lancer de nains ou l'évaluation des préjudices liés au fait d'être né). Il est peut-être inutile de préciser que l'éthique appliquée est un domaine où règne une certaine confusion. Toutes sortes d'arguments psychologiques, sociologiques, historiques, juridiques, religieux ou politiques sont pompeusement baptisés « éthiques » parce que c'est, apparemment, un bon

moyen de les faire passer pour des arguments raisonnables et importants.

Ces dernières années, la recherche méta-éthique est restée une activité plutôt marginale, réservée à une petite secte qui se retrouve dans des micro-colloques où les conférenciers sont plus nombreux que le public (j'en sais quelque chose : je fais partie de la secte). Mais l'éthique normative et appliquée a connu, un peu partout, une expansion impressionnante. Les philosophes se sont pris à ce jeu qui consiste à donner toutes sortes de conseils pratiques à ceux qui en demandent (et aussi, malheureusement, à ceux qui n'en demandent pas) : médecins qui s'interrogent sur ce qu'il faut dire ou cacher aux patients, juges qui se demandent si le tribunal est l'endroit le plus approprié pour résoudre des problèmes historiques, moraux ou politiques, gouvernants qui se posent des questions sur les risques qu'il est légitime de prendre en matière de technologie ou d'environnement, etc.

Les raisons qui expliquent ce retour de l'éthique normative et appliquée ne sont pas toujours mauvaises. Dans le monde philosophique dit « anglo-saxon », tout est parti, semble-t-il, de changements profonds dans le domaine de la méta-éthique. De nombreux philosophes (de Hilary Putnam à Charles

Larmore, en passant par Thomas Nagel) estiment, aujourd'hui, qu'un énoncé tel que « l'esclavage est un mal » peut être réputé vrai ou, au moins, rationnellement fondé, comme n'importe quel énoncé scientifique. Ils insistent sur le fait que seuls les dogmes ou les préjugés positivistes, relatifs aux idées de preuve ou de vérité, avaient interdit de le supposer. En France, la réhabilitation philosophique de l'éthique normative et appliquée est plus difficile à comprendre. Elle ne peut, en effet, avoir pour origine une réflexion méta-éthique approfondie, car la méta-éthique est un domaine qui n'a jamais vraiment été cultivé ici (il commence seulement à l'être, grâce aux efforts de Monique Canto-Sperber). Etant donné qu'il est difficile de trouver de bonnes raisons internes (ou purement philosophiques) au retour de l'éthique normative et appliquée en France, on a tendance à lui chercher des causes externes : fin des « grandes idéologies » politiques, perte des « repères religieux », fameuse « demande sociale » dont tout le monde parle et que personne ne sait caractériser exactement, bouleversements dans le domaine de la bioéthique, etc.

Sur la valeur de ce genre d'hypothèses sociologiques grandioses, je suis, bien sûr, incapable de me prononcer. Quoi qu'il en soit, il me semble qu'on est passé, en France, comme ailleurs, d'un scepticisme exagéré à l'égard de l'éthique normative et appliquée à un enthousiasme aussi exagéré. On peut dire, certes, que l'éthique normative et appliquée n'est pas nécessairement une vaste imposture, car elle possède, finalement, quelques bonnes justifications méta-éthiques. Mais il ne s'ensuit pas que ces justifications soient à l'abri de toute objection. Il me semble qu'il ne faut pas perdre de vue le fait que les doutes à propos de la possibilité de conclure un débat en philosophie morale par des moyens rationnels n'ont pas été anéantis. Les conseils des philosophes aux médecins, juges, gouvernants, etc., devraient donc être assortis d'une sorte d'avertissement. « A consommer avec modération : sans garantie philosophique ultime. »

Ruwen Ogien

★ Chercheur au CNRS. Auteur notamment du *Réalisme moral*, PUF, 1999.

JACQUES PERRY

Les Indiscrets

« ... Un humour décapant et une légèreté de forme qui n'excluent nullement une certaine gravité quant au fond. »

Jean-Rémi Barland, Lire

ÉDITIONS DU ROCHER

repères

- *L'Inquiétude morale et la vie humaine*, de Monique Canto-Sperber, PUF, 2001.
- *Libéralisme et justice sociale*, de Jean-Pierre Dupuy, Hachette, 1997.
- *Sagesse des choix, justesse des sentiments*, d'Allan Gibbard, trad. Sandra Laugier, PUF, 1996.
- *Le Point de vue de nulle part*, de Thomas Nagel, trad. Sonia Kronlund, L'éclat, 1993.
- *Questions d'éthique pratique*, de Peter Singer, trad. Max Marcuzzi, Bayard, 1997.
- *Emotions et valeurs*, de Christine Tappolet, PUF, 2000.
- *La Robustesse du bien*, de Stélios Virvidakis, Jacqueline Chambon, 1996.

RÉGIS DEBRAY

Dieu, un itinéraire

402 p.  
260 illustrations  
27 € 177,10 F

Un livre cadeau

EDITIONS ODILE JACOB

L'ÉDITION  
FRANÇAISE

● **L'histoire de l'édition sur Internet.** L'historien Pascal Fouché a mis en place un site Internet sur l'édition ([www.edition-fr.com](http://www.edition-fr.com)). Ce site met en ligne une chronologie de l'édition française au XX<sup>e</sup> siècle. Auteur de *L'Édition française sous l'Occupation* et directeur du développement d'Electre, Pascal Fouché a repris et complété les chronologies publiées pour sa thèse sur l'édition entre les deux guerres et pour *L'Édition française depuis 1945*, qu'il a dirigée, au Cercle de la librairie. Il a, à l'origine, commencé ce travail pour lui-même, en constatant que, « à partir du moment où l'on imprime une chronologie, elle est fautive. Internet permet une mise à jour régulière. » Il a décidé ensuite de mettre son travail à la disposition de tous les spécialistes et les amateurs du livre.

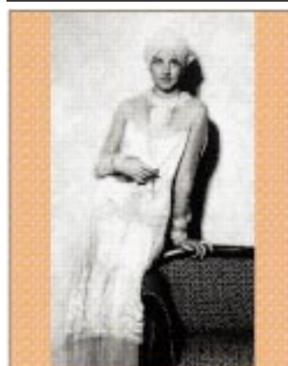
● **Grasset et Les Echos unis pour l'économie.** La maison d'édition lance avec le quotidien économique en janvier 2002 une nouvelle collection, « Pour & Contre », dirigée par Erik Izraelowicz, rédacteur en chef aux Echos, et Manuel Carcassonne, directeur littéraire de Grasset. Cette collection de débats associe deux auteurs qui confrontent leur point de vue sur des questions d'actualité. « *L'économie est enfin sortie d'une longue période d'hibernation. Elle était un domaine réservé à quelques experts qui convergeaient autour d'une même pensée* », explique l'éditeur. Les premiers titres sont : *Les Stock-options*, de Philippe Jaffré et Laurent Mauduit, et *Les Fonds de pension*, de Jean-Christophe Le Duigou, économiste à la CGT, et William D. Christ, patron du fonds de pension américain Calpers. En février paraîtront : *La Mondialisation libérale*, de Susan George, vice-présidente d'Attac, et de Martin Wolf, éditorialiste au *Financial Times*, et *L'Europe fédérale*, de Philippe Labarde et Bernard Guetta.

● **Les meilleurs livres de Lire.** Le *Pianiste*, de Wladyslaw Szpilman (Robert Laffont), a été élu meilleur livre de l'année par la rédaction du mensuel *Lire*, devant le *Journal de la France et des Français* (Gallimard, « Quarto »), de *Le Jour des morts*, de Cees Nooteboom (Actes Sud), *Plateforme*, de Michel Houellebecq (Flammarion), et *Arthur Rimbaud*, de Jean-Jacques Lefrère (Fayard).

● **PRIX. Le prix André-Malraux** a récompensé Staël, du trait à la couleur, d'Anne de Staël (Imprimerie nationale éditions). Le **prix Eckmann-Chatrion** couronne Jocelyne François pour *Portrait d'homme au crépuscule* (Mercure de France). Le **prix Marguerite Yourcenar** (10 000 dollars, 11 145 euros) a été décerné à Patrice Nganang pour *Temps de chien* (éd. Serpent à plumes). Le **prix Roman France Télévision** a récompensé *Madame Angeloso*, de François Vallejo (éd. Viviane Hamy). Le **prix du Quai des Orfèvres** a été attribué à André Kloymann pour *Crève*, l'Écran (Fayard).

## À NOS LECTEURS

Les lecteurs qui recherchent la sélection des livres de poche qu'ils trouvent en temps normal à la fin du « Monde des livres de poche » peuvent la consulter sur le site : [www.lemonde.fr/livres](http://www.lemonde.fr/livres). En raison de contraintes de pagination, ce supplément est pour l'instant intégré au « Monde des livres ». Le prochain numéro paraîtra le 11 janvier.



Une fête des sens au cœur de la Bourgogne

Une mariée à Dijon  
M.F.K. FISHER

ANATOLIA/ÉD. DU ROCHER

## Vivendi veut dominer l'édition scolaire

Après l'achat de l'éditeur américain Houghton Mifflin, Vivendi Universal Publishing met en place ses synergies

et affiche ses ambitions : ravir la première place mondiale à l'anglais Pearson

**A**u moment où Jean-Marie Messier fignolait le montage de son nouveau Mecano audiovisuel et planétaire avec la prise de contrôle du réseau USA Networks (*Le Monde* du 18 décembre), les dirigeants de la branche éducative de Vivendi Universal Publishing (VUP) planchaient à Boston (Massachusetts), au siège de leur dernière acquisition, Houghton Mifflin. Il se passe toujours quelque chose quand les cadres de Vivendi se réunissent en séminaire. L'achat de Houghton Mifflin avait déjà été annoncé en juin à la fin d'une réunion de Vivendi Universal à Orlando (Floride). Jean-Marie Messier avait salué l'opération, qui permettait de devenir le numéro deux de l'édition scolaire derrière Pearson. Pour présenter son acquisition et faire le point sur la stratégie du groupe dans l'édition scolaire, VUP avait organisé un voyage de presse à Boston à l'occasion de ce séminaire, du 10 au 12 décembre.

Vivendi Universal a acheté une maison reconnue, créée en 1832, qui publie Philip Roth ou John Edgar Wideman et qui affiche fièrement en couverture de son catalogue : « *Éditeurs de Tolkien depuis 1938* ». Dans une conjoncture morose pour la littérature générale aux États-Unis, Houghton Mifflin table sur le million d'exemplaires du *Seigneur des anneaux* et sur les 25 millions de dollars (27,74 millions d'euros) de recettes réalisées autour de Tolkien pour afficher des résultats en croissance. Aussi prestigieux soit ce sec-

teur, qui publie également le dictionnaire de référence, *The American Heritage Dictionary*, ce n'est pas ce qui a intéressé Jean-Marie Messier et Agnès Touraine, PDG de VUP.

Houghton Mifflin réalise en effet 90 % de son chiffre d'affaires dans l'édition scolaire, un secteur en phase de concentration accélérée, notamment aux États-Unis. Le britannique Pearson a repris la branche éducation de Simon and Schuster, Harcourt a été divisé entre l'anglo-néerlandais Reed-Elsevier et le canadien Thomson, tandis que Vivendi a repris Houghton Mifflin. McGraw Hill reste le seul acteur américain d'envergure du secteur. « *Il y a une dizaine d'années, il y avait un combat entre une quinzaine d'éditeurs. Aujourd'hui, il n'y en a plus que cinq* », explique Nader Darehshori, PDG de Houghton Mifflin, qui se sentait isolé face à ces géants mondiaux. Reed ou Hachette avaient aussi pris contact avec la maison de Boston.

« *Nous n'étions pas obligés de vendre, précise-t-il, mais, pour faire face à la globalisation et aux investissements technologiques, nous avions besoin de nous associer à un grand groupe* ». Pour lui, VUP était le plus complémentaire. Présent aux États-Unis, dans les jeux et le cinéma, il était absent dans l'édition américaine, mais bien implanté dans le reste du monde et notamment sur le marché hispanophone, grâce à la présence de Larousse en Amérique latine et à celle d'Anaya dans le giron du groupe.

Tous les intervenants, qui saluaient à tour de rôle les vertus de cette « *merveilleuse fusion* », citaient l'apport d'Anaya et l'importance de la langue espagnole, qui devient un enjeu capital dans des États aussi importants que la Floride, le Texas ou la Californie. Certains programmes doivent être bilingues, et Anaya apporte une aide précieuse à l'éditeur de Boston dans ces marchés capitaux. Ainsi, Houghton Mifflin est en position très avantageuse en Californie, où l'État va recom-

## Des marques et des dollars

Vivendi Universal Publishing (VUP) est la branche édition, presse (*L'Express*, *L'Expansion*, *L'Étudiant*) et jeux (Cocktel, Knowledge Adventure, etc.) de Vivendi Universal. Dirigé par Agnès Touraine, VUP a réalisé un chiffre d'affaires de 3,6 milliards d'euros et dégagé un excédent brut d'exploitation de 531 millions d'euros. Acheté pour 2,2 milliards de dollars, Houghton Mifflin a réalisé en 2000 un résultat d'exploitation de 136,3 millions de dollars (151,2 millions d'euros) pour un chiffre d'affaires de 1,027 milliard de dollars (1,139 milliard d'euros).

● Littérature générale : Robert Laffont, Julliard, Plon, Perrin, La Découverte, Syros, Pocket, Alianza, Houghton Mifflin, etc.

● Dictionnaires : Larousse, Le Robert, Harrap's, Chambers, American Heritage Dictionary.

● Scolaire et universitaire : Nathan, Bordas, Retz, Armand Colin, Dunod, Dalloz, Anaya (Espagne), Atica, Scipione (Brésil), Aique (Argentine), McDougall Littell, Riverside, Classwell, etc. (États-Unis).

mander ses livres aux 7 millions d'élèves.

Les mises au point des programmes nécessitent des investissements très importants. Le marché de l'édition scolaire aux États-Unis est complexe. Dans une moitié des États américains, les éditeurs doivent recevoir un agrément des autorités, qui choisissent si un livre peut être rete-

nu dans les écoles. Chaque livre est adapté en fonction de sa zone d'édition. Un livre de lecture, par exemple, a une version différente s'il est proposé en Floride ou au Texas. Si un éditeur est exclu, la sanction économique peut être terrible, surtout s'il n'a pas les reins assez solides. Les livres sont achetés par les établissements et sont prêtés aux élèves. Sur 53 millions d'élèves, 47 millions sont dans des écoles publiques.

Les synergies se mettent en place. Peu de choses semblent avoir chan-

nommée vice-présidente de Houghton Mifflin.

L'édition scolaire est une priorité pour Vivendi. L'objectif fixé par Jean-Marie Messier est à moyen terme de ravir la première place à Pearson. Comment ? « *Nous envisageons des acquisitions de niches, pour renforcer telle ou telle branche, mais nous misons sur notre implantation, qui est davantage diversifiée que celle de Pearson. Nous avons encore du travail à faire dans des pays proches (Italie, Allemagne ou les pays de l'Est) ou l'Asie, où nous sommes très bien implantés dans les jeux* », explique Agnès Touraine, qui envisage une alliance prochaine pour s'implanter en Chine. A moins que Jean-Marie Messier ne pratique un nouveau virage brutal dans la stratégie de son groupe. Le pôle santé, considéré comme un actif stratégique auparavant, a été ajouté dans la corbeille de la presse professionnelle, dont la vente, en cours, est plus laborieuse que prévu.

Agnès Touraine dément en tout cas fermement toute volonté de céder la littérature générale, qui affiche une bonne croissance pour ces dernières années. Le groupe vient d'ailleurs de publier une campagne publicitaire dans laquelle toutes les marques du groupe (Plon, Perrin, Laffont, Belfond, Pocket ou Nil) s'effacent, pour la première fois, derrière leur propriétaire : « *Vivendi Universal, un monde d'édition* ». C'est peut-être aussi la fin d'une exception culturelle...

Alain Salles

## Le dernier Quatuor de Reich-Ranicki

**M**arcel Reich-Ranicki, l'animateur de « *Das Literarische Quartett* » (« *Le Quatuor littéraire* »), la plus célèbre émission littéraire allemande, l'a présentée pour la soixante-dix-septième et ultime fois, vendredi 14 décembre, en direct du château Bellevue, résidence du président de la République, Johannes Rau. Un peu comme si le dernier « *Bouillon de culture* » avait eu lieu à l'Élysée !

Mais l'ambiance que faisait régner Marcel Reich-Ranicki (*Le Monde* du 5 janvier 2000) n'avait rien à voir avec l'attitude policée et bon enfant de Bernard Pivot : pour réaliser ce qu'il appelait un « *spectacle littéraire et télévisuel* » et rassembler des téléspectateurs de toutes origines devant le petit écran, en prime time, il avait mis au point une formule consistant principalement à déclencher des discussions enthousiastes ou houleuses entre les quatre participants : Reich-Ranicki lui-même, deux collaborateurs-assistants-faire-valoir : Hellmuth Karasek et Sigrid Löffler, remplacée au bout de douze ans – après une discussion si peu amène qu'elle avait quitté le plateau – par Iris Radisch, et un invité, lecteur ou critique (jamais d'écrivains !). Chacun présentait un livre et les autres corroboraient son opinion ou lui tombaient dessus en paroles ironiques, acerbes et acérées. Reich-Ranicki ayant toujours bien entendu le dernier mot, et n'hésitant pas à faire passer les autres participants pour des ringards, de doux rêveurs ou même des imbéciles. Un spectacle donc, qui plaisait au public autant, sinon

plus, pour sa vivacité, ses débats, son ton qu'en raison des œuvres littéraires présentées.

Si beaucoup d'auteurs se sentaient incompris ou malmenés, comme le Prix Nobel de littérature Günter Grass, les éditeurs étaient plus partagés : chaque fois que tous les participants arrivaient à se mettre d'accord sur le même livre, les ventes augmentaient de façon prodigieuse. Mais on avait souvent l'impression que la mission que Reich-Ranicki s'était donnée consistait avant tout à débarasser la littérature de ses scories. Ne disait-il pas que sur 100 livres publiés 95 étaient mauvais, quatre légers et un peut-être pourrait avoir quelque chose. Pourfendeur de mauvaise littérature, il pouvait aussi, avec la même verve, se transformer en don Quichotte pour défendre les auteurs qui lui tenaient à cœur, comme l'Américain Harold Brodkey ou les Espagnols Javier Marias et Rafael Hirbes, dont il a fait le succès, au point que leurs livres se vendent mieux en Allemagne qu'en Espagne.

La fin de l'émission est sans doute due à la lassitude de son présentateur, au bout de quatorze années, plus qu'à la baisse d'audience – « *seulement* » 600 000 téléspectateurs, un vendredi tous les deux mois. Mais Reich-Ranicki, à quatre-vingt ans, a encore de la passion et de la vigueur à revendre et, dès février, il sera de retour, une fois par mois, sur la même chaîne, la ZDF, pour une émission en solo, qui promet puisqu'elle s'intitulera « *Polemische Anmerkungen* » (« *Notes polémiques* »). Y aura-t-il une nouvelle émission littéraire pour prendre la suite ?

Martine Silber

## AGENDA

● **JUSQU'AU 29 DÉCEMBRE. VILDRAC.** A Paris, la bibliothèque de l'Heure joyeuse organise une exposition « Charles Vildrac : écrire pour l'enfant ». Des visites-jeux seront proposées pendant la durée de l'exposition (6, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005 ; rens. : 01-43-25-83-24 ou heurejoyeuse@free.fr).

● **JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE. BLIXEN.** A Saint-Lô (50), dans le cadre des Boréales 2001 : « Une année en Nord », une exposition photographique retraçant la vie de l'auteur (Place du Champ-de-Mars, rens. : 02-33-72-52-53 ou médiathèque.1@wanadoo.fr).

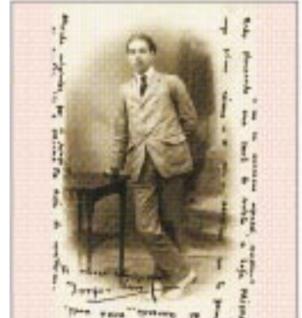
● **JUSQU'AU 12 JANVIER. YACINE.** A Grenoble (38), à la

bibliothèque municipale a lieu l'exposition « *Kateb Yacine : un théâtre et 3 langues* » (de 13 heures à 19 heures du mardi au vendredi, et de 10 heures à 17 heures le samedi ; 12, bd du Maréchal-Lyautey ; rens. : 04-76-86-21-00 ou [www.bm-grenoble.fr](http://www.bm-grenoble.fr)).

● **LE 8 JANVIER. NAPOLÉON.** A Paris, Emmanuel de Waresquiel et Thierry Lentz donneront une conférence, « Napoléon, de la paix à la guerre », organisée par les éditions Sophie de Sivry/L'Iconoclaste (à 19 heures, Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain, 75007 ; renseignements : 01-49-54-75-00).

● **DU 11 AU 13 JANVIER. SCIENCES.** A Paris, se dérouleront, à l'Unesco, les Assises nationales de la culture scientifique et technique,

avec notamment Jean-Marc Lévy-Leblond et Denis Guedj (à 12 h 30 le 11, 9 heures le 12 et 9 h 30 le 13, 125, avenue de Suffren, 75007 ; inscriptions obligatoires, renseignements : 01-44-89-82-82 ou



Un grand inédit  
Un événement littéraire

Feuilletons  
du samedi

JORGE LUIS BORGES

ANATOLIA/ÉD. DU ROCHER

[assises@sciencecityoyen.org](mailto:assises@sciencecityoyen.org).

● **LE 15 JANVIER. ROBBERILLET.** Au château de Castric (34), le Centre régional des lettres du Languedoc-Roussillon reçoit Alain Robbe-Grillet (à 18 heures, entrée libre, renseignements : 04-67-22-81-41).

● **LE 17 JANVIER. ARCHIVE.** A Paris, dans le cadre du séminaire de l'IMEC, « La pensée et l'archive », Daniel Ferrer posera cette question : « *De quoi les bibliothèques d'écrivain sont-elles l'archive ?* » (à 18 h 30, 9, rue Bleue, 75009 ; renseignements : 01-53-34-23-23).

● **DU 17 AU 19 JANVIER. SHAKESPEARE.** A Paris, se tient le congrès de la Société française Shakespeare sur le thème « Shakespeare et ses contemporains », avec, entre autres, Stuart Seide et Jean-

Michel Déprats (à 14 h 30 le 17, au British Council, 11, rue de Constantine, 75007 ; à 9 h 30 le 18 à l'Institut d'anglais Charles V, 10, rue Charles-V, 75004, renseignements : 04-67-14-24-48).



La rencontre historique  
de deux lions de  
la littérature argentine

Conversations  
à Buenos Aires

J.L. BORGES/E. SABATO

ANATOLIA/ÉD. DU ROCHER

UN LIVRE ÉPUISSÉ  
OU INTROUVABLE ?

Librairie  
LE TOUR DU MONDE

Nouvelle adresse :  
29, rue de Condé - 75006 PARIS  
Tél. : 01.53.10.00.75 - Fax : 01.53.10.00.72  
du mardi au samedi de 10h à 18h.

Service recherche : 01.53.56.95.60  
E-mail : [tdm@sfl.com](mailto:tdm@sfl.com)

ACHAT - VENTE

## L'Opéra, mode d'emploi

- ◆ Quatre siècles en dix minutes
- ◆ L'Opéra sous toutes ses formes
- ◆ La voix et ses mystères
- ◆ Les opéras du répertoire
- ◆ Chanteurs d'hier et d'aujourd'hui
- ◆ Ne tirez pas sur le metteur en scène !
- ◆ L'opéra au miroir du disque
- ◆ Les bonnes adresses

Un livre d'Alain Perroux  
publié par L'Avant-Scène Opéra.  
264 pages, 300 illustrations.

90 F / 13,72 €  
ISBN 2-84385-194-7

Tél. 01 42 33 51 51 [www.asopera.com](http://www.asopera.com)

